

Cahiers

Ferdinand de Saussure

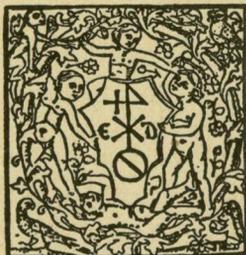
23

1966

MÉLANGES DE LINGUISTIQUE OFFERTS A

ANDRÉ BURGER

2. LINGUISTIQUE ROMANE



Librairie Droz

11, rue Massot

GENÈVE

1968

Cahiers

Ferdinand de Saussure

Revue de linguistique générale

Comité de rédaction

HENRI FREI, président, Genève

ANDRÉ BURGER, secrétaire, Genève

ROBERT DE DARDEL, trésorier, Genève

ROBERT GODEL, Genève

EDMOND SOLLBERGER, Londres



Rédaction et Administration

LIBRAIRIE DROZ S. A., 1211 GENÈVE 12

11, rue Massot - Téléphone 46'66'66 - CCP 12 - 2552

CP 547 Genève-Rive 3

Tous droits réservés

Amacker
26 876

Cahiers
Ferdinand de Saussure

23

1966

MÉLANGES DE LINGUISTIQUE OFFERTS A
ANDRÉ BUDGER
A LINGUISTIQUE ROMANE

Librairie Droz
11, rue Massor
GENÈVE

1968

Cahiers

Ferdinand de Saussure

DES
MÉLANGES DE LINGUISTIQUE OFFERTS A
23

1966

MÉLANGES DE LINGUISTIQUE OFFERTS A

ANDRÉ BURGER

2. LINGUISTIQUE ROMANE

Jean-Benoît GRIZE

Docteur de la Faculté des lettres de l'Université de Genève

Robert de DARDELL

Henri FRBI

Robert GODEL

Félix KAHN

Librairie Droz

11, rue Massot

GENÈVE

1968

COMITÉ
DES

MÉLANGES ANDRÉ BURGER



Bernard GAGNEBIN

Doyen de la Faculté des lettres de Genève

Jean-Blaise GRIZE

Doyen de la Faculté des lettres de Neuchâtel

Robert de DARDEL

Henri FREI

Robert GODEL

Félix KAHN

M. BURGER (Lausanne)

LE SUFFIXE VALAISAN *-ERO*, FÉM. *-ERA*

« En étudiant l'histoire d'un mot patois, nous sommes souvent arrêtés par l'insuffisance de nos connaissances en matière de suffixes », écrivait Gauchat au cours de la récolte du matériel lexicologique considérable qui est à la base du *Glossaire des patois de la Suisse romande*¹. Vingt-cinq ans plus tard, il constatait à nouveau : « Nous sommes... trop peu renseignés sur les suffixes. Nos moyens d'information sont rares et incomplets. »² Si le beau livre de B. Hasselrot a éclairci ce qui touche aux diminutifs³, si les remarques de détail qui s'égrainent au gré de l'ordre alphabétique du *Glossaire* contribuent à une meilleure connaissance du jeu de certains suffixes, force est de constater qu'il subsiste bien des obscurités sur l'aire, l'emploi et l'origine de nombreux suffixes de nos patois et qu'une étude d'ensemble sur la dérivation romande se révélerait très fructueuse.

Je voudrais m'attacher ici au problème que pose un suffixe nominal aussi fréquent que mystérieux, le suffixe valaisan *-ero*, fém. *-era*⁴.

La liste suivante permettra de se faire une idée de l'emploi de ce suffixe et de la zone où il apparaît (la liste débute par les exemples des localités les plus à l'ouest de la zone où le suffixe est productif) :

¹ *Le suffixe romand -èr̄i, fém. -èr̄ida*, dans *Bulletin du glossaire des patois de la Suisse romande*, t. VII (1908), p. 40.

² *Le suffixe romand -ondze*, dans *Études de dialectologie romane dédiées à la Mémoire de Charles Grandgagnage*, Liège, 1932, p. 165.

³ *Études sur la formation diminutive dans les langues romanes*, Uppsala, 1957.

⁴ J'emploie au cours de cet article la transcription du *Glossaire*. Sauf indications spéciales, les exemples cités proviennent du *Glossaire des patois de la Suisse romande* ou de ses matériaux inédits (à partir de la lettre d).

kòvéra, kóvéra « poule couveuse » Isérables, Liddes, Chamoson, *kóouéra, kóouéra* Savièse, *kòéra* Nendaz, Conthey, Vex, *koera* Hérémence, *kouéra* Arbaz – dérivé de *couver*;

bouiyandéra « buandière » Nendaz, *bóyandéra* Hérémence, *bouya·ndéra* Chandolin, Saint-Luc (*Glossaire* II, p. 900, sous *buyanda* « faire la lessive »);

bézalyéro « qui nettoie les fossés » Mase (*Glossaire* II, p. 379, sous *bəzalyə* « nettoyer les canaux d'irrigation »);

bouyéra « lessiveuse » district de Sierre (*Glossaire* II, p. 703). – Dérivé de *buya* « faire la lessive »;

tsarzéro « celui qui charge le foin » Miège, Saint-Luc; *tsarzera* « celle qui charge le foin » Saint-Luc (*Glossaire* III, p. 371, sous *charger*);

bròdéra « brodeuse » district de Sierre (*Glossaire* II, p. 822, sous *broder*);

kartéro, -éra « cardeur, -euse » Saint-Luc (*Glossaire* III, p. 86, sous *carder*).

Dans la liste précédente, le suffixe *-ero, -era* sert à former des noms d'agent à partir de verbes sans nuance affective. Mais, actuellement, c'est surtout à partir de verbes expressifs ou susceptibles d'un emploi péjoratif que le suffixe *-ero, -era* est productif dans les patois valaisans :

dépinséro, -éra « dépensier » Saillon, *despinchèro* Grône, *dispinchèro* Grimentz – dérivé de *dépenser*;

bòhléro « qui a l'habitude de déguiser sa voix » Isérables, *bòhlèr* Leytron, *bòhlèro* Châble, *bouəhlèro* Lourtier (*Glossaire* II, p. 454, sous *bòhlara* « déguiser sa voix »);

apostroféro « personne qui interpelle brusquement » Chamoson (*Glossaire* I, p. 511) – dérivé de *apostropher*;

bozéro « bovidé qui fiente trop souvent » Chamoson (*Glossaire* II, p. 679, sous *bouser*);

bròuléro « qui se fâche immédiatement, avec qui on ne peut discuter » Nendaz (*Glossaire* II, p. 847, sous *broulyi* « crier fort »);

kechyonéro « qui aime à discuter, à ergoter » Nendaz – dérivé de *questionner*;

bouyandéro « qui lave souvent » Aven (*Glossaire* II, p. 900, sous *buyandā* « faire la lessive »)⁵;

kounplémintéro, *-éra* « faiseur, -euse de cérémonies » Savièse (*Glossaire* IV, p. 218, sous *complimenter*);

arginèro « individu qui aime à taquiner, personne hargneuse » Evolène, *argénèro*, *-éra* Mase, *ardyènéro* Ardon (*Glossaire* I, p. 605) – dérivé de *arginā* « taquiner »;

rigbèr « enfant qui use beaucoup d'habits » Montana – dérivé de *rigbā* « user des habits »;

boutèro « personne qui vomit souvent » Grône (*Glossaire* II, p. 695, sous *bouter* « vomir »);

kritikèro « qui critique toujours » Chalais – dérivé de *critiquer*;

apilyéro « qui a l'habitude d'empoigner » Chamoson, *apitéro* Saint-Luc, Grimentz (*Glossaire* I, p. 497) – dérivé de *apolyi* « empoigner ».

Les matériaux du *Glossaire* m'ont permis de réunir à ce jour plusieurs centaines de substantifs en *-ero*, *-era*. La fonction du suffixe est celle d'un nom d'agent; et comme il s'adjoint souvent à des verbes chargés d'une tonalité péjorative, il désigne de préférence une personne qui accomplit trop souvent ou de façon abusive l'action verbale: cf. Grimentz *dansyçouja* « danseuse », mais *dansèra* « fille passionnée pour la danse ». Mais on ne peut pas conclure que *-ero*, *-era* soit, indépendamment de sa base verbale, un suffixe à valeur péjorative.

L'aire d'apparition de *-ero*, *-era* comprend tout l'est et le centre du Valais romand, y compris les districts de Conthey et d'Entremont. Dans le district de Martigny, il apparaît sur la rive droite du Rhône et à Isérables.

Les premiers rédacteurs du *Glossaire* sont restés très prudents dans tout le premier volume quant à l'origine de ce suffixe. Ils se sont bornés à constater: « dérivé (en *-ero*) de ... » (*Glossaire* I, p. 61: *abòkéro*; p. 107: *achònèro*; p. 251: *akoulyéro*, etc.). Mais, à propos de l'article *avoulyònéro*, *-eirè* « personne qui agace », Gauchat est pour

⁵ Au contraire de *bouiyandèra*, cité dans la liste précédente, *bouyandéro* a un sens légèrement dépréciatif dû au fait que *-ero* est adjoint à un verbe désignant un travail réservé aux femmes.

une fois sorti de sa réserve (t. II, p. 168): « Dérivé de *aiguillonner* par le suffixe *-aire* »⁶. Tappolet l'a suivi dans l'historique de *bafréro* « qui bâfre » (t. II, p. 188). Ni Gauchat ni Tappolet n'ont renouvelé leur explication par la suite, et Jeanjaquet ne s'est jamais aventuré à assimiler le suffixe valaisan *-ero* au français *-aire*⁷. Réserve amplement justifiée: *-aire* ne s'adjoint pas à un verbe pour former des noms d'agent, et il n'apparaît en patois que dans des mots savants empruntés à peu près tels quels à la langue littéraire, cf. *adversaire*, *apothicaire*, *commissaire*, etc. Ces mots d'emprunt sont attestés un peu partout dans la Suisse romande franco-provençale: la zone restreinte de la manifestation du suffixe *-ero* resterait sans explication. Enfin, fait décisif contre l'idée de Gauchat-Tappolet, la terminaison patoise des mots d'emprunt en *-aire*, en Valais central, est généralement différente de *-ero*: cf. *notaire*: *notiéro* (Châble, Lourtier, Chamoson), *notirou* (Arbaz), *notéryo* (Montana, Painsec), *noteiryô* (Miège, Grimentz).

Il faut donc rechercher sur d'autres bases ce qui se cache derrière le suffixe valaisan *-ero*, *-era*.

Constatons tout d'abord que *-ero* a des relations étroites avec d'autres suffixes: les équivalents patois de *-eur* < *-atore*, *-ier* < *-ariu* et *-ereau* < *-ariellu*. Les sphères d'emploi de ces suffixes sont très voisines et cette surabondance de moyens, jointe au fait que *-eur* et *-ereau* sont des suffixes dont le féminin, en patois, faisait difficulté⁸, a abouti, de localité à localité, à des innovations dans leurs positions réciproques. A ceci s'ajoute que *-ariu* n'est plus guère, à l'époque actuelle, un suffixe productif⁹; avec une exception notable: à Chamoson, le féminin répondant à *-ereau* ou à *-ero* est constamment *-eîrè* < *-aria*:

tsapotèrè ou *tsapotéro*/fém. *tsapoteîrè* « qui coupe du bois »;
tsigèrè ou *tsigéro*/fém. *tsigeîrè* « qui tète ».

⁶ Relevons que le suffixe du fém. *avoulyôneîrè* n'a rien à voir ni avec *-ero*, ni avec le suffixe savant *-aire*, mais qu'il est l'équivalent patois de *-ière* < *-aria*; *-eîrè* apparaît de façon constante, à Chamoson, comme féminin de *-ero*, cf. ci-dessous.

⁷ Même réserve dans l'étude de R. C. Schüle, *Inventaire lexicologique du parler de Nendaz (Valais)*, Berne, 1963, p. XIII.

⁸ Nos patois ont en général adopté la solution française *-eur/-euse*. Sur le suffixe *-ereau*, cf. l'article déjà cité de Gauchat, *Le suffixe romand -éri*.

⁹ Cf. Gauchat, *op. cit.*, p. 42.

L'opposition masc. à deux termes/fém. à un terme est parfois simplifiée par l'inexistence d'une des deux formations masculines:

blòsèrè/fém. *blòsèirè* « qui aime à pincer », où le type en *-ero* n'est pas représenté; soit:

konpləmintəro/fém. *konpləmintəirè* « qui fait des compliments ».

Sur des centaines d'exemples, je n'ai pas rencontré à Chamoson de féminin en *-era*.

A Painsec, c'est au contraire souvent *-era* qui sert de féminin à *-eur*, *-ero* n'y étant pas attesté:

masc. *aryoou*, fém. *aryèra* « personne qui soigne le bétail »¹⁰;
kètyoou, *kètèra* « quèteur, -euse »;
kourichyoou, *kourichèra* « personne qui rôde »;
minzyoou, *minzèra* « mangeur, -euse ».

On retrouve le même couple masc. *-eur*/fém. *-era* à

Chalais *aryoou*, fém. *aryèra* « trayeur, -euse »;
 Montana *minjyōūr*, fém. *minzèra* « mangeur, -euse »¹¹.

Mais, dans ces deux dernières localités, le masculin *-ero* est bien représenté, et le couple *-eur/-era* y a un caractère plus occasionnel qu'à Painsec.

Un autre couple où *-era* assume la fonction de féminin s'est formé dans plusieurs localités, masc. *-ereau*/fém. *-era*:

Savièse *abimèrè*, *abimèra* « qui gâte tout »;
 Ayent *klyonyatèrè*, *klyonyatèra* « qui remue souvent les paupières »;
 Lens *koukèrè*?, *koukèra* « qui regarde »;
 Grône *inpantsèrè*, *inpantsèra* « qui étend le foin ».

Ces différents couples font apparaître le suffixe *-ero*, *-era* comme une pièce importante du matériel suffixal propre à former des noms d'agent. Une des fonctions notables de *-era* est de servir de féminin à *-eur* et à *-ereau*.

¹⁰ A ajouter à l'article *aryo* 1 du *Glossaire*.

¹¹ Cf. Gerster, *Die Mundart von Montana*, Aarau, 1927, p. 50.

Mais il est un autre suffixe encore, qui apparaît rarement dans le domaine de *-ero*: à côté de Grône *boutĕro* « personne qui vomit souvent », Painsec (où *-ero* n'est pas attesté, cf. ci-dessus) atteste au même sens *boutārə*. Ce dernier suffixe se retrouve dans Savièse *sókārə* « rôdeur de nuit », Liddes *rĕtārè* « qui a l'habitude de crier fort en pleurant », Châble *sonāre* « qui sonne continuellement », Praz-de-Fort *kakārè*, Painsec *kyakyārə* « qui va souvent à selle ».

Le suffixe *-are* est, par contre, extrêmement productif dans Vaud et Fribourg où il assume, à côté de *-eur* et de *-ereau*, les fonctions du suffixe valaisan *-ero*. Il remonte à un ancien nominatif *-ator*: lors de la perte de la déclinaison à deux cas, vers les XIV^e et XV^e siècles dans Vaud et Fribourg, l'ancien nominatif *-arre* s'est maintenu à côté de *-eur* < *-atore* comme suffixe indépendant. Il a même gagné du terrain: en effet, jusqu'au XVI^e siècle, *-ator* se manifestait sous la double forme *-ier(r)e*, *-ar(r)e*, suivant que le radical verbal se terminait par une palatale ou non: cf. d'une part, au XV^e siècle, *changierre* « changeur », *apparellierre* « ouvrier chargé de donner l'apprêt au tissu », *affeittierre* « tanneur »; d'autre part, *recevarre* « receveur », *follare* « fouleur », etc.¹² Le suffixe *-arre*, dès le XV^e siècle, a peu à peu supplanté *-ierre*; le dernier texte d'archives fribourgeois, à ma connaissance, qui présente encore *-ierre* date de 1617: *assillière* « fabricant de bardeaux, couvreur ». En 1749, le même mot est attesté sous la forme *assillare*, qui est la forme moderne vaudoise et fribourgeoise (cf. *asolyārè*, *achilyārə*, etc.; *Glossaire* II, p. 38). En effet, d'après les enquêtes menées vers 1900, les patois vaudois et fribourgeois témoignent du triomphe général du suffixe *-arè* sur son ancien concurrent *-ierre*: *tsandzārè* « changeur », *tsèrdzārə*, *tsèrdzāro* (Leysin) « chargeur », etc.

Mais cette date de 1617 comme dernière attestation de *-ierre* risque de n'être due qu'à la pauvreté des documents d'archives pour les XVII^e et XVIII^e siècles: il existe au moins deux restes de cette forme après palatale du suffixe *-ator*:

¹² Cf. Jeanjaquet, *Un document inédit du français dialectal de Fribourg au XV^e siècle*, dans *Aus romanischen Sprachen und Literaturen* (Festgabe für H. Morf), Halle, 1905, p. 284; H. Hafner, *Grundzüge einer Lautlehre des Altfrankoprovenzalischen*, vol. 52 des *Romanica Helvetica*, Berne, 1955, pp. 136-137.

batalyèro (Glossaire sous *batailler*), *begèyèro* (Glossaire sous *bégayer*), *bézalyèro* (Glossaire sous *bézalya*), *bœdèyéro* (Glossaire sous *bœudèyè*), *bouyèra* (dérivé de *bouya*), etc.

On peut donc admettre qu'un *batalyèro* ait été senti comme un *bataly-+èro* par fausse coupure. La possibilité d'une telle coupe n'est pas une simple supposition: le suffixe *-aticu*, comme *-ator*, a évolué dans une double direction suivant qu'il était ou non précédé d'une consonne palatale: d'une part en *-adzo*, *-azo* (cf. *Glossaire abreuva*ge), d'autre part en *-idzo* (Vaud), *-yedzo*, *-yezo* (Valais). Voici les formes de *feuillage*: Nendaz *foyèdzo*, Chamoson *folyédzo*, Savièse *fólédzo*¹⁵, Lens, Montana, Painsec *folyèzo*. Or ce suffixe *-yedzo*, *-yezo* a donné naissance à une forme « mal coupée » *-edzo*, *-ezo* dans le mot *salage*: Leytron *salèdzo*, Isérables *sè·èdo*, Chamoson *salèdzo*, Haudères, Grimentz *chalèzo*.

La fausse coupe d'où serait né le suffixe *-ero* a pu être aidée par un trait particulier du rapport masculin/féminin dans les patois valaisans, le masculin affecté d'un suffixe s'opposant à un féminin sans suffixe (type *cane/canard*, *dinde/dindon*). Le sujet est trop vaste pour être traité ici. Je me contente de donner quelques exemples de cette opposition qui a été une cause importante de la perte du sens d'origine des suffixes patois:

Val d'Illiez masc. *chòrgaïn* (-īnu)/fém. *chòrga* « personne niaise »;

Vérossaz *brədəhè* (-aceu)/*brədəha* « personne qui bredouille »;

Entremont *bòrati* (-aceu)/*bòrata* « babillard(e) »;

Chamoson *bòròti* (-aceu)/*bòròta* « bavard(e) »;

Evolène *charklyé* (-aceu)/*charklya* « personne négligée »;

Finhaut *kòrbason* (-one)/*kòrbasè* « personne voûtée »;

Lourtier *kolason* (-one)/*kolase* « débauché(e) »;

Orsières *kòrnatson* (-one)/*kornatsə* « pleureur, -euse »;

Savièse *kóuachyè* (-ariu)/*kóuachə* « mendiant(e) effronté(e) »;

Evolène *bousìki* (-ariu)/*bousika* « mauvais(e) ouvrier, -ère »;

Savièse *tèrnyou* (-atōre)/*tèrna* « mendiant(e) »;

Ayent *brasè* (-ittu)/*brasa* « bavard(e) ».

¹⁵ A Savièse, un ancien *ly* > *l*.

Remarquons que dans plusieurs localités, il y a opposition entre un masculin en *-ereau* et un féminin sans suffixe :

- Saillon *bòrdèréré*/*bòrdèta* « marmotteur, -euse » ;
 Praz-de-Fort *dzakateré*/*dzakata* « bavard (e) » ;
 Liddes *kòrnatsèri*/*kornatsə* « qui pleure toujours » ;
 Lourtier *koranderé*/*koranda*¹⁶.

Or, on a constaté, p. 11, que dans plusieurs localités (Grône, Lens, Ayent, Savièse), *-era* apparaît comme féminin de *-ereau*. Le fait est particulièrement fréquent à Savièse :

- masc. *dròumèré*/fém. *dròumèra* « dormeur » ;
koranderèi/*korandèra* « qui court » ;
kratòuèrèi/*kratòuèra* « qui fait souvent des crottes » ;
tsachoutèrèi/*tsachotèra* « qui joue malproprement avec l'eau »,
 etc.

On peut donc se demander si un ancien **-yera* n'a pas perdu son *y* par alignement sur *-éré* « *-ereau* » dont il serait une sorte de dérivé régressif, *dròumèré* étant à *dròumèra* ce que *kolason* est à *kolase*.

Il s'agit là évidemment de vues à propos desquelles il est difficile d'apporter une preuve indiscutable. Mais en étudiant le cas particulier du suffixe *-ero*, j'ai cherché à montrer qu'une étude d'ensemble de la dérivation est nécessaire pour poser correctement les problèmes à résoudre: tout se tient dans la langue.

¹⁶ Cf. G. Bjerrome, *Le patois de Bagnes (Valais)*, Stockholm, 1957, index.

M. DELBOUILLE (Liège)

RÉFLEXIONS SUR LA GENÈSE PHONÉTIQUE DES PARLERS ROMANS

L'étude des phénomènes phonétiques qui ont donné naissance à la diversité des parlers romans a connu en ces dernières années un soudain renouveau à la suite du développement de la phonologie, mais aussi grâce aux efforts des tenants de la phonétique traditionnelle.

On doit s'interroger sur les résultats acquis.

* * *

Admise à faire valoir l'apport que ses conceptions et ses formulations fonctionnelles, à la fois neuves, objectives et systématiques, offraient à la linguistique synchronique, la phonologie ne s'est pas bornée à modifier complètement le statut de l'ancienne phonétique descriptive, mais a bientôt imposé les principes et les méthodes du « structuralisme » à l'étude analytique de la morphologie, de la syntaxe et du vocabulaire. Elle ne semblait pourtant pas devoir étendre son action à la linguistique diachronique, l'évolution ayant été vue et définie par Ferdinand de Saussure et par ses disciples comme la résultante d'accidents extérieurs que le système de chaque idiome subit sans jamais y participer activement ¹.

¹ On peut toujours se reporter avec profit au débat ouvert, sur la thèse de Ferdinand de Saussure, par l'essai de M. Walther von Wartburg, *Das Ineinandergreifen von deskriptiver und historischer Sprachwissenschaft* (in *Berichte der Sächsischen Akademie der Wissenschaften. Phil. hist. Klasse*, 85, Bd. 1931, 1. Heft). Charles Bally, *Synchronie et diachronie* (in *Vox Romanica*, II, 345 ss), ayant répliqué à M. v. W., celui-ci revint à la question dans la *Festschrift Karl Jaberg* (cfr *Z.f. rom. Phil.* 57, 296 ss), puis dans les *Mélanges de linguistique offerts à Charles Bally* (Genève, 1939) avec de nouvelles *Betrachtungen über das Verhältnis von historischer und deskriptiver Sprach-*

Il ne fallut pas longtemps pour qu'une vue nouvelle des choses conduisit à l'idée que l'évolution d'un idiome doit nécessairement dépendre, en quelque manière, de son organisation interne. Dans le domaine de la linguistique romane, les travaux de M. Walther von Wartburg, inspirés à la fois de la théorie saussurienne et des idées de Jules Gilliéron, ne démontraient-ils pas qu'au niveau de la grammaire et du vocabulaire, mais aussi entre le niveau de la phonétique et celui des significations, l'évolution concerne directement le système (ou mieux, le jeu des oppositions et des choix), qu'elle soit conditionnée par l'équilibre interne qui le soutient ou qu'elle parvienne à l'affecter dans son organisation.

Les phonologues allèrent plus loin et prétendirent que l'évolution phonétique elle-même dépendait, dans son principe et dans son économie, de la structure du système phonologique.

Cette thèse, qui a inspiré notamment, depuis 1931, une importante série d'essais portant sur le phonétisme roman², a trouvé son expression la plus ferme dans les travaux théoriques de M. André Martinet, qu'il s'agisse de son ouvrage sur *L'économie des changements phonétiques. Traité de phonologie diachronique*, Berne, 1955, de ses *Eléments de linguistique générale*, Paris, 1960, ou de la communication qu'il a faite au Cinquième Congrès international des sciences phonétiques, Munster, 1964, sur *Les problèmes de la phonétique évolutive*. Sans nier que des éléments extérieurs divers puissent être souvent au départ des changements de prononciation,

wissenschaft (pp. 3-18), tandis que dans le même volume paraissaient sur le même sujet des articles de A. SECHEHAYE *Evolution organique et évolution contingentielle* (pp. 19-29) et E. RICHTER, *Unterbewusste Vorgänge im Sprachleben* (pp. 31-47) et de J. VENDRYES, « Parler par économie » (pp. 49-52). Faut-il rappeler que le même problème a fait l'objet d'une discussion serrée dans l'ouvrage classique de M. W. VON WARTBURG, *Problèmes et méthodes de la linguistique* (trad. de l'allemand par Pierre Maillard). Paris, Presses universitaires de France, 1946 ?

² Après K. Togeby, citons, outre l'essai synthétique d'Alphonse JULLIAND, *A Bibliography of Diachronic Phonemics* (Word, IX, 1953, 198-208), les études bien connues de R. JAKOBSON, *Prinzipien der historischen Phonologie* (TCLP, 1931, 247-267), de L. NOVAK, *De la phonologie historique romane* (Charisteria... *Mathesis*, 1932, 45-47), de H. LAUSBERG, *Zum romanischen Vokalismus* (Rom. Forsch., LX, 1947, 295-315), de HAUDRICOURT et JULLIAND, *Essai pour une histoire structurale du phonétisme français* (1949), de E. ALARCOS LLORACH, *Fonología española* (1945)², de H. LAUSBERG, *Romanische Sprachwissenschaft* (1956) et de H. LÜDTKE, *Die strukturelle Entwicklung des romanischen Vokalismus* (1956).

M. Martinet développe l'idée que le système phonologique de chaque langue participe *activement* à son évolution phonétique, tantôt en empêchant que s'instaure peu à peu dans la langue un désordre fatal, tantôt en lui procurant les moyens soit de réparer immédiatement les effets de l'action de facteurs externes, soit de prolonger ces effets pour en intégrer l'essentiel dans une organisation nouvelle. C'est cet équilibre qui concilierait dans la langue, à la fois stable et mouvante, la recherche du moindre effort et la nécessité d'éviter toute confusion entre les phonèmes aussi bien qu'entre les monèmes.

Le tour donné à son argumentation par M. Martinet surprend parfois par sa sévérité quand le maître français parle de l'« impuissance » et de la « carence » de la phonétique évolutive traditionnelle, considère certaines hypothèses comme des vues de l'esprit « plus amusantes que convaincantes », reproche aux « descriptivistes » de n'avoir pas eu la curiosité des causes ou dénonce le caractère « comique » de certains facteurs raciaux ou géographiques invoqués. A ceux qui ont constaté l'importance de l'influence que la phonétique d'une langue peut subir de la part de celle d'une autre (*substrat, superstrat, adstrat, emprunts à distance*), M. Martinet, en leur accordant son approbation, reproche de trop invoquer cette cause de changement dont « on ne saurait [...] faire l'unique principe d'explication ». Pour lui, on a eu tort de ne pas reconnaître « l'action que peut avoir, sur la nature articulaire des phonèmes, la nécessité de les maintenir distincts les uns des autres » et l'on s'est trop attaché à chercher « un peu naïvement » le moteur initial, « la cause première et unique des changements particuliers, voire même des changements phonétiques en général ».

* * *

Il est normal que la phonologie ait cru pouvoir ainsi réclamer le droit d'intervenir dans les recherches diachroniques, même si ses ambitions étaient discutables. La phonétique historique s'en était trop souvent tenue à une tâche modeste, bien qu'indispensable et prioritaire, de description des faits, et quand ils avaient songé aux causes, les « traditionalistes », succombant à leur imagination, n'avaient pas su se garder toujours de théories incontrôlables. Faute d'une définition bien fondée, d'autre part, les « tendances » évolutives souvent invoquées restaient un expédient de facilité.

Ce sont pourtant d'autres « structuralistes » qui ont montré le moins d'empressement à accueillir une phonologie diachronique.

Dans le compte rendu d'ailleurs fort élogieux qu'il a donné dans *Romance Philology*, XIII, 1959-1960, 401-413, des *Phonologische Studien zur romanischen Sprachgeschichte* de M. Harold Weinrich, 1958, M. Knud Togeby a pris sur lui de montrer que si la phonologie doit contribuer à l'explication des innovations du vocabulaire, de la morphologie et de la syntaxe, comme le pense par exemple M. Walther von Wartburg, elle ne peut, dans l'étude des changements subis par les phonèmes pris comme tels, aller au-delà d'une description méthodique et pénétrer jusqu'aux secrets du pourquoi.

Le défaut de l'interprétation phonologique apparaît, par exemple, quand elle veut expliquer la disparition de la quantité vocalique par ses rapports avec la quantité consonantique – quand elle veut expliquer le remplacement de la quantité par la qualité dans les voyelles *ō* et *o* à partir du maintien nécessaire des oppositions phonologiques (pourquoi alors *ũ* et *õ* auraient-ils pu se confondre, et que dire du sarde et du roumain, qui se séparent des autres langues romanes?) – quand elle veut expliquer la différence de traitement des voyelles libres et des entravées par la disparition des consonnes géminées (qui n'a eu l'effet supposé ni en roumain ni en ibéro-roman, tandis que le provençal s'inscrit en faux contre l'hypothèse en question) – quand elle veut expliquer la diphtongaison de *e* et de *o* toniques par le souci d'éviter la confusion entre *e* et *e* et entre *o* et *o* (confusion évitée souvent d'autre façon).

Il y aura d'autres choses à dire de cette diphtongaison des ouvertes. Il suffit, pour l'instant, de noter la vigueur avec laquelle M. Togeby refuse de suivre M. Weinrich quand celui-ci croit trouver une cause de changement dans la nécessité d'éviter une confusion de phonèmes, car pareille confusion est en réalité chose fréquente (collision entre voyelles longues et brèves en sarde, entre *i* bref et *e* long dans toutes les autres langues romanes, entre certaines intervocaliques dans la Romania occidentale, entre consonnes simples et consonnes géminées en roumain, entre *l* et *n* intervocaliques en portugais, etc...). Les seules confusions intolérables, note M. Togeby, sont celles qui, au-delà du système phonologique, atteignent le système des mots et des formes: la réaction, dès lors, se produit au

niveau du contenu, par l'action d'une conscience morphologique, et non par celle d'une conscience phonologique qui n'existe pas.

On est là, semble-t-il, au cœur du problème. L'équilibre du système n'est pas, en fait, capable d'empêcher les confusions de phonèmes. Comment imaginer, de surcroît, qu'il puisse être au départ d'évolutions qui ont pour effet de le compromettre lui-même? On a beau jeu d'opposer aux hypothèses phonologiques tantôt les données exactes de chaque problème en discussion, tantôt la vraisemblance des explications « traditionalistes » fondées sur l'intervention de facteurs externes.

Deux faits majeurs font difficulté, au demeurant, à l'explication phonologique: 1^o elle ne paraît pas pouvoir atteindre l'essentiel des choses, du fait qu'elle se situe au niveau de la « distinction » des monèmes, c'est-à-dire à mi-chemin entre le « sémantique » et le « phonétique », alors que l'évolution des sons se réalise souvent au niveau de la « base d'articulation » et dépend d'abord de facteurs physiologiques; 2^o elle reste insuffisante devant la différenciation dialectale, plus encore que la méthode traditionnelle, car elle ne peut rendre compte des conditions chronologiques et géographiques où chaque changement trouve, avec ses limites, les coordonnées de sa réalisation³.

* * *

³ En 1955, notre éminent collègue et ami R. L. Wagner écrivait: « A côté des travaux de phonétique descriptive et de phonétique historique, on doit réserver une place à ceux de *phonologie*; mais laquelle? Diverses considérations peuvent entrer en jeu. Les phonologistes étudient moins les sons et les articulations dans leurs particularités physiques et physiologiques que pour la place qu'ils occupent dans un système où ils s'opposent. A proprement parler, l'objet de la phonologie est donc un ordre de valeurs. Celles-ci jouent sur le plan sémantique, dans la mesure où, par exemple, l'opposition de sonorité et de non-sonorité entre *p/b*, *ch/j* sert à distinguer des mots tels que *chapeau* et *jabot*. Elles jouent également au niveau des valeurs de grammaire, puisqu'un contraste entre *ε* et *ε* aboutit à distinguer le futur de la forme en *-rais*. La logique voudrait donc que l'on répartit ces études selon la nature des faits qu'elles analysent. Il faut admettre toutefois avec M. K. Toegeby, que les rendements de telles oppositions sont faibles en français. Si d'autre part on examine les applications les plus sûres de la méthode phonologique à certains changements diachroniques, il semble que, dans la mesure où ceux-ci s'éclairaient par de telles investigations, ce soient des nécessités physiologiques qui les commandent, plutôt que des nécessités sémantiques ou grammaticales. » (*Supplément bibliographique à l'introduction à la linguistique française*, p. 16).

C'est surtout à la méthode comparative que M. Friedrich Schürri⁴, se fondant sur une très riche documentation, a demandé la clef du problème fondamental de la diphtongaison « romane » des voyelles *e* et *o*.

Pour lui, le passage très ancien et très répandu de ces voyelles à *ie* et *uo* se serait produit d'abord sous l'influence des finales *i* et *u*, sans qu'eussent aucun rôle ni la structure de la syllabe, ni le poids de l'accent, ni l'allongement préalable des accentuées. Il ne s'agirait pas d'une réelle diphtongaison, ce qui expliquerait le fait que *ie* et *uo* sont croissants. Plus tard seulement, et à partir du nord de la France, se seraient développées et répandues vers les Hautes Alpes et l'Italie les diphtongues décroissantes spontanées issues de *e*, *o* et *a* libres, allongées d'abord par l'accent d'intensité. Cette diphtongaison nouvelle n'aurait atteint ni les parlars du Midi de la France et de l'Espagne, ni ceux de la Roumanie, mais les parlars latéraux d'Espagne et de Roumanie auraient généralisé ensuite, en syllabe ouverte ou fermée, c'est-à-dire sans tenir compte de la quantité syllabique, les diphtongues *ie* et *uo-ué*, originellement conditionnées, tandis que le Midi de la France et la Catalogne auraient conservé les conditions initiales.

De son côté, M. Georges Straka, partant d'observations très précises de phonétique expérimentale et des conclusions auxquelles l'a conduit la pratique systématique d'une chronologie relative à la fois subtile et rigoureuse des faits français, a affirmé récemment que le passage de *e* à *ie* et celui de *o* à *uo*, résultant non pas d'une vraie diphtongaison, mais bien d'une segmentation par apparition d'un « son de passage » entre la consonne précédente et une voyelle très intense, doit remonter, du moins en son principe, jusqu'au latin vulgaire et avoir touché aussi bien l'entravée que la libre en Espagne et en Roumanie parce que dans ces régions la coupe syllabique déplacée avait « libéré » la voyelle entravée et cela dès avant l'allongement des libres. Pour lui, *e* était devenu *ie* dès la

⁴ M. F. Schürri, qui depuis 1936 a consacré toute une série d'études aux divers phénomènes de diphtongaison attestés dans les langues romanes, en a rappelé les titres et fait la synthèse dans son important article sur *La diphtongaison romane* publiée par la *Revue de linguistique romane*, XX, 1956, pp. 107-248.

première moitié du III^e siècle, tandis qu'*ó* serait passé à *uo* à la fin du III^e ou au début du IV^e siècle ⁵.

Pourtant, tandis que M. Schürr rejette l'hypothèse d'un déplacement de la coupe syllabique et le rôle attribué à l'allongement des voyelles, indispensables à l'explication de M. Straka, ce dernier, lui, rejette l'idée d'une première diphtongaison des ouvertes développée sous l'action des finales *i* et *ũ* sans allongement des accentuées. L'un et l'autre, visiblement, sont embarrassés par le caractère ascendant de *ié* et *uo*, incompatible à leurs yeux avec une diphtongaison par allongement. Chacun, en fait, suppose au départ l'existence des conditions qui lui paraissent exigées par son explication. On doit d'ailleurs reconnaître que la documentation fait défaut pour appuyer l'âge très élevé attribué au phénomène ⁶. Chacun, enfin, avec plus ou moins de netteté, lie historiquement entre eux les processus évolutifs dont les diphtongues *ié* et *uo-ue* (provenant

⁵ M. Straka, qui avait abordé une nouvelle étude de la chronologie des phénomènes romans dans la *Revue des langues romanes*, LXXI, 1953, pp. 247-307, a tenté une première synthèse des éléments obtenus quand il a donné à la *Revue de linguistique romane*, XX, 1956, pp. 249-267, son essai sur *La dislocation linguistique de la Romania et la formation des langues romanes à la lumière de la chronologie relative des changements phonétiques*. Depuis lors, notre éminent collègue de Strasbourg a repris le problème de la diphtongaison vocalique, sur nouveaux frais, dans *Durée et timbre vocaliques. Observations de phonétique générale appliquées à la phonétique historique des langues romanes*, dans la *Zeitschrift für Phonetik und allgemeine Sprachwissenschaft*, XII, 1959 (*Calzia Festgabe*), pp. 276-300. Enfin, en 1964, il a proposé, en même temps qu'une chronologie mise au point, son explication de *L'évolution phonétique du latin au français sous l'effet de l'énergie et de la faiblesse articulaires*, dans les *Travaux de Linguistique et de Littérature... de l'Université de Strasbourg*, II, 1, pp. 17-98.

⁶ M. Schürr, *R.L.R.*, XX, 1956, pp. 110-112, conclut : « En tout cas la supposition d'un allongement général en latin vulgaire ou préroman de *é*, *ó*, soit libres, soit libres et entravés, et d'une diphtongaison subséquente, reste indémontrable. En tant qu'effet de l'accent d'intensité, l'allongement en question est relativement récent et particulier à une partie seulement des langues romanes. » M. Veikko Väänänen, dans son *Introduction au latin vulgaire*, Paris, 1963, p. 24, mentionne les conclusions d'E. Richter et de M. Georges Straka faisant remonter la rupture de l'unité romane au III^e sinon au II^e siècle, mais objecte aussitôt que ces vues « demandent notamment le contrôle des faits historiques. De ce point de vue une objection peut être soulevée au sujet de la chronologie absolue sur laquelle s'appuient les théories en question et qui pose le III^e siècle comme le *terminus a quo* de l'émancipation spirituelle des provinces d'une part, et d'autre part, la fin du II^e siècle et la seconde moitié du III^e comme les dates de la séparation linguistique respectivement de la Sardaigne et de la Dacie. Pour la Dacie, les linguistes roumains tiennent au contraire pour acquis que le contact avec la *Romania* occidentale est resté plus ou moins vif jusqu'à la fin du VI^e siècle. »

de ϵ et o) sont les résultats dans toute une série de dialectes romans.

S'il n'est pas douteux que souvent la diphtongaison des deux voyelles résulte, pour des aires dialectales étendues, d'un seul phénomène initial provoqué partout par les mêmes causes ou progressivement étendu à une région homogène, il est évident, d'autre part, que le mode d'articulation des deux voyelles en question a eu pour effet, régulièrement, de les exposer ensemble à la même évolution vers une diphtongue ascendante ⁷.

D'autre part, le phénomène se présente, selon les régions, dans des conditions phonétiques différentes et résulte donc de processus indépendants. Il n'est pas légitime de confondre, au moment d'en expliquer la genèse, historiquement et géographiquement, des faits tels que la diphtongaison espagnole des deux voyelles *libres et entravées* – la diphtongaison française des deux voyelles *libres* – la diphtongaison provençale des deux voyelles *libres sous l'influence d'un yod* – la diphtongaison italienne de la *libre (et de l'entravée) sous l'action de la voyelle finale...* ou encore la diphtongaison « wallonne » des deux voyelles, toniques ou atones, entravées par *s* ou *r* + consonne. Ce dernier phénomène peut, à ce propos, fournir des enseignements précieux.

* * *

Comme on le sait, le dialecte wallon s'accorde avec les autres parlers d'oïl pour le sort fait d'abord à ϵ et o latins accentués et

⁷ Il ne s'agit pas dans ma pensée d'invoquer une « tendance », comme l'ont fait souvent et les « traditionalistes » et les « phonologues ». Une fois encore la différenciation dialectale montre clairement qu'aucun état de langue ne connaît une réelle tendance interne, puisque le changement peut se produire ou ne pas se produire et qu'en outre deux changements divergents peuvent apparaître simultanément selon les endroits. En fait, tout système phonétique est exposé, par la nature de ses éléments et par sa structure, à subir certains changements et non pas d'autres.

Les phonologues ont souligné avec raison le fait qu'un phonème ne s'identifie jamais, dans la langue, à un son acoustiquement précis, mais présente de très nombreuses nuances selon la personnalité des locuteurs, les variétés du parler considéré, etc... On doit certainement formuler la même réserve à propos des nuances que prend un même phonème selon les contextes phonétiques où il apparaît : la représentation des phonèmes (ou des sons) à l'aide de lettres aux valeurs peu nuancées a conduit à des simplifications et à des confusions dangereuses.

libres: ces deux voyelles s'y sont diphtonguées respectivement en *ie* et en *uo*, comme ailleurs dans le nord de la France et sans doute à la même date; les deux diphtongues, au départ ou après un certain temps, furent, en wallon, accentuées sur le premier élément, alors qu'elles l'étaient sur le second dans les autres parlers d'oïl; puis cet *ie* et cet *uo* wallons se réduisirent respectivement à *ī* et à *ū*, et cela, selon toute vraisemblance, avant le XII^e siècle.

En dehors de ce phénomène et indépendamment de lui, le wallon allait diphtonguer, au XII^e siècle sinon plus tôt, respectivement en *yè* et en *wè-wa*, l'*ē* et l'*ō* qui, dans d'autres mots, se présentaient entravés par *r* ou *s* + consonne, que la voyelle fût accentuée ou non.

Alors que lat. *pēde(m)* était passé à **piede* et lat. *bōve(m)* à **buove* dans tout le domaine d'oïl, plusieurs siècles plus tôt, et que ce **piede* et ce **buove*, accentués *piede* et *búove* en wallon, y étaient devenus respectivement *pī* et *bū(f)* avant 1100, on a vu dans le même wallon *perdre* (de lat. *pērdere*) devenir *pyèd'*, *fenestre* devenir *finyès'*, mais *perdant* devenir aussi *pyèrdā*, tandis que *porte* (de lat. *pōrta*) devenait *pwèl'* (ou *pwat'*), *coste* devenant *cwès'* (ou *cwas'*) et *porter* devenant *pwèrté*, et ceci donc au XI^e ou au XII^e siècle, mais en tout cas, semble-t-il, après la réduction à *ī* et à *ū* de *ie* et de *uo* provenant de lat. *ē* et *ō* accentués et libres, de telle sorte qu'il n'y a jamais eu confusion entre le résultat de la diphtongaison des latines accentuées et libres et celui de la diphtongaison des entravées, accentuées ou atones⁸.

L'histoire des diphtongues *ie* et *uo* issues de *ē* et *ō* latins accentués et libres montre, on l'a vu, qu'elles furent ou devinrent ascendantes dans la plupart des parlers d'oïl, mais furent ou devinrent descendantes en wallon.

⁸ Sur ces évolutions phonétiques du wallon, cfr Louis REMACLE, *Le problème de l'ancien wallon* (Liège, Bibl. de la Fac. de Phil. et Lettres, fasc. CIX, 1948), p. 47, n° 10; p. 60, n° 21; p. 49, n° 11; p. 62, n° 22. Malgré le silence de mon excellent collègue et ami sur ce point, il faut noter que la diphtongaison wallonne de *ē* et de *ō* devant *r* ou *s* + consonne concerne les atones aussi bien que les toniques. En outre, il n'y a pas lieu de renvoyer comme il le fait p. 49 et p. 62, à des faits espagnols d'une autre nature et d'un autre âge. Quant à l'âge exact de ces phénomènes, on doit se fonder sur les graphies *ie* du XI^e siècle pour *ē* entravé (p. 50) pour reporter à cette date la diphtongaison parallèle de *ō* entravé, et pour reporter plus haut encore la réduction à *ī* et *ū* des anciennes diphtongues provenant de *ē* et *ō* latins toniques et libres, bien que les graphies n'attestent *i* qu'à partir du XII^e siècle.

La diphtongaison « wallonne » de ϵ et φ entravés prouve qu'une voyelle ouverte, accentuée ou non, a pu, dans une région déterminée, se scinder en une diphtongue sans s'être préalablement allongée et que cette diphtongue était ascendante.

Sans doute ces faits, qu'il ne faut pas confondre quand ils sont d'extension et d'âges différents, résultent-ils des conditions propres à l'évolution du wallon, mais la complexité que traduit l'ensemble de leurs ressemblances et de leurs différences est de nature à nous imposer la plus grande prudence au moment d'interpréter des faits analogues moins bien datés, moins bien localisés et moins bien définis. Si un même parler a pu connaître successivement et indépendamment deux fois la diphtongaison de ϵ et de φ dans des conditions et avec des résultats très différents, comment ne pas admettre que de semblables diphtongaisons ont pu affecter à la fois ϵ et φ en d'autres lieux et à d'autres dates sans qu'il y eût aucune relation de fait entre ces phénomènes?

Ni W. Meyer-Lübke ni M. Walther von Wartburg ne se sont résignés à accepter l'hypothèse de la « diphtongaison romane » des ouvertes ϵ et φ . On en vient à penser que, sans les suivre toujours dans les explications qu'ils ont proposées à partir d'une autre vue des choses, il faut se garder avec eux de confondre en un seul phénomène roman tant de faits que séparent leur âge, leur patrie et leur nature exacte ⁹.

* * *

⁹ Les vues de M. Walther von Wartburg ont fait l'objet de son livre *Die Ausgliederung der romanischen Sprachräume* (Bern, Francke, 1950), mais il les avait déjà exposées sous le même titre en 1936 dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*, LVI, pp. 1-42.

La diphtongaison des ouvertes avait fait l'objet d'un article de B. H. J. WEERENBECK, *Remarques sur l'ancienne diphtongaison des voyelles latines \bar{e} et \bar{o} dans les langues romanes*, dans *Neophilologus*, XV, pp. 161 ss, où étaient exposées et discutées les hypothèses alors connues et notamment celle de M. Fouché, dont M. Straka devait à son tour faire la critique. L'auteur avançait une explication nouvelle: on aurait diphtongué ϵ et φ parce que ces deux voyelles risquaient de se confondre avec \bar{e} et \bar{o} . Devant cette hypothèse, qui suppose un glissement de φ et ϵ vers \bar{o} et \bar{e} (sous l'accent et en syllabe ouverte), on se demande pourquoi, quelle qu'en soit la date, la diphtongaison des deux voyelles ouvertes ne s'expliquerait pas aussi bien à partir du fait que \bar{e} et \bar{o} (des syllabes toniques ouvertes) auraient été des voyelles nouvelles et donc instables (à côté de \bar{e} et \bar{o} hérités du temps où \bar{e} et \bar{o} étaient encore des longues dans toutes les positions).

Il ne semble pas que cette « libération » des phénomènes, pareils mais divers, qui ont affecté *e* et *o* ouverts soit incompatible avec les points essentiels de la chronologie relative que M. Straka a construite au prix de tant de méthodique ingéniosité. Tout au plus pourrait-elle remettre en question le vieillissement des changements auquel notre éminent collègue a dû procéder pour concilier les données françaises avec l'apparent témoignage des autres parlers romans. Sans contester l'antériorité, dans le domaine d'oïl, de la diphtongaison des deux ouvertes sur celle des voyelles *a*, *e* et *o*, on peut, si l'on renonce à lier les faits gallo-romans à ceux d'autres provinces romanes, revenir à l'hypothèse par ailleurs fort vraisemblable du rôle primordial des substrats et des superstrats.

Peut-être discutables quand il s'agit de l'Italie, les vues de M. Walther von Wartburg restent très vraisemblables pour la formation du domaine d'oïl, le rôle du francique importé par les populations germaniques se trouvant corroboré par des faits de plusieurs ordres: coïncidence des limites politiques et linguistiques, parallélisme chronologique des faits essentiels, accord de la géographie des mots avec celle des sons.

On ne peut oublier, en effet, que la diphtongaison des voyelles toniques libres, l'effacement de la plupart des atones et l'anéantissement des consonnes en position faible constituent un ensemble évolutif qui a eu pour cadre le nord de la France mérovingienne et pour limite méridionale exacte une ligne où s'arrêtent vers le sud et le royaume des Francs au seuil du VI^e siècle et l'extension de vocables importés par eux dans les parlers d'oïl. On ne peut négliger le fait que, dans cette région et à ce moment, les Gallo-Romains ont vécu avec des populations venues de Germanie qui parlaient un idiome à voyelles très longues et à fort accent d'intensité et qui leur ont donné nombre de noms de lieux et de personnes. On ne peut davantage nier que les caractéristiques linguistiques en question sont restées inconnues des populations de l'empire qui n'ont pas subi le même bilinguisme ni, surtout, que là où l'on peut constater l'existence d'un bilinguisme semblable on retrouve, dans un lointain passé ou aujourd'hui, les mêmes échanges et les mêmes influences ¹⁰.

¹⁰ Outre les études de M. Walther von Wartburg, il convient de lire, au sujet du rôle imputable au bilinguisme dans la formation du domaine d'oïl

Sans doute la théorie de M. von Wartburg se concilierait-elle difficilement avec l'hypothèse de M. Straka tendant à expliquer les grandes mutations phonétiques romanes et gallo-romanes par le relâchement de l'énergie musculaire consécutif à l'insuffisance de nutrition que les populations auraient subie aux époques de désordre économique¹¹. Ingénieuse dans ses fondements physiologiques, l'idée de M. Straka ne peut malheureusement trouver un appui assez ferme dans les données de l'histoire, l'évolution phonétique s'étant compliquée d'une différenciation dialectale pour laquelle il faut certainement songer à d'autres causes.

* * *

Les rapprochements historiques, fort vagues, invoqués par M. Straka ne sont pas plus décisifs que ceux sur lesquels H. F. Muller s'est appuyé pour soutenir que la différenciation dialectale du monde roman ne serait pas antérieure à l'époque carolingienne¹².

Il y a lieu de se rappeler que le latin resta partout la langue de culture et d'échange jusqu'à la fin du Moyen Age et que, selon toute vraisemblance, on ne songea à écrire le parler vulgaire qu'à la suite de la renaissance carolingienne. L'âge mérovingien apparaît ainsi comme une période intermédiaire de fermentation linguistique où s'accrut nettement la distinction entre les variétés dialectales

et de la prudence qui s'impose quand on invoque les « mélanges de langues », les excellentes études de M. Elisée LEGROS, *Le Nord de la Gaule romane* (dans le *Bulletin de la Commission royale de toponymie et de dialectologie*, t. XVI, 1942, pp. 161-228) et de M. Armand BOILEAU, *Le problème du bilinguisme et la théorie des substrats* (dans la *Revue des langues vivantes*, XII, 1946, pp. 113-125, 169-193 et 213-224).

¹¹ M. Georges Straka (*L'évolution...*, p. 89) : « On a voulu expliquer certains affaiblissements articulateurs par l'influence du substrat gaulois ou par de simples effets du bilinguisme d'abord latino-celtique, puis germano-galloroman. Nous croyons plutôt qu'à partir du IV^e siècle, les changements dus à la faiblesse articulateur peuvent s'expliquer par les conditions matérielles de la vie d'alors, et en particulier par des déficiences multiples et prolongées de la nutrition. L'homme du peuple a dû être marqué pendant de longs siècles par cet état de faiblesse générale et collective; les modifications phonétiques que ses organes articulateurs engendraient, ont continué à s'en ressentir non seulement – et tout spécialement – aux V^e, VI^e et VII^e siècles, mais encore au-delà de cette époque. »

¹² H. F. MULLER, *A Chronology of Vulgar Latin*, Halle, Niemeyer, 1929 (Beiheft n° 78 de la *Z.R.P.*).

du latin, mais où se maintint le sentiment d'une relative unité romane.

Suffrait-il, à ce propos, d'évoquer la distinction entre la langue, sentie une, et la parole, susceptible de diversité¹³? On doit plutôt se demander comment on n'aurait pas songé à écrire le parler vulgaire avant le IX^e siècle, si vraiment, comme le pense M. Straka, tant de changements phonétiques majeurs avaient été réalisés depuis si longtemps et sur de si vastes étendues. Mieux vaut, dès lors, supposer que durant l'époque mérovingienne, des changements dus au contact du latin en évolution avec le francique dans le chef de personnes bilingues, se produisirent sporadiquement sur toute l'étendue des régions conquises par les Francs, mais se réalisèrent plus tôt et en plus grand nombre là où l'usage du francique était le plus répandu (et notamment dans les provinces qui avaient reçu le plus important apport de population germanique). Il serait téméraire d'imaginer qu'un changement ait pu s'imposer d'un seul coup sur toute la région d'oïl et dans tous les milieux de cette région. Ce qui revient à dire que la simplicité apparemment rigoureuse que de grandes unités dialectales présentent pour les faits majeurs, est souvent le résultat d'un long processus d'unification régionale au cours duquel il y eut bien des échanges divers¹⁴.

Si partout, au niveau de la parole, on doit accepter l'existence des variations et des hésitations que révèle d'ailleurs l'étude des parlers actuels et qui sont au point de départ de tant de nuances qui

¹³ Sur l'unité du latin vulgaire, on lira les conclusions de M. Veikko VÄÄNÄNEN, *Introduction au latin vulgaire*, Paris, 1963, p. 26. Plutôt que d'imaginer la formation rapide de dialectes, M. Väänänen préfère comparer les divergences internes du latin vulgaire à celles qui opposent les français régionaux au sein de l'unité française. Au sujet de la distance qui a pu séparer la langue parlée de la langue écrite, il renvoie aux études de M. A. SCHIAFFINI, *Problemi del passaggio dal latino all'italiano (evoluzione, disgregazione, ricostruzione)*, dans les *Studi... A. Monteverdi*, Modena, 1959, II, 691-745, de M. R. DE DARDEL, *Le parfait fort en roman commun* (Soc. de Publ. romanes et françaises, LXII, Genève et Paris, 1958) et de M^{lle} Christine MOHRMANN, *Le latin vulgaire et l'origine des langues romanes* (Centre de philologie et de littérature romanes, Fasc. 6, Strasbourg, 1961).

¹⁴ Que l'on songe aux conclusions fournies par la géographie linguistique au sujet des mots voyageurs et de la formation des aires lexicales. Que l'on se souvienne aussi du sort fait à la finale des proparoxytons par les parlers gallo-romans du nord-est, où l'on voit souvent tomber la dernière syllabe, ou du sort très différent fait à la désinence de l'imparfait des verbes en *-er* par les parlers de l'ouest et de l'est.

séparent jusqu'aux hameaux d'un même village¹⁵, il convient de considérer toujours les relations que l'on a discernées entre les limites dialectales et des limites qui furent, successivement ou à la fois, politiques, religieuses et économiques.

Le temps est déjà loin où Heinrich Morf a montré la coïncidence d'importantes frontières dialectales avec le tracé d'anciennes délimitations ayant séparé successivement des nations gauloises, des *civitates* romaines, puis des diocèses chrétiens. Depuis lors, les études de M. Ch. Th. Gossen ont absolument confirmé les vues de Morf et fait apparaître le rôle joué dans l'établissement des limites dialectales par l'existence d'entités historiques anciennes¹⁶, qu'il se soit agi des effets d'une préalable diversité de substrats ou, ce qui est beaucoup plus vraisemblable, de l'action imputable aux relations diverses qui, tout au long du Moyen Age, réunirent les populations d'une même région en face de celles des régions voisines, elles-mêmes soumises à leur propre jeu de relations... ou encore du partiel isolement des provinces périphériques, moins accessibles que les autres aux influences centrales (latines, gallo-romaines ou françaises).

Ce que l'on sait de la relative stabilité du français, grande langue de culture, et du wallon, humble patois régional, depuis la fin du Moyen Age, et de l'importance des changements phonétiques que le latin avait subis dans les deux domaines entre la fin de l'Antiquité et le XIII^e siècle, rend très vraisemblable l'idée que la diversification dialectale fut surtout la conséquence des événements politiques, sociaux et économiques du haut Moyen Age.

* * *

Quoi qu'il en soit des multiples hypothèses avancées au nom de la phonologie, du comparatisme, des chaînes évolutives de la

¹⁵ Cfr W. VON WARTBURG, *Problèmes et méthodes...*, p. 33, mais surtout Louis GAUCHAT, *L'unité phonétique dans le patois d'une commune*, in *Aus romanischen Sprachen und Literaturen* (Festgabe für H. Morf), Halle, Niemeyer, 1905, pp. 174 ss, et E. HERMANN, *Lautveränderungen in den Individualsprachen einer Mundart* (*Changements phonétiques dans les formes individuelles d'un dialecte*). (R. de la Soc. des Sciences de Göttingen, Phil.-Hist. Klasse, 1929, pp. 195-214).

¹⁶ Heinrich MORF, *Zur sprachlichen Gliederung Frankreichs*, 1911; C. Th. GOSSEN, *Die Pikardie als Sprachlandschaft des Mittelalters (auf Grund der Urkunden)*, Biel, 1942 (thèse de Zurich) et *Petite grammaire de l'ancien picard*, Paris, Klincksieck, 1951.

chronologie relative, des parallélismes historico-linguistiques ou du fait des évolutions « naturelles », il semble bien que notre discipline, progressant lentement par l'introduction de faits nouveaux dans la recherche plutôt que par l'ingéniosité d'hypothèses laborieusement conçues, attende surtout, pour atteindre quelque certitude inédite, l'apport de précisions encore inconnues tant au sujet des phénomènes linguistiques qu'au sujet des événements sociaux de temps lointains et obscurs.

Non, vraiment, tout n'est pas dit, tant s'en faut ¹⁷.

¹⁷ Cet article était à l'impression quand j'ai pris connaissance (avec un retard peu excusable) des jugements portés par M. Sandmann sur l'ouvrage de M. MARTINET, consacré à *L'économie des changements phonétiques. Traité de phonologie diachronique*, et par K. Baldinger sur les *Phonologische Studien ...* de M. Harold WEINRICH, dans une importante « discussion » intitulée *Phonologie und traditionelle Sprachwissenschaft* que la *Zeitschrift für romanische Philologie* a publiée en 1958 (t. LXXIV, pp. 431-480), — puis de la note inspirée à M. F. Lecoy par ces jugements (*Romania*, LXXXII, 1961, pp. 283-284). Il m'a été agréable de constater l'accord unanime de ces critiques sur les réserves qu'appelle la phonologie diachronique, surtout quand elle entend déceler dans le système les causes premières des changements. Qu'il me suffise de citer l'opinion de M. Lecoy sur la façon de voir de K. Baldinger: « M. Baldinger souligne toutefois avec force ce point (qui jusqu'à présent me paraît, à moi aussi, essentiel), à savoir que, si la phonologie sait fort bien rendre compte du processus de rééquilibre des systèmes structurels, si elle parvient à donner un sens à des développements phonétiques en apparence anarchiques et à première vue étrangers les uns aux autres, elle laisse souvent échapper les causes premières de déséquilibre, les amorces d'évolution, les facteurs de trouble qui ruinent un système et qui rendent nécessaire une réédification capable de regrouper les valeurs phonologiques. Elle semble parfois oublier qu'une langue est tout de même portée par un groupe ethnique et qu'elle est l'expression d'un état social et culturel qui est loin d'être lui-même immuable (et dont les variations ne sont pas conditionnées par des facteurs uniquement linguistiques). »

mentale, c. à-d. l'idée de nécessité, ce qui n'est pas devenu un simple morphème de futur.

Nous nous proposons d'approfondir et l'étude des différents syntagmes formés avec HABERE et l'analyse et de contribuer par là à la connaissance du système temporel de l'ancien italien. La

Une première rédaction de l'article a été envoyée par M. Giorgio Paschia, professeur à l'Université de Catane. Qu'il me soit permis de lui adresser nos plus profonds remerciements pour sa critique détaillée.

1961, 1962

1961, 1961.

Un tirage de cinquante exemplaires, le reste des ventes épuisées. Le tirage original du livre aura été épuisé en 1962, tirage à part n. 11.

TH. EBNETER (Wettingen/Zurich)

AVIRI A + INFINITIF ET LE PROBLÈME
DU FUTUR EN SICILIEN¹

Les diverses significations que peut prendre un signe dans des contextes différents dépendent de sa valeur, qui résulte elle-même de sa place dans le système.

A. BURGER

1. Est-ce que le sicilien possède un futur? M. Rohlfs dit que «l'emploi du futur n'est pas populaire en Italie méridionale et que de vastes régions qui ne le connaissent pas du tout, le remplacent par le présent».² Cette affirmation impliquerait que le futur fait tantôt défaut sur le seul plan du discours, tantôt sur celui du système de ces idiomes. La deuxième conclusion semble cependant s'opposer au fait que le même savant considère le syntagme HABEO AD + infinitif comme un futur et en particulier comme le futur caractéristique de l'italien méridional.³ La thèse de la non-existence du futur dans certaines régions tient pourtant bon, dès que nous convenons avec M. Piccitto qu'*aviri a* + infinitif n'a pas perdu sa valeur fondamentale, c.-à-d. l'idée de nécessité, et qu'il n'est pas devenu un simple morphème de futur.⁴

Nous nous proposons d'approfondir ici l'étude des différents syntagmes formés avec HABERE et l'infinitif et de contribuer par là à la connaissance du système temporel de l'italien méridional. La

¹ Une première rédaction de l'article a été revue par M. Giorgio Piccitto, professeur à l'Université de Catane. Qu'il reçoive ici nos profonds remerciements pour sa critique détaillée.

² *HGIS*, § 589.

³ *Ibid.*, § 591.

⁴ *Un verso di Giacomino Pugliese. Le sorti del verbo dovere. Le forme atone del verbo avere.* (*Siculorum Gymnasium*, 1955, tirage à part) n. 11.

grande extension et l'extrême morcellement linguistique du territoire en question d'un côté et les exigences systématiques de l'autre suggèrent de limiter la recherche à un seul groupe de parlers formant un ensemble. Ce sera ici le sicilien.

2. Les syntagmes qui entrent en ligne de compte sont HABEO + infinitif et infinitif + HABEO dans leurs formes analytiques et synthétiques et HABEO AD + infinitif, tous déjà bien mis en lumière par M. Rohlfs.

3. HABEO + inf. resp. inf. + HABEO analytiques

Il est difficile de trouver en sicilien des témoignages indubitables de l'ancien type roman HABEO + infinitif resp. infinitif + HABEO sans préposition, dont le deuxième constitue la base du futur synthétique. Il y en a peut-être deux (qui cependant ne feront jamais leurs preuves) parmi les trois syntagmes avec *aviri* que renferme le célèbre Contraste de Cielo d'Alcamò, poésie que l'on est de nouveau enclin à attribuer au territoire siciliano-calabrais méridional.⁵

Voici les trois :

1^{re} ps. : *Se vento è in proda e girasi e giungeti a le prai,*

*arimembrare t'ao [e]ste parole,*⁶

*conteco m'aio a [g]giungere a pec[c]are.*⁷

3^e ps. : *parente ned amico non t'ave ai (a)tare.*⁸

Cielo emploie-t-il *aviri* + inf. ou *aviri a* + inf.? Rien n'empêcherait, d'un point de vue phonétique, de voir ici seulement des attestations du dernier type; il suffit de considérer l'*a-* d'*arimembrare* et d'*aitare* comme contenant la préposition homonyme – absorption courante dans les parlers modernes⁹; ou d'expliquer le manque de la préposition par l'insuffisance graphique¹⁰; ou de séparer l'*a-* de *rimembrare* et de *giungere*¹¹. Mais il y a un argument qui ne permet

⁵ Cf. A. Pagliaro, *Saggi di critica semantica*, Messina-Firenze, ² [1961], pp. 259 ss.

⁶ Vv. 93-94, éd. G. Contini (*Poeti del duecento*, I).

⁷ V. 125, *ibid.*

⁸ V. 110. M. Contini corrige *ave* en *ha*, mais la forme du ms. peut être gardée, puisqu'elle correspond au sic. *avi*.

⁹ Proposition faite par M. Rohlfs, *HGIS*, § 590 pour *aitare*.

¹⁰ Cf. G. Piccitto, *op. cit.*, p. 14.

¹¹ Cf. A. Pagliaro, *op. cit.*, pp. 265-266.

pas d'écarter définitivement l'hypothèse qu'au moins deux des trois passages pourraient représenter de précieuses attestations des syntagmes formés de HABERE et de l'infinitif; c'est la valeur de futurs temporels qu'ont les constructions dans les vers 94 (« Je te rappellerai alors ces paroles ») et 110 (« ni parent ni ami ne t'aidera »). Cette valeur purement temporelle ne se rencontre jamais avec *aviri a* + inf., mais pourrait – nous osons avancer ici cette hypothèse – très bien être celle d'*aviri* + infinitif. C'est précisément le syntagme sans préposition, avec pro- ou enclise du verbe auxiliaire, qui a fourni divers futurs romans, soit le type presque panroman d'inf. + HABEO, soit la construction à auxiliaire proclitique en vieux catalan.

M. Aramon i Serra va jusqu'à dire que la temporalisation de HABEO + inf. en v.-cat. entraîna, pour les besoins de l'expression de l'obligation et de la nécessité que cette tournure avait remplis depuis le 1^{er} siècle, la création du type à préposition¹². La thèse de M. Aramon paraît contenir les éléments essentiels de l'étymologie du futur synthétique, même si on la modifiait dans le sens que la tournure HABEO AD + inf. pourrait aussi bien avoir pris naissance pour des besoins expressifs plus accusés et avoir eu comme effet plutôt que comme cause l'atténuation et finalement l'évanouissement du sémantisme de l'obligation dans le syntagme sans préposition, rendant celui-ci disponible pour devenir un futur temporel.

Reste le v. 125 du *Contraste*. Par opposition aux deux passages discutés, il n'exprime pas nécessairement un futur temporel pur, mais pourrait contenir l'idée de la volonté du destin que le locuteur ne fait qu'exécuter: « Il m'est destiné de me joindre à toi pour pécher », de sorte qu'il faudrait lire: *conteco m'aio a giungere...*, *aviri* + préposition *a* + inf. exprimant la nécessité, la contrainte, le devoir.¹³

¹² *Syntactica et Stilistica*, Tübingen 1957, p. 13. – L'attaque que dirige M. Lanly contre l'étymologie traditionnelle du futur se fonde sur le postulat erroné que tout HABEO + inf. ou inf. + HABEO soit passé en syntagme avec préposition intermédiaire *à*, au lieu de laisser coexister les constructions sans et avec *à* au moins dans la première période romane (*FM*, 26, 1958, p. 25).

¹³ L'idée du « devoir » se retrouve dans les autres emplois de la construction dans la poésie sicilienne. Ainsi le vers 14 longtemps problématique de *La dolce ciera piagente* de Giacomo Pugliese a été lucidement interprété par M. Piccitto comme *se ve n'ate a gire* « se ve ne avete ad andare » v. *op. cit.*; pour d'autres emplois, *ibid.*, pp. 5 ss.

Si notre hypothèse était juste – mais il n'y en a pas de preuves – le *Contraste* serait le seul document à renfermer des témoignages de l'existence du syntagme sans préposition.

4. Le futur synthétique

Le type de futur prépondérant dans les langues romanes avec synthèse des deux éléments en une nouvelle forme à flexion est attesté dans toute la littérature sicilienne depuis les temps de la « *Scuola poetica* ». Les formes modernes se composent d'une base en *-ir-* (*truvir-*, *putir-*, *bivir-*, *sentir-*) ou en *-rr-* (*darr-*, *dirr-*, *sirr-*, *murr-*) et des terminaisons *-ò/-ogghiu*, *-ai*, *à*, *-emu/-imu*, *-iti*, *-annu/-annu*. Les formes anciennes sont moins régulières et contiennent une 1^{re} pers. en *-ogghiu*.

Des futurs synthétiques se retrouvent sporadiquement aussi dans les patois d'aujourd'hui, mais plus fréquemment dans le Messinois que dans les autres parties de l'île. Voici les formes, toutes de la 1^{re} pers., que l'on m'a données à Castrolibero Centro: *Ió priiró i santi, mi mi vánnu i cósi bbóni*¹⁴; et sans pronom sujet devant le verbe: *Putirógghiu andári* « Il se peut que j'y aille ». *Fórsi turnirógghiu dumáni. Cci ú dumandirógghiu* « Je le lui demanderai », p. ex. si je peux épouser cette jeune fille. *Fórsi mi presentirógghiu. Nun-zúgnu sicúru si-ddumáni vanirógghiu úndi tia. Ió no sácciu chiddu chiffarógghiu avánnu chivvénì.*

Ces futurs sont-ils des formations siciliennes ou des emprunts? La réponse dépend en partie de l'interprétation des terminaisons de la 1^{re} pers. M. Rohlfs voit dans *-ogghiu* un croisement de *-o* toscan (*faro*) avec *aggiu* (HABEO) sic. et en tire la conclusion que « ces formes (peu populaires) sont à attribuer à des influences venant du nord. »¹⁵ Au contraire M. Piccitto conclut à l'existence de **ho* en ancien sicilien précisément sur la foi des vieux futurs 1^{re} pers. en *-o*.¹⁶ Il est convaincu que les formes synthétiques qui apparaissent dans la littérature et les patois représentent « il naturale sviluppo siciliano delle condizioni del latino preromanzo », de sorte qu'à son

¹⁴ « Je prierai les saints, afin que les choses aillent bien. » Pour la transcription v. n. 24.

¹⁵ *HGIS*, § 589.

¹⁶ *Op. cit.*, pp. 26-27.

avis, « il n'est pas du tout prouvé que la Sicile n'ait pas participé au processus général de la formation du futur roman ».

Mais que veut dire ici « processus général » ? Il convient de distinguer, dans la formation du futur synthétique roman, la présence panromane du syntagme « infinitif + HABEO » d'un côté et l'histoire de la fusion des deux éléments en une forme unique de l'autre. M. Rohlfs a admirablement décrit comment la tendance à la fusion a pris naissance en langue d'oïl pour se répandre ensuite vers le Midi, entrant en Italie par le Piémont (première attestation datant du XI^e s.). C'est à partir du XIII^e siècle qu'une nouvelle vague venant de Florence s'est propagée vers le nord aussi bien que vers le sud.¹⁷ La Sicile aurait pu la recevoir soit directement du nord de l'Italie par les émigrants « gallo-italiques », soit indirectement par les dialectes centro-méridionaux ou par la littérature toscane. Seulement, dans ce dernier cas, le courant fusionnaire n'aurait atteint l'île qu'après l'époque de la « Scuola poetica », ce qui obligerait de considérer les futurs synthétiques de Cielo d'Alcamo, de Pier de la Vigna, etc. comme des formations savantes.

Mais, outre la nécessité de relier l'éventuelle fusion sicilienne avec le phénomène gallo-roman, il y a une autre condition à remplir. Pour qu'un futur synthétique puisse être reconnu autochtone, il faut que ses éléments constitutifs soient eux-mêmes des formes du « terroir ». ¹⁸ Or, le verbe « avoir » présente, p. ex. en sicilien commun, la conjugaison tonique ¹⁹ *àiu, ài, àvi, avèmu, aviti, àn(n)u*. Le -o de la 1^{re} sg. du fut. synthétique s'en écarte clairement, comme l'avait déjà vu M. Rohlfs, et s'explique plus facilement par l'hypothèse que tout le paradigme du futur a été importé tel quel.

Le syntagme « infinitif + avoir » semble cependant exister encore aujourd'hui en sicilien sous la forme *veniri-àiu, -à, -àvi, -avèmu, -aviti, -ànnu*.²⁰ Ainsi à Marineo (prov. de Palerme) on dit à un

¹⁷ *ARom*, VI, p. 113.

¹⁸ Cette condition fut formulée par Th. Gartner à l'occasion de l'examen des futurs ladin et frioulan : « Im Tirol und im Friaul trägt das Fut. keine Spur einer etwaigen Importierung an sich, es ist da auch durchaus volkstümlich. Die Endungen reimen alle mit den entsprechenden Formen von habere ». (*Raetoromanische Grammatik*, Heilbronn, 1883, § 147.)

¹⁹ La forme atone n'entre pas en ligne de compte, le verbe auxiliaire portant l'accent principal; v. G. Piccitto, *op. cit.*, pp. 22 ss. Pour les formes atones v. section 5.2.

Voir note 20 page suivante.

père dont le fils s'est échappé: *Si nni scappà to figghiu?! - Véniri-àvi!* «Il va certainement rentrer», ce que l'on ajoute pour calmer le père ahuri. Cet emploi montre la valeur expressive de la construction.

Les patois présentent donc d'un côté un syntagme analytique «inf. + *àvi*, etc.» et de l'autre des formes synthétiques du type de celles de Castoreale. Ces deux futurs s'emploient très rarement et il y a beaucoup de Siciliens qui ne les connaissent pas. Que l'on accepte donc la théorie de l'origine autochtone des futurs synthétiques siciliens ou non, il semble en tout cas que ces formes n'aient pas réussi à ajouter au système des temps du sicilien parlé la nouvelle case du futur. Ces formes empruntées ou créées par le peuple sont ou des futurs expressifs, tel *véni-àvi*, ou des futurs hypothétiques, telles les formes synthétiques relevées. Le système temporel du sicilien dialectal repose essentiellement sur les cases du présent et du passé, les syntagmes en infinitif + présent du verbe «avoir» contenant une valeur plutôt modale.

5. AVIRI A + infinitif

Pour exprimer l'avenir, le sicilien peut recourir au syntagme *aviri a* + inf. qui cependant signifie «devoir» et présente dans les divers temps et modes toute la gamme des nuances sémantiques que l'on connaît à ce nexus ²¹.

L'exposé suivant tâche de décrire l'état actuel du syntagme en sicilien, le peu de place disponible nous forçant à renoncer presque complètement à l'étude de la dimension diachronique et de l'extension géographique de ce groupe verbal sur le continent ²².

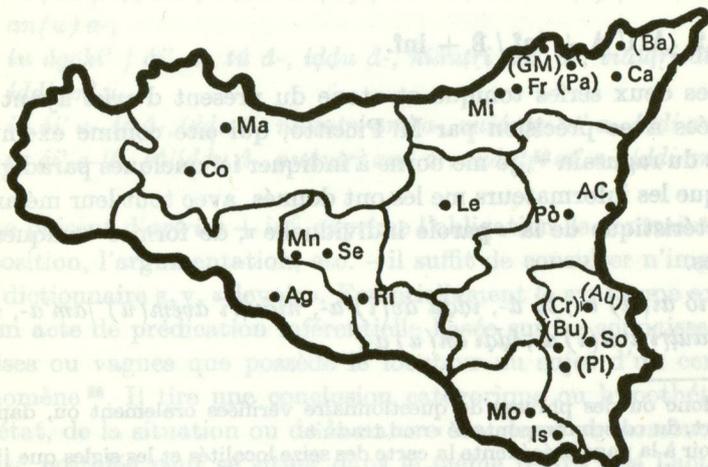
²⁰ Formes de Marineo. M. Rohlf s'a trouvé le même syntagme à Baucina (à 19 km de Marineo) et dans les chansons populaires de Noto publiées par Avolio (*HGIS*, § 590). M. Piccitto au contraire décompose la construction en *di véni-àvi*.

²¹ Cf. R. Rübel, *Über den Gebrauch von debere und den Ausdruck der Notwendigkeit im Romanischen*. Diss., Strasbourg, 1911; le c. r. par E. Richter dans *ANSL*, 130, 1913, pp. 184-7; G. Bech, *Das semantische System der deutschen Modalverba*, *TCLC*, IV, 1949, s. v. *sollen, müssen*; P. Imbs, *L'Emploi des temps verbaux en français moderne*, Paris 1960, s. v. *devoir*, surtout pp. 35, 57-58, 69-70, 100; etc.

²² M. Piccitto a montré les zones du présent d'*avere a/da* + inf. avec le sens de «devoir, falloir» selon l'*AIS*. L'atlas permet de dresser aussi la carte de l'extension de l'imparfait de l'indicatif et du subjonctif de ce syntagme.

5.1. On trouve dans les dialectes siciliens d'aujourd'hui²³ les

²³ Les matériaux ont été recueillis lors d'une enquête orale et d'une autre par correspondance. Cette dernière avait été assumée en 1962 par l'« Opera del Vocabolario Siciliano », section du « Centro di Studi Filologici e Linguistici Siciliani » de l'Université de Catane sous la direction du professeur Giorgio Piccitto, qui a eu l'amabilité de faire imprimer notre questionnaire (de 57 phrases) et de l'envoyer à tous les informateurs de son Vocabulaire sicilien en préparation. Les quelque 160 réponses couvrant toute l'île ont été contrôlées et évaluées par M. G. Tropea, assistant du professeur Piccitto. Je voudrais exprimer ici ma profonde gratitude à ces deux éminents chercheurs. Mes sincères remerciements vont aussi à tous les correspondants qui ont bien voulu



(Au)	Augusta	Fr	Frazzanò	(Pa)	Patti
Ac	Aci Castello	(GM)	Gioiosa Marea	(PI)	Palazzolo Acreide
Ag	Agrigento	Is	Ispica	Pò	Paternò
(Ba)	Barcellona	Le	Leonforte	Ri	Riesi
(Bu)	Buccheri	Ma	Marineo	Se	Serradifalco
Ca	Castroreale Centro	Mi	Militello Rosmarino	So	Sortino
Co	Corleone	Mn	Milena		
(Cr)	Carlentini	Mo	Modica		

me donner leurs précieuses informations. Etant des traductions, les enquêtes par correspondance ne donneraient toutefois pas une image fidèle de la langue parlée – vérité que les essais de renouvellement de la syntaxe géographique ont clairement mise en lumière dans ces dernières années. Pour la discussion de cette question si actuelle v. la section 2.1. de mon travail sur le futur dans le romanche des Grisons, où j'ai essayé de modifier la méthode traditionnelle d'enquête par questionnaire. Comme je l'ai fait là, je ne me suis servi ici des matériaux écrits que comme base de discussion directe avec les informateurs dont j'ai contacté seize au printemps de cette année en Sicile même. Je me rappelle avec un plaisir tout particulier l'accueil cordial et bienveillant qu'ils m'ont donné dans la belle Trinacrie.

Les exemples de « discours sicilien » que je présente dans ce travail représen-

temps et modes suivants du syntagme *aviri a* + infinitif (cités ici à la 1^{re} ps.):

ái(u) a-ffári / *é-ffári* ²⁴

ápp(i) a-ffári

aví(a) | áv(a) | avév(a) a-ffári / *aó-ffári*

aviss(i) a-ffári

avri(a) | avirri(a) a-ffári

avér(a) | avírr(a) a-ffári

5.2. AIU A + inf./ Ê + inf.

Les deux séries tonique et atone du présent d'*aviri* ayant été relevées avec précision par M. Piccitto, qui cite comme exemples celles du ragusain ²⁵, je me borne à indiquer ici quelques paradigmes tels que les informateurs me les ont donnés, avec tout leur mélange, caractéristique de la « parole individuelle », de formes toniques et atones.

Fr: *ió ái(u) a-*, *tú á-*, *íđđu áv(i) a-*, *niáuttri avém(u) |am'a-*, *vui-
áuttri avít(i) a-*, *íđđi án(u) a-*.

tent donc ou des phrases de questionnaire vérifiées oralement ou, dans la plupart, du « discours spontané » non traduit.

Voir à la page précédente la carte des seize localités et les sigles que j'emploierai. J'ajoute entre parenthèses sept endroits où une deuxième enquête par correspondance a été faite pour avoir des renseignements supplémentaires.

²⁴ Une transcription semiphonétique des parlers satisfaisant les exigences d'un travail morphologique et syntaxique, j'ai cru bon de suivre les normes orthographiques de l'«Opera del Vocabolario siciliano» et des *Elementi di ortografia siciliana* du professeur Piccitto (Catane 1947). Parmi les signes graphiques particuliers qu'il emploie, il faut relever *çi* pour la chuintante prépalatale; l'*accent circonflexe* pour indiquer la fusion de plusieurs éléments de valeur grammaticale distincte dans une seule voyelle; *ə* pour la voyelle indistincte; *ɨ* pour la prononciation oscillante des deux voyelles dans la même position; *i* pour marquer aussi bien la voyelle que la semivoyelle (dans quelques cas qui pourraient prêter à des incertitudes, j'ai introduit *ɨ* pour la semivoyelle).

A la différence de M. Piccitto, j'emploie, suivant en ceci des usages assez répandus, l'*accent aigu* pour les syllabes accentuées. Je n'indique généralement pas les accents secondaires, mais les désigne en cas de besoin par l'*accent grave*. Je rends l'*i* et l'*u* très ouverts par *ɨ* resp. *ɯ* selon l'*AIS* et n'écris le *h* que comme signe d'une aspirée, le supprimant par conséquent dans le verbe *aviri*. Dans le cas où une consonne me paraissait une fois longue resp. forte, une autre fois courte resp. faible, je la note par l'adjonction de la même consonne au-dessus de la ligne.

²⁵ *Op. cit.*, pp. 22 ss.

- Ma: *ié é-, tú á-, idđu av' a-, nuátri am' a-, vuátri avit' | at' a-, idđi ánu a-*.
- Ag: *íu ái' a-, tú á, idđru ávi a-, nátri | ná^outri avém' a-, váttri | váttri aviti a-, idđi ánu a-*.
- Mn: *ís áiu a-, tú á- | áni a-, idđu ávi a-, nántri aviém^mu a-, vántri aviti | at' a-, idđi ánⁿu a-*.
- Se: *ii ié, tú á-, idđru av(a) a-, nuátri am' a-, vuátri at' a-, idđi an' a-*.
- Le: *íu | tú | idđu á-, núi avim(u) | am' a-, víi avit(i) | at' a-, idđi an(u) a-*,
- Mo: *íu ágghi' | ái' a-, tú á-, idđu á-, niátri am' a-, viátri at' a-, idđi an' a-*.
- So: *iú ái' a-, tú á-, idđu á-, nuátri am' a-, vuátri at' a-, idđi an' a-*.
- Pò: *íu ái' a-|é-, tú/idđu á-, nuátri am' a-, vuátri at' a-, idđi an' a-*.

Le présent d'*aviri a* + inf. exprime l'obligation, la contrainte, la supposition, l'argumentation, etc. – il suffit de consulter n'importe quel dictionnaire s. v. «devoir». Essentiellement le syntagme exprime un acte de prédication inférentielle basée sur les connaissances précises ou vagues que possède le locuteur au sujet d'un certain phénomène²⁶. Il tire une conclusion catégorique ou hypothétique de l'état, de la situation ou de la nature etc. de ce phénomène. La qualité postulée peut se situer dans le même temps que l'acte de parole ou plus tard. La simultanité du prédicat inférentiel se trouve p. ex. dans les phrases *Viditi com(u) ái(u) ad éssiri!* (Ag) «Regardez comme je suis contraint d'être, à quoi je suis réduit!» *Iú críru ca idđu nún-z'á-sséntiri bbónu* (Cr). «Je crois qu'il ne va pas bien.» La référence à l'avenir ne comporte pas moins, mais à des degrés d'intensité très variés, l'idée du devoir ou de la supposition: *Sácciu c'av' a-bbéniri dumáni* (Ma). «Je sais qu'il doit venir demain.» *Me figghiu av' a-ffári l'esámi agghiúgnu* (Ba). *Áiu a-ffiniri u me travágghiu dumáni. U me travágghiu l'áiu a-ffiniri nn'áutru mísi.*

Un avenir certain, indiscutable, catégorique, qu'il soit proche ou éloigné, est rendu par le présent. Voici pourquoi presque tous les informateurs ont traduit le futur dans la phrase du questionnaire

²⁶ Bech parle de nécessité causale pour *müssen* (op. cit., p. 25) et de volonté extérieure au sujet ou de pétition d'un principe pour *sollen* (p. 11).

« Il dit que le patron est sorti; mais il va bientôt rentrer » par le présent. ²⁷ L'idée de l'avenir (prochain d'ailleurs) s'y trouve marqué par le sens de la phrase et le sémantème « bientôt ». Par *avi* (3^e p.) *a + inf.*, le locuteur introduirait dans l'énoncé non pas tant une distance, mais une argumentation subjective, en l'occurrence une supposition (« mais il devrait rentrer bientôt »): *ma áv' a-bbéniri allúra* (Ma); *ma áv' árrigirári léstu* (Mn).

Le présent s'emploie même pour un avenir plutôt éloigné, comme dans les traductions de « J'arrangerai les choses en sorte que tous soient contents »: *Fázzu i cósi ppi-cquántu arréstunu tútti cunténti* (Mi); *Aggiústu i cósi e i fázzu arristári a-ttútti cunténti* (Pò); *Abbéssu i cósi ppi lassári cunténti a-ttútti* (AC).

L'informateur de Modica qui disait *Arrizziétt' i cósi ri manéra ca tútt' an-árristári cunténti*, met *anu a + inf.* dans la subordonnée, probablement non pas pour remplacer le subjonctif de la phrase italienne – les autres informateurs n'en avaient pas besoin – mais pour introduire une précision, l'idée de contraindre les autres au contentement par une manière d'agir appropriée. Le phénomène est connu dès les temps de la « Scuola poetica », mais la langue écrite présente la tournure au subjonctif, trahissant par là l'influence de la « grammaire ». ²⁸

La sémasiologie d'*aiu a + inf.* en sicilien parlé est confirmée par l'emploi qu'en fait Volpes Lucchesi dans ses poésies dialectales ²⁹,

²⁷ *Rici c'u patrùni niscu, má fáci prèstu* (Mi). *Dici ca lu patrùni nisci, ma véni curriènnu* (Ri). *Dici ca lu patrùni éni fóri, ma tórna prèstu* (Le). *Dici c'u patrùni é-nniscútu e-ss'arricógghi dáura* (So).

²⁸ Dire qu'il s'agit d'une périphrase modale remplaçant le subjonctif du présent perdu en italien méridional, comme le fait M. Rohlfs (*HGIS*, § 684), est un critère diachronique qui ne tient pas d'un point de vue descriptif. L'emploi d'*avere a + inf.* en complétive après une expression de la volonté est aussi attesté par la carte 836 de l'*AIS* (surtout en Lucanie); pour le français v. Tobler-Lommatzsch, *Afr. Wb.*, s. v. *devoir* et J. Vogels, *Romanische Studien*, V, 1880, p. 509 n. – Exemples siciliens du XV^e s. avec subjonctif en plus, après «vouloir»: *cui pò contrastari cun Deu, chi voli chi tu l'agi a fari?* (*Poesie siciliane dei secoli XIV e XV a cura di G. Cusimano*, II, Palermo, 1952, p. 16); après conjonction: *chì non sulamenti non haya a patiri deffettu e detrimentu di la greya ad issu commisa* (*Regole, costituzioni, confessionali e rituali a cura di F. Branciforti*, Palermo, 1953, pp. 62-3; et *a li obedienti humili e pazienti, azò chi hayanu a meglorari, [divi] pregari* (*ibid.*, pp. 62, 11 ss.), etc.

²⁹ Salvatore Volpes Lucchesi, *Scuma di lattì e niuru di siccìa*, Palermo, 1947. Je garde l'orthographe du poète.

texte sicilien le plus récent que j'aie en mains. Le syntagme signifie l'argumentation sur le devoir simultanément à l'acte de parole :

*Cumpari, chi si fa?... sulu jucati?...
Mi fazzu un sulitariu, ch'aju a fari!?!...³⁰*

le devoir moral, la nécessité générale, le destin :

*Cu' arrobba è 'nfami e s'avi a cunnannari,
'Ngalera d'accussì si nn'avi a 'jri ;
Turmentu, chiantu, orribili pinari,
Nni la so vita sempriavi ad 'aviri. (p. 141)*

la conclusion de caractère hypothétique :

*Com'è ca ti [lu suli] camina notti e jornu
E sempri all'aria nun stancannu mai?
Firriannu comu fa sempri all'intornu,
Scuncirtamenti nn'avi aviri assai!... (p. 87)*

5.3. *Appi a* + inf. est le prétérit, formellement le passé simple, du syntagme et désigne des obligations ou des nécessités effectivement vécues ou des suppositions, hypothèses, conclusions faites par rapport à des événements ayant eu lieu – c'est le *Realis* de « devoir » au passé.³¹ Voici des exemples d'emploi en principale: *L'áppumu a-ppriári ppi-ddirimi cchi-ssapia*³² (Piedimonte Etneo). *L'áppi a-ppriári ppi-ddirimi chiddu ca sapia* (Ustica).

Le syntagme me paraît prendre une valeur fatidique dans un passage de « A la me Sicilia » de Volpes Lucchesi :

*Cerca la storia to di rigurdari,
A cu' difisi lu to granni onuri
E librità e giustizia t'appi a dari. (p. 11)*

T'appi a dari signifie « [qui] devait te donner liberté et justice ». Le poète ne pense pas au moment où Garibaldi donna effectivement

³⁰ P. 131. It. : *Cosa devo fare d'altro?*

³¹ V. à ce sujet la belle interprétation du vers *Quant la clartés dut aparoir* par Tobler, *V. B. IV*, pp. 10-11. L'it. *ebbe a* + inf. comme l'afr. *dut* + inf. ont en partie le même sens que le sic. *appi a-* (v. Salvatore Battaglia, *Grande Dizionario della lingua italiana*, I, 1961, p. 875, 21 qui cite *Simonide poeta ebbe a trovare un corpo morto al mar in su la riva*; et Rübel, *op. cit.*, chap. VIII), mais signifient aussi « avoir failli faire qch. » (v. Rübel, *ibid.*; S. Battaglia, *ibid.*; et Tommaseo-Bellini, I, s. v. *avere*, 21).

³² Questionnaire: *Si fece pregare per dirmi quello che sapeva.*

la liberté et la justice, mais au personnage destiné par l'histoire à les lui donner, à celui donc qui devait un jour les lui procurer. Le poète introduit un décalage à l'intérieur d'un fait historique, établissant une distinction entre le moment de la prise de connaissance rétrospective de la nécessité, de l'obligation et le moment de l'actualisation. *Appi a-* peut donc exprimer l'interprétation des arrêts bien-ou-malfaisants du destin; il a la fonction d'un « futur des historiens » dans le passé, mais avec tout le poids des connotations de fatalité inhérentes à *aviri a*.³³

La même idée de fatalité se trouve dans l'emploi de la tournure en complétive: *Diciunu c'áppi áviri na malatía tinta* (Spadafora).³⁴ *Crú lu sápi zzóccu cci áppi a-ccapitári* (Cianciana)³⁵. *Crú c' ápp' a-mmórrri* (Mo)³⁶.

5.4. *Avía* / *áva* / *avéva a* + inf., « je devais », désigne des obligations réelles ou hypothétiques dans le passé, mais dont l'accomplissement est incertain ou n'a pas eu lieu. La tournure représente donc l'irréel avec ses riches nuances allant de la possibilité à l'irréalité totale selon le sens de la phrase et le contexte. Selon M. Picitto la valeur réelle originare n'aurait cependant pas entièrement disparu.

L'imparfait d'*aviri a*, comme c'est le cas du présent, deux flexions qu'il vaudra mieux nommer longue et courte au lieu de tonique et atone. Voici quelques exemples de la première³⁷: *avéva*, *avévi*, *avéva*, *avévumu*, *avévuvu*, *avévunu* (Fr) dans le messionois occidental, *avía*, *avii*, *avía*, *avíamu*, *avíavu*, *avíanu* (Ma) et *av'éva*, *av'évi*, *av'éva*, *avévamu*, *avévavu*, *avévanu* (Co) les deux typiques du palermitain, *avía*, *avíatu*, *avía*, *avíamu*, *aví(v)avu*, *aví(v)avnu* (Ag) et *avíva*, *avívi*, *avíva*, *avívamu*, *avívavu*, *avívanu* (Li) pour l'agrigentain, *avía* (1^{re}-3^e), *avíéumu*, *avíévu*, *avíinu* (Le) dans l'ennois, *avía*, *avíé(v)utu*, *avía*, *avíé(v)umu*, *avíéu(v)u*, *avíé(vu)nu* (Mo) pour le ragusain,

³³ A la différence d'un futur « des historiens » purement temporel tel qu'il a été relevé dans des passés définis du français par Nilsson-Ehle (*StN* 16, pp. 70-71).

³⁴ L'italien n'envisageant pas la part du destin mais plutôt l'incertitude de l'énoncé, met au contraire le subjonctif. Cf. la phrase correspondante du questionnaire: *Si dice che abbia avuto una grave malattia*.

³⁵ Questionnaire: *Chi sa che cosa gli sarà capitato*.

³⁶ Questionnaire: *Credo che sia morto*.

³⁷ Les -a et -u finals s'élident ou fusionnent avec la préposition a.

le syracusain méridional et le catanais méridional, *avia*, *avivi*, *avia*, *aviumu*, *avivuru*, *avivunu* (So) représentant le syracusain central. Les formes courtes qui servent aussi à former le plus-que-parfait, caractérisent le catanais central et septentrional: *áv'* (sg.), *ávam'*, *ávát'*, *ávan'* (Pa), *av'* (sg.), *áum'*, *áu(t)'*, *áun'* (AC) et le syracusain septentrional: *áv'*, *áutu*, *áv'*, *áumu*, *áuru*, *áunu* (Au). J'en ai aussi trouvé dans le syracusain central.

Emploi: *Iqđi avévunu a-ppártiri e nam-partéru* (Fr)³⁸. *Si lu fráti avússi státu a-Ssadifálcu, l'avia-gghiiri ad ahhiári* (Mn)³⁹. *Sapia ca idđu avi' ad arriggiári* (Mn)⁴⁰. *Aviavu' a-bbidiri cuómu t'avagliáva!* (Ri). *Quánnu séppi chidđu chi mi dicisti, avia-ffári na fésta* (Ba)⁴¹. *Aunu a-gghiiri nnə sinnicu, ma nun u sácciu suđđu cci anu iútu* (Au).⁴²

Il est intéressant de constater que la langue littéraire jusqu'à Meli emploie *avia a* + inf. non pas comme irréel, mais comme *Realis*⁴³:

14^e s.: *comu killa ki sapia zo ki divia essiri et ki avia a ffari*.⁴⁴

Meli: *Pirchè 'ntisi, chi ccà s'aveva a fari*

'Na cosa a modu di concavuluni.

E chi tutti Vuautri, misi a ringa,

*Aviavu a recitari certi versi,*⁴⁵

Un type d'irréel très ancien se trouve à Sortino: *iú aó, tu at-aó, idđu aó, nuiáurtri am-aó, vuiáurtri at-aó, idđi an-aó* + infinitif, formes qui paraissent inanalysables aux locuteurs. Emploi: *Iđđu aó-ttavagghiári, ma nun-ci annáú.*⁴⁶ *An-aó-tturnári, ma nun-z'ana fáttu cchiú vívi.*⁴⁷ *Aó-nnári n-campágná, ma cci succéssi na disgráz-zia.*⁴⁸ *U sapiuru c'aó-tturnári?*⁴⁹ La valeur originaire se retrouve

³⁸ It.: *Dovevano (Sarebbero dovuti) partire, ma non partirono.*

³⁹ It.: *Se il fratello fosse stato a Serradifalco, sarei andato a vederlo.*

⁴⁰ It.: *Sapevo che sarebbe dovuto tornare (ma non è tornato).*

⁴¹ It.: *... sarei dovuto mostrarmi felice.*

⁴² It.: *Sarebbero dovuti andare dal sindaco, ma non so se ci siano andati.*

⁴³ La valeur irréelle apparaît cependant dans les chansons de Noto. V. *op. cit.*, str. 344, 516, 532, etc.

⁴⁴ *La istoria di Eneas vulgarizata per Angilu di Capua*, a cura di G. Folena, Palermo, 1956, p. 76.

⁴⁵ *Poesie siciliane dell'abate Giovanni Meli...*, 1787, II, pp. 131-132.

⁴⁶ It.: *Doveva lavorare, ma non ci andò.*

⁴⁷ It.: *Dovevano tornare, ma non si sono mai più fatti vivi.*

⁴⁸ It.: *Avrebbe dovuto andare al campo, ma ebbe un accidente.*

⁴⁹ It.: *Sapevate che doveva tornare?*

dans la phrase que dit le paysan qui repasse chez le médecin pour lui payer les honoraires: *Iú, duttúri, aó-tturnári ppi-ffári u ma dovtri*. Carlentini, à 22 km de Sortino, connaît une forme analogue: *Am-avó a-ccuntintári ppi-ffózza* « nous avons dû le satisfaire ». M. Piccitto voit dans *aó av'a* avec assimilation de *-u* (< *-v*) et de *a*, ou « oscuramento » de *a* à côté de *-v*.

Si le sicilien moderne préfère la valeur irréelle d'*avia a*, l'it. *doveva* et le fr. *devait* gardent dans la langue écrite la valeur réelle⁵⁰, tout en présentant aussi l'emploi irréal⁵¹. Damourette et Pichon expliquent la transition à l'irréel par le fait que « les toncaux reportent l'esprit au moment où le phénomène s'effectuait, se déroulait, où il n'avait pas atteint son terme⁵². Voilà pourquoi (...) *je devais* exprime un destin en formation, pouvant être bouleversé par un événement ultérieur. »⁵³.

5.5. *Avissi a* + inf. est le potentiel le plus répandu du syntagme en question. Il se conjugue en messinois, palermitain et catanais *aviss(i)* (1^{re}-3^e), *avissim(u)*, *avissiv(u)*/*avissuu*, *avissir(u)*; les autres parlers préfèrent *avissitu* à la 2^e ps. du sg.

En principale comme en subordonnée complétive il indique un devoir potentiel et se rapporte à un avenir plus ou moins éloigné: *Dumáni aviss' a-gghiri m-Palérmu*; *cci véni cu-mmia? Nuatri cci l'avissim' a-ddiri, ma nni šcantámu* (Ma)⁵⁴. *Iú cririti ca, quánnu ricivivunu sta nutizia, avissun' a-ssiri cunténti* (So)⁵⁵. *Ió sácciu c'aviss' a-tturnári* (Fr).

Il s'emploie avec la même valeur dans la protase conditionnelle. (*Si tu avissi a-ppártiri*, Le) comme dans la condition paratactique (*Ma a-cchiddu, cci aviss' a-mmóriru so pátri, 'nn'é ca chiancissi! Ma*)⁵⁶.

⁵⁰ Cf. G. Ebeling, *Probleme der romanischen Syntax*, Halle, 1905, pp. 26 ss.; H. Nilsson-Ehle, *StN* 16, pp. 50 ss.

⁵¹ V. Rübel, *op. cit.*, p. 24 pour la bibliographie et p. 21.

⁵² Ceci explique pourquoi le passé défini (*appi a* + inf.) d'aspect terminatif-résultatif garde la valeur réelle.

⁵³ *EGLF*, V, pp. 147-8. Rohlfs appuie son explication sur l'imperfectum de conatu, *HGIS*, § 671.

⁵⁴ « Nous devrions le lui dire, mais nous avons peur. »

⁵⁵ « Je croyais qu'ils seraient (devraient être) contents, quand ils recevraient cette nouvelle. »

⁵⁶ « Mais celui-là, même s'il lui mourait son père, il ne pleurerait pas. »

Comme le présent et le prétérit du syntagme, *avissi a + inf.* se trouve aussi dans la complétive après une expression de la volonté.⁵⁷

5.6. *Avria/avirria a + inf.* existe dans quelques parlers à côté de la construction synonyme *avissi a + inf.* et représente un potentiel de formation secondaire. Le syntagme se trouve surtout dans l'angle nord-oriental (à Barcellona, on conjugue *aviria* 1^{re}-3^e, *aviri-umu*, *aviritu*, *aviriunu*), mais sporadiquement aussi en d'autres endroits, ainsi à Riesi, où l'on conjugue *avria*, *avriatu*, *avria*, *avriamu*, *avriavu*, *avrianu*. Il s'emploie comme potentiel indépendant (*Pittia aviri' a-ffari na scinata ogni-mmumentu*, Ba⁵⁸) ou dans la complétive (*Sapia ca iddu avri' a-tturnari ntra se' misi*. Ri).

5.7. *Avéra/avirra a + inf.* a les mêmes valeurs qu'*avia a-*.

A Milena j'ai trouvé la conjugaison complète du premier des deux types: *avéra*, *avératu*, *avéra*, *avéramu*, *avéravu*, *avéranu a + inf.*, à Marineo celle du deuxième: *avirr(a)* (1^{re}-3^e), *avirram(u)*, *avirrav(u)*, *avirran(u) a + inf.*⁵⁹

Milena montre l'emploi de la forme en fonction d'irréel: *Si lu frati avüssi státu a-Ssadirfarcu, l'avér' a-gghiri d'hiari* « Si le frère avait été à Serradifalco, j'aurais dû aller le voir ». Mais la valeur potentielle est plus fréquente: *Sapia ca iddu avér' arriggarari* « Je savais qu'il devrait revenir ». *Si-ddoppu manciari lu tiempu fóra bbuenu, m'avér' a-ffari na passáta* « S'il faisait beau cet après-midi, je pourrais faire une promenade ».

⁵⁷ Cf. AIS, c. 836, p. 859, et déjà au XV^e s.: *et tu (...) vulisti chi ti havissimu ad haviri, nuy, toi Cathanisi, speciali per advocata. (Istoria di la translacioni di S. Agata, str. III, in Poesie sic., op. cit., II, p. 8).*

⁵⁸ « Pour [ta manière d'être], je devrais te faire une scène tout à l'heure. »

⁵⁹ Ce conditionnel en *-(r)ra* provenant du plus-que-parfait latin semble avoir occupé jadis toute l'île. Aux formes sporadiques trouvées par M. Rohlfs à Vita, Naso, Floresta, S. Biagio Platani, Bivona et Modica (HGIS, § 603, n. 2) viennent s'ajouter, outre les *avéra/avirra* mentionnés ci-dessus, les paradigmes complets de Marineo: *farra* (1^{re}-3^e), *fárramu*, *fárravu*, *fárranu* (de même pour *virra* et *púrra*) à côté de *fóra*, *fóramu*, *fóravu*, *fóranu*. Emplois: *Óra ié virra sapiri cc'a fattu tutta la santa matinata*. « Je voudrais savoir ce que tu as fait toute la journée ». *Cchiossá virramu éssiri, ca ti faciissimu liccári l'ugna*. « Nous voudrions être plus nombreux et te faire lécher les doigts ». *Mástru Qi', unni virramu iri?* « Maître Ciro, où pourrions-nous aller? ». *Púrramu méttiri scummissa e la vincissimu*. « Nous pourrions gager et nous vaincions ». *Fóra ié-ddi tia, cci dássti quattru timpulati*. « Si j'étais toi, je lui donnerais des gifles. » *Ah, s'un avirravu scrittu dda littera!*

Emploi d'irréel à Marineo: *Astúra avirr' ad éssiri nasciutu* «Maintenant [le grain] devrait déjà avoir poussé» (dit par le paysan un certain temps après les semailles).

6. Il ressort de l'exposé précédent qu'*aviri a* + infinitif est un syntagme sémantiquement indépendant dont il est possible de former tous les temps et modes que possède le sicilien: le présent et le passé de l'indicatif (*aiu a-* et *appi a-*), le potentiel (généralement *avissi a-*, en messinois et sporadiquement en d'autres endroits *aviria a-*) et l'irréel (*avía a-* à côté de *avéra a-* qui cependant tend à prendre une valeur potentielle). Il a donc gardé sa signification originaire⁶⁰ et ne s'est pas identifié à l'un ou l'autre de ces temps et modes, comme cela est au contraire arrivé au tour infinitif + HABERE. Celui-ci a vu se réduire la pluralité des formes temporelles et modales aux seules positions infinitif + HABEO et infinitif + HABEBAM/HABUI qui se sont insérées en qualité de futur et de conditionnel dans le système temporel en français, en italien, etc. En sicilien, les futurs en infinitif + *aiu* ou *-o* et les conditionnels en infinitif + *-ia* ou *-eva* sont restés en marge du système temporel qui se compose en première ligne des cases du présent et du passé.

Cette disponibilité syntaxique d'*aviri a* + infinitif montre bien que le syntagme garde toujours son ancienne valeur et qu'il ne s'est pas grammaticalisé, même si dans certains emplois il pourrait faire l'impression d'un futur.

⁶⁰ M. Pohl arrive pour le fr. *avoir à* + inf. à la même indépendance de la tournure à l'égard des temps verbaux et des modes, définissant le sémantisme comme contenant des aspects annonciatifs (*FM*, 32, 1963, p. 176).

S. HEINIMANN (Berne)

L'ARS MINOR DE DONAT
TRADUIT EN ANCIEN FRANÇAIS

Dans son ouvrage fondamental sur les doctrines grammaticales du Moyen Age, Ch. Thurot mentionne deux manuscrits du XIV^e siècle qui contiennent plusieurs traités élémentaires de grammaire latine en langue française: BN lat. 14 095 (anc. Saint-Germain 1460; sigle de Thurot: HHa; notre sigle: G) et Bibl. Mazarine 3794 (anc. 578; sigle de Thurot: IIa; notre sigle: M)¹. Ce sont les seuls traités rédigés en langue vulgaire qu'il ait rencontrés au cours de ses recherches dans les bibliothèques de Paris, d'Orléans et de Montpellier². On peut y ajouter un manuscrit de Berne du XIII^e siècle (Bibl. de la Bourgeoisie 439; notre sigle: B), qui provient du couvent des Célestins de Metz³, ainsi que les trois manuscrits, également d'origine messine, récemment signalés par M^{lle} Edith Brayer⁴, et que nous n'avons pas pu examiner de près.

¹ *Extraits de divers Manuscrits latins pour servir à l'Histoire des Doctrines grammaticales au Moyen Age*, Paris, 1869 (réimpr.: Frankfurt, 1964), pp. 51 et 53; pour la date cf. également p. 149, n. 2. — La date a été confirmée par M. Christoph von Steiger, qui a bien voulu examiner les microfilms pour moi. Cf. en outre L. Delisle, *Inventaire des Manuscrits latins de Saint-Germain-des-Prés*, Bibl. de l'Ecole des Chartes, 29^e année, t. 4, 6^e série, Paris, 1868, p. 256, et Auguste Molinier, *Catalogue des Manuscrits de la Bibliothèque Mazarine*, t. 3, Paris, 1890, p. 185, selon lequel M appartient à la deuxième moitié du XIII^e s.

² Thurot, p. 120.

³ Cf. notre article *Zur Geschichte der grammatischen Terminologie im Mittelalter*, *Zeitschr. f. rom. Philol.* 79, 1963, pp. 23-37, spéc. pp. 26 s. Le traité a déjà été signalé par J. J. Baebler, *Beiträge zu einer Geschichte der lateinischen Grammatik im Mittelalter*, Halle a. S., 1885, pp. 200 s., qui en reproduit, non sans fautes, une partie.

⁴ E. Brayer, *Recherches sur quelques Manuscrits en ancien français provenant du Couvent des Célestins de Metz*, *Bulletin d'information de l'Institut de recherche et d'histoire des textes*, N^o 9, 1960, Paris, 1961, pp. 39-51, spéc. pp. 41 et 50. Il s'agit des mss. 640, 643 et 647 de la Bibl. municipale de Metz.

Quatre traités contenus dans les manuscrits G (fol. 8^v-10^v), M (fol. 22^r-26^r = M¹; 41^r-52^r = M²) et B (fol. 76^r-76^v) commencent par *Quantes parties d'oroison* (Var. : *oreson, orison*) *sont?* et reproduisent, d'une façon plus ou moins fidèle, la théorie de l'*Ars minor* de Donat sur les huit parties du discours et leurs accidents. Il y a, entre les quatre versions, de nombreux traits communs, mais aussi de fortes divergences. Elles sont dues aux besoins variés de l'enseignement oral et, d'autre part, au fait que, dès le VII^e siècle (sinon avant), le traité de Donat a été interpolé et remanié de différentes manières.⁵ Dans les quatre versions, il y a des passages traduits littéralement du texte de l'*Ars minor* tel qu'il nous a été conservé par le meilleur manuscrit (celui de Leyde, X^e s.), sur lequel Keil a fondé son édition critique⁶. D'autres s'en écartent plus ou moins. Cette édition (K) nous servira, avec les variantes des manuscrits de Berlin et de Munich produites par Keil, de terme de comparaison, et c'est à elle que nous nous référons lorsque nous parlons du texte de l'*Ars minor*.

Des quatre versions françaises, c'est M² qui s'écarte le plus de K. Ses interpolations ont quelquefois la longueur de plusieurs pages. La version B, également interpolée, mais rédigée pour un maître qui sait presque par cœur son Donat, ne conserve du texte de l'*Ars minor* que les questions principales (*Qu'est verbes?* etc.), une partie des définitions, le début des réponses concernant les accidents (*Quantes choses avienent au non? VI*, etc.) et quelques autres détails. Le reste est remplacé par des *etc.* significatifs. M¹ et G sont de longueur moyenne, et suivent de si près le texte de Donat qu'on a le droit de parler d'une traduction de l'*Ars minor*.⁷ Aucun des deux traducteurs n'en a cependant connu la version originale. Leurs modèles, comme ceux de M² et de B, sont des copies latines plus ou moins altérées, qu'on trouve en grand nombre au Moyen Âge.⁸

⁵ Cf. H. Keil, *Grammatici latini*, vol. IV, p. XXXVII.

⁶ Keil, IV, pp. XXXIX et 354 ss.

⁷ Traduction bien antérieure à celle de 1546 (imprimée à Paris), que nous avons considérée par erreur comme la plus ancienne (*Zeitschrift f. rom. Philol.* 79, 1963, p. 26). Thurot, qui donne des extraits de G et de M, ne dit nulle part qu'il s'agit de traductions intégrales ou presque intégrales. Il les présente par des formules telles que « Voici ce qu'on disait... dans l'enseignement élémentaire ». Et ce n'est qu'exceptionnellement qu'il parle de traduction à propos d'un passage cité. Cf. également W. Foerster, dans son introduction à l'édition de Meigret, Heilbronn, 1888, p. XXVI.

⁸ Keil, IV, pp. XXXV et XXXVII; Thurot, pp. 6 s.

C'est tantôt M¹, tantôt G qui s'écarte davantage de K. Nous ne savons pas dans quelle mesure les traducteurs ont apporté eux-mêmes des changements à la substance du texte latin. Mais il me semble de toute façon exclu qu'ils se soient servis tous les deux du même modèle.

Le microfilm de G est en partie illisible. Aussi avons-nous donné la préférence à M¹: le texte en est généralement correct, l'écriture nette et belle. L'espace dont nous disposons étant limité, nous avons dû renoncer à publier les variantes de G. Le lecteur en trouvera une partie dans l'ouvrage de Thurot. Nous reproduisons le texte intégral de M¹, en plaçant entre crochets les interpolations et en relevant, dans les notes, tous les passages où la version française s'écarte de K (texte et variantes).

Il est peu probable que le scribe de M¹ ait directement traduit du latin. Il a sans doute copié, peut-être en le remaniant, un manuel scolaire rédigé en langue française qui devait être répandu à l'époque et dont le manuscrit de Berne conserve une version abrégée. Abstraction faite des phrases supprimées par le remanieur ou le scribe, le texte de B s'écarte peu de la version française courante représentée par M¹, ce qui nous permet de faire remonter celle-ci au XIII^e siècle. Et il ne serait peut-être pas trop téméraire de la faire remonter plus haut encore. Des formes adaptées du latin, telles que *muef* 'mode' et *case* 'cas', sont couramment employées au XIII^e siècle⁹; la terminologie grammaticale française paraît s'être progressivement fixée avant cette époque. Il n'est naturellement pas possible de dater avec exactitude les débuts de l'enseignement du latin en langue vulgaire. Les plus anciens manuels rédigés en français sont sans doute perdus, usés par des générations de maîtres et d'élèves ou remplacés par des « méthodes » plus modernes. Et même si nous les possédions encore, ils seraient de toute façon postérieurs aux premières leçons de latin données, entièrement ou en partie, en langue française.

⁹ Cf. Thurot, p. 120, et nos remarques dans *Zeitschr. f. rom. Philol.* 79, 1963, pp. 27 ss.

- [22a] Quantes parties d'oroison sont? VIII. – Queles? Li nons, li pronons, le verbe, li adverbe, li participle, la conjunction, la preposition, l'interjection. – [Lesqueles se declinent et lesqueles ne se declinent mie? Li nons, li pronons, le verbe, le participle, ces 5. IIII se declinent. Li adverbe, la conjunction, la preposition, l'interjection, ces IIII ne se declinent mie. – Lesqueles gouvernent et lesqueles non? Li nons et li particples gouvernent et sont gouvernez. Li pronons est gouverné et si ne gouverne mie. Li verbe gouverne et si n'est mie gouverné. Li adverbe, la conjunction, la preposition ne gouvernent ne ne sont gouverné, fors li adverbe qui gouverne par force de comparatif. / La preposition sert a II cases: a accusatif et a ablatif.]
- [22b] Que est non? C'est une partie d'oroison qui senefie substance o qualité propre ou commune. – Quantes choses avienent au non? 15. VI. – Queles? Qualitez, comparaison, genre, nombre, figure, case. – Quantes qualitez de non sont? II. – Queles? La propre, l'appellative. La propre convient a un seul, [si comme *Petrus, Ludovicus*]. L'appellative convient a plusieurs, [si comme *magister, dominus*].
20. Quanz degrez de comparaison sont? III. – Quiex? [Le positif, li comparatif, li suppellatif]: li positif si comme *doctus* 'sage', li comparatif si comme *doctior* 'plus sage', le suppellatif si comme *doctissimus* 'tres sage'. – A quel case sert [le positif? A tel case comme la signification requiert ou comme nature li donne.] – Li 25. comparatif? A ablatif [plurier et a ablatif singulier] sanz preposition, si comme *fortior illo vel illis*. – Li suppellatif? A genetif plurier, si comme *rex est nobilissimus militum*, [o a genetif singulier / de non collectif, si comme *rex est potentissimus populi*].
- [22c] [Que est non collectif? Non collectif est qui enclot en soi 30. pluralité souz votz singuliere, si comme *gens, turba*.]
- Quanz genres de non sont? V. – Quiex? [Le masculin, le feminin, le neutre, le commun et le tout]: le masculin si comme *hic magister*, le feminin si comme *hec musa*, le nieutre si comme *hoc scamnum*, le commun si comme *hic et hec sacerdos*, le tout si 35. comme *hic et hec et hoc felix*. – [Est il plus de genres? Oil, II. – Quex?] Epychenon genus [et dubium genus. Epychenon genus est quant une voix ou II par un article senefie l'un et l'autre sexe], ut *passer, aquila, mustella, milvus*, [et ainsi epychenon fait autant par un article comme li commun fait par II. – Dont a non? 40. Epychenon est dist *epy*, quod est supra, et *cenon*, quod est commune, quasi *supracommune*, pour ce qu'il fait autant par un article comme le commun par II. Dubium genus est quant l'en 45. ne seit pas cer- / tainnement de quel genre est la voix proposee, ut *dies*, qui est decliné ainsi: nominativo *hic vel hec dies*, en doutant de quel genre il est, ou de masculin ou de feminin.]
- [22d] Quanz nombres de non sont? II. – Quiex? [Li singulier et li plurier.] Le singulier [parle d'une seule chose], si comme *hic magister*. Le plurier [parle de plusieurs choses], ut *hii magistri*. – Quantes figures de non sont? III. – Queles? [La simple, la com-

9. Ms.: coniuiction.

34. Ms.: scamnum.

39. Ms.: dont as nons.

43. Ms.: certainement.

50. poste et la decomposte]: la simple si comme *magnus*, la composte ut *magnanimus*, [la decomposte ut *magnanimitas*]. – Quantes cases de non sont? VI. – Quelles? Le nominatif, le genitif, le datif, l'accusatif, le vocatif, l'ablatif. Le nominatif dit *le mestre*, le genitif *du mestre*, le datif *au mestre*, l'accusatif *le mestre*, le vocatif
55. *o tu mestre*, l'ablatif *par le mestre*, *o le mestre* et *sanz le mestre* et *du mestre*.
- Qu'est pronon? Une partie d'oroison qui senefie presque autant comme non et reçoit aucune foiz [certainne] / persone. – Quantes choses eschient au pronon? VI. – Queles? Qualité, genre, nombre, figure, persone, case. – Quantes qualitez de pronon sont? II. – Queles? La fenie et la nient fenie. La fenie est celle qui reçoit [certainne] persone, si comme *ego*, *tu* vel *ille*; la non fenie qui ne reçoit pas [certainne] persone, si comme *quis*, *que*, *quod*. – Quanz genres de pronon sont? [V. Le masculin, le féminin, le neutre, le commun et le tout]: le masculin si comme *quis*, le féminin si comme *que*, le neutre si comme *quod*, le commun si comme *talis*, *qualis*, le tout si comme *ego*, *tu*, [sui]. – Quanz nombres de pronon sont? II. – Quiex? [Li singulier et li plurier]: li singulier ut *hic*, li plurier ut *hii*. – Quantes figures de pronon sont? II. – Queles? [La simple, la composte]: la simple si comme *quis*, la composte si com *quisquis*. – Quantes persones de pronon sont? III [ou singulier et III ou plurier]. *Je* est la premiere ou singulier, *tu* seconde, *cil* tierce; [*nous* est la premiere persone ou plu- / rier, *vous* est la seconde, *iceuls* est la tierce]. – Quantes cases de pronon sont? VI. – [Queles? Le nominatif, le genitif, le datif, l'accusatif, le vocatif, le ablatif: le nominatif si comme *meus*, le genitif si comme *mei*, le datif si comme *meo*, le accusatif si comme *meum*, le vocatif si comme *o mi*, l'ablatif si comme *a meo*.]
80. [Quanz pronons sunt? XV. – Quiex? VIII primitis et VII derivatis. – Qui sont les VIII primitis? *Ego*, *tu*, *sui*, *ille*, *iste*, *ipse*, *hic* et *is*. – Qui sont les VII derivatis? *Meus*, *tuus*, *suus*, *noster* et *vester*, *nostras* et *vestras*. – Quans en i a qui ont vocatis? III. – Quiex? *Tu*, *meus*, *noster* et *nostras*.]
85. Qu'est verbe? Une partie de oroison [qui senefie faire ou souffrir o mues], o temps, [o formes], o persones, sanz cases. – Quantes choses eschieent au verbe? VII. – Queles? [Muef], conjugation, genre, nombre, figure, temps, persone. – Quanz mues sont? [V. – Quiex? L'indicatif, l'imperatif, l'optatif, le conjunctif, l'infinitif.] L'indicatif [demoustre], si comme / *lego*. L'imperatif [commande], si comme [Petre], *lege*. Le optatif [desirre], si comme *utinam legerem*. Le conjunctif [conjoint], ut *cum legam*. Li infinitif [est infini en nombres et en personnes], si
64. *A corriger*: V. – Quiex?
84. *Après nostras un signe renvoie au bas de la page, où se trouve le texte suivant, qui correspond aux vers 434s. du Doctrinale d'Alexandre de Ville-Dieu (éd. Reichling): Unde versus: Quatuor exceptis pronomina nulla vocabis. / Tu, meus et noster, nostras casus tenet omnes. (Reichling: nostras, haec sola vocantur).*
93. *Ms.*: Li infinitif fenist en nombres et en personnes. *La correction, proposée par Thurot, p. 184, est conforme à G. Cf. Priscien (Keil, II, 425,10): quod nec personas nec numeros definit; et Donat Proensal, ms. C (éd. Stengel, p. 16,39): non fenis ni termina certa persona ni nomer.*

- comme *legere*. [Le sisième muef du verbe est] l'impersonel, si
 95. comme *legitur* 'l'en list'.
- [Quanz temps a l'indicatif? V. – Quiex? Le present, le preterit non parfait, le preterit parfait, le preterit plus que parfait et le futur. Li verbe du present senefie chose presente, si comme *lego* 'je lis'. Le verbe du preterit non parfait senefie chose commenciee
 100. non pas parfaite, si comme *legebam* 'je lisoie'. Le verbe du preterit parfait senefie chose parfaite, si comme *legi* 'je lui' ou 'ai leü' ou 'o leü'. Le verbe du preterit plus que parfait senefie chose plus que parfaite, si comme *legeram* 'je avoie leü'. Le verbe du futur senefie chose a venir, si comme *legam* 'je lirai'. – Quanz temps a l'imperatif? II. – Quiex? Le present et le futur. – Pour quoi n'a il que II temps? Pour ce que l'en ne puet commander que de fait
 [23d] present ou a / venir. – Quanz temps a li optatif? V conjoinz: le present et le preterit non parfait ensemble, le preterit parfait et le preterit plus que parfait ensemble, le futur par soi. – Quanz
 110. temps a li conjunctif? V. – Devisez! Le present par soi, le preterit non parfait par soi, le preterit parfait par soi, le preterit plus que parfait par soi. – Quanz temps a l'infinitif? V conjoins ausi comme li optatif.]
- Quantes fourmes de verbe sunt? IIII. – Queles? [La parfaite, 115. la meditative, la frequentative, la incoative]: la parfaite si comme *lego*, la meditative si comme *lecturio*, la frequentative si comme *lectito*, la incoative si comme *fervesco*, *calesco*.
- Quantes conjugations de verbe sunt? IIII. – Queles? La premiere, la secunde, la tierce, [la quarte. L'en connoist la pre-
 120. miere a ce qu'elle a a lonc devant *re* ou present temps de l'infinitif muef, ut *amare*, exceptez *do*, *das* et ses compoz. L'en connoist la
 [24a] secunde a ce qu'ele a *e* lonc devant *re* ou pre- / sent temps de l'infinitif muef, si comme *docere*. L'en connoist la tierce a ce qu'ele a *e* brief devant *re* ou present temps de l'infinitif muef, si comme
 125. *legere*. L'en connoist la quarte a ce qu'ele a *i* lonc devant *re* ou present temps de l'infinitif muef, si comme *audire*.]
- [L'en puet dire autrement ainsi:] Je connois la premiere conjugation a ce qu'ele a a lonc devant *s* ou devant *ris* en la secunde persone de l'indicatif muef, ut *amo*, *amas*, *amor*, *amaris*.
 130. Je connois la secunde conjugation a ce qu'ele a *e* lonc devant *s* ou devant *ris* en la secunde persone de l'indicatif muef, ut *doceo*, *doceor*, *doceris*. Je connois la tierce conjugation a ce qu'ele a *i* brief devant *s*, ou *e* brief devant *ris* en la secunde persone de l'indicatif muef, ut *lego*, *legis*, *legor*, *legeris*. [Je connois la quarte
 135. conjugation a ce qu'ele a *i* lonc devant *s* ou devant *ris* en la secunde persone de l'indicatif muef, / si comme *audio*, *audis*,
 [24b] *audior*, *audiris*.]
- Quanz genres de verbe sont? V. – Quiex? Li auctif, li passif, li neutre, li commun, li deponent. L'en connoist l'auctif a ce que
 140. il se defenist en *o*, et puet prendre *r* et faire de soi passif, ut *lego*,
-
106. *Ms.*: commader.
 108. *Ms.*: present le preterit.
 117. *Ms.*: firvesco.
 129. *Ms.*: amor amaris amaris.
 133. *e* brief *est ajouté en marge*.
 136. *Ms.*: de l'infinitif muef.

- legor*. L'en connoist le passif a ce que il se defenist en *r*, et puet del *r* delessier et revenir en son auctif, ut *legor*, *lego*. L'en connoist le neutre a ce qu'il se defenist en *o*, ne ne puet prendre *r* [ne faire de soi passif], ut *sto*, *curro*; quar l'en ne dit pas *stor nec curror*.
145. L'en connoist le commun a ce que il se defenist en *r*, [laitre du passif], et si a le sen de l'auctif et du passif ensemble, si comme *criminator* 'je blasme' ou 'sui blasmé'. L'en connoist le deponent a ce que il se defenist en *r*, laitre du passif, [et si a le sen de l'auctif tant seulement], si comme *loquor* 'je parle'.
- [24c] 150. Quanz nombres de verbe sunt? II. – Qex? Le singulier et le pluriel: le singulier si comme *lego* 'je lis', le pluriel si comme *legimus* 'nous lisons'. Quantes fi- / gures de verbe sont? II. – Queles? [La simple et la composte]: la simple si comme *lego*, la la composte si come *negligo*.
155. Quanz temps de verbe sont? III. – Quiex? [Le present, le preterit, le futur.] Le verbe du present [parole de fait present], si comme *lego* 'je lis'. Le verbe du preterit [parole de fait passé], si comme *legi* 'je lui' ou 'ai leü'. Li verbe du futur [parole de fait a venir], si comme *legam* 'je lirai'. – Quanz temps sont en declinaison de verbe? V. – Quiex? Le present ut *amo*, le preterit non parfait ut *amabam*, li preterit parfait ut *amavi*, li preterit plus que parfait ut *amaveram*, le futur ut *amabo*. – Quantes persones de verbe sont? III. – Queles? La premiere si comme *lego* 'je lis', la secunde si comme *legis* 'tu lis', la tierce si comme *legit* 'cil list'.
- [24d] 165. Qu'est adverbe? C'est une partie d'oroison qui est mise joust le verbe [et s'apuie au verbe et ne puet avoir certaine signification sanz li]. – Quantes choses eschient a l'adverbe? / III. – Queles? Signification, comparaison, figure. – Quantes significacions d'adverbe sont? [XXIII ou plus.] – Quanz degrez de comparaison d'adverbe sunt? III. – Quiex? Le positif, le comparatif, le suppletif: le positif si comme *docte* 'sagement', le comparatif si comme *doctius* 'plus sagement', li suppletif si comme *doctissime* 'tres sagement'. – Quantes figures de adverbe sont? II. – Queles? La simple, la composte: la simple si comme *docte*, *prudenter*, la composte si comme *indocte*, *imprudenter*.
- [Quanz adverbs locax sont? IIII. – Quiex? *Quo*, *qua*, *ubi*, *unde*. *Quo* demande du leu ou l'en va, *qua* du leu ou l'en passe, *ubi* dou leu ou l'en est, *unde* du leu don l'en vient.]
180. Qu'est participe? C'est une partie d'oroison qui prent partie du non, partie du verbe, [partie de l'un et de l'autre]. Il prent du non genre et case, du verbe temps, significacions, de l'un et de l'autre nombre et figure. – Quantes choses eschient au participe? / VI. – Queles? Genre, case, temps, signification, nombre et figure. – Quanz genres de participe sunt? IIII. – Quiex? Le
- [25a] 185. masculin ut *hic lectus*, le feminin ut *hec lecta*, le neutre ut *hoc lectum*, le commun et le tout ut *hic* et *hec* et *hoc legens*. – Quantes cases de participe sunt? VI. – Queles? Li nominatif ut *hic legens*, le genitif ut *huius legentis*, le datif ut *huic legenti*, li accusatif ut *hunc legentem*, le vocatif ut *o legens*, l'ablatif ut *ab hoc legente* [vel
190. *legenti*].

162. *Ms.*: Quantez.

166. *Ms.*: cernaïne.

171. *Le* si après comparatif *n'est plus visible*.

- Quanz temps de participe sont? III. - Quiex? [Li present, li preterit et li futur.] Li participe du present, [qui se fenist en *ans* ou en *ens*, parle de chose presente], si comme [*amans* 'amant'], *legens* 'lisant'. Li participe du preterit, [qui se fenist en *tus* ou en *sus*, parle de chose passee], si comme *lectus* 'leü', [*visus* 'veüt']. Li participe du futur, [qui se fenist en *rus* ou en *divs*, parle de chose a venir], si comme *lecturus* et *legendus* 'a lire'. - Quantes significations de participe sont? V: auctive, passive, neutre, commu- / ne, deponent. L'en connoist l'auctive a ce qu'ele descent de verbe auctif et en trait II temps, un present et un futur, si comme *legens*, *lecturus*. L'en connoist la passive a ce qu'ele descent de verbe passif et en trait II temps, un preterit et un futur, si comme *lectus*, *legendus*. L'en connoist la neutre a ce qu'ele descent de verbe neutre et en trait II temps, un present et un futur, ut *stans*, *staturus*. L'en connoist la commune a ceu qu'ele descent de verbe commun et en trait IIII temps, un present, un preterit et II futurs, ut *crimians*, *criminatus*, *criminaturus*, *criminandus*. L'en connoist la deponent a ce qu'ele descent de verbe deponent et en trait III temps, un present, un preterit et 210. un futur, si comme *loquens*, *locutus*, *locuturus*. - Quanz nombres de participe sunt? II. - Quiex? [Le singulier et le pluriel]: li singulier si comme *legens* 'lisant', le pluriel si comme *legentes* 'lisans'. - Quantes figures de participe sont? II. - Queles? La simple si comme *legens*, la compositte si comme *negligens*. /
- [25c] 215. Qu'est conjunction? Une partie d'oroison qui conjoint les autres parties et ordonne. - Quantes choses eschieent a la conjunction? III. - Queles? Pooté, figure, ordre. - Quantes pootez de conjunction sont? V. - Queles? La copulative, la disjunctive, la expelective, la causele, la rationele. Les conjunctions de la copulative 220. sunt cestes: *et*, *que*, *at*, *atque*, *ac*, *ast*. Les conjunctions de la disjunctive sont cestes: *aut*, *ve*, *vel*, *ne*, *nec*, *an*, *neque*. Les conjunctions de l'expelective sont cestes: *quidem*, *equidem*, *saltem*, *videlicet*, *quamquam*, *quamvis*, *quoque*, *autem*, *porro*, *licet*, *tamen*, *sin* *autem*. Les conjunctions de la causele sont cestes: *si*, *etsi*, *etiamsi*, *acsi*, 225. *si quidem*, *quando*, *quando quidem*, *quin*, *quin etiam*, *quatinus*, *sin*, *seu*, *sive*, *neve*, *nam*, *namque*, *ni*, *nisi*, *ne*, *sed*, *interea*, *quamobrem*, *presertim*, *item*, *itemque*, *ceterum*, *alioquin*, *preterea*. Les conjunctions de la rationele sont cestes: *ita*, *itaque*, *enim*, *etenim*, *vero*, [25d] *quia*, *quapropter*, *quoniam*, *quoniam quidem*, *quippe*, *nempe*, / *ergo*, 230. *ideo*, *igitur*, *scilicet*, *videlicet*, *propterea*, *idcirco*. - Quantes figures de conjunction sont? II. - Queles? [La simple, la compositte]: la simple si comme *nam*, la compositte si comme *namque*. - En quoi est l'orde de la conjunction? En ce que les unes sont prepositives, les autres subjunctives, les autres communes. Les prepositives 235. sont cestes: *at*, *ac*, *ast*. Les subjunctives sont cestes: *que*, *ve*, *autem*; les communes: *ergo*, *ideo*, *igitur*.
191. Ms. : partipe.
 198. A corriger : V. - Queles?
 204. Ms. : descendét.
 215. Ms. : coniuiction.
 224. Ms. : coniuictions.
 225. Ms. : quatinus sim.
 226. Ms. : nam neque ni.
 227. Ms. : itemque cerum (?).
 233. Ms. : coniuiction.

- Qu'est preposition? Une partie d'oroison qui est mise devant les autres parties [aucune foiz par composition, si comme *perlego*, aucune foiz par apposition, si comme *vado ad ecclesiam*]. – Quantes choses eschieent a la preposition? Une. – Quele? Case seulement. – Quantes cases? II: Li accusatif et li ablatif. – Queles prepositions servent a l'accusatif? *Ad, apud, ante, adversum, cis, citra, circum, circa, contra, erga, extra, inter, intra, infra, iuxta, ob, pone, per, prope, propter, secundum, post, trans, ultra, preter*, [26a] 245. *supra, circiter, / usque, secus, penes*. – Queles prepositions servent a l'ablatif? *A, ab, abs, cum, coram, clam, de, e, ex, pro, pre, palam, sine, absque, tenus*. – Queles prepositions servent a II cases? *In, sub* et *super* et *subter*. Quant li verbe vient devant qui senefie motion, si servent a accusatif, si comme *vado in ecclesiam*. Quant 250. il senefie station, si servent a ablatif, si comme *sum in domo*. [Et ce est regularité; toutes vois l'en les met a la foiz autrement.]
- Qu'est interjection? Une partie d'oroison qui senefie affection de pensee o vortz non pas parfaite. – Quantes choses avienent a l'interjection? [Une. – Quele?] Signification seulement. – En quoi 255. est la signification de l'interjection? Ele est en ce que l'une senefie leesce, ut *evax*, l'autre doulour, ut *heu*, l'autre admiration, ut *pape*, l'autre paour, ut *attat* et similia.

241. *A corrigere* : II. – Queles?
 243. *Ms.* : *citra circum circa circa contra*.
 249. *Ms.* : *vado ad ecclesiam*.
 253. *Ms.* : *Quates*.
 257. *Ms.* : *ut at ast et similia*.

Notes

3. Texte analogue dans B, G et M². Cf. Thurot, p. 51. Pour la théorie du régime cf. Thurot, pp. 239 ss., et la *Summa grammaticalis* de Maître Guillaume (XIII^e s.) dans *Bullet. Du Cange* 31, 1961, p. 212; en outre *Leys d'amors*, éd. Anglade, vol. III, p. 9.
13. K 355, 5: *Pars orationis cum casu corpus aut rem proprie communiterve significans*.
16. K 355, 7: *Qualitas nominum in quo est? Bipertita est: aut enim unius nomen est et proprium dicitur, aut multorum et appellativum*.
23. Manque: *Quae nomina comparantur? Appellativum dumtaxat qualitatem aut quantitatem significantia* (K 355, 10). Cf. Thurot, p. 224.
- 26-27. K: Exemples différents.
28. Cf. Priscien (Keil, II, 61, 21): *Collectivum est, quod singulari numero multitudinem significat, ut populus, plebs*.
31. K 355, 14: *Quattuor... Est praeterea trium generum, quod omne dicitur, ut hic et haec et hoc felix*.
- 35-45. Texte analogue dans B.
36. K 355, 17: *Est epicoenon, id est promiscuum*.
49. K 355, 20: *Duae. Quae? Simplex, ut decens, potens, composita, ut indecens, inpotens*. – La *decomposte* (*decomoute, decomposta*) est également mentionnée par M² (cf. Thurot, p. 170) et par les *Leys d'amors*, III, p. 48. – K continue: *Quibus modis nomina conponuntur?... (avec des exemples)*.

53. Après l'énumération des six cas, Donat ajoute: *Per hos omnium generum nomina pronomina participia declinantur hoc modo. Magister nomen appellativum generis masculini...* Suivent les paradigmes complets des trois premières déclinaisons. Le chapitre se termine par les règles sur le génitif, le datif et l'ablatif du pluriel de la 3^e décl. (K 355, 26 - 356, 36).
57. Manque: *pro nomine posita* (K 357, 1).
60. K 357, 4: *Qualitas pronominum in quo est? Bipertita est: aut enim finita sunt pronomina aut infinita. Quae sunt finita? Quae recipiunt personas...*
64. A la place de cinq Donat dit: *Eadem fere quae et nominum* (K 357, 8).
67. K 357, 10: *trium generum, ut ego, tu.* - M² ajoute également *sui*.
72. K 357, 13: *Tres. Quae? Prima, ut ego, secunda, ut tu, tertia, ut ille.*
75. K 357, 14: *Sex, quem ad modum et nominum, per quos omnium generum pronomina inflectuntur hoc modo. Ego pronomem finitum...* Suivent les paradigmes complets (pron. pers., dém., interrog. etc.). Le chapitre se termine par les pron. composés *egomet, tute* etc. (359, 2).
80. Cf. Priscien, II, 577, 6 et 582, 13.
85. K 359, 4: *Pars orationis cum tempore et persona sine casu aut agere aliquid aut pati aut neutrum significans.* - L'idée de mode, qui manque dans la définition de Donat, se trouve chez Priscien (II, 369, 2): *cum temporibus et modis*. Donat considère *modus* et *forma* comme deux qualités du verbe. Cf. note 87 et Thurot, p. 182.
87. *Muef* est à la place de *qualitas* (K 359, 6). Thurot, p. 183, cite un traité du XIII^e s. qui dit: *secundum Donatum sunt septem numero, scilicet modus, coniugatio...*
88. Avant *Modi qui sunt?* Donat dit: *Qualitas verborum in quo est? In modis et in formis* (K 359, 7).
90. Cf. Priscien, II, 421, 20 ss.: *Indicativus, quo indicamus... Imperativus est, quo imperamus aliis...* etc.; Isidor, *Etyrn.*, I, 9, 4-5.
96. Donat donne le paradigme complet à la fin du chapitre (K 360, 15 - 362, 13).
118. A la différence de Donat, qui met *legere* et *audire* dans la même classe, Priscien (II, 442, 23) distingue quatre conjugaisons.
127. K 359, 13: *Prima quae est? Quae indicativo modo tempore praesenti... a productam habet ante novissimam litteram...* - Texte analogue pour 130 et 133, de même pour 139 (*Activa quae sunt?*) 141, 142, 145, 147. - Le texte de K 359, 29-33 manque.
139. Donat traite le déponent avant le commun. K 359, 35: *Activa quae sunt?... Passiva quae sunt?...*
143. *ne ne puet prendre r.* K 360, 1: *sed accepta r littera Latina non sunt.*
145. K 360, 4: *Quae in r desinunt, ut deponentia, sed in duas formas cadunt, patientis et agentis, ut osculor, criminator: dicimus enim osculor te et osculor a te, criminator te et criminator a te.*
147. K 360, 2: *Quae in r desinunt, ut passiva, sed ea dempta Latina non sunt, ut luctor, loquor.*
154. K 360, 9: *neglego.*
160. Les exemples de Donat sont *lego, legebam* etc. (K 360, 11).
165. La définition n'est conforme ni à celle de Donat ni à celle de Priscien. Elle se retrouve quelque peu modifiée dans G et M² (cf. Thurot, p. 191) et dans B.
168. K 362, 17: *Significatio adverbiorum in quo est? Quia sunt aut loci adverbia aut temporis aut numeri...* - Donat énumère 24 espèces d'adverbes avec des exemples.

169. K 362, 32: *Comparatio adverbiorum in quo est? In tribus gradibus comparationis, positivo comparativo superlativo. Da adverbium positivi gradus...* Après les exemples, Donat cite des formes à éviter, telles que *magis doctius*.
176. Cf. Priscien, III, 123, 18. Donat traite ici des adv. *intus, foris, intro, foras* (K 363, 7).
186. K 363, 18: *commune tribus generibus*.
197. K 363, 23: *Significationes participiorum in quo sunt? Quia ab activo verbo duo participia veniunt, praesens et futurum, ut legens lecturus; a passivo duo...*
214. K 363, 32: *neglegens*. – Suivent toutes les formes de la déclinaison des participes du verbe *legere*. (K 363, 32 - 364, 31).
215. *les autres parties*. K 364, 33: *sententiam*. Cf. Priscien, III, 93, 2.
217. K 364, 34: *Potestas coniunctionum quot species habet?*
219. K 364, 36: *Da copulativas... Da disiunctivas...* etc. Le choix des particules et l'ordre d'énumération varient d'un manuscrit de l'*Ars minor* à l'autre.
233. K 365, 7: *Quia aut praepositivae coniunctiones sunt, ut ac, ast, aut subiunctivae...*
236. K 365, 8: *communes, ut et, igitur, ergo*.
237. A la différence de G (cf. Thurot, p. 197) et de M², notre version, comme celle de B, ne reproduit pas la définition de Donat (K 365, 10), mais se conforme à celle de Priscien (III 24, 13). La théorie des accidents (239) est celle de Donat.
241. K 365, 13: *Da praepositiones casus accusativi*. – Le traducteur a omis les exemples de Donat: *Dicimus enim ad patrem* etc. (K 365, 16 etc.).
245. K 365, 22: *Da praepositiones casus ablativi*. – L'ordre et le nombre des prépositions énumérées varient d'un manuscrit de Donat à l'autre.
247. K 365, 27: *Da utriusque casus praepositiones*.
248. La théorie est en général celle de Donat (K 365, 27 - 366, 7), mais le traité français l'expose d'une façon assez sommaire et l'illustre par d'autres exemples. Donat n'emploie pas les termes de *motio* et *statio*. A la fin du chapitre il parle des 'prépositions inséparables', c'est-à-dire des préfixes.
252. *affection de pensée*. K 366, 13: *mentis affectum*. – G (cf. Thurot, p. 198) et M²: *entalemment de pensée*; B = M¹.
253. K 366, 14: *Interiectioni quid accidit? Tantum significatio*.

ifs et pronoms relatifs. Tous deux unissent et représentent (un terme qui précède). Mais, dans Je ne sors pas l'heure qui est venu ce soir, est un tel pronominal qui serait « à fonction essentiellement relative ou nucleus déterminative », tandis que dans Ma femme, qui doit arriver très tôt, est elle se représente d'un tel pronominal est à fonction essentiellement conjonctive.

¹ On comparera, dans Dauvergne et Fichon, *Essai de Grammaire de la Langue française*, t. I, p. 108, le tableau de la répartition morphologique des accidents - partie du discours - et le place qu'occupe la conjonction, ce même temps afférent et argument.

² David Antoine, *La Coordination en Français*, 3 vol., Paris, 1950 et 1951. Voir, pour ce qui nous intéresse ici, pp. 323 et ss., et encore 367-70.

A. HENRY (Bruxelles)

TRANSFORMATION DE LA SUBORDINATION EN COORDINATION ? (Langue et style)

On accorde généralement qu'à la conjonction de coordination – le jonctif, selon le terme heureux de Lucien Tesnière – est dévolue une triple fonction : sa fonction essentielle de ligament, mais aussi une certaine fonction de représentation, et une autre, de détermination. Par sa fonction de déterminant, le jonctif se rapprocherait de l'adverbe, surtout de l'adverbe de phrase ou adverbe conjonctif, cette fonction se déployant dans le second membre. Par sa fonction de représentant (du premier membre dans le second) il rappellerait le pronom, surtout le pronom relatif.¹

Il n'est pas question de reprendre ici ce problème ; nous voudrions seulement examiner un argument qui est parfois avancé lors de l'étude des rapports entre jonctif et pronom et qui, en même temps, amène certains auteurs à parler d'une sorte de métamorphose de la subordination en coordination.

Dans son excellente thèse sur la coordination², M. G. Antoine reprend la distinction, faite au XIX^e siècle, entre pronoms *conjonctifs* et pronoms *relatifs*. Tous deux unissent et représentent (un terme qui précède). Mais, dans *Je ne connais pas l'homme qui est venu ce soir*, cet outil pronominal qui serait « à fonction essentiellement relative ou mieux déterminative », tandis que dans *Ma femme, qui était arrivée très fatiguée, est allée se reposer*, « l'outil pronominal est à fonction essentiellement conjonctive ».

¹ On comparera, dans Damourette et Pichon, *Essai de Grammaire de la Langue française*, t. I, p. 108, le tableau de la répartition structurale des anciennes « parties du discours » et la place qu'occupe la conjonction, en même temps *affonctif* et *strument*.

² Gérard Antoine, *La Coordination en Français*, 2 vol., Paris, 1959 et 1961. Voir, pour ce qui nous intéresse ici, pp. 328 et ss., et encore 367-70.

Ici se retrouve, en somme, la distinction que faisait Charles Bally³ – mais pour des raisons d'ordre logique et des raisons d'ordre phonique – entre la relative déterminative et la relative explicative: cette dernière, selon lui, doit être assimilée à une coordonnée. M. G. Antoine dit d'ailleurs, lui aussi, que, dans le premier exemple, *qui* est subordonnant, tandis que, dans le second, il est « proche d'un coordonnant explicatif ».

Un des arguments proposés par M. Antoine pour prouver cette parenté, que l'on ne songe pas à nier ici, est le suivant: l'« équivalence » (le mot est mis entre guillemets par l'auteur lui-même) « fonctionnelle conjonctif-conjonction est si forte qu'elle pousse depuis quelque temps la langue, ou plutôt certains sujets écrivains, à étendre la ressemblance au plan formel, en utilisant, par exemple, une ponctuation forte devant le conjonctif :

C'est, pour une bonne part, la faute de la France. Et des Français. Qui n'ont jamais cessé de ridiculiser leurs professeurs.

Un carnet relié en cuir de Russie se trouvait là; que prit Julius et qu'il ouvrit.

Voici le commentaire qui accompagne ces phrases: « Le pronom conjonctif devient alors un outil d'attaque phrastique et prend absolument tous les caractères psychologiques et aussi grammaticaux de la conjonction de coordination. Mais ce sont faits de style et non encore de syntaxe. »

On devrait, en effet, tenir compte, plus souvent qu'on ne le fait, des faits de style, même dans des recherches de syntaxe structurale: un fait de style peut être révélateur de fait de langue, dans la mesure où il est un fait de langue à l'état naissant. Mais peut-on accepter la conclusion tellement nette que contient le commentaire? C'est l'analyse du fait de style qui commande, on le comprend, le bien-fondé de toute déduction.

Avant de la reprendre, signalons que le phénomène en question a été relevé par d'autres grammairiens, entre autres, MM. Wartburg et Zumthor.⁴

³ *Linguistique Générale et Linguistique française*, § 73.

⁴ *Précis de Syntaxe du Français contemporain*, 2^e éd., Berne, 1958, §§ 127 et 221.

Mais c'est à propos de deux faits particuliers – et, sauf erreur, de ceux-là seulement – faits différents de ceux dont il a été traité jusqu'ici, que ces deux auteurs parlent d'une transformation de la subordonnée en coordonnée. C'est, tout d'abord, à propos de la conjonction circonstancielle. Si l'on considère les deux phrases suivantes :

*...déjà il pensait aux succès qu'il remporterait dans le monde.
Quand il aurait obtenu cette charge.*

et

Non, je ne viendrai pas. Puisque vous semblez m'inviter à regret.
il faudrait y voir « une manière de transformer la subordonnée et de distendre le lien logique qui unit les deux idées. »

Et la même transformation aurait lieu dans *il m'a dit qu'il était content de mon travail, ce dont je suis fort heureux*, et plus encore, dans *il m'a répété tous ses griefs. Ce dont je m'inquiète peu.*

Il faut observer, cependant, que dans ce dernier cas la présence du *ce*, représentant lui-même de la proposition qui précède, modifie en quelque manière les conditions d'emploi.

La subordination « distendue » n'a naturellement pas échappé à l'attention de M. Antoine, qui en traite aux pages 367 à 370 de sa thèse, à partir des types :

*Il faut que tu viennes. Parce que c'est ton devoir.
Il dormait. Quand tout à coup, un chien le réveilla.*

Fidèle à sa méthode, M. Antoine étudie le cas en se plaçant successivement sur le plan formel⁵, sur le plan sémantique et sur le

⁵ A ce propos, l'auteur traite un distique du *Couronnement Louis* :

*Traite a l'espee volt li prendre le chief
Quant il li crie et manaide et pitié*

dont il nous dit : « Libre à l'éditeur moderne d'éclairer ce texte en le ponctuant ; mais comment ? – S'il respecte la nature subordonnante du signe, il mettra une simple virgule ; s'il veut respecter le rythme de la phrase, il pourra ponctuer plus fortement ; ce sera alors, formellement, de la subordination distendue par une pause. »

Seule la virgule, ici, serait admissible ; une forte pause est inconcevable, vu la situation décrite. Il s'agit d'une variante du subjonctif d'imminence contrecarrée, tour essentiellement dramatique (cf. A. Henry, *Études de Syntaxe expressive*, Paris, 1960, p. 41 et ss.), avec subordination inverse (cf. P. Imbs, *Les Propositions Temporelles en Ancien Français*, Paris, 1956, p. 82).

plan fonctionnel, et il conclut que s'il y a ici incontestablement un signe de subordination, l'effet de sens relève de la coordination.

* * *

Mais si la « distension » dont on parle transforme dans

Il faut que tu viennes. Parce que c'est ton devoir.

la subordonnée en coordonnée, que devient *et des Français* dans: *C'est, pour une bonne part, la faute de la France. Et des Français?* Et ceci: *Tu t'inclineras. Ou tu partiras.* Et chez Péguy: *On me pardonnera cette expression un peu solennelle. Et ce mot si lourd. C'est que l'événement que je veux exprimer, que je veux désigner est peut-être lui-même assez solennel. Et un peu lourd...* et toute l'œuvre de Péguy d'un bout à l'autre?

Dira-t-on que la coordination se transforme en juxtaposition? Alors, que devient la juxtaposition dans cette ligne de Sartre ⁶: *C'était Moïse dictant la loi nouvelle. Ma loi?* Et que devient la connexion dans

Buvez du Café Mais!... du Café des Gourmets? ⁷

Relisons le début d'*Anabase*, de Saint-John Perse: *Un homme mit des baies amères dans nos mains. Etranger. Qui passait.*

Le locuteur exploite les ressources de la syntaxe expressive, sans altérer, au fond, les structures syntaxiques de la langue. Le procédé est exactement le même partout: il consiste dans l'introduction d'une pause forte, avec *modifications mélodiques* conjointes des éléments séparés, là où on n'attend, soit aucun arrêt, soit une pausette normale. L'impression ainsi produite, c'est que sont apparemment disjoints des facteurs qui, dans l'application mécanique du système de la langue, se présentent joints plus ou moins étroitement. Du point de vue des effets phoniques, on dépasse la juxtaposition: la pause est plus forte qu'entre phrases juxtaposées. Et même, dans les cas examinés plus haut, au lieu de « distendre le lien logique », on le souligne; ou, plutôt, c'est parce qu'il est distendu, qu'il est souligné. Pour le reste, rien qui soit fondamentalement changé;

⁶ *Les Mots*, p. 131.

⁷ Réclame relevée, dans le métro de Paris, par M. Antoine (cf. *op. cit.*, p. 315).

nous avons affaire, non pas à une transformation de la subordination en coordination, mais à l'application, à un champ particulier, parmi d'autres, d'un procédé de syntaxe expressive.

Cette pause phonique est très fréquente. Essentiellement, elle traduit un mouvement psychologique (hésitation, volonté de ménager, désir de « cuisiner » un effet...) et, surtout, elle met en relief. On pourrait citer beaucoup d'exemples, même avec « distension »... à l'intérieur des syntagmes :

Je viens de ranger la petite bibliothèque; je mijotais ça depuis longtemps. J'ai retrouvé des choses... inouïes!

Alors que cela parte... immédiatement!

Je voulais parler d'un travail... honnête.⁸

Mais, naturellement, tout procédé expressif peut, finalement, agir sur le système. Il s'use, aussi, d'autre part. D'où, chez certains écrivains contemporains, un véritable tic d'écriture; qu'elle soit aussi hachée que possible, aussi pourvue que possible de points et de majuscules... et l'usage parlé est autre chose. Il faut compter aussi avec... les scribouillards. Bien distinguer langue, parole et style.

⁸ Exemples cités par M.-L. Müller-Hauser, *La Mise en Relief d'une Idée en Français moderne*, Genève-Zürich, 1943; cf. pp. 28 et 243.

H. et R. KAHANE (Urbana, Illinois)

LES ÉLÉMENTS BYZANTINS DANS LES LANGUES ROMANES

Le fonds du vocabulaire roman basé sur le latin parlé s'est amplifié considérablement par des additions variées. Parmi celles-ci, au Moyen Age, quatre groupes ressortent, et trois de ces quatre ont été l'objet d'investigations érudites : les éléments germaniques, les éléments arabes et les latinismes. Le quatrième, la contribution byzantine, fut grossièrement négligé. Le but des remarques suivantes est donc d'attirer l'attention sur cette contribution, laquelle est, nous en sommes sûrs, plus importante qu'on ne l'a suggéré jusqu'ici.¹

¹ Les grands dictionnaires étymologiques de Battisti-Alessio, Corominas et Wartburg contiennent, naturellement, de nombreuses hypothèses byzantines. Nous avons écrit une série d'études traitant des sources byzantines de mots occidentaux, études qui, dans leur totalité, décrivent les types principaux des emprunts byzantins; comme elles se trouvent dans des publications bien dispersées nous en donnons, ci-dessous, les indications bibliographiques: Italo-byzantinische Etymologien, *Byzantinisch-neugriechische Jahrbücher*, XVI, 1939-40, pp. 33-58; Italo-Byzantine Etymologies II, *Byzantion*, XVI, 1942-43, pp. 339-356; Byzantine Ἰνδιανικὸς σίδηρος, Frankish *andanicum* 'Indian steel', *Byzantina Metabyzantina*, I, 1946, pp. 181-187 [en collaboration avec H. D. Austin]; Italo-Byzantine Etymologies III, *Italica*, XXIII, 1946, pp. 178-188; Mediterranean Words, *Romance Philology*, V, 1951-52, pp. 174-180; Italo-Byzantine Etymologies IV, Ἐπετηρίς Ἐταιρείας Βυζαντινῶν Σπουδῶν [*Annuaire de la Société des études byzantines*], XXIII, 1953, pp. 280-284; Two Nautical Terms of Greek Origin, dans *Etymologica* [Mélanges W. von Wartburg], Tübingen, 1958, pp. 417-439; Italo-Byzantine Etymologies V, *Bollettino dell'Atlante Linguistico Mediterraneo*, I, 1959, pp. 211-214; Die Magariten, *Zeitschrift für romanische Philologie*, LXXVI, 1960, pp. 185-204; Western Reflexes of Byzantine Candelabra, dans *Omaggio lui Al. Graur*, Bucharest, 1960, pp. 549-552; Romano-Aegyptiaca, *Romance Philology*, XIV, 1960-61, pp. 287-294; Notes on the Linguistic History of *slavus*, dans *Studi in onore di Ettore Lo Gatto e Giovanni Maver*, Florence, 1962, pp. 345-360; Contributions by Byzantinologists to Romance Etymology, *Revue de Linguistique romane*, XXVI, 1962, 126-139; Egyptian Papyri as a Tool in Romance Etymology, *Romance Philology*, XVII, 1963, pp. 310-319 [en collaboration avec Angelina Pietrangeli]; *Carestia*, dans *French and*

Etudiée à fond, elle permettra la reconstruction, par des moyens linguistiques, d'un facteur remarquable dans la formation de notre passé. Les raisons de négligence de cette matière sont multiples : l'absence d'un matériel satisfaisant de sources et de références, l'antagonisme traditionnel entre les héritiers de la moitié occidentale et de la moitié orientale de l'Empire, la prééminence du grec classique sur le grec médiéval en Occident depuis la Renaissance. Mais le développement des études byzantines pendant le demi-siècle passé contribuera également (il faut l'espérer) à une revalorisation du byzantinisme dans ses aspects linguistiques.²

L'influence byzantine sur le vocabulaire occidental ne constituait plus, bien sûr, qu'un seul chapitre dans l'histoire, longue et importante, de l'influence linguistique grecque en Occident. La Grèce nous a atteints, pour user des catégories de Toynbee, au moyen de rapports d'espace et de rapports de temps. Les Romains ont vaincu les Grecs et sont vaincus par eux ; le grec, qui produit les terminologies de nombreux domaines culturels, les transfère à l'Occident par le moyen du latin ; de même, le Christianisme, avec son vocabulaire considérable d'hellénismes, est transmis à l'Occident par l'intermédiaire des Romains. Le grec s'étend, par des rapports immédiats, de l'Italie méridionale à l'Italie centrale, de Massalia (l'ancienne Marseille) à la Provence et à la Catalogne et de la Grèce même à la Dalmatie et à la Roumanie. Le grec s'étend, par l'activité des savants, aux terminologies techniques de beaucoup de domaines scientifiques.

Les épïcètres de l'influence byzantine dans l'Occident (et il y a, bien entendu, des épïcètres plus nombreux et plus dynamiques dans l'Orient, lesquels, cependant, restent en marge de cette discussion) représentent des types différents. Les épïcètres sont les

Provençal Lexicography [Mélanges A. H. Schutz], Columbus, Ohio, 1964, pp. 118-122; Christian and Un-Christian Etymologies, *Harvard Theological Review*, LVII, 1964, pp. 23-38; Four Graeco-Romance Etymologies, *Romance Philology*, XIX, 1965-66, 261-268. De nombreux byzantinismes du domaine maritime sont interprétés dans notre étude lexicologique *The Lingua Franca in the Levant: Turkish Nautical Terms of Italian and Greek Origin*, Urbana, Illinois, 1958 [en collaboration avec Andreas Tietze].

² On dispose maintenant d'une description monumentale de la civilisation byzantine: Phédon Koukoulès, *Vie et civilisation byzantines* (Collection de l'Institut français d'Athènes), 6 vol., Athènes, 1948-55 [en grec]. Cette œuvre, en raison d'amples citations illustrant la vie quotidienne, fait partie, à certains points de vue, de l'école dite *Wörter und Sachen*.

territoires qui, pour des raisons culturelles, ont manifesté un degré intensif de bilinguisme et qui se sont souvent révélés comme des foyers de rayonnement de matériel linguistique. Il y a des épïcéntrés créés par l'infiltration byzantine en Occident, et d'autres créés par l'infiltration occidentale à Byzance. Font partie du premier type Venise, province de l'Empire oriental jusqu'au neuvième siècle et sphère d'influence byzantine pendant une période bien plus étendue; Ravenne, capitale de l'Exarchat, c'est-à-dire du gouvernement byzantin en Italie, du sixième au huitième siècle; l'Italie méridionale, territoire de l'ancienne Magna Graecia, laquelle, sous l'hégémonie byzantine du sixième au onzième siècle, était une région de colonisation byzantine continue. D'autre part, après la conquête de Constantinople au cours de la quatrième Croisade (1204), les Francs (c'est-à-dire les Occidentaux) commencent à s'établir dans de nombreuses provinces de l'Empire, surtout au Péloponnèse et dans les îles. Les Catalans dominent la Grèce continentale pendant le quatorzième siècle. Puis, à partir du quatorzième siècle, se forge un contact très fort sur le plan intellectuel, quand les savants byzantins s'établissent en Occident, souvent comme réfugiés. Des relations commerciales sont établies surtout entre les républiques maritimes italiennes et Constantinople; des relations religieuses (en général de caractère antagoniste) sont nouées entre l'Eglise romaine et l'Eglise grecque; des relations diplomatiques réalisées par le moyen d'ambassades et de mariages royaux. Tous ces rapports ont pour conséquence des types différents de bilinguisme qui aboutissent à de nombreux emprunts. On peut classer ceux-ci de manières différentes: géographiquement, chronologiquement, culturellement et selon des critères linguistiques.

Du point de vue de la distribution géographique quatre régions ressortent en tant que ports d'entrée de matériel linguistique byzantin:

(1) La mer Adriatique avec Venise et la Dalmatie. Exemple caractéristique: le terme *gondola*, du byz. *κονπούρα* 'petite embarcation', de *κόντουρος* 'à courte queue'.

(2) L'Exarchat de Ravenne. L'ital. *angúria* 'concombre', du byz. *ἀγγούριον*; le mot se diffusa dans l'Italie du Nord, provenant selon toute vraisemblance de l'Exarchat; il est, par ailleurs, congénère de l'alle. *gurke*, angl. *gherkin*, qui sont les reflets du même terme byzantin, mais transmis par des voies slaves.

(3) L'Italie méridionale est le centre d'irradiation du byz. οἰάκιον 'barre du gouvernail', dérivé de l'ancien οἶαξ; le mot se répand dans toute la Méditerranée: ital. *aggiaccio*, fr. *argeau*, catal. *arjau*.

(4) La région génoise-catalane: le mot *car* 'extrémité inférieure d'une antenne' vient du byz. κάρυον 'sorte de poulie pour manoeuvrer l'antenne', de l'ancien κάρυον 'noix'.

La classification chronologique est, naturellement, la moins solide: la date mentionnée d'un terme ne peut jamais indiquer plus que le terminus ante quem; souvent elle doit être renforcée par des preuves supplémentaires. Par exemple, la datation est solide dans le cas de *labarum* 'étendard', du byz. λάβρονον 'étendard impérial' (lui-même un reflet du bas lat. *laureum* [*vexillum*] 'étendard lauré'): la documentation de *labarum* du quatrième siècle, à peu près contemporaine de celle du congénère byzantin, est corroborée par certains faits d'histoire ecclésiastique de la même époque. Mais, selon toute probabilité, la date documentée n'est pas digne de foi dans le cas du terme commercial international *agio*, du byz. ἀλλάγιον (lui-même de l'ancien ἀλλάγή 'change'): l'innovation commerciale en question fut effectuée au dixième siècle, sous l'empereur Nicéphore Phocas; mais la première trace du mot en Occident ne se retrouve en Italie qu'au seizième siècle.

Une classification sémantique, même élémentaire, des emprunts révèle les traits caractéristiques de l'influence culturelle byzantine: ils concernent surtout l'administration, les voies de communication, le savoir technologique et le *gracious living*. Plus précisément, ils représentent les domaines suivants: église (*galimatias*, désignation occidentale d'un discours embrouillé et confus, du byz. κατὰ Ματθαῖον 'selon Matthieu', expression utilisée pour se moquer de la psalmodie monotone de la généalogie prolongée de Jésus présentée au premier chapitre de l'Evangile de saint Matthieu); superstition (ital. *tartaruga*, fr. *tortue*, du byzantin de la première époque ταρταροῦχος 'demeurant au Tartare [le lieu de châtement des méchants]', la tortue résidant dans le marécage étant considérée par les chrétiens comme la personnification du mal et de l'hérésie); administration (ital., esp. *catastro*, fr., angl. *cadastre* 'registre des biens fonciers', du byz. κατάστιχον); justice (fr. *travail*, du bas-latin *trepalium* 'instrument de torture', calque du byz. τριπάσσαλον 'instrument de torture fait de trois pieux'); vie militaire (vén.

anc. *stradioto* 'mercenaire', du byz. στρατιώτης 'soldat'); peinture (esp. *matizar* 'ombrer' avec *matiz* 'nuance', du byz. λαμματίζω 'donner du relief'); musique (fr., angl. *timbre*, du byz. τύμπανον [tímbanon] 'tambourin', continuation du gr. anc. τύμπανον 'timbale'); commerce (fr. *boutique*, esp. *botica*, du byz. ἀποθήκη [apothíki] 'magasin'); navigation (occidental *galea* et variantes, du byz. γαλέα 'requin; espèce de vaisseau'); tissus (v. fr. *samit*, angl. *samite* 'étoffe de soie', du byz. ἑξάμιτον 'de six fils'); mobilier (fr. *tapis*, catal. *tapit*, du byz. ταπήτιον [tapíti]); poterie (*vernigal*, désignation médiévale très diffusée d'un récipient, du byz. βερωνικός 'verre jaune', lui-même du toponyme égyptien Βερενίκη, lieu contenant des dépôts nitriques); cuisine (it. *bottarga* et ses congénères, du byz. ἀβ(γ)οτάραχο, composé du gr. anc. ᾠόν 'œuf' et de τάριχον 'fumé'); pêche (vén. *gripo* 'filet, barque' et congénères, du byz. γρίπος); horticulture (ital. *endivia* et ses congénères, du byz. ἐντύβιον [endívi]); alchimie (anc. it. *andanico*, v. fr. *andaine* 'acier', du byz. Ἰνδανικός [σίδηρος] 'acier indien', lui-même d'origine orientale); médecine (esp. *quemar*, portug. *queimar* 'brûler', du byz. κάημα [káima] 'cautérisation', mentionné dans des gloses du dixième siècle et variante de καύμα 'brûlure').

Les critères par lesquels s'établit l'origine byzantine d'un emprunt, souvent vis-à-vis d'une hypothèse potentielle ou latine ou arabe ou du grec ancien, sont multiples.

Le développement phonétique naturellement y entre pour beaucoup. Par exemple, esp. *dinero*, ital. anc. du Nord *dinaro*, anc. sarde *dinari* 'sorte de monnaie' dérivent à cause de l'*i* prétonique, non du lat. *dēnarius*, mais du byz. δηνάριον, lui-même issu du latin, avec le changement de *e* en *i*. Lat. *ō* en grec byzantin aboutit à *o*, avec une articulation plus basse, et cet *o* byzantin est emprunté par les langues romanes comme *o* ouvert: lat. *mōles* 'masse, jetée' devient byz. μῶλος 'jetée', donnant, à son tour, l'ital. *molo*, le catal. *moll*, etc. Les phonèmes de la langue qui emprunte, remplaçant selon son système phonique ceux de la langue originale, sont quelquefois révélateurs: la fricative interdentale sonore du byzantin est rendue parfois en Occident par *l*: ainsi, byz. ἀπόδειξις 'preuve', apparaît en Italie comme *pòlizza*, avec fr. *police* (d'assurance), angl. *policy*. Quelquefois la forme de doublets a valeur de critère: p. ex., bas gr. *μυστάκιον 'lèvre supérieure, moustache', est emprunté, au pluriel,

par le latin comme *mustacia* [mustákja], qui devient, avec le développement usuel de *kj* en *č*, ital. *mostaccio* 'visage, museau; moustache'; mais le byz. μουστάκι 'moustache', emprunté par l'italien après le changement de *kj* en *č*, est italianisé en *mustacchi* 'moustache'. L'accent peut être indicatif: v. fr. *enke*, fr. mod. *encre*, avec angl. *ink*, holl. *inkt* conservent l'accent du v. byz. ἔγκραστον 'encre', tandis que le bas lat. *encaústum* avec l'ital. *inchiostro* révèle l'assimilation de l'hellénisme au système d'accentuation roman.

Parfois des critères morphologiques révèlent l'origine byzantine. Les suffixes peuvent être indicatifs: lat. médiév. *amiras*, *amiratus*, *amiraeus* viennent de l'arabe à travers une phase byzantine, comme le démontrent les formes grecques ἀμिरᾶς, ἀμिरᾶτος, ἀμिरαίος 'dignité administrative et militaire', trouvées dans les papyrus. L'ancienne désinence féminine adjectivale -εῖα possède deux variantes en grec byzantin, -έα et -εῖα [fa]; par exemple, l'anc. ξυμβολή βαρεία 'lourde contribution' est raccourci, en grec byz., en βαρέα et βαρεῖα et les deux variantes sont empruntées par le roman: anc. vénit. *varea*, et, d'autre part, anc. génois *avarìa*, v. fr. *avarie*, avec angl. *average* 'contribution collective, surtout pour couvrir les pertes de la cargaison causées par jet'.

Parfois des critères sémantiques indiquent l'origine byzantine d'un terme: ainsi, byz. σκάλα 'débarcadère' (du lat. *scala* 'échelle') devint familier dans l'Empire à partir du cinquième siècle, à cause des nombreuses σκάλαι ou débarcadères établis le long de la Corne d'Or, et le nom byzantin de l'institution est indiqué dans les documents des républiques maritimes depuis le onzième siècle. Le byz. καλαμάριον 'plumier' (du bas lat. *calamarium*) prend, au quatrième siècle, le sens d'encrier, et dans cet usage le mot retourne en Italie comme *calamaro*, *calamaio*.

Parfois, le terme occidental est calqué sur le byzantin: ainsi, le byz. (κυριακή) ἀπόκρεως '(dimanche) sans viande', appartenant à la terminologie de l'Eglise grecque du sixième siècle, devient le modèle de quelques expressions du bas latin: *carnisprivium*, *carnelaxare* et *carnelevare*, le dernier étant la base du terme occidental *carnaval*.

Dans l'éternel jeu méditerranéen des influences mutuelles, le matériel byzantin n'est souvent pas reçu directement par la culture qui emprunte, mais est transmis à travers une couche intermédiaire, tout comme Byzance a été souvent médiatrice entre deux autres

cultures. Ainsi l'arabe jouait le rôle de médiateur entre Byzance et l'Occident: byz. κεραμίτης 'pierre douée de pouvoir magique' (de l'ancien κέραμος 'terre de potier') passe par l'arabe *qaramīt* dans le catal. *caramida*, it. *calamita* 'pierre d'aimant; aiguille aimantée'. Ou, phénomène fréquent, le matériel latin revient à l'Occident par l'intermédiaire byzantin: byz. παραβαλανεύς 'membre d'une association qui se consacre à laver et soigner les malades', mot dérivé de παρα- et βαλανεῖον (du lat. *balneum*), passe, à cause de la conduite téméraire des *parabalani*, à 'fanfaron, vain, perfide', en ital., esp. *parabolano*. Ou des termes orientaux parviennent à l'occident par Byzance: osmanli *çavjar* est emprunté à travers le byz. χαβίари, trouvé dans le langage populaire du douzième siècle, par les langues occidentales: anc. gén. *cavealium*, fr. *cavial*, *caviar*. Arab. *muhādžir* 'partisan de Mahomet de la première époque' est la base, par l'intermédiaire de la variante grecque μαγαρίτης, du v. fr. *margarit* 'Sarrasin; chef de flotte; renégat' et de l'anthroponyme médiéval *Margarit*, représenté, p. ex., par *Margariz de Sibilie* de la Chanson de Roland. Ou bien, dans une combinaison de ces deux types, Byzance est la médiatrice entre le latin et l'arabe, puis l'arabe le médiateur entre Byzance et l'Occident: le lat. (*textum*) *sigillatum* 'tissu décoré de petites images ou figures' devient en byz. σιγίλλατος, qui donne en arab. *siquillāt*, en arabe d'Espagne *sigirlāt*, d'où dérivent l'esp. *escarlata* et le fr. *écarlate* avec l'angl. *scarlet*.

Avec son déclin politique le prestige de l'Empire byzantin commence à pâlir, et avec sa chute son influence, qui avait duré à peu près mille ans, disparaît. L'épilogue, en termes d'emprunts linguistiques, n'est sûrement plus un problème byzantin: les érudits et les éducateurs qui, avec leurs manuscrits, se répandent en Occident, contribuent au nouveau mouvement intellectuel de la Renaissance et ne représentent pas le présent vivant, mais plutôt le passé mort. Dès lors, en Occident l'image de la Grèce, remplaçant Byzance, sera celle de l'antiquité classique.

Le premier chef-d'œuvre de Meyer-Lübke, étude qui pendant une vingtaine d'années fut le sésame du romanisme, futes *Romanische Lehnwörter* (Leipzig, 1899). C'était le premier volume de sa monumentale grammaire historico-comparative, et le modèle qui le fascinait en particulier était un article révolutionnaire de C. Verner (1876)

Y. MALKIEL (Berkeley, Californie)

QUELQUES FAUSSES APPLICATIONS DE LA « LOI DE VERNER » AUX FAITS ROMANS

I

Par le passé on a de temps à autre accusé les romanistes de se tenir à l'écart des activités de leurs confrères indo-européanisants; on fait remarquer en particulier que la dépendance des langues romanes vis-à-vis de la vaste famille indo-européenne ne justifie aucunement un tel refus de participation à la tâche commune. Sans nier la valeur de tout échange d'idées entre les divers quartiers-généraux de la recherche scientifique, et tout en condamnant toute manifestation d'isolationnisme intellectuel, quel qu'en soit le prétexte ou l'excuse, on peut soutenir que cette malencontreuse sécession des romanistes vis-à-vis de leurs collègues a en vérité suivi une période, presque oubliée aujourd'hui, de rapprochement étroit entre les deux groupes. A l'apogée de cette période de collaboration, un des premiers romanistes de l'époque, W. Meyer-Lübke, suivait strictement la ligne aujourd'hui considérée comme idéale et abandonnée à tort: il adoptait, jusqu'à l'excès, les modes et les préférences d'éminents comparatistes qui donnaient le ton aux études linguistiques. Mais, ébloui par leurs conquêtes, il imita, une fois au moins, si hâtivement et si aveuglément le modèle choisi qu'il fit grand tort à sa propre discipline.

Le premier chef-d'œuvre de Meyer-Lübke, étude qui pendant une vingtaine d'années domina le champ du romanisme, fut sa *Romanische Lautlehre* (Leipzig, 1890). C'était le premier volume de sa monumentale grammaire historico-comparative, et le modèle qui le fascinait en particulier était un article révolutionnaire de C. Verner (1876)

qui contenait la formulation d'une correspondance phonétique bientôt connue sous le nom de « Loi de Verner »¹.

Les détails de cette « loi » ne nous intéressent point en ce moment²; le trait le plus saillant en était la découverte que le développement phonétique peut dépendre essentiellement de l'accent tonique d'un mot donné non seulement en ce qui regarde les voyelles (on le savait déjà) mais encore en ce qui touche aux consonnes. Pendant les quatorze années écoulées entre l'article de Verner et le traité de Meyer-Lübke les répercussions suscitées par la « loi » furent extrêmement vives, et la réaction fut en grande partie favorable. Il n'est donc pas étonnant que Meyer-Lübke (qui, comme néophyte, avait subi un entraînement rigoureux à la fois en linguistique indo-européenne et en philologie romane) ait été séduit par la nouvelle doctrine. Ainsi, rompant nettement avec la tradition de son prédécesseur Diez, il ordonna toutes ses observations sur les altérations des consonnes latines dans les langues romanes de telle façon que le principal critère de classification n'était ni le lieu d'émission de la consonne donnée, ni le mode de son articulation, ni même sa position vis-à-vis de ses voisins dans le mot en question (p. ex., intervocalique ou finale dans la syllabe), mais presque exclusivement sa position par rapport à l'accent tonique du mot³.

¹ C. Verner [1846-96], « Eine Ausnahme der ersten Lautverschiebung », *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung*, t. XXIII, 1876 (article rédigé en 1875), pp. 97-130.

² Pour une brève analyse et un témoignage voir la nécrologie signée par H. Pedersen dans les *Indogermanische Forschungen*, *Anzeiger*, t. VIII, 1898, pp. 107-114, et, du même savant, *Linguistic Science in the Nineteenth Century*, traduit de l'original danois par J. W. Spargo: « L'effet de l'article de Verner, où la solution du problème était clairement indiquée, fut immense. Dès lors il n'y avait plus d'exceptions à la mutation phonétique germanique; cette absence d'exceptions eut nécessairement sur la conception de la linguistique un effet aussi marqué que celui que les diverses lois relatives aux mutations phonétiques avaient exercé à leur époque. Dans cette période-là les savants commençaient à comprendre qu'il y avait effectivement des lois en phonétique; maintenant ils s'apercevaient que ces lois fonctionnaient régulièrement » (voir la p. 282 de la « Midland Edition », publiée sous le nouveau titre *The Discovery of Language*, Bloomington, Indiana, 1962; je rends ce passage en français). Voir encore L. Bloomfield, *Language* (New York, 1933), pp. 308 ss., 357-359; et W. P. Lehmann, *Historical Linguistics: An Introduction* (New York, 1962), pp. 95 ss.: « L'article de Verner... eut probablement plus d'effet sur la linguistique qu'aucune autre publication isolée. »

³ Voir mon article « Tentative Typology of Romance Historical Grammars », *Lingua*, t. IX, n° 4, 1960, pp. 321-416, surtout 373-378.

Dans les soixante-quinze années qui se sont écoulées depuis la publication de la *Lautlehre* chacune des avances réalisées dans ce domaine a montré l'erreur fondamentale de la position de Meyer-Lübke à l'époque de son engouement pour la « Loi de Verner »; d'ailleurs, pour être juste envers le grand savant suisse, il faut tout de suite reconnaître qu'en rédigeant la « Phonétique » pour sa grammaire historique du français (1908; 2^e éd., 1913), plus tranchante et plus approfondie, il se détourna lui-même de l'insistance excessive de jadis sur l'accentuation du mot et organisa les mutations consonantiques selon un nouveau schéma de périodisation qui, à son tour, fraya le chemin à l'œuvre maintes fois ajournée et éminemment originale d'Elise Richter, *Chronologische Phonetik des Französischen* (1934). Tel, cependant, était le durable prestige de la *Romanische Lautlehre* – traduite en français et, une fois, presque plagiée par un épigone italien, mais jamais supplantée – qu'il fallut plus de vingt ans de travaux de détail et d'âpres discussions pour dénicher la plupart des bévues particulières qui découlaient de l'erreur stratégique fondamentale causée par l'application téméraire de la hiérarchie de Verner, indéniablement valable pour le paléo-indo-européen, à des tranches de matériel néo-latin, qui, elles, n'en confirmèrent point la validité universelle. Qu'on me permette d'illustrer trois cas particuliers de fausse application de la « loi », que Meyer-Lübke ne put point corriger lui-même, puisqu'il s'agit de l'espagnol (auquel il ne revint pas) et non pas du français: je m'attarderai avant tout à une analyse alternative – et que je considère préférable – de chacun de ces cas délicats.

II

Le développement en espagnol du -d- intervocalique latin pose de très sérieux problèmes⁴. Tandis qu'à côté, en portugais,

⁴ Pour une plus ample documentation sur cette question et pour une analyse basée sur des points de départ divers voir mes trois articles « Paradigmatic Resistance to Sound Change », *Language*, t. XXXVI, 1960, pp. 281-346, surtout 284-290; « Etimología y cambio fonético débil: trayectoria iberorománica de MEDICUS, MEDICĀMEN, MEDICĪNA », *Ibérica*, n° 6, 1961 (publié en 1963), pp. 127-171; et « Weak Phonetic Change, Spontaneous Sound Shift, Lexical Contamination », *Lingua*, t. XI, 1962, pp. 263-275 (= *Studia Gratulatoria ... A. W. de Groot*).

la consonne ainsi placée disparaît invariablement dans tous les mots authentiquement populaires (GRADU > *grau*, NĪDU > anc. port. *nio* > *ninho*, SŪDORE > *suor*, VADU > *vau*, etc.), l'espagnol, par contre, dès l'étape médiévale de son évolution, présente trois séries parallèles :

a) Le -d- peut disparaître, surtout à l'ouest: ADŪNĀRE > *auñar*, CADERE > *caer*, COMEDERE > *comer*, CRĒDERE > *creer*, CRŪDĒLE > *cruel*, FIDE > *fe(e)*, IŪDEX (nom., voc.) > *júez* > *juéz*, LAUDĀRE > *loar*, etc.;

b) Le -d- peut se maintenir uniformément: GRADU > *grado*, MODU > anc. esp. *muedo*, NŌDU (dont la voyelle tonique fut exposée à plusieurs influences) > *nu-*, *ñu-*, ast. *nue-do*, VADU > *vado*;

c) Selon l'époque, le berceau et la transmission du texte (ou la localisation du dialecte actuel), le -d- s'est maintenu ou a disparu, dans le même mot: ALAUDA > *aloa* ~ (Palencia) *aloda*, CRŪDU > anc. esp. *crúo* ~ *crudo*, FOEDU > *feo* ~ anc. esp. *hedo*, FIDĒLE > *fiel* ~ (nom propre) *Fidel*, FRĪGIDU > *frío* ~ anc. esp. *frido* (cf. top. *Fontefrida*), MEDICĀMINE > anc. esp. *meegambre* ~ *vedegambre*, MERCĒDE > anc. esp. *mercé* ~ *merced*, NĪDU > dial. *nío* (cf. le dérivatif *niego* 'oisillon encore au nid') ~ *nido*, etc.

La grande variété d'opinions avancées pour expliquer le comportement irrégulier en espagnol du -d- latin est véritablement déconcertante⁵. Certains savants isolèrent de petits groupes caractérisés par un trait frappant de développement phonétique (en ce qui touche soit à la succession de certains phonèmes qui comprennent -d-, soit à leur position dans le mot) ou reliés par un élément morphologique (p. ex., un suffixe); P. Förster, P. de Mugica, E. Gorra, F. Hanssen, P. E. Guarnerio, entre autres, ont adopté ce procédé. Un autre groupe d'experts, dont R. Menéndez Pidal (en 1902) à côté de A. Morel-Fatio et de G. Baist (les deux en 1906), présupposèrent une division dialectale primitive qui aurait provoqué plus tard la contamination. Dans le cas de quelques mots difficiles, tel *feo*, on propose une origine non indigène (Meyer-Lübke, Guarnerio) pour réduire le chiffre des exceptions. On tenta encore d'établir

⁵ Pour des données bibliographiques complètes voir mon aperçu dans *Language*, t. XXXVI, 1960, pp. 296-309 et, en particulier, le résumé et l'appréciation d'analyses antérieures, *ibid.*, pp. 309-311.

des couches chronologiques successives qui correspondraient à des époques où le *-d-* était soit maintenu soit abandonné (Menéndez Pidal en 1908). Les infractions à la norme supposée furent attribuées à la conservation ou à la restauration savantes, non seulement dans des cas aussi évidemment justifiables que celui de l'ancien espagnol *adorar* et *laudar* (à côté d'*orar* et de *loar*, respectivement), mais encore dans un cas aussi manifestement discutable que celui de *su(d)ar*, *su(d)or* (J. D. M. Ford, V. García de Diego, R. K. Spaulding). En 1913 Hanssen invoqua l'élimination dissimilatoire du *-d-*, tandis qu'en 1951 García de Diego joua, alternativement et interchangeablement, avec deux idées: selon lui, l'affaiblissement excessif, par l'usage, du *-d-* secondaire de la terminaison du participe passé aurait pu, à travers une réaction en chaîne, affecter bien d'autres *-d-*; ou alors on peut établir le tracé du maintien partiel du *-d-*, sur la carte linguistique de Castille, dans les zones périphériques, connues en général pour leurs préférences archaisantes (pour recourir aux normes de la « néo-linguistique »). Enfin, on étaye cette hypothèse de différences régionales avec le postulat d'une influence de substrat celtique (qui aurait accéléré l'affaiblissement des plosives pures et spirantisées en position intervocalique) depuis E. Windisch en 1888 jusqu'à A. Tovar en 1948-49.

Dans un tel contexte il ne laisse pas d'être remarquable que Meyer-Lübke, dans un travail minutieux et, pour son époque (1890), raffiné, ait reconnu dans les conditions accentuelles et syllabiques les principales lignes de démarcation; il établit comme normes les trois schémas fondamentaux *nido* < NĪDU (maintien du *-D-* immédiatement après la voyelle tonique), *loar* < LAUDĀRE (chute du *-D-* en position protonique) et *limpio* > LĪMPIDU (chute en position post-tonique), et il explique tout comportement aberrant par une série de fines hypothèses; il en appelle, surtout, au jeu des associations – en particulier dans le paradigme du verbe. Gorra accepta en 1898 la doctrine de Meyer-Lübke et vingt ans plus tard Guarnerio en fit autant. Menéndez Pidal étaya l'hypothèse plus solidement dans sa grammaire du *Cid* (1908) que dans aucune des éditions de son *Manual de gramática* (dans les fondamentales *Orígenes del español* du même auteur le problème n'est même pas entamé); Hanssen fit peu de cas de la conjecture en 1910. Somme toute, donc, l'hypothèse de l'importance de l'accent inspi-

rée par la « Loi de Verner » prévalut, grâce à l'autorité de Meyer-Lübke, pendant vingt ans et ne commença à perdre du terrain qu'au cours des années 1910-20.

Cette explication laisse dans son sillage un résidu d'exceptions bien trop lourd pour qu'on puisse l'accepter. Elle n'envisage point le fait que le castillan était enclavé entre le galaïco-portugais, qui élimina le -D- aussi régulièrement que l'-L- et l'-N- dans des positions comparables, et le navarro-aragonais, qui maintenait le -D- avec une ténacité non moins remarquable (Gonzalo de Berceo: *pies* 'pieds'), sauf dans les cas où l'infiltration de castillanismes le minait⁶. De plus, cette hypothèse présuppose l'existence d'une « zone de langue espagnole » depuis presque le commencement des temps, tandis qu'à la vérité cette zone se forma sur le tard, grâce à l'union de petits pays qui n'étaient aucunement homogènes dans leurs habitudes linguistiques⁷.

III

La transmission, dans le roman hispanique, des cinq groupes consonantiques latins *cl-*, *pl-*, *gl-*, *bl-* et *fl-* en position initiale de mot présente à l'historien de la langue des difficultés considérables. Même si l'on écarte, au profit de la simplification, toutes les formations soupçonnées d'origine savante ou demi-savante, le schéma auquel on arrive demeure inquiétant par sa complexité. Quand une plosive sonore (*b*, *g*) précède l'*l* dans la langue d'origine, elle peut soit disparaître complètement du dialecte roman (BLAS-PHĒMARE, *-TIMĀRE > *lastimar*, GLANDE > *land(r)e*, GLATTĪRE > *latir*), soit se maintenir (BLITU > *bledo*, GLĀREA > *glera*), mais les deux phonèmes voisins ne se fondent jamais en un troisième, étranger au latin. Quand une plosive sourde (*p*, *k*) précède l'*l* en latin, un développement radicalement différent s'ensuit: en général *pl* et *c*

⁶ Sur ce phénomène voir mes deux longs comptes rendus dans *Language*, t. XXXI, 1955, pp. 261-291, plus spécialement 272-275 (*El Fuero de Teruel*, ed. M. Gorosch) et t. XXXV, 1959, pp. 670-692 (*Vidal Mayor*, ed. G. Tjander).

⁷ La base théorique de cette analyse de la redistribution territoriale est discutée dans ma note « Some Diachronic Implications of Fluid Speech Communities », *American Anthropologist*, t. LXVI, n° 6, 2^e partie, 1964, pp. 177-186.

(= *kl*) produisent une unité phonématique qui n'existait pas auparavant: /č/ ou /š/ (écrit *ch-*) en galaïco-portugais, /š/ (écrit *x-*) en anc. léonais et /λ/, plus tard souvent réduit à /j/ (écrit *ll-*), en castillan. Comme exemples de la norme on peut citer *PLORĀRE* > port. *chorar*, esp. *llorar* et *CLĀVE* > port. *chave*, esp. *llave*; mais on connaît de nombreuses exceptions. Parfois *pl-* et *cl-* se maintiennent en espagnol sans que l'on puisse expliquer pourquoi; leurs contreparties portugaises sont alors *pr-* et *cr-*, comme dans le cas de *CLĀVU* > esp. *clavo*, port. *cravo*, *PLACITU* > esp. *plazo*, port. *prazo*; ou, pire encore, le même mot latin se perpétue dans diverses couches des deux grandes branches du roman hispanique, comme on peut le vérifier dans le cas de *PLUMBU* > port. *chumbo* à côté de l'esp. *plomo*. Enfin le groupe *fl-*, qui ne comprend pas d'occlusive, paraît incliner tantôt du côté de *bl-*, *gl-*: *FLACCIDU* > *lacio*, *FLAMMULA* > (anc. anthroponyme) *Lambra*, tantôt du côté de *pl-*, *cl-*; dans cette deuxième éventualité, on se trouve devant une nouvelle bifurcation: *FLAMMA* > port. *chama*, esp. *llama* en contraste avec *FLACCU* > port. *fraco*, esp. *flaco* et avec *FLUXU* > port. *frouxo*, esp. *flojo* (originellement *floxoxo*).

Voilà pour les matériaux bruts⁸. Il n'a pas manqué d'explications génétiques tout aussi compliquées et mutuellement incompatibles. Quelques spécialistes (Diez, Baist, García de Diego) ont reconnu dans les contradictions le résultat tardif d'un entrelacement inextricable de dialectes régionaux isolés au point de départ. Parmi les fondateurs de la discipline J. Wiggers soutint qu'un contraste caché entre mots primitifs et mots composés pourrait donner la clef de la diversité des résultats. De nombreux et excellents hispanisants (C. Michaëlis de Vasconcelos, J. Cornu, J. Leite de Vasconcelos, Menéndez Pidal, E. Staaff, J. Alemany Bolufer, A. Steiger, et sans doute bien d'autres encore) ont proposé des schémas de stratification chronologique. J. Corominas, s'il est permis de reconstruire sa pensée à partir d'observations éparses sur certains problèmes étymologiques, incline à l'hypothèse de traitements

⁸ Voir la documentation abondante que j'offre dans mon article « The Interlocking of Narrow Sound Change, Broad Phonological Pattern, Level of Transmission, Areal Configuration, Sound Symbolism: Diachronic Studies in the Hispano-Latin Consonant Clusters *cl-*, *fl-*, *pl-* », *Archivum Linguisticum*, t. XV, 1963, pp. 124-173; t. XVI, 1964, pp. 1-33.

différents dans des couches sociales isolables. Une fois au moins (1916) García de Diego tint compte de l'influence du contexte (*sandhi*) comme principale cause de la genèse des doublets. D'une façon ou d'une autre, et à des degrés de succès radicalement différents, E. Alarcos Llorach, F. H. Jungemann et H. Lausberg ont tous fait appel à la méthodologie du structuralisme dans leurs efforts pour résoudre le problème.

Le savant qui nous intéresse le plus dans ce contexte est encore une fois Meyer-Lübke; en particulier, le jugement rendu en 1890. L'on reconnaît deux noyaux dans son analyse: l'un entièrement original et, si j'ose dire, prophétique; l'autre inspiré par la « Loi de Verner ». Il est ironique que l'idée originale, que je considère comme essentiellement juste, ait été écartée par les disciples peu éclairés de Meyer-Lübke; par contre, la malheureuse hypothèse tirée à tort de la « Loi de Verner » influença profondément toute une génération d'épigones.

L'idée que Meyer-Lübke lança de son propre cru dans la discussion était celle-ci: une aversion dissimilatoire pour deux consonnes ou groupes de consonnes palatales proches les unes des autres a pu mener, au moment critique, à la dépalatalisation des groupes *pl-*, *kl-*, *fl-*. Autrement dit, c'est le *z* (originellement *k'*) de *plazo*, l'*y* de *playa*, l'*x* de *floxox*, le *j* de *clavija* qui explique et justifie le maintien des groupes latins initiaux. La deuxième idée, bizarrement entrelacée avec cette conjecture dans la présentation de Meyer-Lübke, c'est l'hypothèse connue de l'influence de l'accent, dérivée, en fin de compte, de C. Verner. Cette conjecture rattachait l'esp. *ll-* et le port. *ch-* (ainsi que l'anc. léonais *x-*) à la syllabe initiale tonique: p. ex., esp. *llaga*, *llama*, *llano*, *llave*, *lleco*, *lleno*, *llora*, *llosa*, *llueca*, *lluvia*, mots qui ont tous des contreparties occidentales en *ch-*. Dans une syllabe atone initiale d'un mot, avançait Meyer-Lübke, ces mêmes groupes latins tendaient à produire, a) en espagnol surtout, consonne + *l*, qui ainsi se maintenaient inaltérées – tendance renforcée par la pression savante; b) en portugais avant tout [et, pourrait-on ajouter, en sarde], consonne + *r*. Cette explication laissait un trop grand résidu d'exceptions (prétendus emprunts non prouvés, attribution à la couche savante de mots rebelles – toujours sans preuves – et un nombre presque illimité d'influences réciproques, surtout dans le paradigme du verbe, proposées sans documen-

tation à l'appui, voire sans aucune norme précise). Dénuée de toute vraisemblance, l'hypothèse de l'influence de l'accent fut enfin abandonnée, mais non sans avoir causé de grands dommages, grâce à l'appui aveuglement prêté par E. Gorra (1898), Garcia Ribeiro de Vasconcelos (1900), A. Zauner (même en 1908, année de sa dramatique volte-face) et P. E. Guarnerio (1918).

IV

Si l'on se propose de donner une idée des répercussions de la « Loi de Verner » sur l'étude des sifflantes de l'ancien espagnol (et sur des problèmes connexes), on se trouve sérieusement embarrassé par l'absence d'une synthèse élégante et mise à jour qui absorbe et en même temps remplace les recherches isolées d'autres travailleurs, depuis Diez, Joret et Horning à travers Cuervo, Ford, Saroïhandy et Tallgren [-Tuulio] jusqu'à Corominas et Herculano de Carvalho. Encore une difficulté – celle-ci particulière au signataire de ces lignes – c'est qu'il s'est à maintes reprises attaqué, au cours de ses sondages, au noyau du problème et à quelques-unes de ses ramifications en esquissant la biographie de mots isolés⁹, mais sans

⁹ Monographies: « Three Hispanic Word Studies: ... *lo(u)çano* », *University of California Publications in Linguistics*, t. I, n^o. 7, 1947, pp. 227-296, surtout 248-257, 260-267, 284-288; « Studies in the Reconstruction of Hispano-Latin Word Families, ... II: **pedia* and **mania* », *ibid.*, t. XI, 1954, en particulier pp. 23-39, 96-154. Articles et notes: « The Development of *uerêcundia* in Ibero-Romance », *Studies in Philology*, t. XLI, 1944, pp. 501-520; « Spanish *deleznar* 'to slide', *lezne* 'smooth, slippery' », *Hispanic Review*, t. XII, 1944, pp. 57-65; « A Latin-Hebrew Blend: Hispanic *desmazalado* », *ibid.*, t. XV, 1947, pp. 272-301; « Italian *guazzo* and Its Hispanic and Gallo-Romance Cognates », *Romance Philology*, t. II, 1948-49, pp. 63-82; « The Etymology of Spanish *cenceño* », *Studies in Philology*, t. XLV, 1948, pp. 37-49; « The Ancient Hispanic Verbs *posfaçar*, *porfaçar*, *profaçar*: A Study in Etymology and Word Formation », *Romance Philology*, t. III, 1949-50, pp. 27-72; « Old Spanish *fazaña*, *pa(s)traña*, and *past(r)ija* », *Hispanic Review*, t. XVIII, 1949-50, pp. 135-157, 244-259; « The Etymology of Hispanic *destrôjar* and *troço* », *Philological Quarterly*, t. XXIX, 1950, pp. 151-171; « La familia léxica *lazerar*, *laz(d)rar*, *lazeria*: Estudios de paleontología lingüística », *Nueva Revista de Filología Hispánica*, t. VI, 1952, pp. 209-276; « Old Spanish *maznar* 'to knead' and the Progeny of Latin *mācerāre* », *Modern Language Review*, t. XLIX, 1954, pp. 322-330; « From 'Bay-colored' to 'Spleen': The Romance Phase of Latin *badius* », *Archivio Glottologico Italiano*, t. XXXIX, 1954 (« Miscellanea V. Bertoldi »), pp. 166-187; « Antigo español y gallegoportugués *trocir* 'pasar' », *Nueva Revista*, t. X, 1956, pp. 385-395; « Préstamos y cultismos », *Revue de linguistique romane*, t. XXI,

avancer au-delà de ces vignettes étymologiques concrètes pour atteindre le niveau plus abstrait des généralisations phonologiques.

Des éléments assez nombreux du problème, on pourrait peut-être isoler comme point cardinal la question des sources de l'anc. esp. *ç* [ts] et *z* [dz]. Ce n'est pas l'apport des sources auxiliaires qui intéresse le plus dans ce contexte, mais plutôt le comportement irrégulier des sources principales, bas-lat. /kj/ en contraste avec /tj/. Ainsi l'ancien l'espagnol et le portugais (médiéval, classique et moderne) s'accordent en général à répartir les phonèmes et les groupes phonématiques sous-jacents entre les sifflantes sonore ou sourde (ainsi port. *razão* correspond à l'anc. esp. *razón*); cependant il existe de sérieuses incompatibilités, comme, p. ex., pour citer le cas de deux suffixes jumeaux, quand l'anc. esp. *-azo* < *-ĀCEU* et *-izo* < *-ĪCEU* sont en conflit avec port. *-aço* et *-iço*, malgré leur origine commune. Dans chacune des deux langues, on découvre aussi des contradictions internes soit entre mot et mot, soit entre variante et variante. De plus, le flou de la ligne évolutionnaire s'est étendu à des groupes de structure connexe, tel /dj/, qui – selon le jeu de circonstances pas encore tirées au clair – peut donner /j/ ou /zéro/ ou encore, non fréquemment, [ts], comme le prouvent les descendants hispaniques de *MEDIUS*. En plus de ces complications plus ou moins prévisibles il faut s'attendre à des perturbations sporadiques dues à l'infiltration de régionalismes, d'emprunts aux langues étrangères et de mots « demi-savants ». Rien d'étonnant à ce que les sifflantes soient vite devenues une sorte d'insoluble problème-clef de la phonétique espagnole, une impasse classique, pour ainsi dire, et un cruel memento des douloureuses limites de l'analyse la plus ingénieuse.

En isolant pour en resserrer l'examen les longues enquêtes consacrées au contraste entre les trois familles parmi les descendants hispaniques de *PRETIUM*: a) *prez-* (anc. esp. *prez* 'renommée',

1957, pp. 1-61, surtout la section sur *PRETIUM* (pp. 3-55); « Old Spanish *judezno, morezno, pecadezno* », *Philological Quarterly*, t. XXXVII, 1958, pp. 95-99; « Español antiguo *cuér y corazón* », *Bulletin hispanique*, t. LX, 1958, pp. 180-207, 327-363; « The Luso-Hispanic Descendants of *pōtiō*; A Study in Lexical Proliferation », *Hispanic Studies in Honour of I. González Llubera* (Oxford, 1959), pp. 193-210; « The Two Sources of the Hispanic Suffix *-azo, -aço* », *Language*, t. XXXV, 1959, pp. 193-258; « Etimología y cambio fonético débil », *Ibérica*, n° 6, 1961, pp. 127-171; « Form versus Meaning in Etymological Analysis: Old Spanish *auze* 'luck', à paraître dans le *J. Homer Herriott Testimonial* (Madrid, 1966).

‘réputation’, port. *prezado* et *desprez-ar*, -o, -ível, et encore *menos-prezar*, b) *preç-* (port. *preço*, *apreç-ar*, -o, etc.), et c) *preci-* (esp. *precio*, a-, des-, *menos-preciar*, et encore des- et *menos-precio*, port. *apreci-ar*, -ação, -ador, -ável), je suis tombé sur des faits qui mettent encore plus nettement en relief le rôle décisif joué par la découverte de Verner et diminuent quelque peu la responsabilité personnelle de Meyer-Lübke pour la fausse application des conséquences de la « Loi de Verner » aux langues romanes. Car le premier savant à invoquer l’accentuation dans l’effort d’expliquer ce qui était pour lui le déconcertant triple développement de [tj], au sein de cette famille, dans les premiers stades du roman hispanique, fut Horning (1882). Avant lui F. Neumann fut le pionnier qui, en 1878 (c’est-à-dire seulement deux ans après la publication de l’article révolutionnaire de Verner) semble le premier avoir fait appel à l’accentuation dans sa discussion des sifflantes romanes, surtout en ce qui regarde l’ancien français. De plus, en 1884 un Meyer-Lübke encore très jeune et, par conséquent, bien plus proche de la source indo-européenne des études linguistiques qu’il ne l’était six ans plus tard quand il lança sa grammaire comparative, appliqua déjà à un matériel italien le critère de l’accent, visiblement hérité de Verner. Pour les répercussions de cette erreur initiale on peut s’en tenir aux écrits de Saroïhandy et Guarnerio et, en dernier lieu, à ceux de Fouché ainsi que de Huber ¹⁰.

¹⁰ F. Neumann, *Laut- und Flexionslehre des Altfranzösischen* (Heilbronn, 1878), pp. 80 ss.; A. Horning, *Zur Geschichte des lateinischen C vor E und I im Romanischen* (Halle a./S., 1883), p. 101; W. Meyer-Lübke, *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. VIII, 1884, pp. 302-304; J. Saroïhandy, « Remarques sur la phonétique du ç et du z en ancien espagnol », *Bulletin hispanique*, t. IV, 1902, pp. 208 ss.; Guarnerio, *Fonologia romanza* (Milan, 1918), pp. 417 ss.; P. Fouché, « Études de philologie hispanique », *Revue hispanique*, t. LXVII, 1929, p. 151 (à propos de quatre langues romanes occidentales); J. Huber, *Altportugiesisches Elementarbuch* (Heidelberg, 1933), p. 97.

Il est curieux que Meyer-Lübke n’ait jamais abandonné cette idée fixe de l’énorme influence de l’accent sur l’évolution des consonnes qui le hantait dès sa grammaire comparée; quarante-cinq ans plus tard on en perçoit encore les répercussions dans un de ses derniers travaux, « Zur Geschichte von G^o, G^u und J im Romanischen », *V. Rom.*, t. I, 1936, pp. 1-31, part. 31. D’autre part, dans le cas de la bifurcation inexpiquée -ng- > anc. esp. -nz- ou -ñ-, ce ne fut pas lui (en 1890), mais R. Menéndez Pidal qui, à plusieurs reprises (1905-18, révisions du *Manual de gramática histórica española*) eut recours à l’opposition d’accent pour réconcilier *riñe* ‘il se brouille’ < RINGIR(UR) avec l’abstrait verbal en guise d’un diminutif *rencilla*, anc. *renzi(e)lla* ‘querelle’ – hypothèse qu’il finit par déclarer insoutenable dans ses *Orígenes del español* (1926). Voir mon travail (sous presse) « The Inflectional Paradigm as an Occasional Determinant of Sound Change ».

Dans le cas assez transparent, donc privilégié, que nous examinons, soixante ans de recherches ont démasqué le véritable agent de la différenciation: il est évident que *prez* représente la forme hispanique empruntée à l'ancien provençal et absorbée – comme en témoignent sa forme et son sens, qui se corroborent mutuellement – à l'apogée de la civilisation chevaleresque. Des deux variantes qui restent, *preci-o*, *-ar*, particulière à l'espagnol (et qui existerait en portugais seulement grâce à la médiation espagnole), est une forme savante; tandis que *preç-o* – qui ne se rencontre qu'en galaïco-portugais – semble populaire et autochtone. Si ce cas est typique, une stratification plus nette pourra remédier au mal causé par la téméraire application – d'ailleurs jamais recommandée par Verner lui-même – de l'hypothèse accentuelle du grand Danois. Et ce n'est pas pour rien que les romanistes ont perfectionné leurs analyses stratigraphiques à un degré où elles font l'envie – et deviennent souvent le but inaccessible – du monde savant tout entier. En compagnie d'autres équipes ils ont aussi aidé à établir le fait que les « lois phonétiques » (telles celles de Grimm, de Verner, de Grassmann, ou même de Darmesteter), à la différence des tendances phonétiques générales si chères à Grammont, ne se répètent pas.

V

Cette réserve signifie-t-elle que l'accentuation est condamnée à ne jouer jamais le moindre rôle dans les trajectoires de consonnes romanes? Loin de là. Où les doublets et les triplets lexicaux surgissent (p. ex., à travers un mélange de dialectes), tout trait linguistique pertinent peut, sur une échelle modeste, être appelé à agir en aimant dans le jeu d'analogies qui s'ensuit jusqu'à ce que la langue atteigne un nouvel équilibre. La qualité de la voyelle radicale, la nature de la consonne finale de la racine, le nombre et la configuration des syllabes, l'élément sémantique saillant – voilà quelques-uns des traits pertinents qui se présentent à l'esprit; parmi eux, la position de l'accent peut bien trouver sa place légitime. Le but du présent article n'était pas du tout d'écarter cette possibilité latente en marge des grands courants, mais plutôt de montrer que – quelle que fût la situation en paléo-indo-européen – ni le latin de la décadence

ni le roman primitif n'accordent à l'accentuation le rôle de principal déterminant de l'évolution consonantique – un rôle si brillamment et persuasivement créé, sur une scène appropriée, par l'illustre Carl Verner ¹¹.

¹¹ Je suis redevable à mon ami et collègue Benjamin M. Woodbridge, Jr. de l'aide qu'il m'a prêtée dans la préparation de la version française de cet article.

RESUMEN: Sobre FALSA y ET QUESTIONS CONNEXES

Los ejemplos de *chato* y *chato* de fal, *platu* y *platu* no representan para tanto una evolución fonológica regular. Hay también *chato*, formación secundaria de un *ch* grupo a costa de *chato* (REW 6586). Una forma *ch* primaria *chato* no existe. Los mots *plato*, *platu* de misma origine son del compuesto. La port. *chato* por contra es regular. La REW (6586) no ha q' intentar las diferentes formaciones romances sus propoer d'explicacion por l'arabico castellano. V. Garcia de Diego (Diccionario etimológico, *chato* y *hispanico*, Madrid 1955) con "platu" dice que la forma castellana s'explica por el portugués, el gallego o el italiano. *chato*: misma interpretación de la ortografía, emprunt europeo. J. P. Menes (Diccionario etimológico de la lengua castellana, 2^a ed., Buenos Aires, 1946, sous *chato*) parle seulement d'une « permutation » de *pl* en *ch*. L'idée de quelque influence portugaise ou gallegue sur le mot en castillan ou d'un emprunt à ces dialectes est gratuite et n'expliquerait rien. Elle est à rejeter. Corominas (Diccionario crítico etimológico, sous *chato*) parle de la possibilité d'une influence portugaise et en même temps du caractère affectif et populaire du mot (qui pour cette raison apparaît tard dans les textes), et ajoute comme troisième facteur la phonétique syntactique (la position postconsonantique fréquente: *no ch*, *es ch*, etc.; idée à rejeter pour des raisons évidentes).

Le champ sémantique du mot est assez étendu. Le Larousse illustré (sous *chato*) parle par exemple d'un emploi affectif en

¹ Les exemples philo-graphiques donnés ici ne sont pas complets. Les formes et les sens ne sont donnés qu'à titre d'exemples d'une variation intéressante et ont été choisis au hasard dans des dictionnaires qui ont été à ma disposition. Un corpus complet de tous les faits demanderait beaucoup plus d'espace.

B. MALMBERG (Lund)

ESP. *CHATO*, *ÑOÑO*, *ÑAMAR* ET QUESTIONS CONNEXES

L'esp. *chato* 'camus' vient du lat. *plattu-* sans représenter pourtant une évolution phonétique régulière. Il y a aussi *chata*, formation secondaire d'où l'it. *sciatta* à côté de *chiatta* (REW 6586). Une forme « normale » **llato* n'existe pas. Les mots *plato*, *plata* de même origine sont des emprunts. Le port. *chato* par contre est régulier. Le REW (6586)¹ ne fait qu'énumérer les différentes formations romanes sans proposer d'explication pour l'anomalie castillane. V. García de Diego (*Diccionario etimológico español e hispánico*, Madrid 1955 sous **plattus* dit que la forme castillane s'explique par le portugais, le galicien ou l'italien (*chiatto*; fausse interprétation de l'orthographe, emprunt livresque?). P. F. Monlau (*Diccionario etimológico de la lengua castellana*, 3^e éd., Buenos Aires, 1946, sous *chato*) parle seulement d'une « permutation » de *pl* en *ch*. L'idée de quelque influence portugaise ou galicienne sur le mot en castillan ou d'un emprunt à ces dialectes est gratuite et n'expliquerait rien. Elle est à rejeter. Corominas (*Diccionario crítico etimológico*, sous *chato*) parle de la possibilité d'une influence portugaise et en même temps du caractère affectif et populaire du mot (qui pour cette raison apparaît tard dans les textes), et ajoute comme troisième facteur la phonétique syntactique (la position postconsonantique fréquente : *un ch.*, *es ch.*, etc.; idée à rejeter pour des raisons évidentes).

Le champ sémantique du mot est assez étendu. Le *Larousse ilustrado* (sous *chato*) parle par exemple d'un emploi affectif en

¹ Les renvois bibliographiques faits ici ne sont pas complets. Les formes et les sens ne sont cités qu'à titre d'exemples d'une variation intéressante et ont été choisis un peu au hasard dans des dictionnaires qui ont été à ma disposition. Un aperçu complet de tous les faits demanderait beaucoup plus d'espace.

Amérique (« expression de cariño: ¡chata mía! »). Cette valeur du mot est encore plus nettement perceptible dans la variante avec ñ- dont nous aurons à parler tout à l'heure.

Le sens même de ce mot est évidemment de nature à en réduire l'emploi dans des contextes sérieux et objectifs et à le faire apparaître de préférence avec toutes sortes de nuances subjectives, ou bien humoristiques, comiques, méprisantes, ridicules, condescendantes, ou bien affectueuses, caressantes, tendres, etc. Ces nuances – dans une direction ou dans l'autre – le rapprochent du vocabulaire enfantin et intime dont on connaît la structure phonologique simple² et la prédilection pour certains effets phonétiques (par exemple pour les palatales comme symboles de petitesse etc.³). La palatale affriquée initiale de *chato* à la place de la latérale à laquelle on se serait attendu s'explique par cette valeur particulière du mot. Dans ces conditions un renvoi au traitement portugais du groupe *pl-* est une complication inutile.

Notre interprétation est fortement appuyée par l'existence d'une variante dialectale *ñato*, connue du colombien, du vénézuélien, du péruvien, du chilien, de l'argentin, du cubain et du canarien (Malmberg, *Etudes sur la phonétique de l'espagnol parlé en Argentine*, Lund, 1950, p. 108, note 1; et R. Monner Sans, *Notas al castellano en la Argentina*, 3^e éd., Buenos Aires, 1944). Outre le sens de 'camus' on trouve aussi en Argentine 'ugly, deformed' et en Colombie 'suffling, nasal' (Blacks' *Spanish Dictionary*, Londres, 1963), où la nasale a un caractère nettement imitatif. En Colombie on a aussi le verbe dérivé *ñatear* 'to speak with a nasal twang'. Il s'agit par conséquent d'une variante de grande extension géographique, et

² Voir pour cette question mes articles antérieurs « Couches primitives de structure phonologique » (*Phonetica* XI, 1964, pp. 221-227), « Minimal Systems, Potential Distinctions, and Primitive Structures » (*Proceedings of the Ninth International Congress of Linguists*, Cambridge, Mass., 1962 [impr. 1964], pp. 78-84), « Stability and Instability of Syllabic Structures » (Rapport au 5^e congrès international des sciences phonétiques, Münster 1964).

³ J'ai touché à des problèmes analogues en discutant l'étymologie de l'arg. *che* (*Studia linguistica* XVIII, 1964, pp. 47-54). Voir aussi pour l'aspect général du problème par exemple O. Jespersen, *Language*, Londres, 1947, pp. 402-403 (valeur expressive des palatales [i], [j], etc.); R. Jakobson, *Selected Writings* I, p. 544 (« high tonality [sharp and acute], briefly by a typically diminutive sound symbolism »; et J. Orr, « La poupée, étude de géographie linguistique » (*Revue de linguistique romane* XXVII, 1963, pp. 295-321; cf. aussi id., « Pompon et pompette », *ibid.* XIX, 1965, pp. 1-14).

non seulement d'une curiosité locale susceptible de s'expliquer par quelque influence extérieure obscure. La faiblesse des oppositions palatales est un phénomène bien documenté en espagnol dialectal et vulgaire de beaucoup de régions (*yapa* – *ñapa* etc.; d'autres exemples dans mes « Etudes » précitées, pp. 104 ss). La grande extension du champ sémantique est caractéristique de ces couches du vocabulaire. L'explication de Corominas (*Dicc. etim.*, sous *chato*; croisement avec léon. *nacho* ou *ñacho*, à son tour une prononciation enfantine de *naso* < *nasus*) implique une complication inutile.

Les étymologistes (Diez, Meyer-Lübke, etc.) dérivent esp. *ñoño* 'puéril, naïf' etc. d'une formation imitative du type *nonna*, *nanna*, *ninna* (*REW* 5817: « Lallwort »)⁴, solidement documenté, bien représenté dans toute la Romania et dont l'esp. *niño* 'enfant', it. *ninna* 'berceuse', *ninnolo* 'jouet', *ninnolone* 'fainéant' sont quelques-uns des représentants les plus connus avec *-i-*, dont esp. *nana* 'grand-mère' etc. (et dans *hacer la nana* 'dormir'), it. *nanna* (= *ninna*) est un exemple avec *-a-* et dont enfin it. *nonno*, *nonna* 'grand-père, grand-mère' (d'où arg. *nona* 'abuela'; Corominas, *Dicc. etim.* sous *ñoño*), fr. *nonne* représentent le type avec *-o-*⁵. Les mots font partie de ces formations imitatives et enfantines qui se retrouvent un peu partout dans les langues et qui représentent une couche primitive, tant au point de vue du sens qu'au point de vue de leur structure phonologique. L'esp. [*hacer la*] *nana* par exemple a un parallèle dans le suéd. enfantin *nanna* ou *nana* 'dormir'. On sait que dans la mesure où ces formations se phono-

⁴ Le *Larousse ilustrado* le traduit par 'tonto, necio'; *REW* par 'kindisch'; Appleton, *English-Spanish and Spanish-English Dictionary*, 3^e éd. 1945 par 'timid, shy, dotard, feeble-minded'; Black's *Spanish Dictionary* donne pour l'argentin, le bolivien, le chilien aussi 'old, senile, decrepit', pour Cuba et Porto-Rico 'unsubstantial, insipid'; Tolhausen, *Neues Deutsch-Spanisches und Spanisch-Deutsches Wörterbuch* I, 10^e éd., 1928, ne donne comme traduction que 'duselig, streitalt'.

⁵ Le dictionnaire de l'Académie – qui souligne en premier lieu le sens de 'sénile' (« se aplica a los viejos como para dar a entender que han vuelto a la edad de los niños ») – parlait d'une « corrupción de esta voz » (sc. *niño*) mais ne voyait pas le parallélisme des formations. L'idée de faire remonter *ñoño* au même type qui est responsable de l'it. *nonno* etc. est due à Diez. Monlau, *Dicc. etim.*, accepte l'interprétation de Diez et cite aussi cat. *nyonya* 'somnia' etc. C. Bratli (*Spansk-dansk ordbog* [*Diccionario español-danés*], Copenhague 1947) dit expressément que *ñoño* 'timide' etc. remonte à un latin *nonnus* 'vieux'. Il cite aussi *ñoña*, andalou et chilien 'ordure' (chil. *sacarle a uno la ñoña*).

logisent et s'adaptent à un système linguistique (par exemple à une morphologie particulière) elles perdent souvent leur caractère original et se développent ensuite selon les lois phonétiques⁶. C'est le cas par exemple de l'esp. *niño* qui représente un développement régulier de **ninno*. Il est naturel de supposer qu'un glissement sémantique – un passage vers une valeur stylistique neutre remplaçant la valeur enfantine ou imitative – a lieu parallèlement avec cette transformation phonologique. L'esp. *niño* est à l'époque actuelle un terme tout aussi neutre au point de vue stylistique que le fr. *enfant*.

Dans *niño*, le traitement phonétique n'est pas régulier du point de vue de la phonétique castillane. Il est vrai que l'absence de palatalisation du *n-* en castillan implique une anomalie dans ce sens qu'on se serait attendu à voir le type intervocalique double s'introduire à l'initiale dans le cas de la nasale et de la latérale (*ñ-* et *ll-*) tout comme cela s'est produit avec la vibrante (*río* ayant le même */r/* double que *carro*) et que le traitement léonais et (en partie) aragonais est dans ce sens plus régulier (voir par exemple García de Diego, *Dialectología española*, pp. 96-97, et 168-170). C'est pourtant un fait qu'en castillan (où l'on a *negro, nada, nombre*, etc.) la palatalisation manque à l'initiale et que *niño* est par conséquent à considérer comme une forme irrégulière. L'idée d'un traitement dialectal (emprunt aux dialectes avec *ñ-*) se justifie encore moins ici que dans le cas de *chato*.

Le *ñ-* initial de *niño* s'explique par le caractère expressif du terme. Déjà son contenu sémantique peu précis le classe parmi les mots imitatifs ou enfantins. La palatale initiale s'explique donc par la même palatalité expressive que dans *chato* et par la tendance dilatrice typique des structures phonologiques primitives. A ce niveau il n'y a pas à proprement parler d'opposition *n- ~ ñ-*. De *niño* il y a les dérivés *ñoñería* 'timidity' et *ñoñez* 'dotage, senility,

⁶ Que l'on pense par exemple au radical indo-européen *pa-* 'père' qui est représenté en germanique par *fa-* (*Vater, father*, etc.), ou au passage phonétiquement régulier dans un certain nombre de formations suédoises d'origine imitative d'un *k-* devant voyelle accentuée antérieure en spirante palatale ([ç]); par exemple *kika, kippa, kittla*. Si au contraire le mot garde son caractère primitif, l'évolution phonétique n'a pas lieu (suéd. *kisse* 'petit chat', *kissa* 'faire pipi', *kille* 'gaillard' etc. avec */k/* conservé malgré la voyelle palatale suivante).

timidity' (Black's *Spanish Dictionary*). Corominas (*Diccionario crítico etimológico*), qui regarde 'caduco' comme le sens original, parle d'un côté d'une création expressive, de l'autre de la dilation consonantique sans préciser le rapport entre ces deux faits. Il accepte l'étymologie de Diez et regarde le mot comme une « formación hipocorística del lenguaje infantil, y por lo tanto se comprende que su sentido oscilara entre 'niñera, abuela' y en general 'persona respetable' (> 'monja') ». Il renvoie à des parallèles grecs et autres.

Le caractère expressif et imitatif de *ñoño* est encore plus fort dans la variante *ñaña* (représentant du type *nanna*, -o cité plus haut)⁷, en partie avec les mêmes nuances sémantiques et faisant partie du même vocabulaire enfantin et imitatif. La forme est documentée comme adjectif pour la Colombie, le Chili, l'Équateur avec le sens de 'intimate, close', pour la Colombie et Panama avec le sens de 'spoiled, pampered' et comme substantif pour l'Argentine, l'Équateur, le Chili et Panama ('close friend'), pour le Chili aussi avec le sens de 'stupid person, feeble-minded person' (cf. *ñoño* ci-dessus) et pour le Pérou avec le sens de 'baby boy' (les traductions citées d'après Black's *Spanish Dictionary*, sous *ñaño*; ni *REW* ni le dictionnaire de García de Diego ne citent *ñaño*)⁸. La riche variation des sens confirme encore cette interprétation du terme.

Je reprends enfin un exemple qui sans être une formation expressive ou enfantine représente la même confusion phonologique que dans les cas ci-dessus. C'est la forme *ñar* pour *llamar* (< clamare), répandue surtout au Nouveau Mexique, à Porto-Rico et à Cuba, donc dans des régions de langue espagnole où il y a des raisons toutes spéciales de s'attendre à une réduction périphérique du système, à un affaiblissement général des distinctions. Si cette réduction a lieu surtout dans un syntagme où la dilation consonantique la favorise, il n'y a là rien que de très normal. On

⁷ On a attribué à *ñaña* (chil., arg. du nord) et à *ñuño* (équ., 'nodriza') une origine quechua (Corominas, *Dicc. etim.*, sous *ñoño*).

⁸ Le *Larousse illustrado* donne pour le péruvien 'intimamente amigo con uno'. Bratli (*op. cit.*) connaît *ñaño*, -a chil. 'frère, sœur aîné[e]', col. 'enfant gâté', pér. 'ami intime', pour *ñaña* col. aussi 'prunelle [de ses yeux]' (sens figuré) et (fait remarquable!) costar. 'ordure'. Il indique pour *ñaña* une origine araucane, idée qui a le désavantage méthodologique d'isoler le mot des nombreuses autres formations et variantes romanes - et autres (!) - auxquelles il appartient tant par le sens que par sa structure phonologique. Cf. les étymologies quechua citées plus haut.

sait que, dans les milieux ruraux et populaires, les palatales se confondent souvent sans cette influence dilatatrice (des exemples modernes par exemple chez Espinosa, *Biblioteca de dialectología hispanoamericana* I, 1930, p. 203; des exemples anciens par exemple chez Menéndez Pidal, *Manual*, § 72: 5, a). La forme *ñar* présente la structure phonologique des formations enfantines et expressives sans qu'elle en fasse partie elle-même. Mais dès que la pression sociale et les normes linguistiques s'affaiblissent, le développement de la langue tend infailliblement à la rapprocher, au point de vue phonologique, d'une structure simple qui est aussi celle des formations enfantines, expressives et imitatives. C'est comme structure phonologique réduite que *ñar* est parallèle à *ñoño*, non pas comme type sémantique. Le cas est loin d'être isolé (pour d'autres exemples, voir les ouvrages cités)⁹. J'ai pris *ñar* comme troisième exemple pour illustrer le parallélisme entre la dimension verticale (pauvreté des couches basses du système) et la dimension horizontale (réductions périphériques) du langage.

Aussi bien *chato* - *ñato* que *ñoño* sont des mots qui par leur structure phonologique, leur sens, leur emploi et leur style particuliers appartiennent à une couche marginale du langage. Le choix du type *chato* à la place d'une forme régulière **llato* implique la perte - ou disons peut-être plutôt la suppression sur un niveau donné - d'une distinction palatale (latérale ~ non latérale) et/ou la généralisation d'une structure syntagmatique plus simple (une séquence à l'intérieur du mot de deux occlusives sourdes à la place d'une alternance latérale ~ occlusive). Dans *ñar*, il faut tenir compte aussi du rôle de la dilation nasale. De même il y a dans *ñoño* pour **ñoño* une harmonie consonantique (palatale) connue des formations enfantines (voir Jakobson, *loc. cit.*), en même temps que l'exemple illustre aussi la tendance primitive à la confusion des palatales, réalisée par exemple dans certaines évolutions extrêmes du /λ/ en ibéro-roman, primaire ou secondaire (c'est-à-dire < lat.

⁹ Je ne saurais guère mieux résumer mon point de vue qu'en citant M. J. Orr: « Ce sont des mots qui échappent au contrôle de la langue centrale, des mots, entre autres, du ressort de la vie familiale, de la chambre d'enfants, de la toilette, de milieux plus ou moins clos, mots qui relèvent, pourrait-on dire, d'une phonétique sociale, active et créatrice, avec ses lois propres, fort différente de la phonétique « régulière » et traditionaliste. » (*Revue de linguistique romane* XXIX, 1965, pp. 8-9).

-li-, -cl- etc., et < lat. -ll-, pl-, cl- respectivement) dans des dialectes périphériques péninsulaires et américains (arg. /tʃ/ ou /ʃ/ > ll-, -ll- ou y-, -y-; j'ai noté /tʃabe/ pour *llave* et /a'ʃa/ pour *allá* dans mes « Études » précitées, p. 107). Dans *ñato* pour *chato*, cette confusion est seule responsable de l'altération qui dans ce cas implique au contraire une certaine complication syntagmatique. Il est pourtant naturel de voir dans la nasale introduite un élément affectif, répandu dans les formations enfantines et imitatives.

En conclusion, nous sommes d'avis que, pour ce qui est des mots appartenant à ces couches marginales du système phonologique proprement dit, il est inutile, et en réalité méthodologiquement faux, de vouloir à tout prix en chercher une étymologie conforme à une ligne d'évolution phonétique qui soit en parfait accord avec lesdites lois phonétiques. Nous avons affaire ici à des formations qui, déjà sur le plan purement synchronique, présentent des réductions des oppositions et qui, d'une façon générale, ont des structures paradigmatiques et syntagmatiques pauvres. Il est normal de voir cette pauvreté structurale reflétée également dans les faits évolutifs.

Historia de la Literatura Española, legar al

patriarcal de los libros españoles Ramón Menéndez Pidal.

Milá y Fontanals est un des plus importants érudits, la marge del mundo que le rodeaba. Nació en Cataluña, más en contacto en aquel entonces con el extranjero que el resto de España, supo aprovecharse de las últimas novedades de la investigación que aparecían más allá de las fronteras, abdióriculos un sello personal y una investigación propia. Maestro y guía de Menéndez Pelayo y de Rubió y Lluch, contó entre sus discípulos con nombres tan notables, dentro de la cultura catalana, como los de Belari, Franquesa y Gómbis, Miguel y Badia, Terras y Bages, Trías y Giró, Maragall, Tàrrer y Codina, Barona y Grau, Costa y Llobera, Obador y Baudouin y los hermanos Ferrnandez.

Conoció Milá por un lado y por el otro, el *Compendio de la Historia de la Literatura*, y no menos por sus *Estudios sobre historia, lengua y literatura*.

Nació en Vilanova del Penísol el 4 de mayo de 1818 y murió en Barcelona el 18 de julio de 1881. Estudió en Ginebra y en París. De familia adinerada, se gran parte de su familia, más allá de los límites de la literatura en las Universidades de Ginebra y Barcelona, cuando por esta última en 1842, donde estuvo hasta su muerte, vivió de cuarenta años consecutivos.

M. MOURELLE-LEMA (Oslo)

ACTUALIDAD DE UN OCCITANISTA ESPAÑOL DEL SIGLO XIX: MILÁ Y FONTANALS

Al ponerse en contacto con la ingente obra del polígrafo catalán Manuel Milá y Fontanals (1818-1884)¹, se escapa la explicación de cómo haya caído en tamaño olvido. El, Menéndez Pelayo (1856-1912) y Menéndez Pidal (1869) constituyen las figuras más señeras de la lingüística y de la crítica literarias españolas de la Edad Contemporánea. De Milá - quien echó las más sólidas raíces de la lingüística moderna española - parte una corriente que, pasando por el autor de la *Historia de los Heterodoxos Españoles*, llegará al patriarca de las letras hispánicas Ramón Menéndez Pidal.

Milá y Fontanals no fue un investigador solitario, la margen del mundo que le rodeaba. Nacido en Cataluña, más en contacto en aquel entonces con el extranjero que el resto de España, supo aprovecharse de las últimas novedades de la investigación que aparecían más allá de las fronteras, añadiéndoles un sello personal y una investigación propia. Maestro y guía de Menéndez Pelayo y de Rubió y Lluch, contó entre sus discípulos con nombres tan notables, dentro de la cultura catalana, como los de Balari, Franquesa y Gomis, Miguel y Badía, Torras y Bages, Trías y Giró, Maragall, Thos y Codina, Surroca y Grau, Costa y Llobera, Obrador y Bennás-ser y los hermanos Permanyer.

Conocido Milá por su *Estética* y por el *Compendio de Arte Poética*, y no menos por sus *Estudios sobre historia, lengua y literatura*

¹ Nació en Villafranca del Panadés el 4 de mayo de 1818 y murió en Barcelona el 15 de julio de 1884. Erudito, crítico literario y bibliófilo. De familia adinerada, su gran pasión fue el estudio. Obtuvo las cátedras de Historia de la Literatura en las Universiades de Cervera y Barcelona, optando por esta última en 1846, donde explicó hasta su muerte, cerca de cuarenta años consecutivos.

de Cataluña y por sus *Opúsculos literarios*, lo es más por haber sido el iniciador del estudio del catalán de la Edad Media y el primero en comprender el interés e importancia de la poesía popular – menciónese su *Romancerillo catalán* –, así como el introductor en España de los estudios de literatura comparada, con los que demostró la existencia de la epopeya castellana – cítese *De la poesía heroicopopular castellana* –, negada por Wolf, G. Paris y otros eruditos.

I. SU OBRA OCCITANISTA

Fue Milá y Fontanals el primer occitanista español². Su ocupación por el occitano o provenzal data de 1853, año en el que publica su primer trabajo: *Estudios sobre los orígenes y formación de las lenguas románicas y especialmente de la provenzal*³. En estos *Estudios* – constan de dos artículos: el primero trata de la *formación de las lenguas romances* y el segundo de la *lengua provenzal* – el autor se propuso tratar del origen de las lenguas romances como cuestión preliminar e indispensable para abordar el estudio del occitano, dado que «como la lengua provenzal pertenece a la familia de los romances o lenguas románicas, no cabe explicar su primer origen sin atender a la no menos curiosa que difícil cuestión del origen de las lenguas sus hermanas»⁴. Del año 1856 es una serie de artículos sobre el mismo tema. Estos son: *Poesía provenzal. Orígenes*⁵, *Poesía provenzal. De las ideas caballerescas entre los provenzales*⁶, *Poesía provenzal. Poetas y géneros poéticos*⁷, *Poesía provenzal. Principales trovadores*⁸, *Poesía provenzal. Su influencia en la francesa e italiana*⁹.

² Según A. W. Schlegel (*Observations sur la langue et la littérature provençales*, París, 1818, p. 84 s.) el primero que pudo llamarse provenzalista fue Antonio Bastero, quien, a principios del siglo XVIII, vivió muchos años en Roma por negocios del cabildo de Gerona, del cual era canónigo. Allí publicó *La Crusca Provenzale*, Roma, 1724. Vid. Milá y Fontanals, *Obras Completas*, coleccionadas por Menéndez Pelayo, 6 vols., Barcelona, Librería de Alvaro Verdaguier, 1888-1895, vol. IV, 442-447.

³ Publicados en la *Gaceta de Barcelona*, 1853. Recogidos en O.C., vol. IV, p. 75-125.

⁴ O. C., IV, p. 75.

⁵ *Diario de Barcelona*, 30 de octubre de 1856 y O.C., V, 115-119.

⁶ *Diario de Barcelona*, 9 de noviembre de 1856 y O.C., V, 120-123.

⁷ *Diario de Barcelona*, 3 de diciembre de 1856 y O.C., V, 124-128.

⁸ *Diario de Barcelona*, 13 de diciembre de 1856 y O.C., V, 129-133.

⁹ *Diario de Barcelona*, 25 de diciembre de 1856 y O.C., V, 134-137.

En 1858 publicó el trabajo titulado *Origen de las lenguas neolatinas*¹⁰.

Todos estos trabajos no constituían, en realidad, sino un ensayo de la obra que iba a publicar años después: *De los trovadores en España. Estudio de lengua y poesía provenzal*¹¹.

No sólo el estudio del sánscrito y de las lenguas clásicas atrajo la atención de la lingüística comparada. A comienzos del siglo XIX los comparatistas renuevan el estudio de las lenguas románicas, que ya en siglos anteriores habían sido objeto de estudio¹². Surge, de este modo, el estudio de la filología románica, que pronto alcanzaría un notable desarrollo y reportaría interesantes resultados, merced a la obra genial de Friedrich Diez y de su escuela. Es entonces cuando aparecen los primeros trabajos sobre la lengua provenzal, dentro de la trayectoria de la nueva escuela.

Entre 1816 y 1821 publica Raynouard su célebre obra *Choix des poésies originales des troubadours*, cuyos tomos primero y sexto llevan el título siguiente: *Les Preuves historiques de l'anciennité de la langue romane. — Des Recherches sur l'origine et formation de cette langue; les éléments de sa grammaire, avant l'an 1000; — La Grammaire de la langue des troubadours* (el primero) y *Grammaire comparée de l'Europe latine, dans leurs rapports avec la langue des troubadours* (el sexto). Los románticos fueron quienes prepararon el terreno a Raynouard para la publicación de su obra sobre el provenzal antiguo y la lengua de los trovadores. Este vino a realizar, de este modo, lo que no pudo más que suscitar el entusiasmo nostálgico de F. Schlegel, quien, en su estancia en París, acariciara la idea de publicar en un corpus los numerosos manuscritos provenzales que obraban en las bibliotecas de aquella ciudad y la totalidad de la poesía en antiguo provenzal.

¹⁰ *Diario de Barcelona*, 3 y 18 junio de 1858 y O.C., V, 103-114.

¹¹ Barcelona, Libr. de Joaquín Verdaguer, 1861, 531 pgs. Usamos la edición de M. Menéndez Pelayo en O.C., vol. II.

¹² Mencionemos a este respecto: G. Ménage, autor del *Dictionnaire étymologique de la langue française* (París, 1650; reeditado en 1694 y 1750) y de los *Origini della lingua italiana* (París, 1669 y Ginebra, 1685) y la obra de Ferrari *Origines linguae italicae* (Patavii, 1676). Obras todas no faltas de interés por su aportación al estudio de los romances. Son de mencionar asimismo los diversos trabajos de Peder Syv sobre la lengua cimbra (1663), así como el *Glossarium Suie-Gothicum* (1769) del sueco J. Ihre, que constituye un ensayo de un extenso diccionario etimológico sueco.

En España se carecía de estudios sobre el occitano anteriores a Milá. Algunas noticias habían aportado G. Ticknor en su *Historia de la literatura española*¹³ y Eugenio Barret en su obra *España y Provenza*¹⁴. Por ello pudo escribir Milá en el prólogo de su libro:

«Nos ha movido a emprender el trabajo, puramente analítico e inquisitivo, que hoy ofrecemos al público, la consideración de que, si bien existen diseminadas en varias obras noticias más o menos exactas de la poesía provenzal en España, dejaba esta materia cierto vacío que llenar en nuestra historia literaria nacional, no menos que en los orígenes de la particular de Cataluña.»

Aparte la *Choix* de Raynouard se conocían en España otras obras extranjeras sobre la lengua o la literatura occitanas. Tales, por ejemplo: la *Histoire littéraire des troubadours*¹⁵ de Sainte-Palaye, publicada por Millot en 1774 y *De la littérature du Midi de l'Europe* del ginebrino Sismondi, que apareció en París, en cuatro volúmenes, en 1813, alcanzó ocho ediciones y se tradujo a tres idiomas. Ambas obras son anteriores a la de Raynouard. Se conocieron también *Le Parnasse occitanien, ou choix de poésies originales des troubadours tirées des manuscrits nationaux*¹⁶ de Rochegude, la obra de Fauriel *Histoire de la poésie provençale*¹⁷ y *Tableau historique et littéraire de la langue parlée dans le Midi de la France et connue sous le nom de langue romano-provençale*¹⁸. Debió de conocerse asimismo alguna de estas obras de F. Diez: *Die Poesie der Troubadours*¹⁹ o *Leben und Werke der Troubadours*²⁰.

Pese a ser conocida por algunos eruditos, no sabemos que existiese en España, antes de la aparición de la obra de Milá, la célebre

¹³ Trad. del inglés de O. de Gayangos y Enrique Vedia. Madrid, 1851-56.

¹⁴ Obra que no hemos podido consultar.

¹⁵ París, Durand, 1774.

¹⁶ Toulouse, Benichet Cadet, 1819, XLIX-411 p. Del mismo autor es *Essai d'un glossaire occitanien pour servir à l'intelligence des poésies des troubadours*. Toulouse, B. Cadet, 1819, LIV-334 p.

¹⁷ 3 vols. París, Jules Labitte, 1846.

¹⁸ París, Maffre-Capin, 1842, 331 p.

¹⁹ Zwickau, 1826.

²⁰ Zwickau, 1829.

Histoire générale de Languedoc ²¹ de Claude de Vic y Joseph Vaissete.

De todos modos, observa el «malogrado y eminente crítico» – en frase de Menéndez Pelayo – José Coll y Vehí que «la coincidencia de poseer la Academia de Buenas Letras de Barcelona la [...] obra de Raynouard, además de los trabajos de Bastero, así como el mayor interés que para Cataluña ofrece el conocimiento histórico de la literatura provenzal, había despertado la afición de algunos literatos catalanes, distinguiéndose entre todos [...] Manuel Milá y Fontanals». Coll añade en nota: «En el pupitre de Piferrer vimos por primera vez los tomos de Raynouard ²².»

La obra del polígrafo catalán, con todos sus méritos y defectos, es en extremo original. A tal respecto decía Coll y Vehí:

«El Sr. Milá, escritor concienzudo, y nada codicioso de los aplausos que con un poco de habilidad a poca costa se adquieren, tan amante de su país como de las Bellas Letras, conoció desde luego, que al estudiar la literatura provenzal, debía hacerlo considerándola bajo un punto de vista español, y no perder el tiempo y los afares en reproducir, resumir y perfeccionar las obras últimamente publicadas en Francia, Alemania e Italia. No podría hacérsele ciertamente el cargo que se hizo a Brinckmayer y a Bruce Whyte ²³.»

La mencionada obra de Milá y Fontanals se halla dividida en cuatro partes. En la primera se detiene el autor en el estudio del origen y características – y de la poesía – del occitano. En la segunda y tercera trata extensamente de los trovadores provenzales que fueron a España o cantaron hechos de su historia y de los trovadores españoles que escribieron en lengua provenzal. Por último, en la cuarta parte se refiere a la influencia de la literatura occitana en España. Nos interesan, a nuestro fin, la primera y la cuarta partes, por cuanto es en ellas donde expone Milá su teoría acerca del occitano y del catalán.

Raynouard, en su *Grammaire comparée des langues de l'Europe latine dans leurs rapports avec la langue des troubadours* ²⁴ – obra que,

²¹ 5 vols. París, 1730-1745. Existe una nueva edición de 1872-1905, 16 vols.

²² Art. publ. en *Diario de Barcelona*, nov. 1861; recogido en O. C. de Milá, II, p. XII.

²³ En O. C. de Milá, II, p. XII.

²⁴ Apud *Choix*, VI.

pese a su imperfección, abrió el camino a la moderna filología románica, al aplicar al estudio de las lenguas romances el sistema comparativo; obra que tan sólo quedaría oscurecida por la de F. Diez -, limitaba el objeto de sus estudios sobre las lenguas neolatinas al conocimiento de las relaciones de éstas con una «langue romande». A ella le designaba el carácter de intermedia entre el latín y los idiomas neo-latinos y se habría hablado entre los siglos VII y IX. Esta lengua era identificada con el provenzal.

Milá, sin que caiga en error de Raynouard, da una cierta preeminencia al occitano sobre las demás lenguas neo-latinas:

«Entre las lenguas formadas por descomposición de la latina adquirió en tiempos antiguos especial nombradía la que suele designarse con el nombre de provenzal y que hablaron los pueblos comprendidos entre el Loira y el Ebro. Colocada en el centro de sus hermanas, de las cuales es en cierta manera el vínculo, si en la sintaxis se asemejó a la francesa del norte, se separó de ella en la vocalización, aproximándose mayormente a las que después florecieron en Toscana y Castilla ²⁵.»

En la primera mitad del siglo XIII el poeta Ramón Vidal de Besalú, del norte de Cataluña, tal vez en la corte de Pedro II de Aragón, escribió un tratado de gramática al servicio de la poética, titulado *Las rasós de trobar*. En él da preferencia, entre todas las regiones del Mediodía que hablaban el occitano, a la lemosina:

«Et tot l'ome qe en aquelas [terras] sont nat ni norit an la parladura natural et drecha [...] et per totas las terras de nostre lengage so de maior autoritat li cantar de la lenga Lemosina que de negun' altra parladura ²⁶.»

Se ha querido deducir de este texto que, por la gran fama poética que alcanzó la provincia lemosina en el siglo XII y a principios del XIII, Ramón Vidal designó con este nombre la lengua de todo el Mediodía ²⁷. Por extraña coincidencia, Milá y Fontanals, cincuenta años antes, había observado lo mismo:

²⁵ *De los trovadores en España*, p. 8.

²⁶ *Grammaires provençales* de Hugues Faidit et de Raymond Vidal de Besaudum. Deuxième édition revue, corrigée et considérablement augmentée par F. Guessard. Paris, A. Franck, 1858, p. 71.

²⁷ Observa H. Morf, *Vom Ursprung der provenzalischen Schriftsprache* en

«[...] el trovador gramático Ramón Vidal le dio el nombre de lengua lemosina, sin duda por respeto a los dos principales trovadores B. de Born y G. de Borneil, sin que pretendiese que sólo en el Lemosín se hablaba ²⁸.»

Milá observa que «R. Vidal, aunque forastero, debió de ser eco de una oposición lemosina al nombre de provenzal ²⁹.»

Esta diferenciación y preeminencia del lemosín ha cundido incluso entre los modernos. «Los comentaristas antiguos – dice Savj-Lopez – se han engañado acerca del sentido de la palabra y lo han circunscrito a ella. También nos equivocamos muchos modernos considerando la «lengua lemosina» como la propia de los trovadores hasta el punto de hacerla sinónima al «toscano» de los dialectos provenzales ³⁰.»

Milá y Fontanals sitúa el occitano – «ateniéndose a la parte gala» – en la provincia Narbonesa y en la Aquitania ³¹. La afirmación del escritor catalán parece haber recobrado modernidad, por cuanto «c'est dans la région de Narbonne, capitale de l'antique Narbonnaise et centre de culture très ancien, que Morf, lui-même, placerait le berceau du provençal» ³². Por su parte, J. Orr concluye su artículo *Le problème de l'origine du provençal littéraire* ³³:

«[...] je ferai simplement remarquer qu'il serait étrange que dès le IX^e siècle la France du Nord ait eu une scripta de chancellerie et que le Midi ait attendu jusqu'au XI^e pour rédiger une charte en langue vulgaire; qu'il serait étrange aussi que le royaume d'Aquitaine, fondé en 778 par Charlemagne et qui, comme nous le dit M. Gamillscheg, comprenait le Poitou (au sens

Sitzungsber. d.k.p.Ak.der Wiss. Berlin, phil.-hist. Kl., XLI (1912), pgs. 1014-1035; reproducido en *Aus Dichtung und Sprachen der Romanen*, III, p. 321. Parecían tener como cierta la procedencia lemosina C. Chabaneau, Fr. d'Ovidio, A. Morel-Fatio, G. Paris, O. Schultz-Gora, J. Anglade, Meyer-Lübke, Grandgent y E. Bourciez.

²⁸ *De los trovadores en España*, p. 13 s.

²⁹ Ob. c., p. 13 nota.

³⁰ SAVJ-LOPEZ, P.: *Orígenes neo-latinos*. Trad. de la ed. italiana del Prof. P. E. Guarnario por Pilar Sánchez Sarto. Barcelona, Labor, [1935], p. 345.

³¹ *De los trovadores en España*, p. 8.

³² J. ORR, *Le problème de l'origine du provençal littéraire* en *Mélanges István Frank*. Universität des Saarlandes, 1957.

³³ *Ibid.*, p. 511.

large) et les provinces ecclésiastiques de Bourges, Bordeaux, Toulouse, avec la Gascogne, la Septimanie et la Marche d'Espagne; qui prit fin comme royaume avec Louis le Bègue en 877, mais dont la capitale, Toulouse, demeura pendant quelque quatre siècles encore un centre administratif important, il serait étrange, dis-je, que ce royaume, et le comté de Toulouse qui s'en dégagaa, n'aient pas possédé une langue générale reconnue déjà comme officielle et utilisée et sanctionnée dans les transactions juridiques.»

En cuanto a la denominación de «provenzal», dada al occitano, dice Milá que si bien a esta lengua se le daba, al principio, el nombre de «román» o «lengua romana», como a las demás lenguas neo-latinas, luego recibió otras denominaciones, entre ellas la de provenzal. Le parece la más antigua y duradera «acaso por haberla adoptado los italianos más próximos a la Provenza»³⁴. Esta denominación es para Milá anterior a la de «lemosina»³⁵. De la actualidad de lo dicho por Milá nos darán idea estas palabras de Pierre Bec:

«Le mot *proensal* ou *proensales* (provençal) a également servi, depuis le XIII^e siècle, à désigner notre langue. Ce terme a dû être vulgarisé surtout par les écrivains italiens pour qui l'ancienne Gaule méridionale restait toujours la *Provincia romana*, dont les habitants, les *Provinciales*, s'opposaient aux *Francigenae* du Nord³⁶.»

Milá, dentro de una línea que le pone de actualidad³⁷, se inclina hacia la denominación de *lengua occitana*. Dice así:

«La designación de lengua de oc en cierta manera indicada en el serventesio de Bernardo de Auriac (1285) y que se halla fijada en el Dante, es la única bastante extensa y exacta, y prevaleció hasta el punto de dar nombre a una gran región del mediodía (llamada al principio la y no el Languedoc como observó nuestro Bastero)³⁸.»

³⁴ De los trovadores en España, p. 13.

³⁵ Para Morf parece ser posterior. Cf. Savj-Lopez, ob. c., p. 345.

³⁶ BEC, Pierre, *La langue occitane*. Col. «Que sais-je?», París, Presses universitaires de France, 1963, p. 65 s.

³⁷ Véase el interesante artículo de J. Salvat: *Provençal ou occitan?* en *Annales du Midi*, Toulouse, LXVI 1954, 229-241. En este trabajo, de gran erudición, el autor se muestra partidario de la denominación de «occitan».

³⁸ De los trovadores en España, p. 14.

El término «lengua occitana» lo vemos empleado por él expresamente³⁹.

II. OCCITANO Y CATALÁN

En su *Gramática Histórica Catalana*⁴⁰, al referirse a los orígenes del catalán, Francisco de B. Moll dice:

«La identidad originaria del catalán con el provenzal fue admitida por MILA Y FONTANALS, ANTONI M^e ALCOVER, W. MEYER-LÜBKE, O. SCHULTZ-GORA, E. BOURCIEZ y A. MOREL-FATIO⁴¹.»

El romanista español cita para confirmación, por lo que a Milá respecta, tres páginas de la obra de éste: las 50, 52 y 481. Moll no entresaca los textos. Hagámoslo nosotros:

«Mas en una parte de la península no podía considerarse como exótica la poesía de los pueblos galo-meridionales. Tal era Cataluña donde se hablaba una *variedad de la lengua de oc*⁴².»

«No tratamos aquí de distinguir las dos variedades de la lengua de oc, sino de buscar las causas de que una porción de la península ibérica sea *hermana por la lengua* de la parte meridional de la antigua Galia⁴³.»

«*Variedad catalana de la lengua de oc*⁴⁴.»

«[...] presentaremos un bosquejo de las principales diferencias entre las *dos variedades, transpirenaica y española, de la lengua de oc*⁴⁵.»

Después de leer todas las páginas en las que Milá se refiere a las relaciones o diferencias entre el occitano y el catalán, se sale con la convicción de que el pensamiento del polígrafo catalán no es del todo claro y que de los textos mencionados no se puede deducir la conclusión de una identidad originaria entre las lenguas del Mediodía y la de Cataluña. La teoría de Milá es tan profunda como oscura.

³⁹ Vid., por ejemplo, p. 15.

⁴⁰ Madrid, Editorial Gredos, s.a. [1952].

⁴¹ Ob. c., p. 24.

⁴² *De los travadores en España*, p. 50.

⁴³ Ob. c., p. 52.

⁴⁴ Ob. c., p. 481.

⁴⁵ Ob. c., p. 481.

Los estudios sobre ambos idiomas – sobre todo la terminología – no se hallaban desarrollados como ahora y el escritor catalán usa un lenguaje que desorienta, a primera vista.

1. *Galo-románico septentrional y meridional.*

Milá y Fontanals alude en diversos lugares, de una manera un poco vaga – faltaba la terminología lingüística actual –, mas lo suficiente clara, a una bipartición lingüística del galo-románico en dos grandes grupos: el galo-románico septentrional y el galo-románico meridional. Incluso se aproxima a la terminología en algún momento. En un lugar leemos «Lengua de oc: variedad *galo-meridional*»⁴⁶. Y añade:

«Entre las lenguas formadas por la descomposición de la latina adquirió en tiempos antiguos especial nombradía la que suele designarse con el nombre de provenzal y que *hablaron los pueblos comprendidos entre el Loira y el Ebro. Colocada en el centro de sus hermanas*, de las cuales es en cierta manera el vínculo, si en la sintaxis se asemejó a la francesa del norte, se separó de ella en la vocalización, aproximándose mayormente a las que después florecieron en Toscana y en Castilla»⁴⁷.

Observamos, pues, que esta extensísima lengua, que tenía como escenario el territorio geográfico que media entre el Loira y el Ebro, era «hermana» de la «francesa del norte» (leamos galo-románico septentrional), de la toscana (grupo italo-románico) y del castellano (grupo ibero-románico), y el «vínculo» entre todas ellas.

La diferencia entre la parte septentrional y la meridional de la Galia, en el orden histórico, influye en la formación de los dos grupos lingüísticos:

«Las provincias que la hablaban [...], además de haber sido profundamente romanizadas, fueron dominadas por los burgundios y visigodos, muy pronto familiarizados con la cultura romana y convertidos al cristianismo, y no sintieron tan de lleno la influencia septentrional como las regiones de allende el Loira, lindantes con los países germánicos»⁴⁸.

⁴⁶ Ob. c., p. 8.

⁴⁷ Ibid.

⁴⁸ Ibid.

Esta separación y diferenciación entre la Galia septentrional y la meridional se acrecienta, en la época de las grandes invasiones, con la fundación de un Estado visigodo ⁴⁹ y se acentúa con la erección del reino de Aquitania:

«La erección de este reino en una época crítica para la formación de las lenguas neo-latinas, debió influir en gran manera en la índole especial de la del mediodía de las Galias: desde entonces se empieza a diseñar la fisonomía de aquella nacionalidad intermedia que así se distingue de la Francia de los francos como de los pueblos del centro de España ⁵⁰.»

De esto concluye:

«Estos hechos históricos nos explican la existencia de una lengua al Sud del Loira que se distinguía y se distingue todavía de la francesa septentrional y que conserva aún caracteres generales a sus dialectos, menos diferenciados entonces que ahora ⁵¹.»

2. Galo-románico meridional y catalán.

Al galo-románico meridional pertenecería, por una parte, el occitano con sus dialectos y, por otra, el catalán. Henos ante un texto aleccionador a este respecto:

«Esta lengua [la de los pueblos galo-meridionales], [...], tuvo diferentes dialectos, y como los países que la hablaban no llegaron a constituir un solo estado, y como ninguna de sus modificaciones fue tenida por modelo de todo género de escritos, no es posible señalar en ella un tipo único, ni se halla una denominación universalmente aceptada que la designe. Cabe reducir sin embargo sus numerosas variedades a dos tipos principales: el galo meridional, que según el uso común, aunque poco fundado, suele llamarse y llamamos provenzal, fijado y depurado en el habla de los trovadores, y el catalán, comunicado desde nuestra provincia a otros puntos de dentro y fuera de España, y que en medio de sus modificaciones de tiempo y lugar conserva una fisonomía asaz constante. ⁵²»

⁴⁹ *De los trovadores en España*, p. 9 s.

⁵⁰ Id., p. 9.

⁵¹ Id., p. 11 s.

⁵² Ob. c., p. 50 ss.

Es más. Milá y Fontanals jamás habla de identidad originaria entre el occitano y el catalán. Ni aplica a éste el calificativo de «dialecto». Veamos confirmado este aserto:

«La moderna corrupción del habla del S. de Francia ha de haber introducido mayor divergencia de formas, pero es indudable que ya había *dialectos* en la época clásica (aun sin contar la importante *variedad catalana*)⁵³.»

Es de notar, en el texto que venimos de citar, la oposición entre *dialecto* y *variedad*. La frase «aun sin contar con la importante variedad catalana» pudiera dejarnos, a primera vista, perplejos. Mas, si «variedad catalana» equivaliese a «dialecto», ¿cómo cabría entender «lengua de oc [lengua hablada «entre el Loira y el Ebro»]: variedad galo-meridional»? En otro lugar habla de «diferencias entre las dos variedades transpirenaica y española de la lengua de oc»⁵⁴; lengua, esta última, que no es identificada por Milá con el provenzal, para él dialecto del occitano.

Se nota en el escritor catalán tendencia a buscar relaciones entre las dos lenguas, llevado de las que nota en la poesía:

«No tratamos aquí de distinguir las dos variedades de la lengua de oc, sino de buscar las causas de que una porción de la península ibérica sea *hermana por la lengua* de la parte meridional de la antigua Galia⁵⁵.»

El término *hermandad* lingüística tiene un sentido poco preciso en el uso de Milá. El occitano, había dicho, es lengua «hermana» de la «francesa del norte», de la toscana y del castellano⁵⁶. Si en este caso se trata de hermandad de origen, en sentido de que todas proceden del idioma del Lacio, cabe pensar otro tanto en el caso de la hermandad lingüística entre el occitano y el catalán: hermandad en el sentido de un mismo origen latino o, por ser más exigentes, en cuanto que pertenecen a un mismo grupo lingüístico.

Esto queda confirmado por el hecho de que, para probar esta hermandad entre las dos lenguas, aduce, en primer término, una serie de «causas remotísimas» que «pudieron contribuir» a ello:

⁵³ Id., p. 11, nota 9.

⁵⁴ Id., p. 481.

⁵⁵ Id., p. 52.

⁵⁶ Id., p. 8.

«[...] las comunicaciones de vecindad que los Pirineos no dificultan igualmente en todos los puntos, la aptitud semejante de pronunciación, nacida de la igualdad general de raza y clima, las raíces célticas más o menos numerosas, conservadas en ambos países, la influencia, atestiguada por la historia y por un gran número de palabras, de los griegos establecidos en las costas orientales (Marsella, Rosas, Ampurias, etc). Mas estos antecedentes hubieran producido tan sólo efectos parciales a no mediar el hecho de la completa romanización que con respecto al S. de la Galia hemos ya notado, y que no fue menor en la parte de España, regida por la ciudad romana por excelencia (Tarraco Scipionum opus) ⁵⁷.»

Todas estas causas, denominadas «remotísimas» por Milá, no probarían más que una pareja «remotísima» originalidad: pertenencia a un mismo grupo lingüístico. No probarían más tampoco: a) «el enlace político que se efectuó ya, aunque con diversas alternancias, durante la dominación de los visigodos» ⁵⁸ y b) la dominación carolingia por espacio de 48 años ⁵⁹.

Estas razones no son aducidas por Milá para probar la implantación del occitano en el territorio catalán, por cuanto «les lenguas no se trasladan por simple enlace de soberanos ⁶⁰.»

Como corroboración de la interpretación, dada por nosotros en las páginas que preceden, del pensamiento de Milá y Fontanals, citemos un texto aleccionador, escrito años antes de la aparición *De los trovadores en España*. En el año 1855 publicó Milá en el *Diario de Barcelona* un artículo titulado *Bastero, filólogo catalán* ⁶¹. En él leemos:

«Llevado nuestro autor [Bastero] por el mismo sentimiento que Raynouard, es decir, por un entusiasmo excesivo a favor de la lengua que estudiaba, llegó a una conclusión enteramente opuesta. Cuando Bastero veía una palabra provenzal en otra lengua, era a sus ojos un plagio hecho por los escritores de la última; así

⁵⁷ *De los trovadores en España*, p. 52.

⁵⁸ *Ibid.*

⁵⁹ *Ob. c.*, p. 53.

⁶⁰ *Ob. c.*, p. 59.

⁶¹ Recogido en O. C., IV, p. 442-447.

como en igual circunstancia halla Ranouard una prueba de que las dos lenguas fueron en su origen una sola. Para Bastero todo es imitación literaria, para Raynouard todo *identidad originaria*.»

III. CONCLUSIÓN

No concluimos que para Milá la lengua catalana sea intermedia – «lengua puente», en términos actuales – entre el occitano (galo-románico) y el castellano (ibero-románico), llevados de que diga:

«Esta [nuestra Marca] fue en realidad godofranca: godo o hispano goda por la mayoría de la población, por las leyes conservadas, por la estirpe de algunos de sus gobernadores, mientras francos fueron otros gobernadores y franco el supremo dominio ⁶².»

Nuestra conclusión es otra. La interpretación que acabamos de dar de la teoría occitanista de Milá y Fontanals nos hace concluir que éste consideraba el catalán como perteneciente al grupo galo-románico meridional y nunca como idéntico orginariamente con el occitano. El catalán recibió influencias de éste – como las recibió el occitano del catalán ⁶³ –, pero sin que dejase de tener una evolución lingüística particular y unas características propias. La «casi identidad de habla entre los países de entrambos lados del Pirineo» debe interpretarse en el sentido de una pertencia a idéntico grupo lingüístico. Milá rehuye el calificativo de «dialecto» aplicado al catalán y dice expresamente: «Desde luego que asomaba entre el latín bárbaro de los documentos el habla de nuestros mayores, se observan ya formas no provenzales ⁶⁴.»

En resumen: *a)* Occitano y catalán pertenecen al mismo grupo lingüístico: el galo-románico meridional; *b)* El catalán es una «variedad» de este grupo, como lo es el occitano; *c)* Catalán y occitano cuentan con sus respectivos dialectos y *d)* Existen influencias mútuas entre las dos lenguas.

Terminemos señalando que la teoría de Milá y Fontanals nos parece bastante próxima, en el sentido en que acabamos de

⁶² *De los trovadores en España*, p. 54.

⁶³ Ob. c., p. 59 y 60.

⁶⁴ Id., pg. 481.

interpretarla, a la sustentada por Pierre Bec, en las páginas 9-11, 34-37 y 52-55 de su libro *La langue occitane*⁶⁵, sobre el occitano y el catalán.

⁶⁵ Col. «Que sais-je?». París, Presses universitaires de France, 1963.

G. EDVARD (Berne)

SES L'ARGOT MILITAIRE

Parmi les papiers de Jules Gilliéron qu'ont bien voulu nous remettre, il y a dix ans, M^{lles} M. et E. Gebelbühler, à Cergnoux-sur-Glérèse, et dont nous avons publié les plus importants¹, figure un petit dossier intitulé «Argot militaire de René». Il contient:

- a) trois lettres avec enveloppes, adressées à «Monsieur Gilliéron, 69, rue Carnot, Levallois-Perret, Seine» et datées de 1918:
1. Au camp, le 1^{er} avril; 2. Mourmelon, le 4 mai; 3. Mourmelon, le 23 (puis) le 27 mai;
 - b) une lettre sans enveloppe, 4: «À ma chère Maman», datée: «En Paix, 2 juillet 1918».
- Ces 4 lettres sont signées: René.

c) Deux fiches de la main de J. Gilliéron. La première nous apprend que René a fait partie, du 15 décembre 1914 à Farnistice, du 2^e bataillon (7^e compagnie) du 106^e régiment d'infanterie, composé primitivement de Parisiens et de Champenois, auxquels vinrent ensuite s'adjoindre des Bretons et d'autres éléments. Le bataillon se trouvait en 1914 à Vitré et Woëvre, en septembre 1916 en Champagne, en juin 1918 à Verdun, et plus tard sur la Somme. L'autre fiche porte une référence bibliographique: «Le 106^e régiment d'infanterie pendant la guerre 1914-1918, Châlons-sur-Marne, Imp. Typ. A. Robat, 3, rue d'Orléans, 1929.»²

¹ Cf. Jules Gilliéron en Orient, *Orbis* 6, 1937, 22-47; G. Edvard de Bockhard, *ibid.* 231-328; réimprimés dans S. Pop et R. D. Pop, *J. G. : Poésies, études, pièces, notes, œuvres, souvenirs*, Louvain 1959, 147-177.

² Une troisième fiche, étrangère au dossier, porte: «De l'argot de 'vieux la connaissance' dit Hedy. C'est la loi de verona... berna, vira par de facone avec délain - verona e non faible».

G. REDARD (Berne)

SUR L'ARGOT MILITAIRE

Parmi les papiers de Jules Gilliéron qu'ont bien voulu nous remettre, il y a dix ans, M^{lles} M. et E. Geissbühler, à Cergnoux-sur-Glèresse, et dont nous avons publié les plus importants¹, figure un petit dossier intitulé « Argot militaire de René ». Il contient :

- a) trois lettres avec enveloppes, adressées à « Monsieur Gilliéron, 59, rue Carnot, Levallois-Perret, Seine » et datées de 1919 : 1. Au camp, le 1^{er} avril ; 2. Mourmelon, le 4 mai ; 3. Mourmelon, le 23 (puis) le 27 mai ;
- b) une lettre sans enveloppe, 4 : « A ma chère Maman », datée « En Paix, 2 juillet 1919 ».
Ces 4 lettres sont signées : René.
- c) Deux fiches de la main de J. Gilliéron. La première nous apprend que René a fait partie, du 19 décembre 1914 à l'armistice, du 2^e bataillon (7^e compagnie) du 106^e régiment d'infanterie, composé primitivement de Parisiens et de Champenois, auxquels vinrent ensuite s'adjoindre des Bretons et d'autres éléments. Le bataillon se trouvait en 1914 à Vitré et Woëvre, en septembre 1915 en Champagne, en juin 1916 à Verdun, et plus tard sur la Somme. L'autre fiche porte une référence bibliographique : « Le 106^e régiment d'infanterie pendant la guerre 1914-1919, Chalons-sur-Marne, Imp. Typ. A. Robot, 3, rue d'Orfeuil, 1920 »².

¹ Cf. Jules Gilliéron en Orient, *Orbis* 6, 1957, 23-47; G. élève de Burckhardt, *ibid.* 321-326; réimprimés dans S. Pop et R. D. Pop, *J. G. : Vie, enseignement, élèves, œuvres, souvenirs*, Louvain 1959, 147-177.

² Une troisième fiche, étrangère au dossier, porte : « Ihr kënnet ne 'vous le connaissez' dit Hédy. C'est la loi de *corona* > *korna*, niée par de Saussure avec dédain - *corena* e non faible »

René devait être un filleul de guerre de J. Gilliéron : dans la lettre 4, on lit « est-ce vrai Madame Gilliéron » et « je suis bien content de vous savoir heureux tous les quatre, là-bas, à Twann » ; d'autre part, en fin de chacune des premières, René envoie « bien des choses à ma Maman sans oublier mes petites sœurs ».

Les lettres 1-3 ont ceci de particulier qu'elles sont en majeure partie, volontairement et même abusivement, écrites en argot. Chacune est suivie de notes où René reprend les expressions employées et les traduit.

- d) Dix feuillets de la main de René portant des expressions de même nature (avec la traduction) et qui explicitaient peut-être des lettres disparues. Des allusions montrent en effet que la correspondance a dû être suivie et que son propos était de renseigner J. Gilliéron sur l'argot militaire ; dans 1, on lit notamment : « J'ai quelque chose de riche à vous annoncer, je dois barrer [partir] le 8 ou le 10 en perm[ission] de 20 jours ; alors c'est là qu'on va pouvoir discuter le coup tous les deux avec l'argot ».

Lettres et notes, systématiquement dépouillées, ont permis de dresser un lexique de quelque 900 mots. De cet ensemble, nous avons éliminé tous les termes et locutions enregistrés par Albert Dauzat, *L'argot de la guerre*, Paris 1918, et (ou) Gaston Esnault, *Le poilu tel qu'il se parle*, Paris 1919, ainsi que par leurs sources principales³ ; nous avons écarté ensuite presque tous les mots qui se rencontrent dans Henri Bauche, *Le langage populaire*, Paris 1928, et ceux que mentionnent la plupart des dictionnaires d'argot⁴. Enfin nous avons laissé de côté un certain nombre d'expressions qui ne concernent pas directement le vocabulaire, comme : « C'est riche ici, v'là les greniers qui sont descendus à la cave » (1917, à propos de maisons écroulées), « Ben, merde alors ! qu'est-ce qui doivent payer comme portes et fenêtres ! » (1916, de maisons trouées par les obus), ou encore « tu repasseras demain, tes culottes seront prêtes » (tu me

³ Notamment Claude Lambert, *Le langage des poilus*, Bordeaux 1915 ; le *Dictionnaire des termes militaires et de l'argot poilu* paru chez Larousse en 1916 ; Déchelette, *L'argot des poilus*, Paris 1918 ; on a négligé aussi *L'argot des tranchées*, Paris 1915, dont l'auteur, L. Sainéan, « a été victime de la fantaisie d'un poilu » (R. Gauthiot, *BSL* 20, 1916, 79).

⁴ Dans le lexique qui suit, nous renvoyons à ces ouvrages en ne citant que le nom de l'auteur (et la page au besoin).

bourres le crâne, je ne crois pas ce que tu dis), « si tu ne changes pas à l'agonie, tu feras un vilain mort », etc.

Ce qui a ainsi été omis n'est certes pas sans intérêt : l'argot militaire ⁵ est multiple et régional ; la distribution régimentaire n'a été qu'insuffisamment étudiée et l'on ne dispose, à notre connaissance, d'aucun renseignement sur le 106^e auquel appartenait le bataillon de René. Il n'y en a pas moins un fonds commun, auquel s'ajoute un lexique particulier à chaque régiment, conditionné par le recrutement, la résidence et la vogue qui fait, pour un temps souvent très court, la fortune de certaines inventions de la fantaisie locale. C'est à cette seconde catégorie que ressortissent la plupart des mots choisis ici ; quelques-uns sont inédits, dus peut-être à des « coups de langue » de hasard, d'autres sont rares ou n'apparaissent que dans l'argot moderne ; parfois seule la sémantique ou la phonétique est curieuse. Aussi nous ont-ils paru mériter la publication, comme il nous a semblé opportun que le nom de J. Gilliéron figurât, lui aussi, dans ce volume d'hommages.

Agrafer (se l') se tromper.

Annamite viande.

Armoire à glace poitrine. Esnault : havresac ; 119 *armoire, a. à linge poitrine.*

Arrondir (se l') être privé. « Bande de goinfres ! Vous bouffez tout, et moi je m' l'a. ».

Aviation (faire de l') tomber en écartant les bras.

Bal (monter au) monter à l'attaque. « On est bon pour le b. Pourvu que ce ne soit pas un bal masqué ! » (une attaque aux gaz).

Bander. « On b. que d'une et on ne sait pas de laquelle », on n'en mène pas large. Cf. Bauche 197 : *ne pas b., ne plus b.* ne pas être à son aise, avoir peur.

Barrage (demander le) vomir. « Mon Dulac... a été *remesurer*, t'as qu'à voir les belles *peaux de renard* qui sont devant la porte, tu verras le b. qu'il a demandé à l'artillerie, tu parles d'aller au *refile* ».

Bécanes (les) le lorgnon. Cf. Esnault : *bicyclette pince-nez.*

⁵ Le terme d'argot n'est ici que partiellement exact et il n'y a pas eu, à proprement parler, d'argot des tranchées ; voir les savoureuses et importantes remarques de M. Cohen et R. Gauthiot, *BSL* 20, 1916, 69-82.

- Betterave* paysan. Bauche 198 id.; Esnault 368: obus, 390: homme, et spécialement soldat peu dégourdi.
- Blessure (avoir la fine, la bonne)* avoir le filon, un bon truc, une place tranquille.
- Boîte à cirage* décorations. Cf. Dauzat 144: cartouchière, artilleur.
- Carlovingien* viande, cf. *mérovingien*.
- Cavalant (le)* viande de cheval.
- Charpentier de Mac-Mahon* gendarme. Cf. Dauzat 171: *ch. de Poincaré* id.
- Chemin de fer* obus.
- Chien canon* de 75; viande.
- Chier dans le pot, dans les plumes* exagérer. Cf. G. Sandry et M. Carrère, Dict. de l'argot moderne, Paris 1953, 48: *ch. dans la colle, dans le mastic, dans le plat* id.
- Chopin* homme à femmes. Cf. Dauzat 253: *faire un ch.* capturer un prisonnier qui a donné des renseignements; Bauche 208: homme ou femme dont on tire de l'argent en amour, *faire un ch.* trouver une bonne occasion, mettre la main sur un amant riche; G. Delesalle, Dict. argot-français et français-argot, Paris 1896: *chopin* profit, aubaine, vol, *faire un ch.* faire la connaissance d'une femme.
- Cigarette* balle, cartouche. Cf. Esnault: *cigare* obus.
- Crachats* décorations.
- Défriser la chicorée* se moquer du monde.
- Emotions (avoir des)* traverser des barrages, être proche de l'endroit où éclatent les obus.
- Enviandé* sale individu. Cf. Sandry et Carrère, o. c.: pédéraste.
- Escargot de trottoir* prostituée. Cf. Ch. Virmaître, Dict. d'argot fin-de-siècle, Paris s.d. (1894): *escargot* vagabonds, les habitués des refuges, les gouapeurs des halles, les « hirondelles du Pont-Neuf »; A. Bruant, L'argot au XX^e siècle, dict. français-argot, Paris 1901, s.v. *prostituée*: araignée de trottoir, bitumeuse, fleur de macadam, de rade, etc. G. Delesalle, o.c.: *escargot de trottoir* sergent de ville.
- Escavorcher* exagérer, « a remplacé *écorcher* » même sens, dont c'est une altération.
- Fausse-couche* soldat du service auxiliaire. Bauche 221: personne mal bâtie, faible de constitution; milit. désuet: ajourné pour la conscription.
- Fla-fla* fusil mitrailleur.

- Flouser* lâcher un pet ; tomber sans éclater, d'un obus. E. Chautard, La vie étrange de l'argot, Paris 1931, 354 : puer, péter (1885).
- Gâcheuse* femme. A. Delvau, Dict. de la langue verte, Paris 1867 : femme ou fille du monde de la galanterie.
- Gnâ* enfant (?).
- Gouays* femme de mauvaise vie (? Cf. *gouaille*?).
- Graillon* cuisinier. A. Delvau, o.c. : s.f., servante malpropre, cuisinière peu appétissante.
- Guinde* voiture de compagnie qui sert à transporter la cantine des officiers, des sacs, des outils, etc.
- Jave* soupe. « Allons, les gars, à la j. ! » Esnault 468 : *jaffe* id. ; Dauzat : 45 id., 152 gamelle.
- Lab, lap* (bon à) bon à rien. Sandry et Carrère, o. c. : *lape* rien (*que lape* ! = *que dalle* !), *bon à l.* bon à rien.
- Laver les yeux* (se) prendre de l'eau-de-vie. Esnault : regarder au périscope (Dauzat 268 id.), regarder des spectacles suaves, regarder longuement.
- Limarpem* vin. Esnault 420 : *linarpèm* id. ; altération de *pinard* selon le *largonji* des *louchersbem* de la Villette, cf. A. Dauzat, Les argots, Paris 1929, 121 ; P. Guiraud, L'argot, Paris 1956, 87, etc.
- Loque* drapeau.
- Mailloche* fort, grand, joli ; épatant. « Le bombardement m. qu'on entendait ». Cf. Dauzat 269 : gros rat, mais Sandry et Carrère, o.c. : grand, fort.
- Marle* dégourdi. Cf. Bauche 231 : souteneur.
- Marlou* gérant de maison de tolérance ; gros obus de 210 ou 380. Bauche 231 : souteneur, voyou.
- Mérovingien* viande, cf. *carlovingien*.
- Métallurgiste* celui qui se fait punir. Cf. Esnault : *métallurgie* fabrication des bagues, croix, calvaires, cœurs, porte-plumes, en aluminium, dans la tranchée, « c'est une m. qui ne renvoie pas en sursis à l'arrière » [?] ; 594 : météorologiste.
- Nager* (savoir) être mélangé d'eau, du vin. « Mon vieux, tu ne seras pas noir ce soir, car le *tutu* i sait nager ». Cf. Esnault : être débrouillard, se réserver les filons et les honneurs.
- Nibus* obus. « Au rif, c'était du kif où il y avait le plus de n. à déguster ». Cf. *omnibus* et aussi *nibé* chose, machine, truc, également du fusil mitrailleur (Esnault), fusil mitrailleur (Dauzat 89).

Noir (gros) obus de 105.

Omnibus gros obus qui passe.

Osselets épaule (?); l'argot connaît le mot au sens de « doigts ». *P.C.D.F.* pauvres cons du front. « On a été et l'on reste les *P.C.D.F.* (la grande Confrérie) ». Cf. Esnault 396: *les B.C.D.F.* les bons couillons du front, un *P.C.D.P.* un pauvre cocu de poilu.

Palace (c'est) c'est chic, confortable. Sandry et Carrère, o.c.: beau, joli; de même Jean de La Rue, Dict. d'argot, Paris, s.d., qui écrit *pallas*. J. Lacassagne et P. Devaux, *L'argot du « milieu »*, 2^e éd., Paris 1948, donnent pour *pallas* le sens de « beau, énorme » et Delesalle, o.c. « beau ». *Pallas* signifie également « boniment » (autre mot? Cf. L. Sainéan, *L'argot ancien*, Paris 1907, 240, et Chautard, o.c. 659).

Paletot: machine à secouer le *p.* ou *m.* à faire les pansements mitrailleuse. Esnault: 562 la machine à escouer le *panetot* [sic] et 588 *m.* à ramer le *paletot* id.

Paquebot chemin de fer, train. « Et surtout, tâche de ne pas loucher le *p.* ». Esnault: voiture d'ambulance.

Pare-éclats nez (?).

Pattes-croches Normands: « Tout ce que je vois, je le fauche ».

Pétasson obus. Esnault: canon de 37, canon de 240.

Pièce grasse ou *pièce contre avions* cuisine roulante. Esnault: *pièce grasse* cuisinier de compagnie.

Plein de terre paysan.

Plouque Breton (à côté de *Mahô*, qui est connu). Cf. Dauzat 277: *plouc* homme de mauvais caractère (?).

Poilu « se dit d'un type qui n'est pas là; entre nous ne se dit pas ». Cf. Bauche 241: homme, homme fort; Dauzat 47-52 et M. Cohen, BSL 20, 1916, 74.

Pont chaussure.

Pose (ce n'est pas la) « ce n'est pas intéressant ». « Que d'émotions encore là, car ce n'était pas la *p.* ».

Poulailler avions. « Tiens, v'là Foch qu'a lâché son *p.*; tu vas voir Guillaume, s'il va lancer le sien après ».

Radeuse de pissotière prostituée. Lacassagne et Devaux, o.c., Sandry et Carrère, o.c.: *radeuse* id. et *être sur le rade* (cf. *radiner* aller, venir) aller et venir sur le trottoir. Cf. *escargot de trottoir* (Bruant).

Remesurer vomir. « T'as pas eu ton compte que tu r.! ».

Remorqueur chaussure.

Renard (peau de) vomissement. « Y a des p. de r. à vendre à la porte ». Bauche 245 : *renard* (quelquefois) vomissement ; Bruant, o.c. s.v. *vomir* : piquer un renard, renarder.

Repas froid paquet de cartouches. Cf. Dauzat 88 : paquet d'antipyrine (donné, pour prévenir la fièvre, aux soldats vaccinés).

Représentant de la maison Peugeot soldat portant des lunettes. Cf. Esnault 75 : *bicycliste, cycliste de bataillon* id. ; Dauzat 85 : *cyclistes* soldats qui portent un lorgnon.

Riflot joli, amusant. « Ça n'avait rien de r., j'sais même pas comment on a pu sortir de là [Verdun] ». Lacassagne et Devaux, o.c., Dauzat 280, Sandry et Carrère, o.c. : chic. Cf. Chautard, o.c. 292 : « *riflot* (1907) riche (à tort « chic et bien » Lacass.) ».

Rigoler manger du riz.

Romaine (être bon comme la) être pris en défaut, ne pas pouvoir éviter.

Rondelle (se manier = magner la) se dépêcher. « On espère que la classe libération va bientôt montrer son blair [nez] dès que cela va être tassé [terminé] à Versailles, il ne serait que temps qu'ils se manient un peu la r. là-bas » (ailleurs aussi *magne-toi le train, le pot* hâte-toi). Lacassagne et Devaux, o.c. s.v. *magner* (se) : se dépêcher : magne-toi la rondelle.

Salir (la) exagérer. « Ils la s., les cuistots qui donnent juste le compte de viande ». Cf. Dauzat 282 : faire une bêtise, jouer un tour.

Saloir cimetièrre. Cf. Esnault 486 : *séchoir* id.

Sauce eau mélangée au vin. Esnault et Dauzat ne donnent que le sens de « essence (de moteur) ».

Signalisation aux avions (faire de la) être mort.

Soufrante allumette. Bauche 250 id. ; cf. soufre ; Dauzat 143 écrit *soufrante* et pense, à tort, que le nom fait « allusion à un défaut » (?).

Sucrier (fermer son) se taire.

Tartine chaussure, journal. Dauzat 284 : chaussure ; Bauche 251 : chaussure, tirade (discours ou écrit).

Tinette nouvelle, dire, renseignement. Cf. Esnault 152 : automobile, 202 : *en faire une t.* exagérer une chose par son récit (Dauzat 141, 202 id.).

Tromblon artillerie de tranchée. Cf. Dauzat 287 : fusil mitrailleur, homme qui le sert.

Trutu vin.

Vanne (*balancer un*) lancer une nouvelle. « Moi j'en ai encore pour 6 mois d'après le v. qu'ils ont b. hier sur le canard ». Cf. Ch. Vir-maitre, o.c.: *vanne* mot cher aux camelots; ils disent *faire un v.* lorsqu'ils vendent un journal qui annonce une fausse nouvelle à sensation; Sandry et Carrère, o.c.: ennui (il m'est arrivé un v.), *faire un v.* commettre une incorrection. Cf. Chautard, o.c. 244-248.

Veau femme de mauvaise vie. Sandry et Carrère, o.c. id. Cf. Bauche 255: femme grasse et molle, f. laide ou bête; Dauzat 287, Esnault 565: mauvais cheval.

Verjot (*être*) avoir de la chance. Sandry et Carrère, o.c. id. Chautard, o.c. 431: *vergeaud* (1907) altération de *verniss*, même sens.

Village à Joffre, *v. à Foch* agglomération de cagnas. « Les c. portent toutes des noms particuliers: villa des Poux, v. Mistinguette, etc. ». Cf. Esnault: *village nègre* groupement circulaire de cagnas (v. aussi ibid. 577-578).

Vitrines (*les*) les yeux. « Tu nous en mets plein les v. ». Cf. Delvau, o.c. 501: *vitres* yeux, dans l'argot des faubouriens.

Zèbre ordonnance. Cf. Esnault: avion rapide, cheval; Dauzat 288: cheval, homme.

M. REGULA (Graz)

ESPÈCES ET FORMES DE LA MISE EN RELIEF ET DE L'ANTICIPATION

Dans un article: *Syntaktisches und stilistisches Allerlei*, publié dans les *Beiträge zur romanischen Philologie*, I, 1961, pp. 178-198, nous avons présenté certains faits de syntaxe et de stylistique sous l'aspect de tendances générales et de forces formatives (concrétisme, condensation brachylogique, pléonasme, retouche, stéréotypisation, dissimilation syntactique, tendance à l'accord, permutation ou inversion syntactique, construction absolue, neutralisation). Profitant de la tâche honorable d'offrir une étude pour l'hommage de M. A. Burger, nous aimerions continuer cette méthode en exposant espèces et formes de la mise en relief et de l'anticipation dans le domaine de la syntaxe, de la stylistique et de la morphologie.

A. LA MISE EN RELIEF

Il faut distinguer nettement deux espèces de mise en relief: L'une, «thétique» (dynamique ou énerg(ét)ique), concerne le pré-dicat psych(olog)ique, but de l'énonciation, qui est frappé d'un ton décisif, l'autre, «thématique», concerne le sujet psych(olog)ique, base de l'énonciation, qui est frappé d'un accent plus faible et prononcé sur un ton ascendant.

I. La mise en relief «thétique»

1. En forme périprastique :

a) *C'est... qui* formule servant à souligner le sujet¹ :

- α) *C'est la parole qui a introduit la civilisation parmi les peuples.*
— *C'est moi qui suis Guillot* (La Fontaine, Fabl., III, 3).

¹ Cf. lat.: *Hoc est... quod amare vocatur*, Ovide, Mét., VII, 13). — *Corcillum est, quod homines facit* (Pétrone, 75).

La formule c'est... qui peut faire ressortir le sujet auss d'une manière affective:

Ce sont les lapins qui ont été étonnés! (Daudet, Installation).
 — C'est le grand qui riait! (id., L'enfant espion). — C'est ça qui était beau! (Paroles de la diligence apparaissant à Tartarin dans le rêve.)

Le charme de cette tournure, qui semble avoir son origine dans le langage des contes (*Qui fut bien surpris? Ce furent le roi et la reine*, Perrault, *Peau-d'Âne*), consiste en ce qu'elle provient d'un négatif psychologique produisant l'effet de la naïveté plaisante. Cf. L. Spitzer, *Sprachstile*, I, p. 185; ZFSL, 55, pp. 331-333.

- β) Si je vous poussais et si vous tombiez... ce ne seraient pas ces deux conscrits de Castellans qui me retiendraient (Mérimée, *Carmen*). — Ce n'est pas elle qui vous fera un procès (R. Bazin, *Le Pin-Sauvage*). — Ah bien, ce n'est pas lui qui se laisserait mourir comme ça (A. Lichtenberger, *Le petit Trot*).²

- b) C'est... que, (pronom relatif) souligne l'objet accusatif)

[*En buvant l'absinthe*] on veut boire la vie, et c'est la mort qu'on boit. — C'est sa capacité que j'estime.

- c) C'est... que (subjonction) met en évidence les autres membres de la phrase:

α) **objet datif**: C'est aux inventeurs que la société doit le nécessaire, le confortable et le superflu.

β) **objetoïde**³ (complément prépositionnel): C'est du soleil que nous recevons la chaleur et la lumière. — C'était bien des chansons qu'alors il s'agissait! (La Fontaine, *Fabl.*, VII. 7).

γ) **complément déterminatif**: Ce n'est pas des hommes qu'il est ennemi (cité par Grevisse, *Le bon usage*, § 525).

² Tandis que le français s'arrange avec l'accent de phrase qui frappe le sujet transformé en prédicat psychologique, l'allemand a besoin des deux espèces de mise en relief: «*die* — (↗) wird Ihnen *keinen* Prozess *anhängen*» (↓).

³ Le terme a été créé par K. v. Ettmayer.

- δ) **adverbiale**⁴: *C'est en parlant qu'on apprend à parler. – C'est par l'étude que l'homme a connu et dompté les animaux et les éléments.*
- ε) **circonstanciel**⁵: *C'est là qu'il y avait de l'herbe* (Daudet, La chèvre de M. Seguin). Pour l'effet stylistique, cf. a). *Ce n'est qu'après un long combat que la ville fut prise. – C'est alors que je me mariaï* (A. Theuriet, Les pêches).
- d) *C'est... si* renforce le « **judicatif** »⁶ exprimé par à peine, tout au plus, tout juste. *C'est à peine si les chiens aboyaient à notre approche. – C'est au plus s'il connaissait Beaucaire* (Daudet, Tart. de Tar.).

Grevisse (§ 1039, 5) assimile ces propositions introduites par *si* à des propositions indépendantes, vue qu'on partagera; cf. *c'est pourquoi* (= à cause de cela). Mais ce qui nous intéresse, c'est la valeur sémantique de *si*. Nous croyons qu'il s'agit de *si* « thématique » qui introduit le fait jugé par la principale-forme d'après le degré de réalité.

- e) *C'est que* sert à appuyer sur la réalité d'un fait:

Ce qui était terrible, c'est que l'eau manquait. Transformé en structure théorique, non affective, la phrase aurait la forme: *Le manque d'eau était terrible.*

Puisque les Hirondelles se vendent, c'est qu'on achète les Hirondelles (J. Normand, La première édition). – *Quand c'est que c'est toi, je reste toujours... à m'oublier dans tes bras* (Langage vulgaire, H. Duvernois faisant parler une fille de joie dans son récit « La maison des confidences »).

C'est... qui... = c'est que + sujet dans l'explication d'une situation ou d'un événement:

(Tartarin avait espéré soutenir un combat avec des brigands:)
Malédiction! C'était le pharmacien Bézuquet qui venait de chanter

⁴ L'adverbiale détermine le contenu verbal d'après la manière, le degré ou l'intensité et le moyen.

⁵ Le circonstanciel est une annexe du contenu de la phrase. On distingue: 1) une circonstance de **situation** (lieu, temps, occasion, concomitance); 2) une circonstance de **cause** (cause extérieure, intérieure; condition; cause brisée (d'après M. G. Guberina); cause voulue, intention, but); 3) conséquence; 4) circonstance du point de vue.

⁶ Prise de position envers le contenu de la phrase, jugement de second plan.

la « sienne » chez Costecalde. – *Tout à coup... je me sentis enlevé de terre. C'était ma bonne qui m'emportait* (A. France, *Le livre de mon ami*). – *Mais bientôt, les malheurs commencèrent à fondre sur lui. Ce fut, d'abord, sa fille qui mourut... (G. Paris, Merlin Merlot).* – *À chaque meuble enlevé, à chaque tiroir vidé, c'était un souvenir qu'on remuait, qu'on arrachait* (J. Normand, *La première édition*).

Cet emploi de *c'est... qui (que)* n'exprime pas le contraste comme dans a), b), mais indique l'événementiel du fait qui explique la situation. La mise en relief d'un événement se fait aussi par *il y a que*, et cela dans les réponses échoées :

« *Qu'est-ce qu'il y a ?* » s'écria le bon Pape. « *Ah! grand Saint-Père, ce qu'il y a!* » *Il y a que votre mule est montée dans le clocheton.* » (Daudet, *La mule du Pape*).

Dans les phrases explicatives, qui se fondent sur une situation donnée, il faut ranger la formule: *C'est (était) à qui + futur (conditionnel)*: c'est que nous tenons *c'est (était)* pour la partie narrative, et *à qui...* pour un discours direct – invitation au concours! – objectif et transposé en rôle d'attribut⁸.

Arrivés, devant l'assiette, ils s'attendaient cérémonieusement. C'était à qui ne commencerait pas (A. Theuriet, *Louloute et Mititi*). – *Elles sont douces [les chiennes] comme des moutons; à mesure que l'heure de boucler approche, c'est à qui des deux ne restera pas dans le panier grillé* (Colette, *L'envers du music-hall*). – *Tu étais de la tournée Pitard, moi de la tournée Dubois. On jouait le même soir. C'était à celle des deux tournées qui mangerait l'autre* (ib.). – *L'on se rue sur les skis: c'est à qui les chaussera le plus vite et réussira la première descente ou la première chute.*

f) Ce n'est pas que :

α) + **subjonctif**, employé pour refuser une raison supposée:

⁷ Phrase **contemplative** (considérative ou réflexive), teinte d'une note affective. Il est vrai qu'on désigne toutes les phrases affectives comme « exclamatives », mais ce terme caractérise seulement la **forme affective** des cinq catégories de propositions principales – énonciatives (constatatives, judicatives), suppositives, volitives, interrogatives, contemplatives.

⁸ *A qui* se rencontre aussi en fonction d'**adverbiale d'intensité** avec le verbe exprimant le domaine du concours: *On aurait dit que toutes les bouches bâillaient à qui crierait le plus fort* (L. Frapié, *La maternelle*). – *On chante, les cinquante bouches s'ouvrent à qui la plus ronde* (ib.).

Si je vous fais cette observation, ce n'est pas que j'aie l'intention de vous blesser.

- β) + **indicatif renforcé** l'affirmation négative: *Ce n'est pas que je me pique de tous vos festins de roi* (La Fontaine, *Fabl.*, I, 9, 21-24) = *Je ne me pique point...* – *Il leur fait verser à boire par un héraut...* *Ce n'est pas qu'il y admet encore d'autres valets* (Racine, VI, 60, Rem. s. l'od.) = *C'est qu'il n'admet pas...* – *Si le titre ne vous plaît pas, changez-le, ce n'est pas qu'il m'a paru le plus convenable* (id., VI, 455, Lett.). – *Ce n'est pas qu'il faut quelquefois pardonner à celui qui avec un grand cortège, un habit riche et un magnifique équipage s'en croit plus de naissance et plus d'esprit* (La Bruyère, I, 160, Du mér. pers.). – Brunot (IV, p. 1009) parallélise *ce n'est pas que* avec *malgré cela, tout de même*, interprétation qui nous semble fourvoyée. – A. Haase (*Synt. franç.*, § 83, p. 202) suppose la valeur commune de la subjonction, mais est embarrassé devant l'indicatif.
- g) *Est-ce que*, formule exprimant l'élément essentiel de l'interrogation totale périphrastique⁹. L. Tesnière (*Esquisse d'une syntaxe structurale*, p. 6) appelle cette forme de l'interrogation « *interrogation connexionnelle* » et justifie cette désignation par l'analyse suivante: « Dans la phrase: *Alfred chante-t-il?* les deux nucléus *Alfred* et *chante* sont pleins. L'interrogation n'est donc pas nucléaire. Effectivement, *Alfred* et l'action de *chanter* sont donnés. Ce que nous ignorons, c'est si ces deux notions doivent être mises à bout, c'est-à-dire s'il y a connexion entre elles. » Ce que nous ignorons, c'est, au fond, l'espèce d'être (die Seinsart) du rapport sémantique établi entre sujet et prédicat. La formule *est-ce que* + **prédicat central** représente la condensation des éléments typiques de l'interrogation totale périphrastique. C'est l'**anticipation** ou l'« **extraction** » de l'élément modal du verbe plein par la forme définie du verbe abstrait (*est*), mais saisie d'une manière purement suppositive et impliquant, par le ton montant, le **désir** d'avoir le rapport de réalité (l'espèce d'être) du

⁹ Cf. lat. *Estne, ut praeponere cures hunc* – cuinam? Cuinam? vis Staio (Perse, II, 18 sq.).

contenu problématique décidé¹⁰. L'indicatif, qui, dans la proposition énonciative a une force décisive ou « pénétrative », est forcément neutralisé par le ton interrogatif. Qu'il s'agisse en effet d'une simple formule périphrastique, cela résulte du fait que le verbe central reste à l'indicatif, qui anticipe le mode de la réponse commun à la forme affirmative et négative (*oui = il chante* ou *non = il ne chante pas*). Tandis que l'indicatif pose un fait comme primairement conçu, c'est-à-dire en substance liquide, le subjonctif des subordonnées énonciatives marque une matière plus ou moins cristallisée ou « réflexe » (reprise), p. ex.: *Est-ce donc que notre langue ait vraiment le degré d'absolue objectivité qui lui est attribué d'ordinaire?* (cité par H. Soltmann, *Syntax der Modi*)¹¹.

Dans toutes ces périphrases avec *c'est qui (que)* se manifeste le caractère rationnel du français, l'« aspect intellectuel » (v. Wartburg, *Évolution et structure de la langue française*, p. 260).

2. Par projection ou anticipation du terme à relever :

a) **Sujet** : *Pourquoi ne travaillez-vous pas? Ma scie! elle ne coupe pas* (cité par F. Lerch, *Synt.*, III).

b) **Attribut** :

α) *Calli elle est née, Calli elle mourra* (Mérimée, *Carmen*). – *Égoïste vous êtes né, égoïste vous mourrez* (Eckmann-Chartrian, *Le Noël de M. Maroise*). – *Soldat je suis, soldat je reste. Grande fut (= Quelle ne fut pas) sa surprise.*

Folle que tu es! A. Dauzat (*Phonét. et gramm. hist. de la l. fr.*, p. 290) explique cette tournure par le renversement de

¹⁰ Cette condensation de deux phénomènes fondamentaux de la pensée en une seule expression se traduit par le terme allemand philosophique « Seinsentscheidungssollen » (décision demandée de l'espèce d'être).

¹¹ Ce passage confirme de nouveau notre thèse établie il y a presque quarante ans que l'objet (plus exactement l'« objectif » d'après le philosophe A. v. Meinong) de l'envisagement, de l'appréciation ou de la considération, saisi par une pensée inénergétique ou amodale glisse dans le subjonctif : principe psychodynamique, qui coïncide avec un axiome logique, selon lequel le prédicat psychologique, ayant une valeur communicative plus grande, est frappé de l'accent de phrase, tandis que le sujet psychologique, thème de l'énonciation, a un ton plus faible. Cf. *ZRPh.* 74, 1958, H. 3/4, pp. 259-275.

¹² Ce qui nous frappe, c'est que Dauzat voit dans *que* de la phrase : *Folle que tu es!* la « conjonction, dans : *Imbécile que tu es!* le relatif » (p. 267), quoique les deux phrases aient la même structure.

l'exclamation normale: *Que tu es folle!*¹² Mais cette interprétation ne résiste pas à l'épreuve. Premièrement, les deux *que* ont des valeurs différentes. Dans la première phrase *que* est **relatif**, dans la deuxième, interrogatif ou, plutôt, « **considératif** » au sens d'un adverbe de degré ou d'intensité et en fonction de déterminatif détaché. Deuxièmement, *folle que tu es!* est une proposition énonciative affective, *que tu es folle!* par contre, une proposition **contemplative**, dans laquelle le jugement primaire: *Tu es folle* est mis à la base d'une réflexion. La qualification affective (*folle!*), qui, à elle seule, suffirait sans doute, est encore renforcée par le supplément explicite (*que tu es*) appuyant plus fort sur l'affirmation lancée que ne le ferait le simple adjectif malgré sa mise thétique effectuée par le ton. La relative nous paraît une sorte de « retouche ».

La jolie petite fille que c'est! (Molière, Don Juan, IV, 3). *Pauvres filles que vous êtes!* (ib., II, 6). – *Comment! marauds que vous êtes!* (Molière, Le bourgeois gentilhomme, II, 4). – *Ah! l'habile homme que vous êtes!* (ib., II, 6). Nous ne pouvons pas souscrire à l'interprétation de *que* comme « conjonction » donnée par Michaut et Schricke, pp. 375, 537, Lanusse et Yvon, § 287, de Boer, Synt. du fr. mod., pp. 127, 238, et Dauzat, l. c., p. 290. Il n'y a pas moyen d'expliquer d'une façon convaincante la valeur de cette prétendue conjonction. *Que* n'est pas « conjonction » non plus dans le passage cité par Grevisse, § 1022, Rem. 7: *Il se passait de manteau, fier qu'il était de sa poitrine large*. La subordonnée n'est nullement une « causale », comme supposent certains grammairiens, mais selon l'avis de Grevisse, § 1011, 2. Rem. une « proposition relative explicative », qui, en effet, explicite la mise dynamique du **prédicatif libre** impliquant une idée de cause¹³. *Que* est sans doute assimilable à *comme*, mais pas à *comme* « comparatif ». Qu'est-ce qui est donc comparé à quoi dans la phrase suivante?: *Malade comme était la corvette, elle était peu résistante aux secousses* (Hugo, Quatre-vingt-treize,

¹³ Dans: *Insensé que je suis!* M. M. Grevisse voit à juste titre le même *que* attribut neutre que dans: *Qu'est-ce que...? Si j'étais que de vous; – ce que c'est que de nous! – C'est une belle fleur que la rose (ce que (est) la rose*, d'après Nyrop, Gramm. hist., V, § 29). Cf. ZFSL, 74, 1964, pp. 77-80.

I, 2, 7, cité dans Grevisse, § 1043, Rem. 3). Il est évident que *comme* est le correspondant relatif de l'interrogatif *comment* (*comment était la corvette?*). *Comme*, adverbe relatif ou conjonctif en fonction d'attribut reprend son antécédent en le qualifiant d'une façon générale et introduit une proposition relative qui représente l'état comme explicable tout en contenant un rapport de cause. Mais la cause est supposée connue par *comme*, qui, psychologiquement, a une valeur légèrement démonstrative.

β) *Le bourreau de tailleur* (Molière, *Le bourgeois gentilhomme*, II, 7); *ce fripon de valet*. Cette construction expressive s'explique par inversion de *ce valet fripon*. *Ce fripon* est prédicat affectivement mis en tête, *de valet*, sujet logique, glisse en position de complément déterminatif du prédicat: paradoxe syntactique! La préposition *de*, signe de la relation existant entre prédicat et sujet – peinture syntactique abstraite – introduit le terme dont on énonce le qualificatif.

γ) *C'est une belle fleur que la rose* (Grevisse, § 522, B, a). – *C'est une honte que de battre un enfant* (en syntaxe affective: *Battre un enfant! Quelle honte!*). De relatif prédicatif, *que* est devenu élément comblant l'hiatus entre attribut et sujet, c'est-à-dire « séparatif, sorte de pause prononcée », comme dit ingénieusement M. H. Frei. On pourrait le qualifier aussi de deux-points prononcés. – *Ce n'est pas régner, être deux à régner* (Corneille, *La mort de Pompée*, I): La pause ou les deux points pensés séparent le prédicat du sujet complexe (sujet nexus).

c) **Prédicatif libre**, indication d'état, d'attitude, de disposition d'âme du sujet ou de l'objet pendant l'action¹⁴.

Tranquilles cependant Charlemagne et ses peux descendaient de montagne (Vigny, *Le cor*). – *Énorme, immobile, il était là, regardant la petite chèvre* (Daudet, *La chèvre de M. Seguin*). – La partie détachée a été interprétée de plusieurs manières: Kr. Sandfeld la désigne de « prédicat indirect », pour P. Hoeybye (L'accord en fr. cont., § 187) c'est une « apposition prédicative ».

¹⁴ Cf. ZRPh, 1961, 77, 3/4, pp. 299-320.

A l'examiner de plus près, elle apparaît comme un **prédicat condensé périphérique**, p. ex. :

Orateur remarquable, Atticus écrivait médiocrement (cité par L. Tesnière, *Esquisse d'une syntaxe structurale*, p. 5) ou : *Fils d'un Saxon, Luther le fut peu lui-même*, exemples, où le **prédicatif**, équivalent d'une subordonnée adversative ou concessive, sert de base à l'énonciation ¹⁵.

d) **Objet direct** : *Il y a gros à parier.*

e) **Adverbiel** :

Alors vite on fermait les fenêtres (Daudet, Tart. de Tar.). – *Le groupe, soudain, exista vers la femme qui avait parlé* (J. Romains, *Mort de Quelqu'un*). – *L'inculpé, crânement, ma foi, accepta la lutte* (J. des Vignes-Rouges, *La mère coupable*). – *Édouard, éperduement, s'ingénia à ranimer le peu de vie* (A. Gide, *Les faux monnayeurs*).

f) **Judicatif** :

Rarement un concert aura fait tant de bruit (M^{me} François, *Le rossignol au pays des hiboux*). – *Heureusement le mal ne fut pas grave.* – *Naturellement, j'ai accepté l'invitation.*

g) **Négation** :

α) *Point n'est besoin* : archaïsme. – *Jamais pièce ne fut plus applaudie.*

β) *Non que l'esprit de tante Herminie fût de haut vol, loin de là* (J. Normand, *Courage de femme*).

γ) *Pas plus que le Christ ne partit de la croix, moi je ne partirai d'ici* (P. Louys, *La femme et le pantin*).

δ) *Pour (ne) pas que : Je l'ai pris [le carnet] pour ne pas qu'Armand le voie* (Gide, *Les faux monnayeurs*). – *Nous sommes*

¹⁵ Dans le vers suivant de Racine, qui contient une paire d'antithèses parallèles : *Présente, je vous fuis, absente, je vous trouve* (Phèdre, II, 2), le **prédicatif est rapporté à l'objet** de même que dans le célèbre vers : *Je t'aimais inconstant; qu'aurais-je fait, fidèle?* (Andromaque, IV, 5). L'architecture spirituelle de ce vers se révèle on ne peut plus condensée, il est vrai; mais, au point de vue logique, elle n'est pas réussie.

Six pages mal placées

L'idée de l'infini, c'est la bêtise humaine qui la donne. – Ce qui était terrible, c'est que l'eau manquait = Le terrible, c'était le manque d'eau.

2. Attribut:

Brisée, je le suis déjà (cf. Marie-Louise Müller-Hauser, La mise en relief d'une idée en français moderne, Rom. Helv., 21). – Belle et jeune, elle l'était. – « Mais c'est épouvantable. » « Pour épouvantable ça l'est » (Gyp, La Ginguette). – Vous n'êtes pas assassiné; car pour volé, nous savons que vous l'êtes (Mérimée, Carmen). – Mais pour menteux, je ne sieus point menteux (cité par Lerch Synt., III, § 160).

3. Partie envisagée de l'énoncé:

a) du prédicat complexe:

Dire que j'ai point conté queque blague pour ça, je ne dis pas (phrase précédant le passage cité tout à l'heure). –

Pour dire qui c'est, je l'irai point (Maupassant, Le lapin). –

Pour l'connaître, non, je l'connaiss pas (ib.). –

Ma tante accourut, et te ²⁴ dire son contentement, non! ²⁵ Courte-line, L'escalier). Le contenu envisagé du prédicat est anticipé comme thème et jugé par la négation qui fonctionne comme prédicat proprement dit.

b) du prédicat partiel:

Je les ai le premier avisés, avisés le premier je les ai (Molière, Don Juan, II, 1). – Nous avons fort envie de rire, fort envie de rire nous avons (id., Le bourg. gent., III, 5). Redites populaires servant au renforcement de l'affirmation.

4. Prédicatif:

Pauvres et mal payés, on ne saurait leur demander d'être honnêtes (E. About, Le roi des montagnes).

Comme fils de M. Stenn, chacun lui demandait son avis (Daudet, L'enfant espion).

²⁴ Datif éthique représentant un « objet d'appel » qui dépend d'un - je dis - sous-entendu.

²⁵ Cf. lat. ... *et quod insimulat durum, id non est* (Térence, Heaut., 204).

5. **Objet direct** ²⁶:

La maison, vous l'eussiez prise pour un arsenal (P.-L. Courier, Lettr. d'It.). – De l'imagination, j'en ai (G. Menuau, Choc en retour). – Des poètes et des orateurs illustres, combien la France n'en a-t-elle pas produits! Phrase considérative. – Son enfant, elle l'adore, cette mère (cité par A. Henry, Mél. Delbouille, I, p. 344, note 1) avec triple segmentation. – Ce qu'épargne la méchanceté des hommes, la méchanceté de la nature l'anéantit. – Qui se fait brebis, le loup le mange.

6. **Objetoïde:**

a) avec signe de fonction:

A cela, je n'y avais pas pensé. – De cette affaire, nous n'en parlerons plus.

b) sans signe de fonction ²⁷:

Votre avenir, n'y pensez pas. – Une montagne où l'on ne s'est pas cassé la tête, les Anglais n'y viennent pas (Daudet, Tart. sur les Alpes). –

Oh! moi, qu'on habite cette maison où une autre (= maison pour maison), ça m'est complètement indifférent (H. Bordeaux, La maison). –

Ton voyage, tes dettes, ne t'en inquiète pas (Daudet, Le petit Chose).

Objetoïdes isolés et en connexion anaphorique par l'indice et, par là, indirectement liés au verbe.

7. **Détermination nominale:**

Mais quoi! avec ma valise, sous la pluie, je ne pouvais pas, cet Hôtel des Bains, partir à sa recherche ²⁸ (P. Benoît, Le délégué belge).

La représentation affective projette la détermination nominale en dehors du syntagme.

²⁶ Cf. lat. *immo edepol pallam illam... quom tibi dudum dedi, mihi eam redde* (Plaute, Men., 678) – *cultrum, quem sub veste abditum habebat, eum in corde defigit* (Tite-Live, I, 58, II).

²⁷ Cf. lat. *Unum conclave concubinae, quod dedit miles, in eo perfodi parietem* (Plaute, Mil. glor., 140-142).

²⁸ En allemand: « Aber, zum Teufel! mit einem Koffer, bei dem Regen, konnte ich nicht das blöde Hôtel des Bains herumsuchen.»

face de la terre aurait changé. – M. A. Henry parle, à propos de cette phrase, d'une «segmentation avec mise en évidence» (Mélanges Delbouille, I, p. 342), terme tout à fait juste, auquel nous voudrions seulement ajouter le qualificatif important: «thématique». De «la projection du prime actant» (L. Tesnière) provient la rupture de la phrase.

b) Sujet plein de l'interrogation:

Alfred chante-t-il? – Quelqu'un est-il venu? – Cela serait-il possible? – Tout est-il perdu?

Ce type de phrase a reçu des noms plus ou moins insuffisants: «interrogation totale», «verbale», «complexe». A propos de la forme, M. G. Gougenheim parle d'une «fausse inversion» (Système gramm. de la l. fr., p. 112). Mais même ce terme ne nous semble pas pertinent, à moins que l'auteur n'ait eu en vue le sujet principal, qui, au lieu d'être interverti, est mis en tête. Dans l'ancienne langue cette construction lourde s'employait assez rarement, p. ex.: *L'aveirs Carlum est il appareilliez* (Rol., 643). – *Picrochole me vient il assaillir?* (Rabelais), mais devient plus fréquente au XVI^e siècle et s'établit définitivement au XVII^e siècle dans la langue. Consistant à l'origine dans l'isolation emphatique du sujet psychologique, la construction perd, par suite de la «stéréotypisation» (d'après M. St. Škerlj) la note affective et la pause après le segment et devient la forme normale de l'interrogation rompue, sous-groupe de l'interrogation modale. Cf. Brunot/Bruneau, § 906.

Dans certains cas, l'état originaire de cette formation s'observe encore, p. ex.: *Mademoiselle votre fille, où est-elle, que je ne la voie pas?*^{19, 20} (Molière, Le bourg. gent., III, 5).

c) Sujet de propos:

Le jardin de Tartarin, il n'y en avait pas deux comme celui-là en Europe = Le jardin de Tartarin n'avait pas son égal, était sans second en Europe.

Le sujet logique est suivi d'un prédicat «libre», n'étant qu'en connexion sémantique avec le sujet.

¹⁹ Cf. lat. *Hostis, quid est aliud quam perpetua materia virtutis? – Haec via quo fert? – Vos qui estis?*

²⁰ *Que* introduit ici la cause de la demande.

Le caractère thématique et à la fois suppositif (envisageant) du sujet de propos est marqué, dans certains cas, par les prépositions de, pour, quant à, en outre par la forme interrogative ou contemplative.

Anc. fr.: De vostre mort fust grans damages ²¹.

Oh! très belles têtes! Mais de cervelle, aucunement (Courteline, Ah! jeunesse). Cf. La Fontaine, Fabl., IV, 11, 11: « Belle tête », dit-il, « mais de cervelle point. » D'argent, point de caché (ib., V, 9): construction inversée pour: [Il n'y avait] point d'argent de caché.

Pour un endroit propre, c'est un endroit propre (A. France, Crainquebille). D'autres exemples v. Vox Romanica, XLV, I, pp. 88, 94. La paronomasie peint la concordance du thème avec le rhème.

Pour (quant à, ce qui est de) moi, je reste.

Quant au berger, l'on peut dire qu'il était digne de tous maux (La Fontaine, Fabl., VII, 1). « Sujet pléonastique » (Grevisse, § 471, 3), terme qui ne touche que le côté extérieur du phénomène.

- d) La formule entre... et souligne l'effort commun des sujets dans l'activité:

Entre elle et moi, nous aurions bientôt mis Chambéry sens dessus dessous (Rousseau, Conf.). – Entre ce brave homme et moi, nous soutiendrons mademoiselle, vint-elle à fléchir sous l'excès de la fatigue (R. Tœpffer, Le Col d'Anterne). – Cf. Esp.: Entre mi hermana y yo lo hemos hecho ²².

Sujet décomposé (détaillé) ou prédicatif indirect (\cong réunis) ²³. Damourette/Pichon parlent d'une « syndèse détaillante ».

- e) Sujet psychologique sous la forme de relative:

Ce qui donne l'idée de l'infini, c'est la bêtise humaine (Flaubert) =

²¹ Cf. lat. de ceteris senatui curae fore (Salluste, Bell. Iug., 26, 1).

²² La préforme de cette tournure se trouve chez Tacite, Mœurs des Germains, 32: inter familiam et penates et iura successionum equi traduntur. Cf. Th. Helnermann, « Über das aus der Sphäre der Amtsstube in die Sprache des Volkes übergegangene inter... et der spätlateinischen Iuristensprache », ZRPh, 50, 1930, pp. 309 sqq.

²³ Cf. Jamais à toi seul, tu ne parviendras à reconstruire le foyer paternel (Daudet, Le petit Chose). La diagnose du terme en question n'est plus douteuse, elle le détermine comme prédicatif rapporté au sujet. (Question syntaxique: Dans quelle situation le sujet n'accomplira-t-il pas l'action?)

allés... pour faire rentrer les moutons au clos pour pas que les ours les mangent (L. Hémon, Marie Chapdelaine, cité dans Sneyders de Vogel, Synt., § 370).

Cette subjonction populaire est en voie de remplacer la subjonction négative de finalité (cf. Brunot, *La pensée et la langue*, p. 849).

e) *Il ne faut pas que tu meures* : expression affective pour : *Tu ne dois pas mourir* (cf. Spitzer, *Stilstudien*, I, pp. 54-64).

3. Transposition de termes de la subordonnée en ceux de la principale :

a) anc. fr. : *Ne set sa garison ou querre* (*Il ne sait pas où chercher sa guérison* (Rom. de Ren., branche III, 17).

Je sais le respect que je vous dois (Molière, *Le bourg. gent.*, III, 5). – *Si vous saviez le mal que vous me faites* (J. Sandeau, *Made-moiselle de la Seiglière*). – *Tu ne peux t'imaginer l'état actuel dans lequel se trouve notre Europe actuelle* (P. Benoît, *Le délégué belge*).

Anticipation ou prolepse de l'objet direct¹⁶.

b) anc. fr. : *por la proesce qu'an lui voient* : transformation de la causale rompue en une relative par l'anticipation de l'objet, qui avec la préposition forme un circonstanciel de cause.

c) anc. fr. : *Sanz mal qu'ele et* (= *sans qu'elle ait du mal*) *se plaint et malade se fit* (Cligès, 5699 sq.) : La subordonnée de circonstance concomitante négative, qui peut se réduire à un **prédicatif libre** de sens concessif (*n'ayant pas de mal*), paraît segmentée par la décomposition de la subjonction *sans que* et l'anticipation de l'élément nominal, opération qui produit un prépositionnel + proposition relative.

d) *Je ne vous aime pas pour faveur que j'obtienne* (= *quelle que soit la faveur...*) (La Fontaine, *L'eunuque*, IV, 6, 1709, cité par Sneyders de Vogel, § 366, p. 315).

e) *N'importe la boutique où vous entrez* (= *Vous entrez*¹⁷ *dans n'importe quelle boutique*), *il y a toujours au comptoir une guitare qui soupire* (Daudet, *La défense de Tarascon*).

¹⁶ Cf. lat... *rem frumentarium, ut satis commode supportari posset, timere dicebant* (César, *Bell. Gall.*, I, 39, 61).

¹⁷ Indicatif affectif ou suggestif, qui présente la supposition comme un fait réel.

4. Mise en tête des parties nominales dans les propositions concessives :

- a) Quelque trouble où tu sois, Montre une âme tranquille (Corneille, Othon, v. 1342). – Quelque juste fureur dont je sois animée Je ne puis à Rome opposer une armée (Racine, Mithridate, I, 3). – Quelque rang où jadis soient montés mes aïeux, Leur gloire de si loin n'éblouit point mes yeux (ib., IV, 4). Ces trois passages sont caractérisés par l'antéposition absolue d'un complément à cas zéro, dont la fonction syntactique est précisée par le relatif régi par le verbe périphérique.

Anc. fr. : Quel part qu'il ait, ne poet mie chair (Rol., 2034). – Cette construction normale se rencontre encore chez Molière : En quel lieu que ce soit (Les fâcheux, III, 4). Mais déjà dans l'ancienne époque on plaçait *que* comme signe de généralisation immédiatement après le relatif : ... queus qu'ele soit [l'oeuvre] (Cligès, 734, cité par Gamillscheg, Synt., p. 656).

Par une sorte d'expressivité grammaticale on le mettait deux fois : En quelque lieu que ce soit. – A quelque heure qu'on les prenne, ils ont toujours mangé le matin (Daudet, Les vieux).

- b) Malgré que j'en aie (= malgré moi). – En dépit que j'en aie. Grevisse (Problèmes de langage, III, p. 352) explique cette subjonction composée par le croisement de *malgré que* avec la locution prépositive *en dépit de*. Une autre possibilité de l'explication serait donnée par la proportion : à moins de : à moins que... ne = *en dépit de* : *en dépit que*. La subjonction serait formée tout simplement sur la préposition correspondante.

II. La mise en relief « thématique » :

1. Sujet :

- a) La terre de France, elle est ici, tout près (G. Hanotaux, La fleur des histoires françaises). – L'État, c'est moi. – Cet homme, ce sera moi (Rousseau, Conf.). – La jeunesse, c'est notre espoir. – Du lièvre – y en a-t-il, du lièvre (Maupassant, Hautot père et fils)¹⁸. – Le nez de Cléopâtre : s'il eût été plus court (ou plus long), toute la

¹⁸ Le sujet psychologique se trouve en position double, par conséquent il y a référence ἀπό κοινού de l'adverbe pronominal *en*.

8. Proposition circonstancielle :

Partout où je me plais, j'y reste (Rousseau, Emile).

9. Compléments secondaires de rapport (propos) :

a) Mais de ta fiancée elle-même, je la souhaite digne de ta mère (H. Bordeaux, La croisée des chemins).

b) Propositions esquissées à contenu envisagé, anticipant divers membres de phrase :

α) Quant à être une honnête femme, ça ne fait pas l'ombre d'un doute (Courteline, Boubouroche). –

β) Mais quant à lui dire : « Je vous aime », jamais... jamais je ne l'aurais osé (Erekmann-Chatrion, Le trésor du vieux seigneur).

γ) Quant à lui donner les moindres notions élémentaires, il n'y fallait pas songer (Daudet, Sapho). – Quant à mettre le nez dans son moulin, il n'y fallait pas songer (id., Maître Cornille). – Quant à les écrire elle-même, elle en était bien incapable (A. France, Le livre de mon ami).

δ) Quant à me fâcher, tu peux être tranquille (Courteline, Une canaille).

A. Jaeggi (Le rôle de la préposition et de la locution prépositive dans les rapports abstraits en français moderne) désigne les prépositionnels formés avec *pour*, *quant à*, *à propos de*, *au sujet de*, *pour ce qui est de* comme « compléments secondaires inincorporables ». Il s'agit de parties thématiques isolées, qui sont ou bien en rapport grammatical ou bien seulement en connexion sémantique avec le verbe ou le corps de la principale.

Vivre en Europe, vivre en Amérique, que m'importait-il, dans quel endroit vivre (Prévost, Hist. de Manon Lescaut).

c) Propositions esquissées à contenu envisagé sous forme indépendante :

Marcher encore! Je n'en peux plus (J. Normand, Courage de femme). – T'aimer davantage? Je ne l'aurais pu (id., La première édition)²⁹.

²⁹ Cfr.: L'appeler, faire du bruit, je n'osais; m'échapper tout seul, je ne pouvais (P.-L. Courier, Lettr. d'It.): compléments directs détachés sans anaphoriques.

10. Proposition de propos introduite par *si* thématisant un fait:

*Si je suis triste, j'en ai de quoi. - Si je le dis, c'est que cela est*³⁰
(Courteline, Monsieur qui a trouvé une montre).

B. ANTICIPATION MORPHOLOGIQUE (PRÉDÉTERMINATION)

I. Dans la formation de la flexion périphrastique, l'antéposition de l'auxiliaire indique temps et diathèse³¹. Comme il existe un travail spécial sur la suppléance anticipative du verbe en français par M. G. Moignet (Bulletin des jeunes romanistes, 8 déc. 1963, Strasbourg, pp. 1-8), nous croyons pouvoir nous dispenser de présenter l'anticipation dans le domaine du verbe.

II. Mais qu'il nous soit permis d'effleurer le problème des pronoms personnels sujets.

1. Depuis la publication du livre remarquable *Le langage et la vie* de Ch. Bally, la plupart des romanistes ont adopté l'opinion de cet éminent linguiste que le pronom sujet représente une « flexion préverbale », morphème marquant la personne et le nombre du verbe (A. Dauzat, *La langue française d'aujourd'hui*). Mais il nous semble que c'est pousser à l'extrême la voix de la majorité en faits de linguistique. Le pronom ne s'agglutinant pas au verbe, on ne peut pas le considérer comme affixe. Il y a, d'ailleurs, pas mal de cas qui contredisent le prétendu caractère préfixal, p. ex.: *Je ne vous le dirai jamais; - cela change; - Moi, je me taisais, lui me regardait* (Erckmann-Chatrion, *L'histoire d'un conscrit*), autant d'exemples qui prouvent que, dans la langue cultivée, les pronoms atones ne sont pas réduits à l'état de préfixes. Il faut donc avouer que la phrase populaire: *Le loup il a mangé l'agneau* se distingue essentiellement de la phrase: *Le loup, il a mangé l'agneau*. Celle-ci, expressive, est marquée par une montée tonique et une rupture de séquence, produite par la pause et l'indice reprenant le sujet, tandis que celle-là a le mouvement musical d'une phrase énonciative normale, sans montée de la

³⁰ Ce qui est intéressant, c'est que le verbe plein *être* est modalisé implicitement par sa forme définie et explicitement par son emploi de verbe-forme.

³¹ Cfr. aussi L. Schauwecker. *Die Genera verbi im Französisch/Provenzalisches*, ZFSL, 70, 1960, 1/2, pp. 49-83.

*sur la
plus tonique
après le p
mouvement*

142-141 (6) pages mal placées!

si substantielles qu'on les croirait nécessairement suivies d'un soupir. On ne peut s'empêcher de penser cependant que T 2 conçoit *après ce* comme un circonstanciel de *coumencha*, alors que la détermination de temps fait plutôt figure chez les autres traducteurs d'un de ces « circonstanciels-tampons » à fonction conjonctive dont a parlé G. Antoine ², ou de charnière narrative, comme nous le verrons tout à l'heure à propos d'un exemple semblable en tête du deuxième passage en T 1.

Où placer maintenant *cum suis exercitibus*? T 5 a tranché l'hésitation par la solution radicale de la suppression du complément. Celui-ci semble bien, dans le texte latin, accompagner le sujet plutôt que déterminer le verbe; T 1, T 2 et T 3 l'ont compris et traduit ainsi, sauf erreur d'interprétation de ma part, ce qui les a conduits à segmenter ³ le sujet étoffé de la sorte, tandis que T 4 coule le tout dans un énoncé lié.

La phrase, coupée en latin après *exercitibus*, ne l'est en français que chez T 4, où la limite phrastique ne fait aucun doute, bien marquée qu'elle est par la reprise en proposition temporelle d'un procès précédent sous son aspect achevé. On remarquera quant à ce dernier point que le traducteur, bien qu'il eût à rendre le non perfectif *investigarent*, est tombé tout naturellement dans le type de beaucoup le plus courant de cette liaison de phrase en ancien français ⁴. On sait également combien fréquente est l'attaque de la proposition principale après subordonnée par la particule *si* ⁵, que nous rencontrons ici sous la plume de T 4 après la proposition temporelle. Avec Sechehaye ⁶, il est permis de voir dans la proposition temporelle l'expression du sujet psychologique de l'énoncé et dans

² *La coordination en français*, t. I, Paris, 1958, p. 612.

³ On me permettra d'employer les termes *segmenter* et *segmentation* dans une acception plus étendue que d'ordinaire. Comme j'appelle *segment* toute tranche de parole limitée par deux pauses dont l'une au moins n'est que suspensive, *segmenter*, pour moi, c'est tout simplement diviser de la parole en segments, ou faire d'une tranche de parole un segment en plaçant une pause, sans qu'il y ait nécessairement de conséquence syntaxique comme, par exemple, la reprise du sujet par le pronom personnel dans ce qu'on appelle d'habitude la segmentation du sujet.

⁴ Voir W.-D. Stempel, *Untersuchungen zur Satzverknüpfung im Altfranzösischen*, Braunschweig, 1964, pp. 153-163.

⁵ Voir *ibidem*, pp. 258-268.

⁶ *Essai sur la structure logique de la phrase*, Paris, 1926, p. 202.

si la marque de son prédicat; à mon avis, c'est ce qui a été dit de plus juste sur la question débattue des valeurs de *si*.

T 3 et T 5 coordonnent *querre* et *trover* par la conjonction *et*, précédée d'une pause qui n'est certainement que suspensive. T 1 relie, lui, le procès *coeperunt quaerere* au procès *invenerunt* par la ligature *tant que*. W.-D. Stempel, qui, dans son beau livre sur les liaisons de phrases en ancien français⁷, s'est attaché récemment à définir la fonction dans la narration de même que les valeurs sémantiques de ce type de liaison, se réjouira de voir ici les traductions parallèles de T 1 et de T 4 en confirmer l'équivalence fonctionnelle profonde avec la reprise par proposition temporelle: les deux liaisons articulent les procès distincts d'un ensemble narratif. Mais, dit-il, tandis que la proposition temporelle, à la fois conclusive et introductive, met une charnière entre deux moments, *tant que* présente le nouveau procès comme la suite immédiate du précédent, à l'intérieur du même moment (c'est moi qui souligne).

Cette analyse de *tant que* serait juste, certes, dans l'emploi qu'en fait T 2 pour lier *trouva* à *sievi*: *et tant le sievi qu'i le trouva*; mais l'est-elle également dans le cas de T 1? W.-D. Stempel n'aurait-il pas dû distinguer les deux cas? En effet, dans le type représenté ici par T 2, *tant*, franchement adverbial, appartient à la première proposition dont il détermine le verbe; la proposition suivante apparaît dès lors comme la conséquence immédiate de la première. Dans ce type, *tant* et *que* sont séparés de toute façon: si *tant* précède le verbe, le verbe en tout cas, et le plus souvent d'autres mots encore, se placent entre *tant* et *que*; si *tant* suit le verbe et vient au contact de *que*, il forme groupe avec le verbe, non avec *que*: *et erra tant qu'elle vint a le tor*. Dans le type représenté par T 1 au contraire, *tant* et *que* sont unis et, précédés d'une pause, appartiennent phonétiquement ensemble à la proposition suivante; *tant* y représente dans quelque mesure la proposition précédente et y assure une fonction conjonctive qui tend à effacer sa valeur sémantique. Si la conséquence immédiate relève du premier type, le second exprime la conséquence aussi, sans doute, mais plus lâche, plus lointaine, l'aboutissement souvent délié en simple succession. *Tant que* alors n'est plus très éloigné de *et*, comme le rappelle d'ailleurs la traduction parallèle de

⁷ *Op. cit.*, pp. 163-170.

- T 3 Version de Willem de Briane, texte du ms. Arundel 220 du British Museum, XIV^e siècle, publié par A. de Mandach, *Naissance et développement de la chanson de geste en Europe, II : Chronique de Turpin, texte anglo-normand inédit de Willem de Briane*, Genève, 1963. Woledge-Clive, n° 46.
- T 4 Version anonyme, texte du ms. fr. 1850 de la Bibliothèque nationale, XIII^e siècle, publié par F. Wulff, *La Chronique dite de Turpin, deux anciens textes français*, dans *Lunds Universitets Aarsskrift*, t. 16, 1879-1880, Afd. I, 4. Woledge-Clive, n° 47.
- T 5 Version anonyme, texte du ms. fr. 2137 de la Bibliothèque nationale, XIII^e siècle, publié par F. Wulff, *ibidem*.

Je prends au hasard le chap. VIII de la chronique latine, *De bello Sancti Facundi ubi hastae viruerunt*, que je cite dans le texte du codex Calixtinus¹. En voici un premier passage :

Postea vero coeperunt quaerere Aigolandum per Yspaniam Karolus et Milo cum suis exercitibus. Quem cum caute investigarent, invenerunt eum in terra quae dicitur De Campis, super flumen quod dicitur Ceia, in pratis, scilicet in obtimo et plano loco, quo postea ...

T 1 Après cesta merveille

Karles li granz reis e Miles li dux ob lor oz
comencerent a quere Aigolant par Espagne
tant que il le troverent en una terra qui est apelee Chains
sor una aigue
logié en molt beaus prez
e en molt deleitos lo
e en molt beau plain.

T 2 Après ce coumencha Charle atoute son ost

a querre Agoulant par Espagne
et tant le sievi qu'i le trouva en une terre qui est appelee la
terre de Capres
sour une aigue qui a nom Cee
en un pré dont li lius est biaux et ounis.

¹ Publié par C. Meredith-Jones, *Historia Karoli Magni et Rotholandi ou Chronique du Pseudo-Turpin*, Paris, 1936; voir aussi A. Hämel, *Der Pseudo-Turpin von Compostela*, aus dem Nachlass herausgegeben von A. de Mandach, München, 1965 (*Bayerische Akademie der Wissenschaften, Philosophisch-historische Klasse, Sitzungsberichte*, 1965, 1).

T 3 Après ço

Charles e ly dux Myles d'Ayglent ou lour oosoz
comencerunt a quere Agolaunt
e le troverunt en la tere ke l'em dist Des Chaims
sur une ewe ke ad a noun Cee
en uns mout beuz prez
ou il out puis fete ...

T 4 Après

Charles et Miles commencerent a querre Agolant o totes lor oz
par Espagne.
Si con il [l]'orent sui grant piece
si le troverent en la terre qui est apelee terre de Chanz
sor un flueve qui ot non Ceia
en un plain leu
en uns beax prez
ou il ot puis fet ...

T 5 Après ce

Charles et Miles d'Angiers quirent l'ost Agoulant
et le trouverent en une terre que l'en apele des Chans
sus l'iave de Seie
en une pree
en .I. plain leu.

Nous remarquons d'abord que les cinq traducteurs déclenchent l'attaque de la phrase, comme le latin, sur une détermination de temps situant le nouveau procès par rapport au précédent. Une attaque de ce type interdit de douter de l'existence de la coupe phrastique et trace clairement la limite antérieure de la phrase.

Après la détermination de temps, T 1, T 3, T 4 et T 5 conservent un ordre des mots progressif en commençant la proposition par le sujet nominal, tandis que T 2 l'inverse. Nous tiendrons donc pour acquis que les premiers mettent la détermination de temps en quelque sorte hors de la proposition et la séparent de cette dernière par une pause. Est-il certain pour autant que l'ordre des mots de T 2 intègre *après ce* à la proposition? Non, assurément, car les exemples ne manquent pas de l'inversion du sujet nominal d'une proposition principale après des éléments très étoffés, après même d'entières propositions subordonnées, c'est-à-dire après des tranches de parole

voix ni pause. M. Henry parle, en considération de ces cas, d'une « connexion directe-indicielle » et d'une « connexion directe simple » (l. c., p. 345).

2. *Il pleut*: anticipation de l'élément personnel du verbe sous forme de neutralisation par le pronom *il*, qui indique un événement (procès, état) conçu d'une façon absolue, c'est-à-dire sans agent. M. P. Imbs appelle cet exposant de l'énonciation sans sujet « *il événementiel* ».

III. Ajoutons encore l'emploi populaire de l'article partitif dans des cas tels que *du bon pain* et *des bons pains*, formes qui évitent l'ambiguïté de *bon(s) pain(s)*³².

CONCLUSION

Nous avons essayé d'exposer les formes multiples de la mise en relief thétique et thématique des différentes parties simples ou complexes de la phrase, phénomènes qui, avec l'anticipation syntactique et morphologique, constituent un trait particulier du génie de la langue française.

³² C'est par la **tendance à la clarté** que M. H.-W. Klein veut expliquer aussi la disparition du passé simple de la langue vivante. Les causes en sont l'ambiguïté de certaines formes (*finis, fuis, dis, ris, conclus*), la diversité de la formation (*-ai, -is, -us, -ins*) (d'après L. Foulet) et le changement du système verbal-anticipation du signe distinctif (*j'ai fait*), selon M. Klein.

J. RYCHNER (Neuchâtel)

OBSERVATIONS SUR LA PHRASE DE QUELQUES
TRADUCTEURS FRANÇAIS DU PSEUDO-TURPIN

Pour qui s'exerce à « saisir » la phrase de prose littéraire française du Moyen Age, la comparaison de plusieurs traductions du même texte latin offre l'occasion d'éprouver ses outils. L'« exprime » identique y accuse en effet les différences, qui se présentent alors d'elles-mêmes à l'analyse. Puisqu'il s'agit d'un exercice, point n'est besoin de s'entourer des mille précautions philologiques qui devraient ailleurs faire la part respective des filiations, des auteurs, des copistes, des lieux et des temps ; à ce stade purement descriptif du travail, il suffit de disposer de quelques textes et d'essayer d'en comprendre les variantes, celles du moins qui engagent l'ordonnance de la phrase.

Sans plus long préambule, nous en venons au fait, c'est-à-dire à la comparaison de cinq traductions de la *Chronique* du pseudo-Turpin, soit :

T 1 Version de Nicolas de Senlis, texte du ms. fr. 5714 de la Bibliothèque nationale, XIII^e siècle, publié par T. Auracher, *Der sogenannte poitevinische Pseudo-Turpin*, dans *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. 1, 1877, pp. 259-336. Voir B. Woledge et H. P. Clive, *Répertoire des plus anciens textes en prose française, depuis 842 jusqu'aux premières années du XIII^e siècle*, Genève, 1964, n^o 43.

T 2 Version attribuée à Jehan, texte du ms. de Munich, Cod. Gall. 52, XIV^e siècle, publié par T. Auracher, *Der Pseudo-Turpin in altfranzösischer Übersetzung*, München, 1876 (*Programm des k. Maximilians-Gymnasiums zum Schlusse des Schuljahres 1875/76*). Woledge-Clive, n^o 44.

T 3 et de T 5. Il me paraît donc que le *tant que* du second type ne place pas dans le même moment deux procès contigus et que T 1 comme T 4 a conçu et exprimé comme distincts les moments de *comencerent* et de *troverent*.

En résumé, nos traductions illustrent quatre moyens utilisés par la prose narrative du début du XIII^e siècle pour articuler deux procès contigus dont le premier aboutit au second :

- 1) la simple coordination par *et* précédé d'une pause suspensive;
- 2) la jonction par *tant que* précédé d'une pause suspensive;
- 3) la reprise du premier procès en tête du second
 - a) après une pause suspensive, dans une proposition coordonnée à la précédente par *et* et tenant la suivante par le système consécutif *tant ... que*;
 - b) après une pause conclusive, dans une proposition temporelle d'aspect perfectif, suivie d'une proposition principale introduite par *si*.

A la fin de ce passage, nous ne ferons qu'observer en passant trois, quatre ou même cinq déterminations de lieu successives, qui, séparées nécessairement par une pause, forment chacune un segment, et la légère variante dans l'organisation de T 1, où le participe passé *logié* reconduit à *le troverent* comme le *scilicet* latin et constitue en outre un complément prédicatif que nous ne manquerons pas d'épingler, car l'espèce en est rare à cette époque.

* * *

... quo postea beatorum martirum Facundi et Primitivi basilica ingens et obtima jussu et auxilio Karoli fabricatur, in qua et eorumdem martirum corpora requiescunt, et monachorum abbacia constituitur, et magna villa pinguis in eodem loco operatur.

T 1 Lors après

s'i fit Karl' una molt bela yglise e molt grant en l'enor dau glorios martir saint Fagunt e saint Primitif qui hiloc reposent

e si establit li bons reis una abaie de moines.

T 2 omet cette phrase.

T 3 ... ou il out puis fete une mout bele eglise par la ayde Charles
en le onur seynt Fagon e seynt Primitif
e il estably une abbeye de moynes
e il i a ore mout bele vile.

T 4 ... ou il ot puis fet une chapele par le comandement et par
l'aide Charlon
s'i gesent li cors de .II. benoez martirs saint Fagon et saint
Primitis
si establi une abaie de moines
et s'i fist fere une vile grant et pleinteive.

T 5 La ot puis fete une eglyse de .II. glorieus martirs saint Fagon
et saint Primitif par le comandement Charlon.

T 3 et T 4 relient ce passage au précédent comme le latin. T 4 avait suivi déjà le découpage latin auparavant, mais non T 3, qui se trouvera avoir ainsi la plus longue tranche de parole sans pause conclusive, la plus longue phrase.

T 1 et T 5 coupent la phrase après *loco*. On les comprend, car l'édification de l'église, sans rapports étroits avec la rencontre d'Agolant, invitait à la prédication indépendante. Ils attaquent tous deux la nouvelle phrase par un adverbe, mais celui de T 5, monosyllabique, s'intègre à la proposition, tandis que l'adverbe de T 1, plus étoffé, forme un segment indépendant, comme le montre la présence ensuite du même *si* que nous avons vu déjà en T 4 à l'attaque d'une proposition principale après subordonnée. On reconnaîtra donc en *lors après*, dans l'ordonnance de la phrase, l'équivalent d'une proposition subordonnée, et dans l'organisation du récit, une charnière comparable à la reprise en proposition temporelle du procès précédent.

Le latin loge dans les deux propositions suivantes l'expression de quatre faits, à savoir, dans l'ordre latin :

- 1) la dédicace aux saints Fagont et Primitif;
- 2) la construction de l'église (avec le verbe à la fin);
- 3) l'aide de Charlemagne;
- 4) la présence des corps des martyrs.

Tel étant l'« exprimende », comment les traducteurs vont-ils s'y prendre?

T 1 choisit la solution la plus élégante et sans doute la plus française; adoptant la construction active, il fait de Charlemagne le sujet, de l'église le complément direct, un complément prépositionnel de la dédicace, qui amène à la fin de l'énoncé les saints Fagont et Primitif, à point nommé pour amorcer la relative qui exprimera le point 4. Énoncé progressif (sauf l'inversion du sujet), et lié sans doute, bien que l'on puisse hésiter sur deux points: 1) l'épithète *molt grant* en coordination différée est-elle suivie d'une pause? 2) la relative *qui hiloc reposit* est-elle déterminative, sans pause précédente, ou prédicative, avec pause? De toute façon les segments, s'il y en a, se suivraient dans un ordre progressif, sans interruption.

Mais le principal avantage de T 1 sur ses concurrents est peut-être bien la netteté de son prédicat « Charles fit une église », marqué par *si*, suivant son sujet ⁸ *lors après*; c'est bien cela que l'on se propose de dire et que l'on dit. Les autres traducteurs l'ont compris ainsi sans doute, mais ne l'ont pas dit avec cette clarté. C'est que, traduisant *fabricatur* par une tournure impersonnelle, ils étaient amenés à rendre les points 1 et 3 par des compléments prépositionnels qui risquaient d'égarer l'accent prédicatif. T 4 s'en est tiré en supprimant le point 1, T 5 en l'exprimant, comme le latin, dans la forme d'un complément du nom qui laisse *par le commandement Charlon* seul complément du verbe, mais T 3 reste victime, me semble-t-il, du parti qu'il a pris. Il eût fallu l'entendre penser sa phrase et y marquer les pauses: n'en observait-il aucune? Faisait-il de *par la ayde Charles* un segment intercalé, ou l'intégrait-il plutôt, comme on peut le penser, au premier segment? L'accent prédicatif se déplace au gré de ces segmentations différentes.

Nous avons vu que T 1 exprimait avec aisance le point 4 (présence des corps saints) dans une relative. Or, des trois traducteurs qui ont choisi la tournure impersonnelle, deux, T 3 et T 5, omettent ce point, et le troisième, T 4, en fait l'objet d'un énoncé prédicatif indépendant, initiative malheureuse puisqu'elle met finalement sur le même plan la présence des corps, la construction de l'abbaye et l'établissement de la *villa*, et non pas, comme il se devrait, les procès *fabricatur*, *constituitur* et *operatur*. Tout se passe donc comme si la tournure impersonnelle avait nui à l'expression du point 4. Si tel

⁸ Selon l'interprétation de Sechehaye rapportée ci-dessus.

était bien le cas, nous tiendrions un exemple des rapports qui lient les capacités d'expression d'une phrase à sa structure.

Viennent ensuite les deux propositions coordonnées *et monachorum ... et et magna villa ...* T 5 les omet toutes deux. T 1, qui ne conserve que la première, la marque de *si* et la coordonne par *e* à la proposition principale précédente, de sorte que nous avons chez lui l'ordonnance très claire: sujet psychologique *lors après*, suivi de deux prédicats coordonnés par *e* et marqués tous deux du signe prédicatif *si*.

Nous avons vu déjà que T 4 a brouillé la perspective de la phrase en inscrivant au premier plan, celui des prédicats appuyés de *si*, la présence des corps saints en l'église construite par Charlemagne. D'autre part, dans la première des propositions qui nous occupent maintenant, il a passé de la tournure impersonnelle à une construction transitive, de même que T 3, mais sans même signaler comme lui le nouveau sujet par un pronom personnel (alors que T 1, chose curieuse, exprime une seconde fois le même sujet que celui de la proposition précédente), si bien que la ponctuation de son texte fait difficulté. On doit admettre, semble-t-il, deux pauses conclusives, l'une après *Charlon*, l'autre après *Primitis*, et enregistrer les deux *si* qui les suivent comme des exemples du *si* prédicatif en tête de phrase.

Nous ne quitterons pas les *si* de T 1 et de T 4 (*si establit, si establi*) sans relever leur « équivalence » par dessus les lieux et les temps avec le pronom personnel sujet de T 3 (*e il establi*): elle nous rappelle que, parfois, *si* a l'air de tenir le lieu du pronom personnel sujet, sans doute parce que celui-ci, en proposition principale (indépendante ou coordonnée), souligne lui aussi la prédication et qu'une marque prédicative chasse l'autre.

* * *

Appropinquantibus vero Karoli exercitibus, mandavit Aigolandus Karolo bellum secundum velle suum vel viginti contra viginti, vel ...

T 1 Quant Aiguolanz soc que li oz Karle veneit e que il esteent bien
prés
si li manda que il se combatret

- si il voloit
 .XX. chevalers contra .XX. ...
- T 2 Si com les osts s'apochierent
 Agoulans manda Charle bataille
 si voloit
 vint contre .XX. ...
- T 3 E kaunt les oosz Charles aprocherunt as oosz Agolaunt
 Agolaunt maunda a Charles batayle a soun voler
 vynt chivaleres countre vynt ...
- T 4 Quant Charles vint o tote s'ost pres del leu ou Agolant ert
 Agolant li manda bataille selonc son voloir
 .XX. contre vint ...
- T 5 Quant les unes olz furent pres des autres
 Agolant manda bataille a Charle selonc son plesir
 .XX. contre .XX. ...

Les traducteurs placent tous la coupe prastique au même endroit que le latin: l'attaque de la phrase suivante par une proposition temporelle du type « charnière narrative » ne laisse aucun doute à ce sujet, même en T 3, où la conjonction de coordination, qu'on n'emploierait pas, il est vrai, en un début absolu, marque pourtant le début d'un nouveau développement après le précédent, « signale le progrès de l'action »⁹, bien plutôt qu'elle ne lie un moment à l'autre. Aussi classons-nous le cas: *et* suivi de proposition temporelle à l'attaque de la phrase.

L'ablatif absolu latin devient donc partout une proposition temporelle, après laquelle T 2, T 3, T 4 et T 5 attaquent le segment principal par le sujet nominal non inversé, comme T 1, T 3, T 4 et T 5 le faisaient après une détermination de temps au début de notre premier passage; c'est la même ordonnance ici et là, qu'il s'agisse en tête de phrase d'un adverbe, d'un complément circonstanciel ou d'une proposition subordonnée: tous trois se rencontrent dans leur qualité commune de segment initial de phrase. T 1, de son côté, fait d'Agolant le sujet déjà de la proposition temporelle grâce au verbe *soc*, qui rapporte à Agolant, son sujet, l'approche des armées de Charlemagne, exprimée dès lors dans une proposition complétive.

⁹ G. Antoine, *La coordination*, p. 587.

Ceci ne change guère l'ordonnance de la proposition temporelle qui reste unisegmentaire, puisque la complétive fait corps avec sa régissante; mais Agolant disparaît naturellement de l'attaque de la principale, où nous voyons sans surprise le *si* prédicatif, qui «couvre» dans le cas présent la forme atone du pronom personnel.

La suite nous offre coup sur coup deux beaux exemples de l'équivalence d'un substantif verbal et d'une proposition. Nous n'aurions guère pensé sans doute à considérer *bataille*, traduction de *bellum* chez T 2-5, comme un nom d'action, si la traduction de T 1 ne nous en donnait pas la réplique propositionnelle. *Secundum velle suum* donne lieu à des traductions nominales chez T 3-5, et propositionnelles chez T 1 et T 2. La proposition hypothétique *si il voleit* forme à coup sûr un segment intercalé ou incident, tandis que *a souz voler*, *selonc son voloir* et *selonc son plesir* semblent bien déterminer *bataille* et s'y rattacher étroitement. C'est donc l'ordonnance segmentaire de la phrase qui varie ici selon les traductions différentes de *secundum velle suum*.

Et ainsi de suite ... Tout intéresserait en quelque façon l'amateur de phrases !

* * *

Nos observations ont été trop brèves pour que nous pensions à les rassembler en une conclusion qui accuserait les habitudes respectives de chaque traducteur ou tels caractères de la phrase de prose au début du XIII^e siècle. Mais on ne niera pas que nous serions en mesure de le faire si nous poursuivions l'étude en nous entourant des précautions dont nous parlions au début. Et tel serait bien notre but lointain: fonder sur des observations multipliées une histoire de la phrase de prose, selon les auteurs, les genres, les régions, et bien entendu les époques. Programme difficile et trop ambitieux, pour la réalisation duquel il faudrait d'abord forger ses outils.

Ceux que nous venons d'éprouver paraîtront-ils aptes au travail auquel on les destine? Il me semble du moins que la manière tout externe d'envisager la phrase comme une tranche de parole limitée par deux pauses conclusives et déroulée elle-même en tranches plus courtes séparées par des pauses phonologiques suspensives¹⁰, se

¹⁰ Voir Ch. Bally, *Linguistique générale et linguistique française*, 4^e éd., Berne, 1965, p. 58: « Il peut arriver que l'on prononce d'affilée *Paul est arrivé*

révèle féconde et situe bien les faits. Soit, par exemple, la confrontation pour ainsi dire externe des combinaisons suivantes en T 1 :

- Lors après
s'i fit Karl' una molt bela yglise ...
- Au ters jor
si gita son sort Aiguolans ...
- Quant Aiguolanz soc que li oz Karle veneit ...
si li manda que il se combatret ...
- Karl' prist cent daus sons contre les .C. Aiguolant
e si furent ocis li Sarrazin.

Elle me paraît à la fois bien établir l'équivalence, dans l'ordonnance de la phrase, des attaques par adverbe, complément circonstanciel et proposition subordonnée de temps, et donner son juste cadre à l'étude du *si*, prédicatif, sans doute, dans le quatrième exemple comme dans les trois premiers; il semble que l'on ait tort de séparer l'étude du *si* dit coordonnant de celle du *si* à l'attaque de la principale après un élément subordonné.

Il faudrait certes dépasser ce point de vue morphologique pour entrer dans le royaume plus vivant peut-être des valeurs. Mais l'étude objective des formes rend plus facile la comparaison, sur laquelle repose nécessairement toute histoire, d'une part. Et je suis convaincu, d'autre part, que la *punctuation* d'un texte en phrases et de ses phrases en segments appartient à ses caractères essentiels, liée qu'elle est intimement à sa structure prédicative.

je l'ai vu. Mais c'est là un cas où la phonologie de la langue s'oppose à la phonétique de la parole: le parleur a le sentiment que la pause, même supprimée, est latente et peut être en tout temps rétablie. Inversement, si, pour quelque raison, des pauses sont introduites dans une phrase liée (par ex. *Le jour - n'est pas plus pur - que le fond de mon cœur*), on sent fort bien qu'elles sont occasionnelles (de la parole) et que la phrase susdite n'en comporte aucune au point de vue de la langue. »

M. SANDMANN (Berkeley, Californie)

« ET » DE FERMETURE ET « ET » DE CONTINUATION
EN FRANÇAIS MODERNE

« Synthèse entraîne mutilation », écrit M. G. Antoine dans sa magistrale étude sur *La Coordination en Français*.¹ Si j'ose pourtant proposer, dans les pages qui suivent, une synthèse de quelques observations sur le fonctionnement grammatical et stylistique de la particule *et* dans la langue moderne cultivée, c'est, au moins en partie, précisément parce que tant de détails ont été scrupuleusement étudiés par M. Antoine et que son traité est à la disposition de tous les chercheurs en quête d'informations supplémentaires. Dans ces circonstances, « synthèse » devient « allègement ».

Mais le danger d'une véritable mutilation existe peut-être dans la façon dont nous avons découpé notre champ de recherche. Notre attention s'est portée sur un aspect assez limité de ce phénomène multiforme et complexe qu'est la copule coordonnante. Force nous a été de négliger d'autres aspects intéressants, même, peut-être, pertinents. Nous le regrettons vivement. C'est au lecteur de juger si le résultat de notre modeste enquête justifie dans une certaine mesure la restriction proposée. Il nous reste à la définir :

Il y a des emplois de *et* qui, dans la situation linguistique

locuteur écouteur



fait rapporté

intéressent surtout le contact entre celui qui parle et celui qui écoute sans laisser, pour autant, de se référer au monde objectif des faits. Puisque les fonctions « subjectives » se trouvent mêlées au

¹ Tome I, Editions d'Artrey, Paris, 1958, 705; tome II, Editions d'Artrey, Paris, 1962.

sens « objectif » de la copule, elles n'ont pas toujours été isolées. Mais, le rôle subjectif de *et* une fois reconnu, il devient possible de voir certains usages syntaxiques et stylistiques sous un jour nouveau. C'est cette thèse que nous nous efforcerons de démontrer.

FAITS DE STRUCTURE

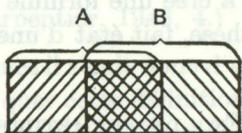
Il semble à première vue que la langue française, comparée au latin classique, soit plus pauvre en outils coordonnants. Au seul *et* français correspondent en latin les particules *et, que, ac, atque*; à *ou*: *vel, aut*: à *mais*: *sed, autem, vero*, pour ne mentionner que les expressions les plus courantes, celles qui intéressent la grammaire scolaire.² Cette constatation, juste dans l'ensemble, appelle pourtant deux observations; l'une concernant la richesse expressive, l'autre la structure du système coordinatif.

1. Si, au lieu de limiter notre attention aux formes les plus grammaticalisées, nous étendons la vue sur les champs sémantiques respectifs, nous trouvons dans le voisinage sémantique de *et* entre autres: *aussi, plus, encore, en outre, avec, ainsi que, puis*; *ou* appartient, sémantiquement parlant, à un groupe d'expressions dont font partie aussi *soit, si vous voulez*; à côté de *mais*, nous trouvons les particules adversatives *par contre, au contraire, tout de même, en revanche, seulement, nonobstant* et d'autres encore. Puisqu'il est impossible de limiter numériquement les particules concurrentes dans les champs sémantiques respectifs, il est peut-être oiseux de comparer des chiffres. Tout ce qu'on peut admettre, c'est que le latin, à la différence du français, possède un nombre plus élevé de particules grammaticalisées, cependant qu'une comparaison des moyens d'expression dans leur totalité ne permet guère de trancher la question au désavantage du français.

2. Si nous nous en tenons aux seules structures, nous constatons un fait remarquable: Les particules latines ne se distribuent pas comme des nuances du spectre optique, mais se rangent en trois groupes bien définis qui correspondent rigoureusement aux trois

² Cf. R. Kühner, C. Stegmann, *Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache*, Satzlehre, Zweiter Teil³, Leverkusen 1955, 1-112. Nous ne tenons pas compte ici des copules négatives (*nec, neque, fr. ni*), ni des formes comme *et - et, non modo - sed etiam, etc.*

particules françaises *et*, *ou*, *mais*. En d'autres termes, les structures fondamentales du latin et du français – *et*, bien entendu, aussi d'autres langues – sont identiques. Ceci doit avoir une cause générale de structuration logique. En effet, la coordination établit un double rapport logique entre deux membres du même rang; un rapport d'identité générique (*le père et la mère* appartenant au genre « ascendants immédiats d'un enfant ») et un rapport différentiel (« sexe masculin » pour *père*, « sexe féminin » pour *mère*):



Deux termes coordonnés ont donc une zone en commun et en même temps chacun a une zone en propre. Il s'ensuit qu'il y a trois possibilités principales d'effectuer la coordination. L'une, très générale, qui ne tient compte des différences logiques des deux termes que pour en affirmer la compatibilité: *et* (*le père et la mère*), une autre où les différences sont bien remarquées, mais équivalentes: *ou* (*le père ou la mère*) et, enfin, une troisième où les différences ne sont pas équivalentes: *mais* (*non pas le père, mais la mère*). La compatibilité, l'équivalence, et l'opposition sont trois degrés d'évaluation de différences logiques.

Dans ce système d'évaluation, seule la compatibilité (*et*) et l'équivalence (*ou*) permettent la construction de séries prolongées, tandis que l'opposition crée forcément un rapport binaire. *Alexandre, César et Napoléon* est logiquement équivalent à *A. et C. et N.*, de même qu'on pourrait remplacer *Alexandre, César ou Napoléon* par *A. ou C. ou N.* La transformation des séries avec *mais* se fait de deux manières: *elle est riche, élégante, belle, mais malheureuse* = *a et b et c / mais d*; *ni Alexandre, ni César, mais Napoléon* = *ne pas (a ou b) / mais c*.

Evidemment, la structure logique veut qu'un contraste logique (*mais*) crée une dualité, une structure binaire, tandis que la compatibilité (*et*) ou l'équivalence des traits différentiels (*ou*) admettent la formation de séries au-delà de deux termes. En même temps, les deux espèces de séries se différencient en accord avec l'opposition \leftrightarrow *ou* en séries « copulatives » et séries d'« alternative ».

A côté de l'importance de ces facteurs structuraux, logico-sémantiques, le fait qu'on ne met les particules *et*, *ou* qu'une seule fois dans la série: *A., C. et (ou) N.* semble d'un faible intérêt. C'est là, sans doute, un simple fait d'économie énonciative, une manifestation du principe du moindre effort psychique. Une telle explication serait pourtant trop facile. Pour ne nous en tenir qu'au seul *et*, nous savons que le latin n'admet guère le système *a, b et c*, mais préfère *a, b, c* ou bien *a et b et c*. Le français – comme du reste d'autres langues modernes – a créé une formule syntaxique assez originale et qui, selon notre thèse, fait état d'une fonction « subjective » de la copule.

« ET » DE FERMETURE

Cette fonction subjective est celle d'un signal adressé à l'interlocuteur pour lui indiquer qu'une énumération est arrivée à sa fin.³ Ceci est évident chaque fois que le nombre des termes énumérés dépasse deux. Qui dit *hommes, femmes et enfants* signale par *et* que *enfants* est le dernier chaînon d'une énumération.

Les chaînons appartiennent le plus souvent à la même catégorie syntaxique:

Isaïe pria un peu, prononça encore le nom de Servoz, se signa et reprit son chemin (H. Troyat, *La Neige en Deuil*, Harrap 1954, 62).

Il sait qu'elle [la Chanson] sera livrée à des jongleurs qui la porteront parmi les routes, les places et les salles des seigneurs, devant des guerriers au repos, buveurs, mangeurs et bruyants. (Cohen, *La Vie littéraire en France au M. A.*, Tallandier 1949, 47.)

Voilà pourtant un exemple d'une proposition relative⁴ occupant la place d'une épithète:

C'était, du reste, une personne simple de manières, franche en son langage, et dont le visage ne manquait pas de physiognomie.

³ « Con la conjunción *y* antes del último miembro de la enumeración significaríamos que éste ha terminado [...] » S. Gili y Gaya, *Curso superior de sintaxis española*², Barcelona 1948, 244.

⁴ Dans cet essai de synthèse nous ne discuterons pas les facteurs qui déterminent l'ordre des termes énumérés, comme 'suite temporelle', 'déplacement dans l'espace', facteurs de hiérarchie, de rythme, etc.

(Balzac, *Curé de Tours, Five Short Stories*, Cambridge U.P. 1931, 46.)

Si on cherche un mot plus ou moins équivalent pour désigner cette fonction, on fera bien d'écarter « aussi » et de choisir « enfin » à sa place :

Cf. . . l'évolution logique du commerce, les nécessités des temps modernes, la grandeur des nouvelles créations, enfin le bien-être croissant du public. (Zola, *Au Bonheur des Dames*, tome deuxième, Bibl. Charpentier, 1948, 4.)

Dans tous nos exemples il s'agit donc d'un *et* de fermeture d'énumération. Peut-on appliquer cette définition aussi à un ensemble de deux termes? Si je dis *Ogier et Vivien sont des personnages épiques*, l'interprétation de *et* par « enfin » n'est évidemment pas justifiable. Il s'agit ici bel et bien de la copule au sens de « aussi ». Cette constatation est vraie au point d'être banale. Devons-nous donc, en tant que grammairiens, constater que l'usage de *et* dans les séries prolongées est en opposition avec celui dans les groupes binaires, ou n'y a-t-il peut-être pas la possibilité de regarder la coordination de deux termes comme une énumération *minimale*? Dans cette alternative la différence entre une interprétation « enfin » et celle de « aussi » ne reposerait que sur une différence d'extension de la chaîne énumérative. Les considérations suivantes semblent donner raison à cette hypothèse.

Si nous ajoutons un troisième personnage épique aux deux héros mentionnés, il est impossible de l'ajouter sous la forme suivante : * *Ogier et Vivien, Roland sont des personnages épiques*. Ou bien le « prolongement » se fait sous la forme *Roland, Ogier et Vivien* (= $c, a + b$) ou bien sous la forme *Ogier et Vivien, et (aussi) Roland* (= $a + b, + c$). Dans le premier cas *et* a clairement sa fonction limitative. Dans la deuxième alternative nous avons affaire à deux *et*; le caractère limitatif du premier *et* (*Ogier et Vivien*) ressort directement de la pause, indiquée par une virgule; le deuxième *et* a une fonction spéciale, il désigne un « recommencement », une « reprise » de l'énumération. C'est donc un *et* de continuation, mais, paradoxalement, d'une continuation qui, elle, ne veut que limiter. Voyons ce qui se passe si nous étendons la chaîne encore davantage : *Ogier et Vivien, et (aussi) Roland, Guillaume et Charlemagne*. Nous

obtenons la structure suivante: (*a et b*), *et* (*c, d et e*). Notre *et* de continuation se trouve entre deux macro-structures: *A, et B* et ne permet pas d'étendre la vue au-delà. S'il est un *et* de continuation par rapport au premier *et* (celui qui lie *a et b*), il est de nouveau un *et* de limitation par rapport au groupe *A et B*.

En principe, le *et* des groupes binaires est donc, lui aussi, un *et* de fermeture. Grammaticalement parlant, ces combinaisons sont des chaînes *minimales*. On peut les diviser en trois groupes:

1. Groupes « naturels »: *Roland et Olivier, père et mère, le va-et-vient, aller et retour, jour et nuit, etc.*

2. Groupes « logiques » (notions complémentaires et contrastantes): *riches et pauvres, fier et humble, caresses et menaces, etc.*

3. Groupes « tautologiques »: *opulent et riche, sain et sauf, bel et bien, etc.* Si on veut énumérer les « couples », force est de les arranger « dos à dos »:

D'autres couples guerriers, unis jusque par la similitude des noms, partageront à Roncevaux leur destin, ou, dans d'autres œuvres, évoqueront leur souvenir: tels Amile et Mile, Lancelot et Galehaut. (Le Gentil. La Chanson de Roland, Hatier-Boivin, 1955, 130.)

Dès le départ de Marseille tous mes espoirs s'étaient portés sur une Américaine, à la crinière fauve, aux yeux verts, aux gestes élastiques, solide et versatile, artificielle et près du sol, provocante et lointaine, adorable et détestable, une Américaine cent pour cent. (Varmel, Et autres Prestiges, The Commodore Press, 1945, 33.)

Ceci dit, il faut pourtant admettre que dans la combinaison *Ogier et Vivien, et Roland* nous avons affaire à deux *et*, apparentés mais différents. Ce qui les distingue au fond, c'est que le premier *et* apparaît au niveau du discours déjà « tout fait », cependant que le *et* après virgule signale l'intervention de celui qui parle dans une structure linguistique préalablement formée, donc une espèce de réajustement de la parole. Il ne se trouve pas seulement après un *et* de fermeture, mais après une fermeture tout court. Cette fermeture est souvent signalée par une virgule, mais, dans d'autres cas, il suffit d'un changement de registre pour la caractériser. Ainsi le mot *d'ailleurs* dans *Victor Hugo lui répondit, avec la tendresse de l'homme*

fort et d'ailleurs sûr de sa femme, qu'il ne fallait pas s'inquiéter d'une situation garantie par la loyauté des sentiments réciproques (L. Barthou, *Les Amours d'un Poète*, Le Livre de Demain, 30) indique que les mots et d'ailleurs sûr de sa femme sont une espèce d'aparté, une adjonction au discours au cours de sa formation. La situation est parallèle quant à *et méritée* dans cette phrase proustienne :

Et mes parents du reste commençaient à lui trouver cette vieillesse anormale, excessive, honteuse et méritée des célibataires.

Et équivaut ici à *et d'ailleurs*.

Ce « *et surajouté* » a été utilisé par les poètes et les écrivains, pour nous faire assister à la naissance d'une chaîne avec une forte individualisation de chaque chaînon :

Ainsi Victor Hugo écrit dans un poème :

*Demain viendra l'orage, et le soir, et la nuit ;
Puis l'aube et ses clartés de vapeurs obstruées
Puis les nuits, puis les jours, pas du temps qui s'enfuit.*

(*Feuilles d'Automne, Soleils couchants VI.*)

Avec le mot *orage* le poète était arrivé à une fin provisoire, marquée par une chute de la voix, mais par deux fois il revient sur ses pas et ajoute de nouveaux chaînons comme s'il disait « *et encore* », « *et encore* ». Procédé très expressif comme on le voit.⁵

Nous nous rappelons tous la célèbre chaîne d'associations qui remonte des profondeurs de la mémoire proustienne, d'abord par saccades, symbolisée par des virgules, pour aller s'accélégrant au fur et à mesure que les associations mémorielles se libèrent plus facilement :

... de même maintenant toutes les fleurs de notre jardin et celles du parc de Swann, et les nymphéas de la Vivonne, et les bonnes gens du village et leurs petits logis et l'église et tout Combrai et ses environs, tout cela qui prend forme et solidité, est sorti, ville et jardins, de ma tasse de thé.

⁵ M. Antoine, qui cite ce passage à la page 115, voit dans ces *et* des variations de *puis*. Il voit la même nuance dans « *Le jour et la nuit se succèdent invariablement* ». Mais ici il s'agit sans aucun doute d'un rapport de réciprocité.

Nous ne doutons pas que la chaîne des *et* ne soit que l'extension *et*, en même temps, la mécanisation du *et* agglutiné après pause, c'est-à-dire du *et* de « continuation limitative ».

On voit donc comment le *et* de fermeture d'une énumération prolongée, le *et* des groupes binaires et le *et* de la chaîne naissante sont proches parents: ce ne sont que des variations du *et* limitatif.

C'est grâce à cette faculté de fermer une énumération, que l'absence de *et* semble ouvrir des perspectives sur l'inconnu, semble, dans tel contexte, donner des ailes à notre imagination; l'absence de *et* suggère presque un *etc.*: Les exemples foisonnent:

Jadis les chefs d'Etat pratiquaient le réalisme, mais ne l'honoraient pas; Louis XI, Charles-Quint, Richelieu, Louis XIV ne prétendaient pas que leurs actes fussent moraux. (J. Benda, *La Trahison des Clercs*, Grasset, 1927, 184.)

Dans l'exemple suivant, les points de suspension sont assez éloquentes:

« [...] il faisait de légères esquisses des choses qu'il rencontrait: Les terrasses, les arbres, quelques beaux accidents de lumières... » (P. Bourget, G. D'Houville, H. Du Vernois, P. Benoît, *Micheline et l'Amour*, Le Livre de Demain, 12.)

En tout cas, l'absence de *et* produit facilement un effet de désordre, d'accumulation pêle-mêle, emphatique, surtout dans les chaînes énumératives prolongées:

je regardais tanguer de bras en bras les femmes sauvagement dévêtues, rasées, fardées, ornées de pendeloques et de boucles barbares, étranges, étrangères, parmi lesquelles on cherche en vain le type perdu de la Française, de cette Parisienne aux grâces renommées. (Ibid., 24.)

Les exemples de l'énumération tautologique ne manquent pas: *et l'habileté elle-même, le savoir-faire, la bonne manière de s'y prendre en chaque chose, le tour heureux imprimé à l'activité humaine pour le succès, valaient la peine à leurs yeux d'être réduits en règles.* (G. Gadoffre, Descartes, *Discours de la Méthode*, avec Introduction et Remarques de G. G., M.U.P.², 1961, XIV/XV.)

Sa faiblesse de nice, de simple, de naïf (G. Cohen, *La Vie littéraire en France au M. A.*, Tallandier 1949, 201.)

Dans l'énumération des paires « naturelles », la suppression de *et* doit être plus rare : mais là où on la constate, c'est bien avec une note d'empressement :

Mais non : s'il n'existait que dans un cœur, l'ordre existerait encore. Et voici que des filles, des fils viennent se faufiler en intrus dans notre congrégation (Montherlant, *Le Maître de Santiago*, II, 1).

L'« HABITAT » DU « ET » DE FERMETURE

Le *et* de fermeture a un « habitat » linguistique bien circonscrit, celui de l'énumération en chaîne. Tous les exemples étudiés jusqu'ici relèvent de cette forme énonciative, y compris « l'énumération minimale » et « la chaîne naissante ». Il nous reste à caractériser cet « habitat », à en étudier les fondements logiques et psychologiques.

1. Il est naturel d'énumérer des choses, des qualités, des actions, des qualifications de toutes sortes : adnominales et adverbiales ; c'est-à-dire des facteurs du même rang logico-syntaxique.

2. Logiquement, l'énumération de termes est elle-même le résultat d'un télescopage de plusieurs propositions dans un seul énoncé. Au lieu de dire *les hommes ont péri, les femmes ont péri, les enfants ont péri*, on dit *hommes, femmes et enfants ont péri*. Ce fait distingue d'ailleurs l'énumération de l'addition. Il est impossible de résoudre *deux et deux font quatre* en * *deux font quatre et deux font quatre*. La place nous manque pour analyser dans le menu détail les conditions qui, en français, favorisent ou empêchent ce télescopage créateur des énumérations. Le fait lui-même est indéniable et facile à reconnaître. Il est aussi aisé de voir que nous avons affaire à une mesure d'économie énonciative. La tendance contraire a pour résultat un ralentissement de l'énoncé, puisque les répétitions sont inévitables. A part notre exemple de tout à l'heure, on pourrait en donner d'autres comme :

Le baptême est le procédé de la régénération... ; le baptême est le gage de la résurrection ; le baptême est le germe de l'immortalité ; etc. (A. France, *L'Ile des Pingouins*, Calmann-Lévy, 27.)

3. On comprend que l'une des conditions psychologiques de l'énumération de termes est la brièveté relative des chaînons. L'économie énonciative s'achète à ce prix-là. D'une part, les faits objectifs très compliqués résistent à un télescopage logique, d'autre part un chaînon trop long empêche la rapidité du discours. Ceci fait que *grosso modo* la chaîne énumérative se forme là où les chaînons sont des « termes » et que les faits compliqués trouvent leurs expressions dans des « propositions » qui, elles, ne forment guère des chaînes sauf dans les cas limites comme *veni, vidi, vici*.

Du reste – les grammairiens ne le savent que trop bien – la difficulté de distinguer les « termes » des « propositions » est souvent très réelle. André Gide écrit dans *Les Caves du Vatican* (NRF 1922, 65) : *Julius haussa les épaules, serra les lèvres, hocha la tête et remit en place le cahier*. Ici il n'y a pas de doute, il s'agit bien d'une chaîne. Mais l'effet est moins clair dans la phrase suivante : *il alla vers le parapluie de Julius ; sans mot dire, le prit et le mit à ruisseler dans le couloir ; puis, rentrant de la chambre, fit signe à Julius de s'asseoir* (ibid., 66). C'est là une construction paradoxale. D'une part, l'auteur a économisé le sujet devant *prit, mit* et *fit signe*, réduisant ainsi les verbes à des termes qui pourraient former une chaîne, mais en même temps sa ponctuation restituée aux termes la qualité de « propositions ». Ces termes-propositions donnent au tout un ton « matter of fact » et les actions se présentent comme des mouvements d'automate. Voilà un cas où il est légitime de se demander si la rupture de la chaîne, renforcée par des intercalations comme *sans mot dire, rentrant dans la chambre* permet encore d'y voir une énumération résultant d'un « télescopage » de plusieurs propositions en un seul énoncé.

Le doute n'est plus permis en ce qui concerne la structure de ces vers de Racine :

Soyez reine, dit-il, et, dès ce moment même,

De sa main sur mon front posa mon diadème (Esther I, 2).

Les verbes ne sont pas seulement séparés par un point-virgule, mais aussi par leur nature grammaticale : *dit-il* est une incise, *posa* ne l'est pas ; ils sont aussi physiquement séparés par une incidente et une hyperbate. La construction se rapproche donc du type avec

deux propositions indépendantes: *Il parle, et dans la poudre il les fait tous rentrer* (ibid. I, 1).

Ce dernier exemple a l'avantage de nous présenter le revers de la question, à savoir, quel est l'effet de la mise du sujet pronominal dans des conditions qui, en théorie, permettent de l'économiser? Les deux exemples suivants semblent démontrer que la répétition du sujet pronominal assure une distribution plus égale de l'attention sur les deux procès ou actions:

Mais on dénaturerait le caractère et on en méconnaîtrait la vraie cause si on les rattachait uniquement aux embarras financiers sous lesquels était accablée la maîtresse du poète. (L. Barthou, *Les Amours d'un Poète*, Le Livre de Demain, 61.)

Je dois et je dis à M. Guimbaud toute ma gratitude (ibid. 71, note).

On voit par la discussion précédente combien est délicate la distinction entre « termes » et « propositions », surtout si la différence est marquée par l'absence ou la présence d'un sujet pronominal qui, en français, est surtout un morphème verbal. Il est aussi difficile, dans certains cas, de décider si une certaine expression relève ou non d'une tendance à économiser les moyens expressifs. Entre « brièveté » et « prolixité », il n'y a qu'une différence de degrés.

Ceci dit, il n'est pas moins vrai que le *et* de fermeture a son habitat naturel dans la liaison des « termes » et, notamment dans les énumérations, résultant d'un télescopage de plusieurs propositions logiques dans un seul énoncé et que le *et* reliant les propositions joue normalement un autre rôle.

LE « ET » DE CONTINUATION

Un logicien s'attendrait à ce qu'un *et* liant deux propositions indépendantes signifiât que deux faits existent soit dans un rapport spatial, soit dans un rapport temporel. C'est en effet souvent le cas. Mais ce qui nous intéresse ici est autre chose: c'est plutôt un *et* comme le suivant: *Y pensez-vous? demanda saint Guénolé. Et que croyez-vous donc que soit le baptême?* (A. France, *L'Île des Pingouins*, Calmann-Lévy, 1908, 27). Ici le *et* entre deux questions a la valeur

de « Permettez-moi d'ajouter une deuxième question à la première » sans que celui qui parle s'engage à ne pas ajouter une troisième ou une quatrième question, le cas échéant. Le caractère subjectif de ce *et* saute aux yeux. C'est un signal que celui qui parle adresse à son interlocuteur pour lui communiquer son intention d'élargir le discours; c'est un *et* de continuation.

Pour illustrer ce que nous venons de dire, ajoutons un exemple où le *et* est en effet remplacé par une formule exprimant le désir d'ajouter quelque chose:

– *Vous n'avez pas vu votre père?*

– *Je n'ai pas vu...*

– *Une autre question, la dernière. Qui faisait une rente à votre père? Et de combien était-elle?* (Simenon, *Liberty Bar*, 67.)

On voit du reste que la « dernière » question ne l'était pas, qu'elle était de fait suivie d'une « toute dernière question », enchaînée par un *et* de continuation. Ce *et* est du reste souvent un luxe de l'expression, on pourrait très bien s'en passer comme on fait dans un autre passage du même texte, où quatre questions, toutes commençant par *Est-ce que* sont enchaînées sans la copule (p. 107).

Le caractère de signal subjectif est particulièrement manifeste si *et* est accompagné de *d'ailleurs* comme dans cette phrase de J. H. Fabre:

Par rapport à la Fourmi, notre ogre n'est pas plus agile, et d'ailleurs, une autre cause le met dans l'impuissance absolue d'une chasse à courre. (*Scènes de la vie des insectes*, Nelson, 1949, 63.)

Parfois on continue au-delà d'une proposition indépendante pour y ajouter un commentaire:

Les monuments y [c.-à-d. à Paris] deviennent de plus en plus rares, et il semble qu'on les voie s'engloutir peu à peu, noyés dans les maisons. (Victor Hugo, *Notre-Dame de Paris*, Lemerre, 1879, 214.)

Le « commentaire » peut être une simple redite avec variation de l'expression:

Les effets de l'orage se firent sentir encore longtemps et des nuages traînèrent dans le ciel de leur amour (L. Barthou, *Les Amours d'un Poète*, Le Livre de Demain, 70).

Et équivaut presque à « c'est-à-dire » et s'approche ainsi du *et* explicatif :

Un autre voilier, presque complètement démâté, parut au large pour chercher à se réfugier, lui aussi, dans la baie. C'était encore un ketch et c'était le Caprice, de Brest. (A. Savignon, Une Femme dans chaque Port, Le Livre Moderne Illustré, 30.)

Les emplois stylistiques de ce *et* de continuation sont multiples. Nous n'en mentionnerons que deux, à cause de leur importance. Dans le premier cas, il s'agit d'un *et* de réplique. On surajoute à ce que l'autre a dit. Le sens est à peu près : « Ne vous arrêtez pas là, laissez-moi ajouter. » Il s'agit donc d'une intervention dans le récit de l'autre, intervention souvent violente :

Bernal : *Ah ! vous me la faites vomir la charité !*

Alvaro : *Et vous, vous me les faites vomir, les mouvements que vous appelez naturels. (Montherlant, Le Maître de Santiago, II, 1.)*

Dans la conversation courante on entend souvent *Et permettez-moi de vous dire*.

Le deuxième *et* dont nous voulons parler se trouve, lui aussi, au début d'une phrase, mais ne constitue pas une intervention dans le récit de l'autre. Bien au contraire, on ne se soucie que de son propre récit. C'est une décharge expressive, résultat d'un trop-plein de matière à communiquer. Nous lisons dans une lettre fictive :

Bref, je suis une sorte de monstre impossible à exhiber en société.

Et pourtant d'abord, je me suis amusée.

Plus tard la lettre continue :

Et puis, ensuite je trouvai que c'était toujours à peu de chose près la même chose ; et je m'ennuyai. (P. Bourget, G. D'Houville, H. Du Vernois, P. Benoît, Micheline et l'Amour, Le Livre de Demain, 24.)

Le *et* paradoxalement combiné avec *d'abord*, comme le *et* devant *puis, ensuite*, est logiquement superflu, n'a pas de trace de valeur objective et n'indique qu'un épanchement verbal.⁶

⁶ La place nous manque pour parler du *et* dit « biblique » (Cf. Antoine, *Coord.*, 933-944) qui n'est souvent qu'un *et* créant l'effet d'une construction *in medias res*.

CONCLUSION

Les deux *et* « subjectifs » – celui de fermeture et celui de continuation – tels que nous les concevons, ne forment pas une opposition grammaticale au sens strict, puisqu'ils ne fonctionnent pas dans les mêmes conditions syntaxiques. La différence entre ces deux *et* se fonde plutôt sur une différence entre leurs conditions d'emploi, entre leurs « habitats » syntaxiques respectifs. Le *et* de fermeture relève de l'énumération de termes, caractéristique d'une tendance orientée vers l'économie des moyens expressifs, l'autre *et* est un lien subjectif de phrases et tend donc vers la proximité expressive. L'énumération des termes, elle, repose sur certains faits de structure logique que nous avons exposés au commencement de cette étude, sans pourtant se confondre avec eux. Le tout révèle un mécanisme linguistique précis et en même temps délicat, où la logique, la psychologie et la grammaire ont toutes leur part.

S. ŠKERLJ (LJUBLJANA)

COME COLUI CHE - FORMULE ITALIENNE POUR EXPRIMER LA CAUSALITÉ

Disons pour commencer que la construction dont il sera question, *come colui (quello, quella) che*, n'est pas exclusivement italienne. Elle apparaît aussi dans quelques autres langues romanes¹; mais là, elle appartient aux époques ancienne et moyenne et ne paraît pas même dans ces époques-là avoir été aussi répandue dans la langue littéraire qu'en Italie. Ici, au contraire, elle se trouve facilement du XIII^e jusqu'au XVIII^e siècle au moins, et y est devenue

¹ En ancien français, déjà dans la *Chanson de Roland* (v. 427) on en trouve ce bel exemple (cité par E. Lerch, *Histor. Syntax der französischen Sprache* I, 230): « Par grant saver cumencet a parler / *Cum celui ki ben faire le set.* » Au XIII^e siècle: « Espris de joie molt forment / s'en ala au tournoiment / *con cil qui coustumiers en est* » (Huon Le Roi, *Le Vair Palefroi* [Paris, 1921], vv. 503 ss.; cf. *ib.* vv. 947 ss.). Lucien Foulet, dans sa *Petite syntaxe de l'ancien français*² (1923), § 176, d'où nous tirons cet exemple, y ajoute: « C'est là une des expressions favorites de l'ancienne langue », mais cette observation se rapporte probablement à l'emploi de *cil* et *celui* devant les pronoms relatifs en général - c'est à cet emploi que le § 176 est consacré - plutôt qu'à notre construction en particulier, dont on ne trouve d'exemples ni chez F. Brunot, *Histoire de la langue française* I et II, ni chez K. Ettmayer, *Analytische Syntax der französischen Sprache*, ni chez E. Gamillscheg, *Histor. französische Syntax*. Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, II, pp. 133 ss., parmi tant d'exemples de *cil*, en donne deux du type *comme cil qui*, qui contiennent le sens causal, à en juger d'après les passages allégués. Mais il n'y a pas d'exemple dans Littré, ni dans le *Grand Larousse*, ni dans le *Larousse du XX^e siècle* - partout s. vv. *comme* et *celui*. (Il semble pourtant que la locution est conservée, quoique avec un caractère archaïque, dans quelques patois du sud-ouest de la France.)

La formule dont nous traitons a été connue aussi en portugais jusqu'au XVII^e siècle, ainsi que nous l'apprend A. E. da Silva Dias, *Syntaxe Histórica Portuguesa* (Lisboa, 1954), § 373: « Os escriptores do periodo arch. medio faziam muito uso da combinação *como aquelle que, como quem...* »; il donne un exemple tiré de la *Lenda da vinda de Hercules a Lisboa*: « Hercolles... era muy piadoso aos bõos, e mui bravo e forte aos maos, *como aquel que* nom era viindo pello mundo por outra cousa se nõ por destroyr os sobervosos e maos », et, en outre, deux passages avec *como quem*, équivalant clairement à *como aquelle que*, respectivement du XVI^e et du XVII^e siècle.

une tournure figée. Le plus souvent, elle a la forme indiquée tout à l'heure, mais les formules *come uomo che* et *come uno (una) che* ont absolument le même sens.

Voici l'un des deux exemples-types qu'allègue Petrocchi, *Novo dizionario universale della lingua italiana* (Milano, s. a., mais 1931) s. v. *come* : « Gli disse di nò, *come quello che* pensava [perche pensava (cette explication est de Petrocchi)] non ce ne fosse bisogno. » En voici encore un, tiré de Boccace, *Decameron*, la « ballata » de la IX^e journée, vv. 8 ss. : « ... di colui, che me, amando / Ha presa e terrà sempre, *come quella* / Ch'altro non ha in disio ch'e suoi piaceri. »

Mais la locution s'est établie dès le XIII^e siècle. Le notable membre de l'« Ecole poétique sicilienne » que fut Rinaldo d'Aquino, dans sa canzone *In un grauoso affanno*, vv. 31 ss., croit devoir motiver sa fidèle persévérance en amour par l'espérance d'une récompense amoureuse : « Tanto m'este a plasere / D'auer(e) sua sengnoria, / Che non desid(e)ro avere / Altra donna che sia, / *Come quello che crede* / Salvarsi per sua fede ... » 'J'ai un tel plaisir à subir sa seigneurie que je ne désire pas d'autre dame, *parce que* je crois me sauver par ma fidélité'. Au même siècle, Bono Giamboni, dans sa traduction en prose du *Tresor* de B. Latini, l'emploie dès la première phrase du premier chapitre, livre I : « Si il signore che vuole in un luogo ammassare cose di grandissimo valore ... ; così è il corpo di questo libro compilato di sapienza, *siccome quello ch'è istratto* di tutti li membri di filosofia in una somma brevemente » (= « ... *parce qu'il est extrait* ... »).

On n'a pas de peine à trouver des traces de cet usage chez Dante et chez Pétrarque, ainsi que nous le verrons tout à l'heure. Mais c'est Boccace qui emploie cette tournure à chaque pas. Outre l'exemple mentionné ci-dessus, en voici quelques autres : *Déc.* I, 1 « Il buon uomo, secondo che i medici dicevano, andava di giorno in giorno di male in peggio, *come colui che aveva il mal della morte* » '... il allait de mal en pis d'un jour à l'autre parce qu'il avait le mal de la mort.' De même, en vers : *Ninfaie fiesolano*, str. 138 « ... *sì come quella che non conosceva* / donde veniva l'angoscioso duolo ... ». La construction n'est pas rare dans le Cinquecento : P. Sarpi, *Istoria del Concilio tridentino* (v. « Scrittori d'Italia » p. p. Sapegno-Trombatore-Binni, II/2, p. 238) : « Leone X, *come quello ch'era nobilmente nato e educato portò molte buone arti nel pontificato...* » ; – Annibale

Caro (passage cité par Fornaciari, *Sintassi italiana dell'uso moderno*², Firenze, 1919; p. 71): «Io sono più che certo dell'amor vostro verso di me, *come quegli che* ne ho veduti assai segni.» On n'est pas surpris de voir, au XVIII^e siècle, qu'un styliste soigneux et un peu maniéré comme p. ex. Gasparo Gozzi a une prédilection pour notre formule: «Sopra tal fondamento posò Dante, *come colui che* di tali scritte peritissimo era, la sua invenzione» (chez Fornaciari, *o. c.*, p. 71); ou encore: «trovò (sujet: l'Interesse), *come colui che* tristo e malizioso era, un inganno di questa sorta» (*L'Amore e l'Interesse*, dans *Gazetta veneta*; v. l'anthologie de Sapegno-Trombatore-Binni, *l. c.*). Encore au commencement de la seconde moitié du XIX^e siècle, Adolfo Mussafia, ce profond connaisseur de la syntaxe italienne, affirme, dans ses «Osservazioni» (1857) sur l'édition du *Décameron* que préparaient alors P. Fanfani: «Ognuno sa l'uso della nostra lingua di porre invece d'una proposizione causale una di confronto [c'est-à-dire: une proposition comparative] che incomincia colle parole *come quello* – p. e. *quest'uomo è amato da ognuno, perchè tutto inteso al bene della patria = è amato, come quello o quegli che è tutto inteso*» etc. Pour ce qui regarde la langue moderne, cependant, Petrocchi, *o. c. s. v. come*, considère la formule comme «littéraire» et «recherchée». Peut-être aura-t-elle paru un peu recherchée – tout en étant fréquente dans la langue littéraire – dès l'époque de G. Gozzi. Aujourd'hui, elle se prêterait plutôt à un effet comique. Néanmoins, la tournure possède dans le cadre historique de la syntaxe italienne une vitalité beaucoup plus forte et plus prolongée que dans les autres langues romanes.

Tous les exemples cités ont clairement un sens causal.² Cependant, il est hors de doute qu'à la base d'une tournure introduite par *come* 'comme' il y a une idée de comparaison, et précisément celle

² Sur cela, tous sont d'accord: Mussafia et Petrocchi, Foulet et Lerch et Da Silva. Il est surprenant que le *Dizionario della lingua italiana* de Tommaso-Bellini se contente de dire vaguement que la formule sert à «éclaircir ce qui a été dit auparavant».

Il serait instructif de confronter notre formule avec les deux autres constructions qui, contenant *come*, ont, elles aussi, le sens causal: a) la proposition explicite – «*Come* si credono ammirati da tutti, così ragionevolmente amano i loro creduti ammiratori» (Leopardi) 'Comme ils se croient admirés par tout le monde, ainsi ils aiment raisonnablement leurs prétendus admirateurs'; – b) la formule connue dans beaucoup de langues, du type: *bello com'è* 'beau comme il est', 'beau qu'il est'. Nous devons, ici, nous borner à relever que cette dernière locution, comme manière de motivation, est particulièrement apparentée à *come colui che* (*è bello*).

qui constate le rapport de conformité ou d'égalité, ou même d'identité, entre les deux membres : «Così la madre al figlio par superba, / Com'ella parve a me» (Dante). En effet, il y a des exemples de notre tournure où l'on remarque encore cette origine et qui représentent le passage naturel au sens causal ou de motivation ; ainsi dans les fameux vers de Dante, *Inf.* V, 124 ss. : «Ma se a conoscer la prima radice / del nostro amor tu hai cotanto affetto, / farò come colui che piange e dice.» De même, plusieurs fois chez Pétrarque ; p. ex. : «Ed io ... Come uom che tra via dorma, / Gittaimi stanco sopra l'erba un giorno» (I^{re} canzone, str. 6^e). Ce sont là des comparaisons, mais la tâche de motiver l'action principale s'en dégage tout naturellement.

On sent tout de même le besoin de se demander quels sont, exactement, les facteurs qui rendent possible ce passage de l'idée de comparaison à la fonction causale. C'est la question de l'origine interne de la formule en tant que phrase causale.

L'origine externe, formelle, historique, paraît plus facile à fixer. *Come colui che*, ainsi que l'ancien français *com celui (cil) qui* et le portugais *como aquelle que*, continuent en quelque sorte, mais assez exactement, la formule latine *ut qui, utpote qui, quippe qui* : «Fidenates, *ut qui* (= 'comme ceux qui' = 'parce qu'ils') coloni additi Romanis essent, Latine sciebant» (Tite-Live [cité par Stowasser, *Lateinisch-deutsches Schulwörterbuch*; Vienne, 1900; s. v. *ut*]); – «Lucilius familiam ducit, *utopte qui* peregre depugnarit» (Cicéron; v. Stowasser, s. v. *utopte*).³ Personne ne s'est posé la question du rapport génétique entre les constructions latines et les constructions correspondantes dans les langues romanes. Pour la résoudre, il faudra faire quelques recherches particulières sur l'extension de l'emploi de *ut qui* surtout dans la basse époque et dans le latin médiéval. Pour l'instant, nous n'oserions dire que ceci : s'il est vrai que les formules romanes peuvent sûrement avoir été créées dans les langues romanes respectives – étant donné les conditions mentales générales dont un tel processus dépend ; v. plus loin, pp. 169-172; – il est aussi vrai que plus d'une raison parle en faveur de la supposition qu'elles sont des *calques* syntaxiques de la construction latine. Même

³ Ces analogies latines ont été notées aussi par Lerch, o. c. II, p. 400, qui donne un autre exemple tiré de Tite-Live, en renvoyant à la *Französische Grammatik* de Mätzner, II, 202; et par Da Silva, l. c., qui renvoie à Madvig, *Lateinische Sprachlehre*, § 366.

en faisant abstraction du fait qu'elles apparaissent dans plusieurs langues romanes dès les débuts de leur documentation, il faut reconnaître que le double parallélisme de construction : la forme de comparaison (*ut – come – comme*) et – fait plus important – l'emploi de la périphrase relative pour exprimer la qualité-cause de l'action principale («*qui coloni additi Romanis essent*» – '*coloro che erano coloni associati ai Romani*' – '*ceux qui étaient des colons associés aux Romains*'), est capable de nous induire à croire qu'il existe un rapport direct entre les formules latines et romanes. D'ailleurs, il ne pourrait être question que d'un calque syntaxique : la descendance directe du latin *ut qui* se présenterait en italien sous forme de «*come chi*», en français sous celle de «*comme qui*». Encore, le calque linguistique présuppose-t-il un fait linguistique plus ou moins conscient, une innovation plus ou moins «savante»; et cela s'accorderait bien avec la valeur stylistique que la formule italienne paraît posséder dès les premiers siècles de son emploi, même avant de devenir «recherchée».

Cependant, même en admettant la dérivation directe des formules romanes de celles qu'on connaît en latin – admission possible, mais non pas certitude acquise – on n'aurait gagné que de reculer le vrai problème d'un millier d'années. Car le vrai problème, c'est la question de l'«origine interne» de la formule, telle que nous l'avons exposée ci-dessus. Comment, par quelle voie, un élément comparatif suivi d'une proposition relative – «... *come colui che aveva il mal della morte*» '*comme celui qui avait le mal de la mort*' – prend-il le sens causal '*parce qu'il avait le mal de la mort*' et devient-il la motivation de l'énoncé principal («*andava di giorno in giorno di male in peggio*» '*il allait de mal en pis d'un jour à l'autre*')? Quelles sont les possibilités *logiques* que la comparaison offre à un tel développement? Et, de l'autre côté : quelle est la force, la *situation psychique*, qui pousse la langue, c'est-à-dire le sujet parlant, à se créer et à employer un nouvel instrument pour exprimer la cause, le motif?

La capacité d'indiquer la cause n'est pas inhérente à l'adverbe comparatif *come* 'comme', ni même à la comparaison en elle-même⁴.

⁴ Les propositions causales avec *come* en tête – «*Come egli non vuole intendere ragione, bisogna che sia punito*» '*Comme il ne veut pas entendre raison, il faut qu'il soit puni*' – ne doivent pas nous induire en erreur : ce ne

A l'aide de *come* on compare *A*, de qui (ou de quoi) on ne savait pas encore s'il possède telle qualité *a*, nécessaire à le rendre capable de produire l'action (ou de subir l'état) énoncé par la proposition principale, et *B*, dont on sait qu'il la possède. La cause, la motivation de l'action (ou de l'état) de la proposition principale consiste donc dans la qualité commune à *A* et à *B*. Le *come* comparatif sert simplement à marquer l'égalité, ou même l'identité, des deux termes de la comparaison. Il le fait avec plus d'intensité que la simple « mise dynamique » ou « énergétique »⁵ d'un nom – substantif ou adjectif appositionnels ; par cela, il accroît la valeur propositionnelle et l'expressivité du terme qui contient la motivation. » X. Y., *comme* médecin (ou « en médecin » ; en italien : « *come medico* » ou « *da m.* ») de la famille, saura mieux la convaincre » est plus clairement causal que la formule dépourvue de *comme* et de *en* : « X. Y., médecin de la famille ... » Mais on conçoit que la cause à exprimer n'émane ni de *come* ni de la comparaison en général, mais se trouve dans la qualité représentée, ici, par un substantif. Ailleurs, c'est un adjectif ou un participe : dans la phrase de G. Gozzi, citée ci-dessus, « *trovò (sujet : l'Interesse), come colui che tristo e malizioso era, un inganno di questa sorta* », le nexus causal est mis en relief plus clairement que si elle avait la forme : « *d'Interesse, tristo e malizioso, trovò un inganno* ». ⁶ Il en est de même pour la phrase de P. Sarpi : « *Leone X, come quello che era nobilmente nato e educato, portò molte buone arti nel pontificato* » ; et pour l'exemple français ancien : « ... s'en ala au tournoisement / con cil qui *coustumiers* en ert ».

sont pas, ou mieux : ce ne sont plus des propositions comparatives, mais des circonstancielles dans lesquelles la circonstance, l'action ou l'état qui entoure le fait principal, forme la cause de la principale. – Plus près de notre formule est une troisième construction de sens causal : *bello com'è* 'beau comme il est'. Nous y reviendrons.

⁵ Le terme est de M. Regula ; v. son article *Considérations critiques sur le système structuraliste de Lucien Tesnière*, dans « *Linguistica* » V (Ljubljana, 1961), p. 39 ; et v., du même auteur, *Grundlegung und Grundprobleme der Syntax* (Heidelberg, 1951), « Sachregister », s. v. *Setzen, Setzung*.

⁶ Un effet très semblable à celui qui résulte de l'emploi de la formule avec *come colui che* aurait été obtenu par l'emploi de *come era* ('comme il était', 'qu'il était') : « *l'Interesse, tristo et malizioso com'era ...* ». Cette tournure, fort répandue dans beaucoup de langues, a un sens nettement causal ou de motivation ; ce sens est propre à l'adjectif appositionnel employé seul, mais il est renforcé par la petite phrase relative – comparative, elle aussi ! – qui y est ajoutée pour relever la valeur propositionnelle autonome de l'adjectif qui, sans cela, pourrait être aussi pris pour un simple complément déterminatif.

Le processus est donc suffisamment clair. Du point de vue de la logique, l'emploi de la comparaison en vue d'identifier les deux termes par rapport à la qualité qui est la « *causa efficiens* » de l'action principale, en vue, donc, de motiver cette action paraît justifié. Cependant, on ne saurait pas éluder une autre question : pourquoi a-t-on choisi et, du moins en italien, largement répandu une tournure si compliquée et si lourde, et, surtout, pourquoi a-t-on accepté le détour d'une pesante périphrase pour indiquer des rapports qui pouvaient être exprimés avec autant – ou presque autant – d'efficacité et avec beaucoup plus de souplesse ? Pourquoi dire : « Leone X, come quello ch'era nobilmente nato e educato ... » au lieu de (par exemple) : « ... *essendo nobilmente nato e educato* » – construction aussi capable que la nôtre de souligner la valeur propositionnelle des participes *nato e educato* ? Pourquoi substituer un 'siccome non conosceva', clairement causal, par « si come quella che non conosceva » ? – Nous voilà sur le terrain *psychologique et stylistique*.

Eh bien, il y a des raisons pour l'emploi de notre formule. Il faut d'abord se rappeler les vers de Dante et de Pétrarque que nous avons cités plus haut (p. 168) comme des exemples de la transition de la comparaison (sens fondamental et légitime) à la motivation (emploi secondaire et précieux) : « ... farò come colui che piange e dice » ; « Come uom che tra via dorma, / Gittaimi stanco sopra l'erba ... » ; le plus ancien exemple français : « Par grant saver cumencet a parler / Cum celui ki ben faire set », a, lui aussi, sa place ici : ces poètes tâchent d'intensifier l'impression par une comparaison, mais on voit déjà percer la composante causale, potentiellement présente dans la formule *comme celui qui*. Vu l'efficacité de ce nouveau moyen d'exprimer la causalité et son caractère affectif ou pathétique, on ne s'étonne pas de voir des poètes et des prosateurs ambitieux s'en emparer et le propager au détriment d'autres constructions causales, plus simples et claires, mais décolorées.

En outre, il y a une raison technique pour l'emploi de notre formule, lorsque la *qualité* (au sens large du mot), attribuée au sujet et qui est la cause ou le motif de l'action principale, est elle-même une action *verbale* : « Par grant saver cumencet a parler / Cum celui ki ben faire le set » : il serait difficile de marquer la qualité de « savoir bien parler » autrement que par une forme verbale. Il en est de même pour « come quello che crede / salvarsi per sua fede » (Rinaldo d'Aquino

XIII^e s.), ou pour «*si come quella che non conosceva / donde veniva l'angoscioso duolo*», etc. (En italien, les cas où la «*qualité*» est une action verbale, sont la majorité.) Dans ces cas, il n'y a guère d'autre possibilité que la périphrase avec *celui qui* + le verbe. On objectera : il était toujours possible d'employer la construction plus directe : '*parce qu'il le sait bien faire*', '*perché non conosceva*' etc., ou bien la propositio gérondiale ('*sachant bien parler*', '*non conoscendo*'). Oui ; mais il paraît clair que les gens lettrés de cette époque-là étaient portés à exprimer la qualité, consistant dans une action verbale, par une formule correspondant à l'apposition nominale (substantif ou adjectif appositionnel ayant la valeur d'une proposition) – et alors la périphrase en cause était presque le seul expédient.⁷

Lorsque la qualité-cause est rendue par un adjectif ou participe, l'emploi de la périphrase est moins pressant, moins plausible : «*trovò (sujet : l'Interesse), come colui che tristo e malizioso era, un inganno...*» (Cf. le passage, tiré de *Le Vair Palefroi*, cité ici p. 165, n. 1 : «... s'en ala au tournoiment / con cil qui *coustumiers* en ert.») Pour autant qu'il ne s'agit pas déjà de préciosité de style, ce qui a amené l'auteur à se servir de la périphrase aura été le désir de conférer à l'adjectif plus de force propositionnelle. Pour l'époque ancienne, il faudra tenir compte du fait que la formule *bello com'è*, autre moyen de souligner la valeur propositionnelle de l'adjectif, n'a pas existé avant le XIV^e ou le XV^e siècle.

* * *

⁷ Il est probable que la périphrase *quello che* pour remplacer un nom ou un pronom est devenue, dès lors, un stylème en vogue ; cf. B. Giamboni, dans la traduction du *Tresor* de B. Latini, II, 299 : «*Io son quello che ho paura di me, e di voi, e degli altri ; e però dovete sapere...*» : la périphrase obtient un effet plus grand que le simple '*Io ho paura di me...*'. Chez les grands, il est entendu, la raison particulière de l'emploi de la périphrase sera toujours sensible : «*I' mi son un, che quando Amor spira, noto*» (*Purg.* XXIV, 52) ; mais cela n'empêche pas de s'apercevoir du goût que l'on a généralement pour cette espèce de circonlocution. Dante l'emploie dans le même chant, quelques vers plus haut (v. 49) : «*Ma di s' i' veggio qui colui che fore / trasse le nove rime...*», au lieu de son propre nom. Il est vrai que la situation le lui impose. – Cf. Leon Battista Alberti, *Della famiglia*, livre III^e (éd. Grayson, t. I, p. 259, 23) : «*Ma io sono uno di quelli el quale richiederai l'amico quanto rarissimo potessi*». Ici, la circonlocution est d'autant plus indiquée que l'italien ne dispose pas d'une forme forte du pronom personnel de la 1^{re} personne, analogue au français *moi* : '*moi, je chercherais l'ami le moins possible*'.

Les innovations syntaxiques sont provoquées, le plus souvent, soit par le besoin de clarté, soit par la tendance à l'efficacité, et quelquefois par les deux raisons combinées. Il arrive aussi qu'une construction qui s'est imposée pour des raisons de clarté et de précision ou d'intégrité du sens, passe ensuite, à cause de son expressivité, à une fonction stylistique. Elle peut devenir une manière recherchée. Et finir par s'user et s'effacer. Il semble que notre formule a parcouru toute la courbe de cette évolution.

Elle avait été construite pour rendre très exactement un contenu psychique nettement circonscrit, un processus qui exigeait la comparaison. Mais il contenait potentiellement l'idée de motivation. On le découvrit, on admit la construction comme expression du nexus causal; pour sa fraîcheur expressive on y prit goût, surtout en Italie. Après, elle resta dans l'inventaire des stylistes très « littéraires », archaïstes, précieux. Un jour, on trouva qu'elle était tout de même un peu loin du sens causal, et très maniérée. Et alors on la laissa tomber.

K. TOGEBY (Copenhague)

LE SORT DU PLUS-QUE-PARFAIT LATIN DANS LES LANGUES ROMANES

1. EVOLUTION GÉNÉRALE. — Une tendance analytique générale a poussé les langues romanes vers l'abandon des formes synthétiques du plus-que-parfait de l'indicatif *cantaverat* et du subjonctif *cantavisset*, qui ont été remplacées par les périphrases analytiques *habebat cantatum* et *habuisset cantatum*, excepté dans les deux langues latérales, et par conséquent conservatrices, le roumain et le portugais, qui ont toutes les deux, encore de nos jours, un plus-que-parfait synthétique de l'indicatif, tandis qu'un plus-que-parfait synthétique du subjonctif n'apparaît plus nulle part.

Le portugais a conservé *amara* au sens de *amaverat*, de même qu'il a conservé au parfait *amou* avec le même sens que *amavit*: 'il aima, il a aimé'. Seul parmi les langues romanes, le portugais possède encore aujourd'hui un système de l'indicatif avec six formes, exactement comme le latin.

En roumain, *cîntase* a conservé la valeur de plus-que-parfait de *cantavisset*, tout en prenant la valeur modale de l'indicatif *cantaverat*, au cours d'une réorganisation de fond en comble du système temporel des deux modes.

Supplantés, dans la plupart des langues, par des périphrases analytiques, les anciens plus-que-parfaits ont essayé de trouver une place ailleurs dans le système. Ils étaient en effet, morphologiquement, parfaitement viables, nettement caractérisés dans leurs oppositions avec les autres formes du système: *cantara* — *vendera* — *dormira*, et *cantasse* — *vendesse* — *dormisse*.

C'est le plus-que-parfait du subjonctif qui a eu le plus de succès, parce que, dans la plupart des langues, il comblait une lacune, celle qu'avait laissée la disparition de l'imparfait du subjonctif.

Le plus-que-parfait de l'indicatif s'est, par contre, heurté à des systèmes clos, excepté en portugais. En italien du sud, en provençal et dans les langues ibéro-romanes, il a pu trouver un emploi comme conditionnel, tandis que dans les autres langues, après quelques siècles de lutte et d'existence précaire, il a fini par disparaître.

LE PLUS-QUE-PARFAIT DE L'INDICATIF LATIN

2. ROMAN COMMUN. — Le plus-que-parfait de l'indicatif avait en latin deux valeurs, celle d'un parfait du passé: *dixerat hoc Scipio, cum puer nuntiavit, venire ad eum Laelium* (Cicéron, rep. 1,18), et celle d'un conditionnel du passé, dans la construction avec une proposition conditionnelle: *perierat imperium, ... si Fabius tantum ausus esset, quantum ira suadebat* (Sénèque, de ira 1,11,5). C'est avec ces deux valeurs que nous retrouvons la forme en *-ara, -era, -ira* dans les anciennes langues romanes.

3. SARDE. — En ancien sarde, des formes comme *levarat, fecerat, poserat* apparaissent avec la valeur de plus-que-parfait: *veru narates ca volla derat a bois* 'vous dites vrai qu'il vous l'avait donné'.

En sarde moderne, la forme synthétique a été supplantée par des périphrases *aio kantau* 'j'avais chanté' et *dio kantare* 'je chanterais' (du verbe *dèppere* 'devoir').

Sa disparition a été favorisée par celle du parfait. Les deux formes ont laissé des traces dans la conjugaison de l'imparfait. Dans le dialecte de Sulcis¹, l'imparfait des verbes 'avoir' et 'être' remonte au parfait latin, exception faite de la troisième personne du singulier qui est un plus-que-parfait primitif: *emmu-esta-era-emma-estis-i-ente* (par ce curieux bouleversement, l'équivalent de *habebat* est donc devenu *era*), *femmu-fiasta-fiara-femmes-festis-fianta*.

Dans d'autres dialectes, le plus-que-parfait de l'indicatif semble avoir laissé une trace dans l'imparfait du subjonctif, en correspondance avec sa valeur conditionnelle primitive. L'imparfait du subjonctif sarde continue directement la forme latine: *kanteret*, mais en logoudorien du nord on peut trouver les désinences *-era -eras -erat -erant*, dont l'*a* doit remonter au plus-que-parfait latin².

¹ Wagner, *Italia dialettale* 15, pp. 6-7.

² Wagner, *Italia dialettale* 15, p. 9.

4. ROUMAIN. — Le plus-que-parfait synthétique a été remplacé par la périphrase *avea micată* en macédo-roumain, et *vea durmit* en mégléno-roumain, de même qu'en néo-grec et en albanais. Mais en daco-roumain on se trouve devant une énigme: la valeur du plus-que-parfait synthétique de l'indicatif y a été conservée, mais sa forme a disparu, remplacée par celle du subjonctif.

L'explication en semble être que les formes du plus-que-parfait de l'indicatif *cantaverat*, *habuerat* se sont confondues avec celles du potentiel. Nous entendons par là la forme *kantaret*, dans laquelle se confondent, dans presque toutes les langues romanes, le parfait du futur *contavero-cantaverit*, le parfait du subjonctif *cantaverim-cantaverit* et l'imparfait du subjonctif *cantarem-cantaret*.

En ancien roumain, ce potentiel apparaît comme un conditionnel: *cîntare-cîntari-cîntare-cîntaremu-cîntaretu-cîntare*, qui a été remplacé dans la langue moderne par une périphrase où ce même conditionnel persiste dans l'auxiliaire: *aș cîntă, ai cîntă, ar cîntă, am cîntă, ați cîntă, ar cîntă*. En macédo-roumain, où il n'y a pas d'infinitif qui puisse servir de base à une telle périphrase, le conditionnel synthétique existe toujours: *cîntarimu-cîntariș-cîntari-cîntarimu-cîntaritu-cîntari*.

Or, en ancien roumain, on avait à la troisième personne la forme collatérale *cîntară*, ce qui indique que cette forme ne vient pas seulement de *cantaverit* + *cantaret*, mais aussi de *cantaverat*.

Il se peut d'ailleurs que, même en roumain, le plus-que-parfait de l'indicatif, avant de disparaître dans le conditionnel, ait néanmoins pu exercer une certaine influence sur le parfait de l'indicatif dont le pluriel présente également un -ă, qui ne s'explique pas par le seul parfait: *cîntai-cîntași-cîntă-cîntarăm-cîntarăți-cîntară*.

5. DALMATE. — Malgré l'insuffisance des matériaux³, le dalmate semble confirmer notre analyse du roumain en présentant un développement identique. En dalmate aussi, le plus-que-parfait *cantaverat* s'est confondu avec le potentiel *cantaverit-cantaret* dans la seule forme d'un conditionnel *kantuarë, kanturë*.

6. ITALIEN DU SUD. — Dans l'italien du sud, ainsi d'ailleurs qu'en roumain, l'ancien futur synthétique du latin, *cantabit*, n'a pas été

³ Bartoli, *Das Dalmatische*, p. 406.

remplacé par un nouveau futur synthétique, *cantare habet* > *kantarât*, comme dans les autres langues romanes. Nous n'avons pas à rechercher ici les causes de ce développement, ou plutôt de ce conservatisme, mais il suffit à expliquer que ces langues n'ont pas eu non plus de conditionnel synthétique, *cantare habebat* ou *cantare habuit*.

Par conséquent, la route était libre pour le plus-que-parfait qui, avec sa valeur de conditionnel, apparaît en effet dans la plupart des dialectes de l'Italie du Sud : calabr. *amerra* 'amerei', excepté dans le domaine de la Magna Graecia, où le substrat grec avait d'abord fait préférer l'emploi de l'imparfait de l'indicatif pour les emplois conditionnels. C'est ainsi qu'on dit encore en Pouille *cantava* pour 'il chanterait'.⁴

7. TOSCAN, ITALIEN DU NORD, FRIOULAN, RHÉTO-ROMAN. — Dans tous ces dialectes romans, le plus-que-parfait de l'indicatif a disparu sans laisser de traces. Il s'y heurtait à des systèmes clos dont aucune forme ne se confondait avec lui.

8. ANCIEN FRANÇAIS. — En ancien français, la situation est la même, mais les anciens textes nous présentent néanmoins quarante-trois exemples d'une forme qui est étymologiquement l'ancien plus-que-parfait latin.⁵ Déjà à cette époque, la forme était désuète : elle n'apparaît pas dans le Sermon de Jonas en prose (X^e siècle), qui traduit *laborauerat* par *habebat ... laboret*, mais seulement dans les œuvres en vers, dans Eulalie, la Passion, Saint Léger et Saint Alexis, et presque exclusivement à la troisième personne des verbes forts.

La forme apparaît en ancien français, comme dans les autres langues romanes, avec deux valeurs, une valeur de parfait et une valeur de conditionnel. André Burger⁶ lui attribue un sens d'« achevé dans le passé » ; Moignet y voit l'équivalent d'un passé simple. Dans certains cas, ou pourrait, d'un point de vue moderne, être tenté de l'interpréter comme un imparfait : *Buona pulcella fut Eulalia, Bel auret corps, bellezour anima*, mais il faut se rappeler qu'en ancien

⁴ Rohlfs, *Historische Grammatik der Italienischen Sprache*, § 604.

⁵ Gérard Moignet, La forme en *-re(t)* dans le système verbal des plus anciens textes français. *Revue des Langues romanes* 73, 1959, pp. 1-65.

⁶ André Burger, Sur le passage du système des temps et des aspects de l'indicatif, du latin au roman commun. *Cahiers Saussure* 8, 1949, pp. 21-36.

français, le passé simple avait souvent une valeur descriptive, comme le montre d'ailleurs le *fut* du vers précédent.

La valeur de conditionnel est plus rare, mais se trouve dans des cas tels que: *Melz ti fura non fusses naz Que me tradas per cobetad* (Passion 151) *Tel rien fiz que faire de dure* (Thèbes 8557).

D'après Moignet, « c'est l'absence d'un support psychique qui a causé la disparition de la forme en *-re(t)*. Des raisons phonétiques ou morphologiques n'y sont pour rien ». ⁷ Au contraire, je dirais que c'est à cause du phonétisme particulier du français que le plus-que-parfait de l'indicatif y a eu ce sort. En français, la désinence du plus-que-parfait *-a(ve)rant*, en devenant *-erent*, se confond avec celle du parfait *-a(ve)runt > -erent*, et c'est ce qui explique que le plus-que-parfait a été absorbé par le passé simple. Le plus-que-parfait n'apparaît en ancien français qu'au singulier, parce qu'à la troisième personne du pluriel on ne peut pas le distinguer du passé simple.

9. FRANCO-PROVENÇAL. — C'est ce qui fait la différence entre le français d'une part, et de l'autre le franco-provençal et le provençal qui ont en commun le maintien de l'*-a* final, et qui ont par conséquent conservé le plus-que-parfait de l'indicatif plus solidement et plus longtemps que le français. Il est remarquable qu'en ancien franco-provençal ⁸, la troisième personne du pluriel se termine toujours en *-ant*: *furant*, *poerant*, *feirant*, tandis qu'au singulier on trouve: *fure*, *poere*, *feire*.

Ces formes ont la valeur d'un conditionnel et disparaissent dans les dialectes modernes.

10. PROVENÇAL. — En provençal, à côté du conditionnel régulier *cantaria*, on a eu un autre conditionnel *cantera*, qui remonte au plus-que-parfait de l'indicatif avec un changement de voyelle qu'on trouve également au parfait: *cantét*. Je ne vois pas comment on saurait expliquer qu'on ait ainsi eu en franco-provençal et en provençal deux conditionnels, par opposition à l'italien.

La valeur du parfait du passé est rare en provençal, mais elle apparaît dans Girart de Roussillon.

⁷ Moignet, p. 63.

⁸ J. Duraffour, La survivance du plus-que-parfait de l'indicatif latin en franco-provençal. *Romania* 1934, pp. 145 ss.

Le conditionnel en *-ra* disparaît dans les dialectes modernes, ce que J. Bourciez⁹ veut expliquer par le risque de confondre le conditionnel (*partira*) avec le futur (*partirá*), « malgré les différences d'accentuation ». Cette théorie, en apparence si improbable, peut dans une certaine mesure être appuyée par les faits gascons.

11. GASCON. — Le plus-que-parfait au sens d'un conditionnel est très répandu dans le gascon des XIV^e et XV^e siècles, mais disparaît en général dans les dialectes modernes, comme en provençal.

Mais dans le Pays de Barèges, près de Pau, on a un conditionnel qui remonte au potentiel (parfait du futur + parfait du subjonctif + imparfait du subjonctif): *cantèrio-cantèris-cantèri-cantèrim-cantèrit-cantèrin*, et à côté de lui un futur qui est l'ancien plus-que-parfait: *cantèri-cantàros-cantàro-cantàrom-cantàrot-cantàron*, ce que Rohlfs¹⁰ propose d'expliquer par une confusion avec les désinences du futur: *-arèy, -aràs, -arà, -aràm, -aràt, -aràn*.

12. CATALAN. — En catalan, voisin de l'espagnol, la forme de l'ancien plus-que-parfait de l'indicatif est encore mieux conservée qu'en provençal et qu'en gascon. En ancien catalan, on avait un conditionnel complet, comme en provençal: *cantara-batera-partira*, qui, en général, a disparu. Mais il a été conservé en valencien avec la valeur d'un imparfait du subjonctif, comme en espagnol, et dans les deux verbes auxiliaires, on a encore, en catalan moderne, deux formes pour le conditionnel: *hauria* et *haguera*, et *seria* et *fora*.

13. ESPAGNOL. — En espagnol, on assiste, dans les anciens textes, au passage de notre forme de la valeur de plus-que-parfait, comme en portugais, à la valeur d'imparfait du subjonctif. Dans le *Cid*, c'est le sens du plus-que-parfait qu'on trouve dans 85% des trente-deux exemples. Dans la *Celestina* et dans *Don Quixote*, c'est le sens de conditionnel passé qui domine. Et à partir de Calderón, la valeur d'imparfait du subjonctif l'emporte.¹¹

⁹ Jean Bourciez, *Recherches historiques et géographiques sur le Parfait en Gascon*. Bordeaux 1927, p. 93.

¹⁰ Rohlfs, *Le Gascon*, § 448-51.

¹¹ Otto Becker, *Die Entwicklung des lateinischen Plusquamperfekt-Indikativs im Spanischen*. Dissertation, Leipzig 1928.

J. K. Larsen¹² doute qu'il y ait un lien direct entre la valeur hypothétique du plus-que-parfait latin et sa valeur analogue en ancien espagnol. Selon lui, si tel était le cas, on ne comprend pas pourquoi le nouveau conditionnel *cantare habebat* a été créé. Et il s'étonne enfin que la valeur subjonctive soit apparue précisément dans les langues où le plus-que-parfait de l'indicatif a gardé le plus longtemps sa valeur d'indicatif, en espagnol et en portugais.

Il faut répondre à ces objections que l'étude des autres langues romanes montre que, de fait, le plus-que-parfait de l'indicatif a eu presque partout une valeur conditionnelle, et qu'il s'agit donc là d'un trait du roman commun. Si cette forme n'a pas barré la route au conditionnel *cantare habebat*, c'est qu'elle avait au début une valeur de temps composé, par opposition à celui-ci. Quant au passage de l'indicatif au subjonctif en espagnol (et en portugais), c'est l'énigme que nous allons discuter maintenant.

En effet, tandis qu'en roumain la forme du plus-que-parfait du subjonctif finit par devenir un plus-que-parfait de l'indicatif, nous sommes ici en présence du développement exactement contraire: la forme du plus-que-parfait de l'indicatif en *-ara* passe, par l'intermédiaire d'une valeur de conditionnel passé et de plus-que-parfait du subjonctif, à celle d'un imparfait du subjonctif. Comment expliquer que l'espagnol, seul parmi les langues romanes, ait eu ce développement?

On peut tout d'abord observer que l'espagnol possède un système du subjonctif plus développé que dans n'importe quelle autre langue romane. Seul il a, comme le latin, quatre formes: *cante-cantare-cantase-cantara*, parmi lesquelles on remarque le futur *cantare*, qui continue le potentiel du latin vulgaire (parfait du futur + parfait du subjonctif + imparfait du subjonctif) et dont l'existence et la désinence *-are* peuvent avoir contribué à attirer la forme en *-ara* dans le système du subjonctif.

Mais pourquoi l'espagnol a-t-il eu un système du subjonctif aussi développé? Une des explications possibles, mais, comme toujours, discutables, est d'y voir l'influence du substrat. Je me contenterai d'attirer l'attention sur le fait qu'en basque on trouve une grande

¹² J. K. Larsen, *Studier over oldspanske Konjunktiver*. Thèse, Copenhague 1910, p. 113.

richesse de formes subjonctives et potentielles. Le verbe « il l'a » s'y conjugue de la façon suivante ¹³:

	indicatif	subjonctif	potentiel
présent	<i>du</i>	<i>dezan</i>	<i>dezake</i>
prétérit	<i>zuen</i>	<i>zezan</i>	<i>zezakean</i>
conditionnel	<i>luke</i>	<i>lukean</i>	<i>lezake</i>

Enfin, on remarque que la nouvelle valeur subjonctive de la forme en *-ara* se répand selon un rythme géographique et historique qui correspond assez bien à celui du passage de *f-* à *h-*.

Le plus-que-parfait de l'indicatif apparaît aussi en espagnol avec une valeur de parfait, comme en ancien français. Mais il s'agit là d'un fait qui est presque exclusivement réservé aux romances, où la forme en *-ara* est, dans la plupart des cas, un temps narratif employé exactement comme le parfait.

14. PORTUGAIS. – Le portugais en est, en principe, resté à l'état des choses du latin. La forme en *-ara* y a la valeur d'un plus-que-parfait de l'indicatif et d'un conditionnel passé.

Mais de nos jours, dans la langue parlée, on assiste au remplacement de la forme synthétique *ceara* par la forme analytique *tinha ceado*, donc au même procès que celui qui s'est déroulé en espagnol cinq cents ans auparavant.

On peut y voir un effet tardif de la tendance analytique qui a déclenché tout ce bouleversement, mais on peut aussi en donner une raison précise. En ancien portugais, on avait à la troisième personne du pluriel du parfait *cantarom-venderom-partirom*, formes qui ont fini par se confondre avec celles du plus-que-parfait: *cantaram-venderam-partiram*. Le résultat en a été qu'à la troisième personne du pluriel, il faut employer la forme analytique pour bien marquer le plus-que-parfait, et en effet on n'y rencontre guère que celle-là. Et, de là, elle supprime également la forme synthétique aux autres personnes.

¹³ W. J. van Eys: *Essai de Grammaire de la Langue basque*. Amsterdam 1867, p. 64.

LE PLUS-QUE-PARFAIT DU SUBJONCTIF LATIN

15. ROMAN COMMUN. — Lorsque l'imparfait du subjonctif latin *cantaret* se confond avec le parfait du futur *cantaverit* et le parfait du subjonctif *cantaverit* pour former un potentiel *cantaret*, il laisse dans le système une place vide que vient occuper le plus-que-parfait du subjonctif *canta(vi)sset*, phénomène qui se produit dans toutes les langues romanes à la seule exception du sarde et du roumain.

16. SARDE. — En sarde, où, par opposition à toutes les autres langues romanes, -*i*- ne se confond pas avec -*ē*-, il n'y a pas eu de confusion entre *canta(ve)rit* et *cantaret*, et l'imparfait du subjonctif a donc pu s'y maintenir en tant que tel, contrairement à ce qui s'est produit dans toutes les autres langues romanes. Les dialectes sardes présentent donc un imparfait du subjonctif *kantere-kanteres-kanteret-kanteremus-kanteredes-kanterent*.

Et le résultat en a donc été que la route était barrée pour le plus-que-parfait du subjonctif. Quand, dans certains dialectes sardes du sud, par exemple en campidanien, on trouve un imparfait du subjonctif en -*essi*-, -*essis*-, -*essit*-, il s'agit d'un emprunt tardif au catalan.¹⁴

Cette explication, qui s'en tient à la structure interne de la langue, me paraît plus naturelle que celle de Gamillscheg¹⁵, qui considère la disparition du plus-que-parfait du subjonctif comme le résultat d'une réaction littéraire (jusqu'en Sardaigne!) contre l'extension de son emploi dans la langue populaire.

17. ROUMAIN. — En roumain, l'imparfait du subjonctif latin a disparu, comme nous l'avons vu (§ 4), en se confondant avec d'autres formes dans un potentiel ou conditionnel. Néanmoins, le plus-que-parfait du subjonctif n'a pas pris sa place.

C'est que la disparition de l'imparfait du subjonctif, loin de former une lacune et d'appeler une réaction thérapeutique, a été conforme au développement propre des langues balkaniques. Il suffit, pour notre propos, de constater, sans en rechercher les causes,

¹⁴ Wagner, *Italia dialettale* 15, pp. 22-23.

¹⁵ Gamillscheg, *Studien zur Vorgeschichte einer romanischen Tempuslehre*. Wien 1913, p. 160.

que les langues balkaniques présentent toutes un système très réduit du subjonctif, à l'opposé exact de ce que nous avons vu en espagnol (§ 13).

De même qu'en roumain il y a une seule forme subjonctive, la troisième personne du singulier *cînte*, qui s'oppose à l'indicatif *cîntă*, il y a de même en albanais une seule forme pour le subjonctif; en néo-grec, le subjonctif a totalement disparu, et en bulgare et en serbe, comme dans toutes les langues slaves, on peut même se demander s'il existe.

Donc, en roumain, on n'a éprouvé aucun besoin de se recréer un nouvel imparfait du subjonctif en confiant ce rôle à l'ancien plus-que-parfait du subjonctif. Mais on pouvait s'en servir dans le système de l'indicatif où il a fini par devenir un plus-que-parfait (§ 4).

18. DALMATE. – Notre analyse est encore une fois confirmée par le développement extrêmement curieux du dalmate. Par l'apocope totale des voyelles finales, le présent du subjonctif s'y est confondu avec le présent de l'indicatif, et c'est donc le plus-que-parfait qui a pris la place du présent: *Di te salvés* 'Dio ti salvi, Dieu te sauve'.

19. ITALIEN DU SUD. – Il en est d'ailleurs de même dans les dialectes de l'Italie du Sud, qui, sous l'influence du substrat grec, n'ont pas eu besoin d'un nouvel imparfait du subjonctif, et où l'on voit également le plus-que-parfait disponible jouer le rôle de présent du subjonctif: sic. *venissi* 'venga'.¹⁶

¹⁶ Rohlfs, *Historische Grammatik der italienischen Sprache*, § 682.

TABLE DES MATIÈRES

M. BURGER: Le suffixe valaisan <i>-ero</i> , fém. <i>-era</i>	7
M. DELBOUILLE: Réflexions sur la genèse phonétique des parlers romans	17
Th. EBNETER: <i>Aviri a</i> + infinitif et le problème du futur en sicilien	33
S. HEINIMANN: L' <i>Ars minor</i> de Donat traduit en ancien français	49
A. HENRY: Transformation de la subordination en coordination? (Langue et style)	61
H. et R. KAHANE: Les éléments byzantins dans les langues romanes	67
Y. MALKIEL: Quelques fausses applications de la «Loi de Verner» aux faits romans	75
B. MALMBERG: Esp. <i>chato</i> , <i>ñoño</i> , <i>ñar</i> et questions connexes	89
M. MOURELLE-LEMA: Actualidad de un occitanista español del XIX: Milá y Fontanals	97
G. REDARD: Sur l'argot militaire	113
M. REGULA: Espèces et formes de la mise en relief et de l'anticipation	121
J. RYCHNER: Observations sur la phrase de quelques traducteurs français du pseudo-Turpin	139

M. SANDMANN: «Et» de fermeture et «et» de continuation en français moderne 151

S. ŠKERLJ: *Come colui che* – formule italienne pour exprimer la causalité 165

K. TOGEBY: Le sort du plus-que-parfait latin dans les langues romanes 175

TABLE DES MATIÈRES

Y. MAIRIÈRE: Quelques remarques préliminaires sur les «V» 70

H. MALIBRÈRE: Esp. crato, ñofo, ñamox et questions connexes 88

M. MOURELLE-LÉMA: Actualidad de un occitanisme espagnol del XIX: Mils y Fontanals 97

G. RADARD: Sur l'argot militaire 113

M. REGULA: Espéces et formes de la mise en relief et de l'anticipation 131

J. RYCHNER: Observations sur la phrase de quelques traductions françaises du pseudo-Turpin 139

Adresses des auteurs d'articles

- Michel Burger, Le Crêt, CH 1068 Montblesson (Suisse)
Maurice Delbouille, 75, rue des Vignes, Chênée-lez-Liège (Belgique)
Théodore Ebnetter, Obstgartenstrasse 10, CH 5430 Wettingen (Suisse)
Siegfried Heinimann, Falkenweg 9, CH 3000 Berne (Suisse)
Albert Henry, 7, square Coghén, 18-Bruxelles (Belgique)
Henry et Renée Kahane, 224, Lincoln Hall, University of Illinois, Urbana,
Illinois (USA)
Yakov Malkiel, 4333, Dwinelle Hall, University of California, Berkeley 4,
California (USA)
Bertil Malmberg, Fonetiska Institutionen, Kävlingevägen 20, Lund (Suède)
Manuel Mourelle-Lema, Universitet, Oslo (Norvège)
Georges Redard, Jungfraustrasse 26, CH 3005 Berne (Suisse)
Moritz Regula, Beethovenstrasse 23, Graz II (Autriche)
Jean Rychner, 35, chemin des Pavés, CH 2000 Neuchâtel (Suisse)
Manfred Sandmann, 2200, Marin Ave, Berkeley 7, California (USA)
Stanko Škerlj, Kidričeva 5, Ljubljana (Yougoslavie)
Knud Togeby, Agervang 3, Lyngby (Danemark)

PUBLICATIONS ROMANES ET FRANÇAISES

Collection fondée en 1930 par Mario ROQUES, membre de l'Institut
Dirigée par Jean FRAPPIER, professeur à la Sorbonne

		F.
1933	9. COCHET (E.), Le patois de Gondecourt (Nord), 316 p.	15.—
1934	11. SCHMITT (A.), La terminologie pastorale des Pyrénées centrales, 159 p.	10.—
1935	16. CREWS (C.-M.), Recherches sur le Judéo-Espagnol dans les pays balkaniques, 324 p.	20.—
1948	26. STRECKER (K.), Introduction à l'étude du latin médiéval, 76 p., 3 ^e édition	4.—
1965	27. WAGNER (R. L.), Introduction à la linguistique française, avec supplément bibliographique, 1947-1953, 3 ^e tirage, 90+72 p.	14.—
1949	28. ROQUES (M.), Etudes de littérature française, 162 p.	10.—
1950	29. VASSEUR (G.), Lexique serrurier du Vimeu, 76 p.	6.—
1950	31. VILLIÉ (E. DE), Glossaire de Villié-Morgon-en-Beaujolais, 145 p.	10.—
1952	34. BALLY (Ch.), Le langage et la vie, 3 ^e édition augmentée, 165 p.	12.—
1952	35. FRANDON (I.-M.), L'Orient de Maurice Barrès. Etude de genèse, 491 p.	26.—
1953	38. JOSSERAND (P.), Table générale de la <i>Revue d'histoire littéraire de la France</i> , années 1909-1939, 182 pages sur 2 colonnes, relié pleine toile	32.—
1953	39. PLAN (P.-P.), Table de la <i>Correspondance générale de Rousseau</i> , XL-268 p.	15.—
1954	41. FRANDON (I.-M.), « Assassins » et « Danseurs mystiques », dans <i>Une enquête aux pays du Levant</i> de Maurice Barrès, 160 p.	12.—
1954	43. DESGRAVES (L.), Catalogue de la Bibliothèque de Montesquieu, 297 p.	25.—
1954	44. AEBISCHER (P.), Textes norrois et littérature française du moyen âge. Recherches sur les traditions épiques antérieures à la <i>Chanson de Roland</i> d'après les données de la première branche de la <i>Karlamagnús saga</i> , 70 p.	10.—

	Fr.
1955 48. WEXLER (P.-J.), La formation du vocabulaire des chemins de fer en France (1778-1842), 160 p.	15.—
1955 49. FRANDON (I.-M.), Autour de <i>Germinal</i> . La mine et les mineurs, 130 p.	8.—
1955 52. WARTBURG (W.v.), Bibliographie des dictionnaires patois. Supplément, 1934-1955, 56 p.	8.—
1956 54. SONET (J.), Répertoire d'incipit de prières en ancien français, 428 p., relié	32.—
1956 55. MARTINI (M.), La dernière amitié féminine de Lamennais, 64 p.	4.—
1956 56. MARTINET (A.), La description phonologique, avec application au parler franco-provençal d'Hauteville (Savoie), 112 p.	10.—
1957 59. BURGER (M.), Recherches sur la structure et l'origine des vers romans, 188 p.	16.—
1957 60. POMMIER (J.), L'invention et l'écriture dans <i>La Torpille</i> d'Honoré de Balzac, avec le texte inédit du manuscrit original, 252 p., 1 plan	20.—
1957 61. GODEL (R.), Les sources manuscrites du <i>Cours de linguistique générale</i> de F. de Saussure, 284 p.	24.—
1958 62. DARDEL (R. de), Le parfait fort en roman commun, 175 p.	16.—
1959 63. ZOLA (Emile), <i>Salons</i> recueillis et présentés par F.W.J. HEMMINGS et R.J. NIESS, et précédés d'une étude sur Emile Zola critique d'art de F.W.J. HEMMINGS, 280 p.	16.—
1959 64. DIECKMANN (H.), Cinq leçons sur Diderot. Préface de M. Jean Pommier, 152 p.	14.—
1959 65. MOIGNET (G.), Les signes de l'exception dans l'histoire du français, 248 p.	20.—
1960 66. ATKINSON (G.), Le sentiment de la nature et le retour à la vie simple (1690-1740), 92 p.	8.—
1965 67. DÉCAUDIN (M.), Le dossier d' <i>Alcools</i> . Edition annotée des pré-originales avec une introduction et des documents, Nouv. éd. revue, 224 p.	24.—
1961 68. YARROW (P.J.), La pensée politique et religieuse de Barbey d'Aureville, 254 p.	24.—
1961 70. FRAPPIER (J.), Etude sur la <i>Mort le roi Artu</i> , 2 ^e édition revue et augmentée, 460 p.	40.—
1962 71. CORBIÈRE-GILLE (G.), Barbey d'Aureville critique littéraire, 310 p.	28.—
1962 72. BUTLER (A.S.G.), Les parlers dialectaux et populaires dans l'œuvre de Guy de Maupassant, 204 p.	20.—
1962 73. KAYE (E.), Charles Lassailly (1806-1843), 148 p.	12.—

DROZ

	Fr.
1962 74. ZOLA (E.), Lettres de Paris. Choix d'articles traduits du russe et présentés par Ph. A. Duncan et V. Erdely, 108 p.	12.—
1963 75. EMARD (P.) et FOURNIER (S.), La Sainte-Chapelle du Lutrin. Pourquoi et comment Boileau a composé son poème, 204 p.	23.—
1963 76. PY (A.), Les mythes grecs dans la poésie de Victor Hugo, 296 p.	28.—
1963 77. MANDACH (A. de), Naissance et développement de la chanson de geste en Europe. II: La chronique de Turpin (Arundel 220), 100 p.	14.—
1963 78. DUISIT (Lionel), Madame du Deffand, épistolière, 130 p.	18.—
1964 79. WOLEDGE (B.) et CLIVE (H.-P.), Répertoire des plus anciens textes en prose française depuis 842 jusqu'aux premières années du XIII ^e siècle, 164 p., relié pleine toile	32.—
1964 80. BOPP (L.), Psychologie des <i>Fleurs du Mal</i> . Tome 1. Le temps et la durée — L'Espace concret — Données et réalités « géographiques », 260 p.	30.—
1964 81. BOPP (L.), Psychologie des <i>Fleurs du Mal</i> . Tome 2. L'espace abstrait — Poids, consistances et mouvements — Les végétaux et les animaux, 250 p.	30.—
1965 82. SANDFELD (Kr.), Syntaxe du français contemporain: Les propositions subordonnées, nouvelle édition, 490 p.	36.—
1965 83. SANDFELD (Kr.), Syntaxe du français contemporain: L'infinif, nouvelle édition, 540 p.	36.—
1965 84. LYONS (F.), Les éléments descriptifs dans le roman d'aventure au XIII ^e siècle (en particulier <i>Amadas et Ydoine</i> , <i>Gliglois</i> , <i>Galeran</i> , <i>L'Escoufle</i> , <i>Guillaume de Dole</i> , <i>Jehan et Blonde</i> , <i>Le Castelain de Couci</i>), 200 p.	24.—
1965 85. DARDEL (R. de), Recherches sur le genre roman du substantif de la troisième déclinaison, 110 p.	18.—
1966 86. LATHUILLÈRE (Roger), <i>Guiron le Courtois</i> . Etude de la tradition manuscrite et analyse critique, 584 p.	65.—
1966 87. LATHUILLÈRE (Roger), <i>La préciosité</i> . Etude historique et linguistique. Tome I: Position du problème — Les origines, 688 p.	80.—
1966 88. BOPP (L.), Psychologie des <i>Fleurs du Mal</i> . Tome 3: La pensée poétique, 726 p.	76.—
1966 89. DUFOURNET (J.), La destruction des mythes dans les Mémoires de Ph. de Commines	<i>sous presse</i>
1966 90. MICHA (A.), La tradition manuscrite des romans de Chrétien de Troyes. Nouvelle édition, 404 p.	40.—
LORANT (A.), Les <i>Parents pauvres</i> d'Honoré de Balzac <i>sous presse</i>	

DROZ